THE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LOS ANGELES

Mes Mémoires

PAR

Mme Marguerite STEINHEIL

Mes MÉMOIRES

par

Mme Marguerite Steinheil

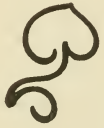

PARIS
EDMOND RAMLOT, ÉDITEUR
52, Avenue du Maine, 52

—

Tous droits reservés

Stack
Annex
5
047
414

INTRODUCTION

Après la mort de Félix Faure, Président de la République, qui eut lieu le 16 *février* 1899, *je fus accusée de l'avoir empoisonné.*

Après le drame de l'impasse Ronsin — (nuit du 30 *au* 31 *mai* 1908) *— qui fit deux victimes, je fus accusée d'avoir assassiné mon mari et ma mère.*

Pendant mon procès, ma vie fut inexorablement fouillée, depuis mon enfance jusqu'au jour de mon arrestation (26 *novembre* 1908), *depuis l'époque où j'étais une petite fille gâtée et vivais dans un village voisin de la frontière allemande jusqu'aux années pendant lesquelles je fus appelée « une reine du monde parisien ! »*

Je fus pleinement exonérée de la première accusation et, après avoir été emprisonnée pendant une année, je fus triomphalement acquittée de la seconde à mon procès en Cour d'assises, le 14 *novembre* 1909.

Malgré cette exonération et cet acquittement, il est encore bien des personnes — qui ayant été impitoyablement et grossièrement trompées — me croient coupables et me nomment encore la « Veuve rouge » ou la « Veuve tragique », ne

2029950

fût-ce que parce que le mystère de l'impasse Ronsin a eu un dénouement et non une solution.

J'ai écrit ces Mémoires, cette histoire rigoureusement exacte de ma vie, parce que beaucoup des faits importants et significatifs qui l'ont marquée n'ont jamais été révélés au public ; je les ai écrits pour convaincre les sceptiques de mon innocence, pour me réhabiliter aux yeux de ceux qui doutent, pour me justifier d'une manière explicite et complète — et sans colère — contre ceux qui m'ont perdue, m'ont traînée dans la boue, ont excité l'opinion publique contre moi et m'ont torturée comme peu d'êtres — le ciel en soit loué — ont été torturés.

C'est une étrange histoire que j'ai à dire, la douloureuse histoire d'une vie dont les premiers chapitres furent comme un chant radieux de beauté et de bonheur ; les chapitres suivants, un drame poignant, à la fois étincelant et pathétique, héroïque parfois et parfois pitoyable ; et les derniers chapitres, une effroyable tragédie.

Je dois ces Mémoires au public, anxieux de savoir la vérité, toute la vérité ; je me les dois à moi-même et je les dois à mon unique enfant, ma fille Marthe, dont l'injuste martyre, hélas ! a été presque aussi cruel que le mien.

Je ne fais pas appel à la pitié du lecteur, ni à son indulgence, ni même à sa sympathie ; j'ai la conviction qu'il éprouvera ces sentiments à mon égard, quand il saura... *Je fais seulement appel à son bon sens et à ses sentiments de justice.*

M. S.

MES MÉMOIRES

Par Mme Marguerite STEINHEIL

CHAPITRE PREMIER

MON ENFANCE

Beaucourt est un village situé dans le Territoire de Belfort, à peu de distance de la Suisse et de l'Alsace. C'est dans ce village, au « Château-Edouard » (toutes les grandes maisons dans le « pays » sont des « châteaux ») que je naquis il y a une quarantaine d'années.

Beaucourt et une grande partie de la contrée avoisinante dépendent des Japy, dont les nombreuses usines et fabriques donnent du travail à des milliers d'ouvriers.

Après une querelle de famille, Edouard Japy — quelque temps avant ma naissance — avait quitté « Japy frères ». Ayant donné sa démission de Directeur, il s'occupa exclusivement de ses propriétés et voua sa vie à ses fermes et a ses bois, à son cher parc et à ses cascades pittoresques — dont il avait lui-même dessiné les plans — à ses vergers et à ses fleurs, et puis... aux siens et à la musique.

Ma mère était la fille de l'aubergiste du Lion Rouge, l'hôtel principal de Montbéliard à cette époque déjà lointaine. Edouard Japy avait épousé Mlle Emilie Rau malgré l'opposition des siens qui avaient déclaré qu'un tel mariage serait une mésalliance. Il l'avait épousée, comme il se plaisait à me

le dire quand je fus une jeune fille, parce qu'elle était très belle et très bonne. Ma mère avait de grands yeux noirs très tendres et, quand elle retirait son peigne, sa chevelure d'ébène coulait jusqu'à ses pieds. Sa bonté était calme et souriante ; elle ignorait le mal, avait des naïvetés exquises et ne comprit jamais grand'chose aux réalités de la vie, parce qu'elle ne les voyait pas. Elle donnait et dépensait sans compter, avec des indulgences aussi inconscientes que charmantes et se laissait vivre simplement, béatement, incapable d'enthousiasme fervent ou de découragement profond, d'effort ou de souci grave. Edouard adorait Emilie ; Emilie adorait Edouard et tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Je fus élevée par des institutrices et des professeurs à demeure. L'une d'elles, interrogée trente-cinq ans plus tard, devait dire qu'à l'âge de cinq ans, je mentais beaucoup, mais me faisais pardonner mes mensonges par mon talent de comédienne ! Lors de mon procès à la Cour d'assises de Paris, l'avocat général fit grand état de cette terrible accusation et y vit l'indice certain de ma précoce perversité !... Pour moi, je crois que tous les enfants normaux racontent, plus ou moins, des « histoires », et je suis ravie d'avoir été une petite fille normale; quant à mon talent de comédienne, j'ai trop vu de petites filles de cinq ans, depuis, pour y croire sérieusement. Un sourire, et passons.

Mon père surveilla mon éducation avec un soin charmant. Mon école fut à la maison, dans une grande chambre du premier étage. Je la vois encore cette belle chambre claire, qui donnait sur le parc dont les arbres frétillants d'oiseaux furent la cause de bien des distractions. Je revois les deux tableaux noirs, l'un qui se recouvrait à intervalles réguliers de chiffres abhorrés ; l'autre où s'alignaient des mots et des phrases, des noms de pays et des noms de gens. Mon père, l'air sévère, venait voir où en était sa « toute petite » et il faisait des recomman-

dations : « Puisque vous lui racontez l'Odyssée, faites-lui suivre les voyages d'Ulysse sur une carte. » Ou bien : « Je vois que vous lisez l'Iliade, parlez-lui d'Andromaque, d'Hector, d'Achille, mais n'insistez pas, je vous en prie, sur Nestor ; c'était un personnage fort ennuyeux... »

Mon père se mit à m'enseigner le violon quand j'avais quatre ans, et l'orgue et le piano, un an après. Il avait des idées à lui sur l'éducation des filles, mais il ne les appliquait qu'à moi. Toute petite, il m'apprit à saluer, à m'asseoir, à faire des bouquets, à reconnaître et à apprécier les choses belles et les choses anciennes et rares : vieux meubles, vieilles tapisseries, vieilles porcelaines, vieux étains. Il me faisait voir les marques sur l'argenterie, caresser des camées et des émaux, effleurer des broderies et de vieilles dentelles... Il me faisait monter et descendre l'escalier dix, vingt fois de suite : « Vois-tu, mon trésor, n'importe qui peut descendre un escalier sans être ridicule... Mais monter, c'est une autre affaire ! Allons ! Descends... C'est cela. Lève la tête. Va lentement... comme une reine dans les vieux contes. Aie l'air de descendre du ciel, d'avoir des ailes, de ne pas appuyer sur le tapis... » Et il ajoutait gaiement : « Moi, quand je descends un escalier, je me sens un empereur aimé descendant vers son peuple... Il faut que tu te sentes une traîne derrière toi, une traîne qui n'en finit plus, soutenue par de petits pages nègres, dix-huitième siècle, la soulevant, vingt marches au-dessus ! » Et la leçon recommençait : « Monte maintenant... légèrement, légèrement, petite... Ne bats pas des bras comme cela... Retourne la tête maintenant. Ah ! le joli tableau !... A propos, il faudra te coiffer différemment. Et puis, qu'est-ce que c'est que ce petit bracelet d'or à ton poignet ! Une fleur, mademoiselle, voilà le seul bijou que votre papa vous autorise à porter. »

Il dessinait lui-même mes robes, et il fallut que j'apprisse à les faire. Il me donna un professeur

d'équitation, un professeur de violon, un professeur de piano, en dehors des gouvernantes qui m'apprirent « les autres choses », mais c'est avec mon père et par lui que j'ai appris le peu que je sais... Ah ! l'heureuse existence. Dans mon cœur chantait ces mots que mon père murmurait si souvent à mon oreille : « Je t'aime chaque jour plus qu'hier et moins que demain. »

Je considérais mon père comme une sorte de divinité, merveilleusement bienfaisante. Parfois j'entendais dire qu'il n'était pas pratique, mais je plaignais ceux qui le critiquaient. S'il détestait compter, c'était bien son affaire après tout ! En attendant la catastrophe finale qu'on lui prédisait, il continuait à être gai, à être bon et généreux. On appelait notre maison la Maison du Bon Dieu. Tout le monde y était le bienvenu, et mon père qui était un gourmet et avait un excellent chef, régalait ses amis de festins dignes de Lucullus et leur versait les meilleurs vins de sa cave, imposant toutefois une condition — toujours la même — à ses convives : c'est qu'ils écouteraient le concert au salon, après le repas.

Cher père ! Lui aussi, on devait le diffamer durant mon procès. Un membre de sa propre famille déclara qu'il était « brutal et alcoolique ». Et quand je me révoltai contre une calomnie aussi abominable, mon avocat essaya de me calmer : « Ne faites pas attention, murmura-t-il, il paraît que cela a été dit afin de vous sauver ! Fille d'alcoolique, vous pouviez être considéré jusqu'à un certain point comme irresponsable... Il s'agissait de tactique, pas d'une insulte ! »

J'avais deux sœurs : Juliette, l'aînée, qui épousa, alors que je n'étais encore qu'une fillette, un ingénieur de l'Etat, établi alors à Bayonne, où, plus tard, je devais rencontrer M. Steinheil ; et Mimi, de quatre années plus jeune que moi, et qui était la favorite de ma mère, comme moi j'étais celle de mon père. J'avais un frère, Julien, qui s'engagea à Belfort dans un régiment de ligne et y devint le

camarade de M. Sheffer, qui devait être mon fiancé de quelques mois.

On se levait de bonne heure à Beaucourt. Après un déjeuner rapide et une heure de récréation dans le parc, ou consacrée à mes fleurs — comme mes parents, j'avais la passion des fleurs, surtout des hortensias et des roses — j'allais dans la salle d'école prendre mes leçons. L'après-midi était partagée entre l'étude, le jeu et les soins du ménage.

Le soir, après dîner, on faisait de la musique dans le grand salon, celui que pendant la guerre les soldats allemands avaient saccagé. Ah ! il fallait entendre mon père parler de leur séjour chez nous, de ce merveilleux salon transformé en cuisine, du piano à queue devenu garde-manger et des précieux rideaux en damas rouge ancien, qui avaient servi aux Prussiens de couvertures de cheval et de torchons !

Il y avait toujours beaucoup de monde chez nous. La maison, qui avait trois étages, comptait quarante chambres, et elles étaient plus souvent occupées que vides.

Nos concerts du soir, c'était la joie de mon père. Il s'installait à l'orgue. L'énorme et rubiconde Mme Koger, mon professeur de musique, se mettait au piano. Je prenais mon violon, et deux ou trois musiciens de Belfort, violonistes ou violoncellistes, complétaient notre petit orchestre.

L'hiver — il fait très froid dans cette partie de la France — on patinait sur le canal du Rhône au Rhin et l'on faisait de longues randonnées en traîneau sur les routes couvertes de neige. Et puis, on schlittait ! Un train de toboggans était formé au haut d'une colline, un capitaine en tête ; on dévalait à une vitesse vertigineuse ; les toboggans se désunissait ; on roulait dans la neige et l'on se battait ensuite parce que personne ne voulait être responsable du déraillement. Je triomphais, généralement, en ces batailles, de tous mes cousins, et n'en étais pas peu fière !

Si le juge d'instruction chargé de mon affaire avait connu ce détail, il aurait sans aucun doute conclu que, puisque, enfant, j'étais capable de vaincre, à coups de boule de neige, mes compagnons de jeux, il devenait évident que, femme, j'avais dû avoir assez de force pour commettre le double crime dont il m'accusait !

Le dimanche, on allait au temple de Beaucourt. On est très protestant dans le pays de Montbéliard.

Mon premier pasteur fut M. Cuvier, un descendant du grand naturaliste, mort en 1832. Il était très beau et très imposant, le pasteur Cuvier, avec sa grande crinière blanche et ses yeux qui brillaient sous des sourcils épais. Il venait souvent au Château-Edouard et, pour le taquiner, mon père huguenot convaincu, mais large d'idées et spirituel, le faisait asseoir à table à côté du curé de Beaucourt. Au début du dîner, les deux vieillards osaient à peine se regarder et ne mangeaient que du bout des lèvres. Ma mère était doucement effarée et mon père souriait... Un jour, M. Cuvier dit : « Ne parlons pas de religion », et le curé ajouta : « Ni de politique. » — « Vous avez tous deux raison, » dit mon père, et, incontinent, il se mit à faire l'éloge des théories de Darwin et à expliquer à ses deux hôtes la loi de la Sélection naturelle et comme quoi chaque espèce ne fut pas créée séparément.

Mais tout finissait bien à ces petites réunions, grâce à l'entrain de mon père, à la grâce souriante de ma mère et aux vins excellents de nos caves.

Le vieux pasteur était très bon pour moi et me recevait souvent chez lui. Sur les rayons de sa bibliothèque s'alignaient les œuvres de son ancêtre illustre et il avait une foule d'anecdotes à me raconter sur son compte. Il me fit promettre, un jour, de lire, quand je serais « grande », le *Tableau élémentaire de l'Histoire naturelle des Animaux*, et le *Règne Animal distribué d'après son Organisation.* (Il écrivit ces titres sur un chiffon de papier que je possède encore !) Je promis, bien entendu, mais

je n'ai pas tenu ma promesse. Que les deux Cuvier, le savant et le pasteur, me pardonnent !

Mon pasteur était très vieux et son fils vint à Beaucourt l'aider dans son pastorat, mais le père mourut bientôt. Quant au fils, comme beaucoup de protestants du Jura et des Vosges à cette époque, il était monodiste et croyait fermement que le Christ était revenu sur terre sous les traits et le nom de M. Monod. Beaucourt eut un nouveau pasteur, M. Bach, et je devins plus tard une des organistes du temple et la directrice des chœurs.

Une de nos plus grandes joies, à mon père et à moi, était de voyager ensemble. Après que j'eus atteint ma quatorzième année, il m'emmena en Suisse faire le tour du Léman (il ne permettait pas qu'on dise lac de Genève), en Allemagne, en Italie. Et nos visites régulières à Montbéliard, Belfort, Nancy et Bâle, continuèrent comme autrefois. C'est à Belfort que j'entendis pour la première fois un opéra, *Faust*. Mon père était un ami de Gounod et m'avait souvent vanté sa « jolie » musique, mais je fus moins impressionnée que je ne m'étais promise de l'être. Peut-être fut-ce parce que *Faust* était trop gros, Valentin trop bruyant au moment de mourir, Méphistophélès pas assez diabolique... Peut-être la principale cause de mon désenchantement fut-elle que le rouet de Marguerite, ayant été égaré, avait été remplacé, à la dernière minute, par une machine à coudre... Et pourtant, il y a des fileuses partout dans le « pays » !

C'est à Belfort aussi que je vis M. Thiers, que mon père connaissait bien. Cette rencontre eut lieu en 1877, je crois, peu de temps avant la mort de l'homme d'Etat. Je fus chargé de remettre un bouquet au « Sauveur de la France », comme tout le monde l'appelait, et ces mots s'ancrèrent si profondément dans ma tête qu'oubliant les quelques mots que j'avais à réciter à sa descente de voiture, je lui remis le bouquet en disant : « Voilà, monsieur le Sauveur ! » Le petit homme gras et laid, à la

tête toute ronde, prit le bouquet, me hissa dans ses bras et m'embrassa.

Nous faisions souvent de grandes promenades à pied ou à cheval, mon père et moi. Tous deux nous aimions le grand air, l'odeur de la terre, de l'herbe, de la mousse et la voix des arbres... Souvent, il sortait sans moi, mais dès que sonnait l'heure de la récréation, je m'élançais à sa recherche, attachant les rubans de mon grand chapeau de paille tout en courant à travers les bois et les champs. Un instinct sûr me poussait dans la bonne direction... Je l'apercevais enfin et me blottissais dans ses bras, ce qui fut toujours ma façon de le saluer. Nous regagnions ensemble la maison, non sans avoir admiré pour la millième fois nos vieux arbres préférés et nos mares favorites, non sans avoir coupé des fougères et des digitales et fait, au moins une fois, le tour des serres, dont nous connaissions chaque fleur.

Ah ! les heureux jours ! La belle vie ! Comme tout me souriait, me semblait simple et bon... Hélas ! quelques années après, devait commencer la désillusion, les tentations et les faiblesses, les luttes et les douleurs, et ma joie de vivre devait s'écrouler lamentablement, plus tard, dans un drame atroce et retentissant. Pauvre cher père ! Et pauvre moi !...

CHAPITRE II

RÊVES D'AMOUR ET MARIAGE DE RAISON

Je fis mon entrée dans le monde à dix-sept ans. Il était bien restreint ce monde, car il y avait des Japy et des ramifications de Japy partout où nous allions. Or, la famille, ce n'est pas le « monde ». Ce n'était guère qu'à Belfort que je rencontrais des gens que je ne connaissais pas. Toutefois, quand je faisais de nouvelles connaissances, c'était très rapidement et très passagèrement, car mes parents gardaient leur « Puppele » bien jalousement.

Ma mère, toutefois, trouva qu'il n'était pas juste de condamner notre porte, comme mon père semblait vouloir le faire, à tout homme âgé de moins de quarante ans, et il y eut plus de réceptions que jamais au « Château-Edouard ».

A nos soirées, je chantais et jouais avec... mon père. Je commençais cependant à voir un nouveau sens dans nos duos d'amour ; j'étais un peu grisée, mon imagination vagabondait ; je chantais avec plus d'expression qu'autrefois. On venait constamment demander ma main. Mon père me consultait, bien qu'absolument décidé à n'en faire qu'à sa guise. Je disais toujours : « Non », et il s'écriait : « Ah ! comme tu as raison ! C'est extraordinaire ce qu'elle est raisonnable, cette petite... Quand tu auras vingt ans, nous causerons mariage. »

L'année suivante, il me dit les mêmes choses, avec une variante : « Quand tu auras vingt et *un* ans ! » Et je lui tirai le coin de l'oreille, comme Napoléon à ses grognards.

Depuis quelques années cependant, mon cœur s'était éveillé. Le meilleur camarade de mon frère était M. Sheffer, comme Julien sous-lieutenant à Belfort. Je connaissais M. Sheffer depuis plusieurs années, et il venait souvent à Beaucourt. Mes parents le trouvaient charmant et intelligent, et je partageais cette bonne opinion. Peu à peu naquit entre nous une sorte d'intimité poétique. Il m'écrivait des vers et je les apprenais par cœur ; nous lisions dans les mêmes livres, sous les grands chênes, près de la cascade du parc, et un soir, tandis que je jouais pour lui, Edouard — il s'appelait Edouard comme mon père — m'avoua son amour.

Sa mère, une veuve, vint de Genève, où elle habitait. Mes parents et moi fûmes de suite pris de sympathie pour cette femme très simple et très instruite, aux cheveux d'argent et au beau front pur. Mon père, qui avait pour M. Sheffer une affection très sincère, ne voulut toutefois rien promettre et prononça des paroles vagues quand je lui confessai que j'aimais « Edouard ». Mais il nous permit de nous voir et même de nous écrire.

Un an plus tard, il m'annonça inopinément qu'il fallait que j'oublie « ce jeune homme ». Il ne pouvait consentir à notre union. J'étais trop jeune ; Sheffer était trop pauvre...

J'eus le cœur brisé. J'allai moi-même avec mon beau-frère, chez M. Sheffer et rendis à celui que, depuis près d'une année, je considérais comme mon fiancé, les lettres qu'il m'avait écrites et repris celles que je lui avais envoyées.

Je revis encore une fois le jeune lieutenant et c'est dans les termes suivants qu'il décrivait cette dernière entrevue au juge d'instruction, en janvier 1909 : « Dans le désir de revoir Marguerite encore une fois, je pris une voiture et me rendis à Montbéliard (où passait le train qui nous emmenait, mon beau-frère et moi, vers le sud de la France). J'étais en tenue civile et portais, détail puéril mais

que je n'ai pas oublié, une marguerite à ma boutonnière. Je pus échanger un dernier regard avec Marguerite. Je ne devais jamais la revoir... »

Ainsi se termina cette idylle délicieuse de ma jeunesse, cette ébauche de roman très pur et très tendre, mais qui, comme chaque page du livre de ma vie, comme chacune de mes actions et de mes paroles, devait être interprété dans un sens défavorable, lors de mon instruction et de mon procès. On fouilla mon passé, on l'abîma, le déchiqueta, le salit, et même ce roman naïf et charmant, mes premières émotions et mes premiers rêves ne furent pas épargnés, ne trouvèrent pas grâce devant mes bourreaux. Comme mon avocat le dit à la Cour d'assises : « On voulut savoir non seulement s'il y avait eu ou non des relations intimes entre Marguerite et lui, mais encore si, les relations étant prouvées, un enfant n'était pas né, lequel devenu apache, aurait accompli le double crime de l'impasse et épargné sa mère ! »

Ce fut à la Cour d'assises, en novembre 1909, plus de vingt ans après mes brèves fiançailles, que je devais revoir celui qui avait été le héros de mes premiers rêves d'amour. J'étais assise au banc des prisonniers, au « banc d'infamie », accusée d'avoir assassiné mon mari et ma mère, et le commandant Sheffer vint à la barre des témoins raconter l'innocent roman de notre jeunesse.

Mon rêve était brisé. La vie ne me semblait plus bonne à vivre, mais la jeunesse oublie vite. « Nous ne sommes même pas capables d'être malheureux longtemps », a dit Pascal.

Je passai deux mois à Bayonne et Biarritz, écrivant chaque semaine à mes parents et recevant presque tous les jours de longues lettres exquises de mon père.

Puis, tout à coup, j'appris que mon père était mort. En buvant un verre d'eau, il était tombé raide mort, d'une rupture d'anévrisme. C'était le 14 novembre 1888. J'avais dix-neuf ans. Je crus perdre la

raison. On me mit dans le train et j'atteignis Beaucourt trop tard hélas, pour revoir les traits adorés de mon père.

Pendant les jours qui suivirent, il y eut un tel désarroi dans la maison, et la vue de tout ce que mon père avait aimé ou touché m'était si douloureuse, que je suppliai ma mère de me laisser quitter Beaucourt. Elle releva son beau visage baigné de larmes et dit, d'un ton navrant : « Et moi ? » J'eus honte de mon égoïsme et nous tombâmes dans les bras l'une de l'autre.

Mais, pendant une année, je fus incapable de toucher mon violon ou d'ouvrir mon piano. Tout était changé et j'étais comme une âme perdue...

Vers la fin de l'été de 1889, j'allai à Paris avec mes sœurs, pour visiter l'Exposition. Mme Herr, qui était venue me chercher à Beaucourt, avait beaucoup parlé à ma mère d'un peintre de ses amis, un certain M. Steinheil, neveu de Meissonier, et m'avait invitée à l'accompagner à Bayonne.

Ma sœur, chez elle, me montra la photographie du peintre, un petit monsieur de quarante ans, au nez mince, aux yeux petits, à la moustache et à la barbiche brunes. « Non, merci ! m'écriai-je, jamais je n'épouserai ce monsieur ! J'aurais l'air d'être sa fille ! »

On me fit pourtant consentir à ce qu'il me soit présenté. Un jour, ma sœur me dit : « Demain, nous irons à Biarritz prendre le thé chez des amis. »

Le lendemain, au moment de monter dans le chemin de fer à voie étroite qui mène de Bayonne à Biarritz, je vis mon beau-frère aller à un petit monsieur à la redingote trop longue et au menton rasé. Je ne reconnus pas en lui le peintre de la photographie. Les deux hommes vinrent à moi et M. Herr me présenta M. Adolphe Steinheil. J'étais encore, à cette époque, aussi impulsive qu'une enfant et je ne pus m'empêcher de parler à M. Steinheil de sa transformation. Tout confus, il nous dit : « Ma barbe

commençait à grisonner, et hier j'ai décidé de me raser. »

Dans le train, ma sœur m'ayant fait des reproches, je me retournai vers M. Steinheil et lui dis : « Il paraît que je vous ai fait de la peine, monsieur. Je vous en demande pardon, cela m'est absolument indifférent que vous portiez la barbe ou que vous ne la portiez pas. »

Je rencontrai très souvent M. Steinheil après cette première entrevue. Un jour j'allais le voir à son travail. Je me l'étais figuré en petite veste de velours noir ou en vêtements ordinaires, mais voici ce que je vis quand je pénétrai sous les voûtes de la cathédrale de Bayonne : un petit bonhomme vêtu d'une grande blouse blanche, comme un peintre en bâtiments, tenant une palette de proportions gigantesques et perché sur un immense échafaudage. J'éclatai de rire malgré la solennité du lieu. M. Steinheil se retourna, nous vit, lâcha sa palette et ses pinceaux, dégringola de son échelle et se mit à me faire des petits saluts raides et secs et tous de la même profondeur, comme j'avais vu saluer le président Carnot, à Paris, quelques semaines auparavant. Mes petites nièces et moi fûmes obligées de nous enfoncer nos mouchoirs dans la bouche !

Un peu déconcerté, M. Steinheil enleva sa blouse, et nous eûmes une nouvelle surprise. Je le supposais vêtu comme tout le monde, mais non, il portait un épais maillot brun, tricoté, par-dessus son gilet, et ce maillot descendait jusqu'à ses genoux et lui donnait une apparence des plus cocasses.

Nous fîmes lentement le tour de la cathédrale et le peintre me décrivit toutes les fresques, celles qui avaient été peintes par son père et celles que lui-même venait d'achever. Il me parla de son père avec tant de ferveur que, songeant au mien, je devins toute sérieuse et me mis à écouter, dès lors, avec beaucoup d'attention, tout ce que M. Steinheil me disait.

Je commençai à m'intéresser à lui. Il vint dîner

chez ma sœur et je tâchai d'être plus aimable ; je promis même de ne pas le taquiner quand il me parlerait d'art... Quelques jours après, M. Steinheil se rangea au nombre de mes « soupirants », dont la liste comprenait déjà deux officiers, un avocat, un gros industriel et un professeur ! Je ne me sentais d'affection pour aucun d'eux, mais il est certain que c'est avec M. Steinheil que je préférais causer. Il me donnait des leçons de peinture et on le trouvait plus souvent chez ma sœur qu'à la cathédrale. Il devenait plus élégant : tous les jours il changeait de cravate et il avait fait raccourcir les pans de sa redingote. Je restai six semaines à Bayonne et son départ n'eut lieu que le lendemain du mien. Ses amis le taquinaient au sujet de son départ, sans cesse remis au lendemain, mais il répondait, de sa voix effacée : « Il y a un pli au manteau de mon saint Martin... » Ce pli, toujours inachevé, devint une expression courante dans la famille, plus tard.

Je retournai à Beaucourt avec mon beau-frère et fus ravie d'être de nouveau auprès de ma mère.

En janvier, ma mère reçut la visite de ma tante, Mme Octave Japy, qui lui apportait une lettre de M. Boch, un ami intime des Steinheil et des Meissonier. Dans sa lettre, M. Boch disait qu'après avoir vu son ami Adolphe Seinheil très malade, et après avoir causé avec la famille, il avait appris que le peintre ne se soignait pas, n'avait plus de goût à la vie, et qu'il était amoureux fou de Mlle Marguerite Japy. Toutefois, il n'avait pas osé demander sa main, convaincu qu'un éclat de rire saluerait une telle demande.

Je fus touchée, mais dis très franchement à ma mère que je n'avais jamais songé à M. Steinheil comme un mari possible. Ma tante, cependant, proposa d'aller à Paris pour « se rendre compte »...

A son retour, elle me parla du peintre dans les termes les plus favorables, de sa position, de sa villa... Puis, gaiement, elle m'avoua qu'elle avait été un peu interloquée en arrivant à la maison de

l'impasse Ronsin : « Je trouvai M. Steinheil, dit-elle, en tricot bleu et en sabots. Il pleuvait, et il s'apprêtait à traverser le jardin pour aller chez son beau-frère, M. Bonnot, qui fait des vitraux avec lui. Il a été charmant, toutefois... mais il est furieux que son secret ait été découvert ! Il t'aime tendrement et dit qu'il ferait tout au monde pour te rendre heureuse. »

J'eus de longues conversations avec ma mère et ma tante. Toutes deux m'assurèrent que le bonheur était plus sûr et plus durable dans la compagnie d'un homme mûr que dans celle d'un jeune homme. Et puis, je me demandai ce que mon pauvre père aurait pensé d'un tel mariage, et il me sembla qu'il l'aurait approuvé... M. Steinheil semblait sérieux et bon, deux qualités que mon père trouvait essentielles, et il avait beaucoup de talent, ce qui n'aurait certes pas déplu à mon père. En outre, il m'avait souvent dit qu'un ménage n'est véritablement heureux que lorsque le mari et la femme peuvent être beaucoup ensemble. M. Steinheil, étant peintre, passerait presque tout son temps dans son atelier. Vivre à Paris me tentait, naturellement, et tout le monde semblait d'accord pour me garantir le vrai bonheur si j'épousais le peintre. Je m'habituai à la pensée de devenir Mme Steinheil et, finalement, consentis à revoir le peintre à Beaucourt.

Il arriva quelques jours après, descendit chez ma grand'mère et fit la connaissance de ma famille. Il plut à tout le monde, et ses façons dignes et calmes étaient tellement à l'unisson du caractère de ma mère qu'elle me demanda sérieusement comment je pouvais hésiter à épouser un être aussi idéal. Quant à la timidité de M. Steinheil, elle fut considérée comme un signe d'amour très profond.

Il était plein d'attentions pour moi et me parlait d'une manière si persuasive — bien que sans passion — du bonheur qui serait le nôtre, et il paraissait si anxieux de m'entendre lui dire « Oui »,

après avoir demandé ma main, que je n'eus pas le cœur de dire « Non ».

Nos fiançailles durèrent quatre mois pendant lesquels nous échangeâmes des lettres qui devenaient de plus en plus tendres, et je me réjouis profondement de devenir la femme d'Adolphe Steinheil.

Notre mariage eut lieu en juillet, au temple de Beaucourt, auquel se rattachaient pour moi tant de souvenirs et où j'avais passé l'heure la plus poignante de ma courte vie.

M. Steinheil était catholique mais avait consenti à ce que notre mariage fût célébré au temple protestant et à ce que nos enfants, si nous en avions, fussent élevés dans la religion protestante. La famille Japy avait été très stricte sur ce point.

Le jour de mon mariage, toute la jeunesse de Beaucourt m'attendait sur deux rangs, à la porte du temple, tenant suspendus dans l'espace libre des guirlandes de roses et des rubans auxquels étaient légèrement attachées des tourterelles. En avançant, je brisais les guirlandes et les fleurs s'éparpillaient sur ma robe blanche et sur le sol, tout autour de moi. Les rubans, déchirés, laissaient s'envoler les tourterelles, une à une, au-dessus de ma tête. Sur le seuil même du temple, un des jeunes gens me fit un charmant « compliment », puis, toujours d'après la coutume, il barra le passage à M. Steinheil et lui fit briser un verre, en signe de renonciation à la vie de garçon. Ensuite, le « Chef de la Délégation » prononça un bref discours dans lequel il expliqua sans ambages, à celui qui allait être mon époux, quel immense honneur Beaucourt daignait lui faire en lui confiant, comme femme, « une demoiselle du pays ». On le priait de ne jamais l'oublier ; Beaucourt comptait sur lui pour la rendre heureuse.

Dans le coupé de ma mère, mon mari et moi, nous nous rendîmes à la gare, où nous prîmes le train pour Besançon. De là, nous allâmes en Italie, classiquement.

Nous devions y rester un mois, mais, au bout de huit jours, une telle tristesse et une nostalgie si intense s'emparèrent de moi que nous revînmes à Beaucourt où je me précipitai dans les bras de ma mère en déclarant que je ne la quitterais plus.

CHAPITRE III

ARRIVÉE A PARIS. — UNE SÉPARATION. MARTHE. — VIE PARISIENNE.

Mon mari me supplia de le suivre à Paris, et je me laissai faire. Je n'oublierai jamais mon entrée dans la capitale. C'était un dimanche matin. M. Steinheil avait prévenu sa sœur de l'heure de notre arrivée. Il causa quelques instants avec la concierge dans la loge, près de la grille d'entrée, puis me rejoignit au jardin, où j'attendais patiemment, sous une pluie battante, et me dit : « Je suis désolé. Ma sœur est à la messe, paraît-il, et c'est elle qui a les clefs de la maison. »

Je passai un demi-heure chez les concierges, écœurée par l'odeur d'oignons frits qui venait de leur cuisine. Mlle Marguerite Steinheil revint enfin de l'église. Elle portait une toilette que je n'aurais certainement pas tolérée à ma femme de chambre... Il était neuf heures du matin et j'avais très faim, mais on ne parlait pas de déjeuner. J'eus une impression pénible en pénétrant dans la maison — ma maison... — Le hall était poussiéreux ; il n'y avait pas de tapis et rien n'était prêt pour l'arrivée d'un jeune ménage. Je demandai le chemin de ma chambre à coucher et fondis en larmes.

Une nouvelle vie commença. Mlle Steinheil vivait avec nous. Elle était très affectueuse, à sa façon, mais incroyablement « vieux-jeu ». Mon mari était entièrement sous sa domination et sous celle des autres membres de sa famille.

Dès le lendemain de mon arrivée à l'impasse Ronsin, je décidai de métamorphoser le salon, qui

était froid, sombre et aussi peu accueillant que possible. Je transformai les rideaux, changeai certains meubles de place, mis des fleurs partout, posai ici une bergère, là un fauteuil Louis XVI, pris parmi les meubles qui m'avaient été envoyés de Beaucourt, et fis porter à l'atelier de mon mari tout ce qui ne me plut pas.

Ravie d'avoir enfin arrangé le salon à mon goût, j'allai chercher Adolphe pour lui soumettre mon œuvre. Il fut fort troublé et commença par me dire : « C'est bien embarrassant tous ces meubles que vous avez envoyés dans mon atelier, et ce qu'il y a de curieux, c'est que vous en avez retiré, pendant mon absence, les choses qui me sont nécessaires pour mes tableaux, comme fonds, comme accessoires... »

A ce moment, ma belle-sœur entra. Elle jeta un coup d'œil autour d'elle, regarda son frère, puis, se tournant vers moi : « Ma chère petite, fit-elle d'un ton religieusement scandalisé, jamais, vous m'entendez bien, jamais on n'avait bougé ces meubles de place, depuis la mort de notre vénéré père. » Son ton me glaça jusqu'aux moelles et me révolta quelque peu. En même temps, je regrettai de lui avoir fait de la peine et d'avoir « démoli » les fonds de tableaux de mon mari.

Il me fallut tout remettre en place. Ce fut pénible. J'avais réussi à faire de ce lieu solennel, un peu ridicule et tout à fait inhospitalier, un salon familier, presque pimpant et joli.

Le cœur très gros, je défis tout mon travail. J'enlevai les vases de fleurs, les coussins et les broderies que j'avais posées çà et là pour donner des notes de couleur et un peu de vie et de chaleur à cette salle lugubre. Le soir tombait ; je voulus allumer le gaz, mais, doucement, ma belle-sœur décréta : « Il fait encore assez jour... et le gaz, c'est cher. »

Je me réfugiai dans ma chambre et mon mari m'y suivit. Je lui demandai de me laisser meubler et décorer ma chambre à mon goût. Il y consentit avec joie. Il avait été navré de ce qui s'était passé :

« Prends patience, me dit-il, tout s'arrangera plus tard ; l'essentiel est de n'être pas pressé. » Il avait quarante ans ; j'en avais vingt. Il était calme, indifférent, se contentait de peu, comparait la vie à une pilule désagréable que chacun doit avaler... La philosophie de mon mari n'avait aucun attrait pour moi.

Au bout de quelques jours, quand je compris que je ne me heurtais pas à du mauvais vouloir ou à de l'opposition délibérée, mais qu'au contraire, mon mari et sa sœur avaient à cœur de me voir heureuse, bien que, appartenant à une autre génération, ils avaient une nature et des idées entièrement différentes des miennes, je me dis qu'avec beaucoup de tendresse et de persuasion, j'arriverais à transformer mon mari. Quant à Mlle Steinheil, le problème me paraissait plus difficile à résoudre.

Je demandai à Adolphe :

— Combien de temps crois-tu qu'elle restera auprès de nous ?

— Elle a toujours vécu avec moi, répondit-il. Mais j'espère qu'un jour elle se mariera.

Ces mots me firent bondir d'espérance, et je pensai : Je vais lui trouver un mari ! Je m'appliquai à cette recherche avec acharnement et mes efforts furent couronnés de succès : Six mois après mon arrivée à Paris, Mlle Steinheil épousa un fonctionnaire qui la rendit parfaitement heureuse. Et quand, plus tard, je lui racontai mon petit manège, elle eut l'esprit d'en rire et m'exprima sa gratitude d'une façon aussi charmante que sincère.

Le jour même de ce mariage, je célébrai ce que j'appelais ma victoire en changeant tout, non seulement dans le salon mais dans toutes les chambres, et en faisant de ma maison le nid dont j'avais si longtemps rêvé.

Comme cadeau de noce, j'offris à ma belle-sœur tous les chers meubles qu'elle m'avait défendu de toucher ainsi qu'une collection de pendules rococo et de fleurs en cire, sous globes, qui étaient égale-

ment sacrées. Mais, comme me l'avait dit un jour mon père, « l'amour est illogique », ma belle-sœur relégua les meubles sévères et inhospitaliers, les pendules surchargées d'ornements, et les fleurs de cire au grenier de sa nouvelle demeure.

J'aimais mon mari et, bien que je me sois bientôt rendu compte que sa timidité n'était pas la réserve respectueuse d'un homme très aimant, mais le fond même de sa nature, que ses hésitations constantes étaient en réalité de la faiblesse, qu'il n'avait ni ambition, ni courage, et que son idéal était La Tranquillité, je me refusai à croire qu'avec mon énergie, ma tendresse, ma vitalité que l'on disait contagieuse, je n'arriverais pas à triompher de tous les obstacles ; je me refusai à croire que le bonheur fût impossible, et notre union irrévocablement condamnée.

Je réorganisai notre maison, tâchai de lui insuffler de l'ambition, le réconfortai quand il était déprimé, l'entourai de confort et l'aidai dans ses travaux. Je faisais moi-même les costumes historiques dont il avait besoin pour ses modèles et lui servais de modèle à l'occasion. Mais je ne réussis pas à diminuer son apathie ou à lui donner le goût de la lutte et de l'effort.

C'était pitoyable, car Adolphe avait un talent très réel et aurait pu s'affirmer comme peintre de grande valeur. Mais il lui aurait fallu faire certaines visites, certaines démarches indispensables, ne pas toujours céder et s'effacer... or, il ne consentait à quitter son atelier pour me conduire dans les salons de ses amis ou pour m'entendre chanter.

Il me parlait souvent de son oncle et maître, Meissonier, mais il n'allait plus le voir, à cause d'une « histoire de famille » et Meissonier mourut sans que je l'aie rencontré. Certains tableaux de mon mari avaient tellement la facture des œuvres de son illustre parent qu'en Amérique beaucoup de Steinheil, paraît-il, étaient vendus pour des Meissonier. Adolphe, comme son maître, peignait des « mi-

niatures à l'huile » et avait une prédilection pour les sujets de genre et les petits tableaux à costumes.

Je fis bientôt la connaissance de la plupart des grands peintres et sculpteurs de France. Je me souviens de mes visites à l'atelier de Bartholdi. Le sculpteur de la statue de la « *Liberté éclairant le Monde* », érigée sur l'île de Bedloe, dans la baie de New-York, était un vieil ami de mon mari. Il avait beaucoup d'intelligence et une originalité d'esprit remarquable, mais sa vanité était aussi colossale que... sa statue. Me montrant un jour la maquette de la *Liberté*, il me dit très simplement : « Les Américains se figurent que c'est la Liberté qui éclaire le monde, mais, en réalité, c'est mon génie. »

Je n'ai jamais rencontré un être aussi naturellement et inconsciemment vaniteux, sauf peut-être un certain orientaliste aussi savant que célèbre. Je le rencontrai un jour à l'Institut. Il portait l'habit vert et l'épée, et sur sa poitrine s'étalaient des décorations de toutes espèces. Il m'en désigna une de son index parcheminé : « Vous voyez ce joujou, madame, dit-il d'un ton détaché, il n'y a que trois personnages qui aient le droit de le porter : un empereur, un roi et... moi. Je n'y attache aucune importance. » Et il me quitta pour aller dire exactement la même chose à tous ceux qui voulaient bien s'arrêter pour l'écouter.

Je fis également connaissance de Gounod. Le vieux compositeur vint plusieurs fois à l'impasse Ronsin et nous chantions ensemble un duo qu'il aimait beaucoup, intitulé : *D'un cœur qui t'aime.* Il me joua un jour presque toute sa *Rédemption,* la trilogie sacrée qu'il avait dédiée à la reine Victoria. Je ne le connus pas longtemps, car il mourut en 1893, à Saint-Cloud.

Je rencontrai aussi Ferdinand de Lesseps, *le grand Français.* Il avait alors quatre-vingt-sept ans et était très faible. Je n'ai jamais connu d'homme

dont la bonté et la modestie égalassent celles de ce géant qui avait donné au monde le Canal de Suez.

Onze mois après mon mariage, ma fille naquit et je faillis mourir. La venue de cet enfant fut une source de joie merveilleuse pour moi et j'oubliai tous mes soucis et mes amères désillusions. Mon bonheur, hélas, fut de courte durée. Pour une raison que je n'ai pas à divulguer ici, je décidai de divorcer. Je consultai le meilleur ami de mon mari, M. B..., le fameux procureur général. Il me conseilla d'aller à Beaucourt avec mon cher bébé, et de ne pas prendre de décision irrévocable. Deux fois par semaine, durant les longs mois que je passai auprès de ma mère, je reçus des lettres du procureur général qui en revenaient toutes à ceci : « Ne divorcez pas, à cause de l'enfant. Rentrez à Paris. Tâchez de pardonner. Nous ferons tous de notre mieux pour vous distraire et vous faire oublier... » Ma mère, qui était l'indulgence incarnée et qui avait une sainte horreur du divorce, me donnait les mêmes avis.

Je retournai un jour à Paris avec mon précieux fardeau — ma petite Marthe — et j'eus avec mon mari un long et pénible entretien. Il fut résolu que, pour l'amour de notre fille, nous ne divorcerions pas, que nous serions, à l'avenir, des « amis », chacun de nous vivant à sa guise. M. Steinheil devait dire plus tard à un de ses intimes, qui le répéta au cours de mon procès : « Ma femme n'est pour moi qu'une amie ; je lui laisse la plus grande liberté et ne contrôle pas ses actes. » Il fut en outre décidé que, lorsque nous aurions à échanger des vues sur un sujet important, nous le ferions par écrit. Grâce à cette méthode, personne ne put deviner que, bien que vivant sous le même toit, nous étions séparés, mon mari et moi. Cette méthode de discussion par correspondance offre bien des avantages, et les époux les plus unis devraient l'adopter. Elle permet d'éviter les mots qui blessent et les domestiques ne peuvent pas entendre. En outre, il arrive souvent

qu'en relisant la lettre que l'on vient d'écrire, on se calme et se rend compte de sa futilité.

Malgré notre séparation, je continuai d'aider mon mari de mon mieux. Je dirigeais la maison et l'assistais dans ses travaux comme par le passé. Mais ai-je besoin de dire que mon rêve bien légitime, d'amour et de bonheur, était complètement anéanti et que, sans Marthe, la vie m'aurait paru insupportable.

On a dit souvent qu'une union mal assortie ou la faillite de son bonheur conjugal mène toute femme intelligente et sensitive vers les aventures et la pousse à vivre d'illusions. Je ne crois pas m'être jamais bercée de chimères, si ce n'est aux temps bénis où mon père créait autour de moi un monde féerique, et pourtant réel, de joies idéales et sans cesse renouvelées, mais il est certain qu'après m'être débarrassée de l'abattement pénible qui pesait sur moi comme un manteau lourd et insupportable, je me rendis compte que, pour vivre, il faudrait que j'occupe mon esprit, que je dépense mon activité et me crée partout et toujours des intérêts nouveaux. J'étais incapable de résignation muette. Lutter, agir, furent toujours des besoins essentiels en moi. Je vis clairement que je ne vivrais qu'à condition de vivre intensément, ardemment, fiévreusement même, et d'avoir plus à faire chaque jour que je ne pouvais faire. Je m'intéressai donc, passionnément, aux choses, aux gens, aux événements j'étudiai la musique, l'art, et même la politique, et ma vie, désormais, fut partagée entre ma fille et le Monde.

Sans bien se rendre compte de ce qui se passait chez moi et en moi, mes amis, instinctivement, m'entourèrent de plus de sympathie, surtout M. B..., le procureur général. Il venait presque tous les jours à l'impasse Ronsin, me lisait et créait autour de moi une atmosphère qui, bien qu'artificielle, me grisait un peu et me faisait presque oublier ce que j'avais tant besoin d'oublier.

Mon mari et moi passions souvent nos soirées

dans son salon où toute la magistrature se donnait rendez-vous ainsi que les avocats en vedette. C'est là que je rencontrai une femme extrêmement belle et élégante, entouré d'une cour d'admirateurs, et son mari qui me fit des compliments... banaux. Je les rencontrai souvent dans la suite dans divers salons parisiens... L'homme était M. Trouard-Riolle et devait être, bien des années auprès, l'avocat général à mon procès !

C'était, alors, un homme tiré à quatre épingles et un ennuyeux poseur qui paraissait croire que toutes les femmes s'éprenaient de lui et qu'aussitôt les présentations, un simple regard ou une seule remarque suffisait à les fasciner.

D'un salon j'allai dans un autre et, bientôt, je connus ce qu'il est convenu d'appeler le « Tout-Paris ».

Parmi les hommes intéressants qui m'adulaient le plus et « flirtaient avec moi », nul ne m'était plus sympathique que M. B... Je fus peu à peu conquise par son éloquence, son intelligence, ses manières exquises, et par sa façon capable et autoritaire d'organiser ses affaires et de diriger sa vie — et celle des autres — qui contrastait tant avec l'attitude du plus grand nombre de ceux qui m'entouraient, de ces hommes qui se laissaient vivre, paresseux, insouciants, satisfaits...

M. B..., le procureur général, était grand, blond, avec de petits favoris ; ses yeux étaient rusés et un peu sensuels ; c'était un causeur fort spirituel, aux lèvres duquel tout le monde était suspendu. C'était un honneur que d'être reçu dans son salon et il était très aimé, surtout des femmes, car, bien que blasé, inévitablement, il avait conservé ce charme naturel et teinté de romanesque qui a tant d'attraits pour le sexe faible.

Je recevais beaucoup. Je donnais des soirées, des concerts, des dîners. J'avais un jour de réception par semaine et, entre deux et sept, trois à quatre cents personnes passaient par les salons de ma

villa. Il venait des hommes d'Etat et des diplomates, des écrivains et des compositeurs célèbres, des artistes, des généraux et des amiraux, des savants et des fonctionnaires, des brasseurs d'affaires et de grands financiers, des Conseillers d'Etat, des explorateurs et toute une armée de magistrats.

Et puis, il y avait l'Opéra, les bazars de charité, les visites aux pauvres de mon quartier, la musique de chambre, des représentations théâtrales d'amateurs, la chasse, les Salons, la Grande Semaine, les premières, les concerts, les réceptions à diverses ambassades, à l'Elysée. Et tous les ans revenaient les séjours à Biarritz ou sur la Riviera, les étés au bord de la mer. Et il y avait les travaux de mon mari, et ceux que je faisais avec lui, et la musique, les visites de ma mère, et puis, surtout, il y avait ma fille, ma petite Marthe.

CHAPITRE IV

MON SALON

Mon salon était une vaste chambre qui, lorsque les portes de la grande véranda et celles de la salle à manger étaient repliées, devenait une salle qui pouvait contenir plusieurs centaines d'invités. Au fond, de chaque côté de la cheminée, en bois sculptée, monumentale et ancienne, il y avait une vitrine plein de bibelots rares, camées, porcelaine, menus objets précieux, reliques artistiques de siècles passés. Les meubles étaient de style Louis XIV et Louis XV. A gauche, il y avait un orgue et divers instruments à corde ; à droite, un piano à queue et un clavecin exquis décoré de peintures dans le goût chinois. Les murs étaient tendus de Gobelins représentant l'histoire de Judith, d'Assuérus et d'Holopherne, encadrés de la classique bordure de fleurs et de fruits. Il y avait une profusion de plantes et de fleurs partout.

La vie parisienne, brillante et fatigante, trépidante et artificielle, est par-dessus tout grisante, et j'avais besoin de cette griserie. La verve, l'esprit, le goût, l'imagination de tant d'hommes et de femmes autour de moi, leurs conversations, leur sympathie, leurs enthousiasmes, leurs qualités et même leurs défauts me devinrent absolument nécessaires.

La vie ne pouvait être ennuyeuse dans leur société, quelles que fussent leurs idées, leurs habitudes ou même leurs manies.

Parmi les personnes que je connaissais, il y avait des êtres frivoles et presque dangereux à force d'in-

souciance, mais qui étaient en même temps pleins d'esprit et de culture... Paris est le foyer du Paradoxe... Il y avait, entre autres, M. X... qui, bien que ministre et fort intelligent, n'hésitait pas à se déguiser, à porter une perruque et une fausse barbe lorsqu'il entreprenait une expédition en des lieux de plaisir très vulgaires, et M. Z..., un banquier connu, dont la maison avait été aménagée de telle sorte qu'il pouvait se livrer à de véritables orgies à l'antique, avec ses compagnons de débauche, sans que sa femme puisse rien entendre.

Il y avait des femmes charmantes et séduisantes, qui n'étaient ni belles, ni intelligentes, et des femmes dont on ne découvrait la réelle supériorité, le talent, ou même le génie, qu'au bout de plusieurs semaines.

Parmi les hommes, quelques-uns n'aimaient que les choses chères et les plaisirs excentriques ; d'autres, plus sensibles, voyaient plus avant dans la vie, mais étaient souvent trop taciturnes. J'avais des amis qui adoraient ce qui est beau, et d'autres qui n'appréciaient que ce qui est « chic ».

Parmi les très nombreuses mondaines qui fréquentaient mon salon, il en était dont la suprême ambition semblait être de devenir « reine de colifichets » et dont le modèle idéal devait être Pauline Borghèse. Je connaissais deux femmes, par exemple, l'une, l'épouse très mûre d'un éminent magistrat, et l'autre une opulente et un peu extravagante mondaine, qui, toutes deux, passaient dix heures, sur les quatorze heures de veille qu'elles s'accordaient, à soigner leur beauté !

Un grand nombre de ceux et de celles qui fréquentaient ma maison, me faisaient leurs confidences bien malgré moi. J'ai toujours inspiré la confiance, excepté à quelques politiciens et à un ou deux juges. J'appris de grands secrets et j'entendis aussi des confessions qui étaient surtout risibles, bien que les belles pécheresses vissent les choses autrement et semblassent jouir de l'atmosphère artificielle de

danger, d'aventure et de terreur dans laquelle elles croyaient s'être plongées avec une témérité sublime, afin de satisfaire leur passion pour « les frissons nouveaux ».

Au nombre de toutes les personnes qui fréquentaient mon salon, il en était, inévitablement, d'un peu « fêlées ». J'ai connu trois jeunes gens qui voulaient créer une nouvelle religion, et un professeur de chimie qui prétendait fonder les Etats-Unis d'Europe « en moins de dix années ». Il y a quinze ans de cela... Je connus un industriel qui, après avoir fait une grosse fortune dans la manufacture de peignes — son château s'appelait « Peignefin », en un mot ! — vint m'annoncer superbement : « Madame, je viens de décider de consacrer ma fortune et le reste de ma vie à la recherche de l'Absolu ! » J'ai connu un homme de sport qui, après un chagrin d'amour, se voua tout entier à l'étude de certains minéraux, et un gentilhomme, sain d'esprit, mais qui décorait sa maison, de la cave au grenier, avec les écailles d'huitres qu'il avait gobées et les bouchons des bouteilles de champagne qu'il avait vidées, après avoir soigneusement inscrit sur ces souvenirs gastronomiques les dates des agapes intimes qu'ils lui rappelaient !

Parmi cette foule si diverse de connaissances, il est trois hommes qui furent mes amis très fidèles et très sûrs, trois hommes de grand talent et très modestes, trois hommes au cœur d'or et à l'intelligence ouverte : le peintre Bonnat, le compositeur Massenet et le poète Coppée.

C'est il y a une vingtaine d'années que je rencontrai Bonnat pour la première fois. Il signait les lettres qu'il m'envoyait « votre vieux grand-père dévoué », où, plus brièvement : « Votre Mathusalem ». Le grand peintre adorait la musique classique et la comprenait. Pendant les vingt années de notre amitié, il assista à presque tous les concerts donnés chez moi. Comme mon père, il avait une prédilection pour la musique de chambre,

et je suis convaincue qu'il aurait écouté avec joie le septuor de Beethoven tous les jours de sa vie. C'est M. B..., le procureur général, qui me l'avait présenté. J'allais souvent voir Bonnat dans sa maison.

Il avait une curieuse méthode de travail. Il s'occupait à peine de son modèle, *directement,* et préférait l'observer dans un miroir qu'il tenait dans sa main gauche, en même temps que sa palette. Au fond de l'atelier se trouvait une grande psyché qui reflétait la toile à laquelle le peintre travaillait. Il regardait les deux images réfléchies et... peignait.

Bonnat travaillait en silence. Il ne croyait pas devoir faire causer ceux qui posaient pour leurs portraits, afin de découvrir leur psychologie ; il se contentait de peindre ce qu'il voyait. Il me rappelait en cela Rodin, le plus grand sculpteur depuis Michel-Ange — à mon humble avis, du moins — que j'entendis dire un jour : « L'artiste ne peut pas embellir la nature ; la beauté, c'est tout simplement la vie. »

Je passai bien des heures exquises dans son atelier. Bonnat me pria même de l'arranger et de le décorer à mon goût, car il n'ignorait pas quelle grande joie j'éprouvais à manier les choses belles et anciennes, et le culte que j'avais des proportions, de l'harmonie et des jeux de couleurs.

Il était l'ami de mon mari autant que le mien et était l'un des rares êtres à savoir que nous n'étions pas aussi heureux que nous prétendions l'être. Bonnat savait que, dans le « Monde », bien des femmes et bien des maris portent des masques, plus ou moins transparents... et il faisait de son mieux pour nous donner ces joies et ces intérêts qui ajoutent tant à la vie, surtout lorsque le ressort essentiel est cassé et qu'il faut faire aller la machine, quand même, tant bien que mal.

⁂

Massenet, le compositeur de *Manon*, *Thaïs*, *Sapho*, *Werther* et de tant d'autres opéras charmants, me fit, pendant de longues années, l'insigne honneur de s'intituler mon « respectueux, obéissant, fidèle, dévoué et ponctuel accompagnateur ». Je le trouvai toujours gai, primesautier, espiègle et génial. Il avait une façon amusante, quand il pénétrait dans mon salon, de faire signe au domestique qui allait l'annoncer, de s'effacer, puis de crier lui-même son nom : « Massenet !... » Une fois, il ajouta solennellement : « Grand officier de la Légion d'honneur, auteur d'une vingtaine d'opéras, membre de plusieurs Académies ! »

Aussitôt qu'il m'avait causé et qu'il avait serré les mains de quelques amis, il s'adonnait à son petit jeu favori : faire des calembourgs et lancer des épigrammes. Il avait une manie de conclure les discussions les plus sérieuses, même sur la musique, avec un bon mot, et je crois sincèrement qu'il jouissait du succès de ses mots autant que de celui de ses œuvres. Il disait lui-même : « Je suis un compositeur, c'est exact, et je n'y puis rien ; mais j'adore la gaieté et la jeunesse, et les gamins de soixante ans, voyez-vous, sont encore les plus incorrigibles. »

Ses lettres étaient fort amusantes. Il y ajoutait des croquis et des mesures de musique pour souligner ou commenter sa pensée... Elles contenaient toujours quelque remarque sur ses travaux : « Je sors de l'Opéra-Comique. Je suis à bout. Mais l'interprétation a été admirable à cette répétition : l'orchestre, les chanteurs, tout le monde. Et Calvé ! Elle est divine !... Ah ! le quatrième acte, vous verrez ce qu'elle en fait !... » Mais, bien avant que sa lettre me parvienne, il venait lui-même, bien qu'il fût « à bout », pour me jouer ce fameux quatrième acte et me le faire chanter — sous les regards

extasiés de ma petite Marthe. Massenet avait un véritable culte pour elle et la juchait invariablement sur le piano quand il jouait chez moi.

Pour que Marthe puisse m'accompagner, il eut la jolie pensée de composer quelques chants pour moi, aux accompagnements très faciles et sans octaves — ses petites mains ne pouvaient les atteindre. Le jour où, pour la première fois, ma filette joua un de ces chants, *Ne donne pas ton cœur,* Massenet se livra à une orgie de calembours, ce qui, chez lui, était l'indice certain de la satisfaction suprême.

⁂

François Coppée, un vieux camarade de mon mari et l'un de mes « fidèles », comme il le disait lui-même, vivait près de l'impasse Ronsin et entrait souvent pour causer, regarder les fleurs de ma serre ou écouter un peu de musique.

Il était bon, tendre et familier, le type même du Parnassien populaire et sentimental. Il parlait simplement, autant en bon chrétien qu'en poète, et la modestie de cet académicien, de cet immortel couvert d'honneur, était charmante.

Me trouvant un soir, lisant des vers de Hérédia, il me dit :

— Vous m'êtes infidèle, mon amie...

— J'aime tous les bons poètes et celui-ci m'ouvre des horizons nouveaux. Il voit très loin...

— C'est vrai ...Moi, j'arrive à peine à y voir de près, dit Coppée, souriant.

Marthe était très fière du poète, ce qui ne l'empêchait pas de se servir de lui. Elle lui fit chercher des coquillages pendant des heures, tous les jours, sur une petite plage de Normandie où nous passions l'été, et les lui faisait garder pour elle dans le grand chapeau mou qu'il portait d'habitude. C'est là qu'un jour, au hasard d'une promenade, Coppée nous mena à un rocher, dans un trou secret et bien abrité duquel il me montra une énorme boîte de cigarettes.

— Le docteur me défend absolument de fumer, me dit-il, et ma sœur (le poète était célibataire et vivait avec sa sœur qui était bien la personne la plus dévouée qui se puisse concevoir) veille très sévèrement à ce que les ordres du docteur soient obéis. Voilà pourquoi je viens fumer ici... La vie sans tabac, vous savez...

Puis, me conduisant de l'autre côté du rocher, il me montra du doigt le sable semé de centaines de bouts de cigarettes :

— C'est mon cimetière, dit-il.

Marthe, qui avait alors sept ans, avait souvent entendu dire que Coppée était un grand homme et trouvait que tout ce qui venait d'un grand homme mérite d'être gardé. Tandis que nous nous promenions en causant, Coppée et moi, Marthe ramassa les bouts de cigarettes, les cacha, et, le lendemain, les mit dans une boîte sans laquelle, désormais, elle ne voulut plus sortir. Coppée lui demanda ce que la boîte contenait de si précieux. Il croyait, comme moi, qu'il s'agissait de coquillages, et il fut très touché quand, ouvrant la boîte, elle lui dit de sa voix flûtée : « Moi aussi, je voulais quelque chose de vous, et je l'ai ! »

A Paris, je voyais souvent le poète quand je passais devant le Café des Vosges, son « coin » favori, à quelques centaines de mètres de l'impasse Ronsin. Il me saluait, payait rapidement le garçon, me rattrapait et ensemble nous allions jusque chez moi en causant de livres.

Il organisa lui-même une représentation, à ma villa, de son *Passant*, le délicieux acte qui l'avait rendu célèbre quand il avait vingt-sept ans et qu'il était encore employé au ministère de la Guerre.

Pendant l'Affaire Dreyfus, dans laquelle il joua un rôle assez important comme l'un des fondateurs de la « Patrie Française », je le vis de moins en moins. Le rencontrant un matin dans le jardin du Luxembourg, je lui demandai pourquoi il me négligeait.

— Ah ! mon amie, me dit-il, en hésitant, j'aimerais bien venir souvent vous voir comme par le passé, mais... il y a trop de dreyfusards chez vous.

Par une curieuse coïncidence, Emile Zola vint chez moi, ce soir-là, mais ne resta que quelques instants :

— A mon grand regret, je suis obligé de vous quitter, madame, me dit-il. Et il ajouta tout bas : Il y a trop d'antidreyfusards ici !

L'auteur de l'*Histoire des Rougon-Macquart* était énergique et brave, tout en étant un romancier de talent considérable, bien qu'antipathique à beaucoup, mais il avait, à mon avis, un défaut : il détestait le talent des autres, et un péché mignon : il était gourmet. Aussi les trois ou quatre fois qu'il dîna chez moi, je commandai un menu que Brillat-Savarin lui-même aurait approuvé, et je pris soin de ne pas inviter d'autre écrivain !

Zola manquait dans sa conversation de ce qui manquait à son style : la délicatesse, la légèreté, la distinction. Il était lourd et agressif.

Je le taquinai un jour :

— Comment va la chasse au document humain ?

— Fort bien, madame. Je poursuis ce gibier-là partout et toujours. Des documents humains, des tranches de vie, des caractères fouillés, réels, c'est tout ce qu'il y a, ou devrait y avoir en littérature.

— Mais la personnalité de l'auteur, qu'en faites-vous ? N'a-t-elle aucune importance ?

— Non ; je tâche d'éliminer totalement la mienne de mes livres.

— Et vous n'y réussissez pas ?

— J'ai le malheur d'avoir un tempérament dont je n'arrive pas à me débarrasser, hélas !

Après avoir relu *La Terre*, je lui dis un jour :

— Vous êtes un pessimiste, monsieur Zola. Vous ne voyez qu'un côté de la vie, le côté animal et laid, et qu'une espèce de gens, la mauvaise. Et, par-dessus le marché, vous exagérez. Vous vous croyez

un réaliste, mais, au fond, vous êtes un idéaliste... avec un vilain idéal.

Je vis qu'il n'était pas content. Je poursuivis toutefois :

— J'ai vécu à la campagne pendant bien des années et je vous assure que nos paysans de Beaucourt et de Belfort ne ressemblent que de très loin aux brutes que vous décrivez. J'ai aimé nos paysans sans...

— Et moi, madame, moi, je les ai observés !

Ce soir-là, après le départ de mes invités, je ne continuai pas la lecture de *La Terre*, mais rafraîchis mon esprit en me lisant pour la dixième fois *Le Crime de Silvestre Bonnard*, et fus très reconnaissante à Anatole France.

Et j'ai connu Loti, le mélancolique évocateur de tant d'idylles exotiques parlait admirablement, mais d'une voix monotone et sourde. Le soir, il y eut un concert, et un Breton chanta plusieurs de ses œuvres, des chants de la mer très rudes et réalistes. Loti, l'officier de marine, et Loti, l'auteur de *Pêcheurs d'Islande*, était ravi, transporté et, se tournant vers moi, il dit :

— N'est-ce pas qu'il est admirale, mon ami ? En l'écoutant, on voit l'Océan se gonfler, on sent l'air de la mer, le souffle du large...

— Oui, dis-je, et l'on sent même le mal de mer et la saumure. Car certains détails de ces chansons donnaient la nausée.

Loti m'en voulut un peu et, pour me faire pardonner, je lui parlai de ceux de ses livres que je préférais : *Le Roman d'un Spahi*, *Mon Frère Yves*, et *Propos d'exil*. Nous voyageâmes bientôt de concert vers l'Extrême-Orient et débarquâmes dans une île du Pacifique... Alors, il me décrivit, ce que je crois aucun autre écrivain n'aurait pu faire aussi bien, la musique, la couleur et même les parfums de la nature tropicale, et cela avec une telle originalité, un pouvoir si magique et si subtil que je fus à la fois éblouie et grisée.

CHAPITRE V

MON SALON (*suite*).

Parmi mes « fidèles », je ne dois pas oublier de citer Henner, le « grand peintre de la chair », comme il s'intitulait lui-même quand il était en veine de lyrisme, ce qui était rare.

Il était trapu, presque chauve, avait de gros traits mal équarris, une barbe hirsute et grisonnante, des mains toujours sales, et portait des vêtements dans un état pitoyable. C'était curieux et un peu choquant d'entendre ce vieillard, à la tenue plus que négligée, parler, avec le pire des accents alsaciens, de la Beauté, du Nu, de la Splendeur de la Femme, avec beaucoup de ferveur, mais dans un style terre à terre et prosaïque. Mais Henner était un grand artiste, et si sincère, si simple, si foncièrement honnête et bon...

Le peintre de la *Chaste Suzanne* et du *Lévite de la Tribu d'Ephraïm* n'appréciait rien tant qu'un bon dîner et le vieux vin de Bourgogne.

J'étais un peu alarmé lorsqu'il venait chez moi, car ce grand enfant gâté était incapable de ne pas appeler les choses par leur nom et de ne pas dire toute sa pensée, sans se soucier de l'étiquette ou des règles les plus élémentaires du savoir-vivre. Quelqu'un me supplia un jour de me servir de mon influence sur Henner pour le faire accepter une invitation qui lui avait été faite à plusieurs reprises. Le vieux célibataire qui détestait quitter son atelier, sauf lorsqu'il s'agissait d'un bon dîner en compagnie familière, finit par accepter. Il vint tard, comme toujours, et il était sale, comme toujours. Il

avait brisé le bouton de son plastron après l'avoir longtemps manié, car le centre de ce plastron portait des traces très évidentes d'une bataille.

Se tournant vers celui qui l'avait invité : « Ah ! c'est vous, dit-il, le fameux M. X... qui avez fait votre fortune en vendant des chemises. Si je faisais un croquis de vous, vous me payeriez avec une douzaine de cols, n'est-ce pas ? Car il paraît que vous possédez une belle collection de tableaux modernes et que vous avez obtenu en échange de chemises et de caleçons ! » Et il éclata de rire.

Je ne vis jamais Henner embarrassé. Désirant un jour lui faire comprendre que ses ongles étaient décidément trop noirs, je lui demandai s'il désirait se laver les mains avant le dîner.

Il regarda ses ongles, comprit et répondit, très calme :

— Je porte le deuil de l'Alsace-Lorraine.

S'il n'était jamais embarrassé, lui, par contre, il embarrassait souvent les autres. Une de ses habitudes les plus gênantes était d'examiner les bras et les épaules des dames décolletées avec une insistance que rien ne pouvait troubler. Et souvent, il disait :

— Je vous prie... un instant... je voudrais tâter le grain !

Une fort jolie femme de l'aristocratie hongroise, la comtesse S..., qui était venue à Paris passer sa lune de miel, raffolait de l'art d'Henner. Le rencontrant chez moi, à une réception, elle proposa au peintre de poser pour lui. Elle parlait mal le français et voulait dire, bien entendu, qu'elle désirait que Henner fasse son portrait. Il accepta, car le teint de la jeune Hongroise était nacré et transparent et ses cheveux avaient ces tons de cuivre qu'il aimait tant.

— Eh bien, et ce portrait ? demandai-je à la jeune femme, quelques jours après.

— Ne m'en parlez pas ! Votre Henner est un misérable. Je suis allé à son atelier avec mon mari.

J'avais mis ma plus jolie robe... A peine arrivée, M. Henner me dit : « Déshabillez-vous. » Et puis, comme s'il se parlait à lui-même, il ajouta : « Son corps nu étendu sur ce velours noir, les cheveux défaits, avec un fond sombre, ça va faire un chef-d'œuvre ! » Mon mari était furieux... A la fin, M. Henner comprit son erreur. Il n'avait vu que mes cheveux et mon teint et ne s'était pas même demandé si j'étais une cliente ou un modèle. Il fit des excuses et offrit de peindre mon portrait dans n'importe quelle robe, mais le comte m'emmena brusquement...

Henner fit un jeu de mot et il n'en était pas peu fier. Comme on lui avait demandé quels compositeurs il préférait, il répondit : « Il y en a deux et ils ont le même nom : quand j'ai envie de musique sérieuse, je demande du Sébastien Bach, et quand j'ai envie de musique gaie, je demande de l'Offen-Bach ! »

Il aimait la musique. Il le disait, du moins. Mais de la musique, on en fait surtout après dîner... Or, après dîner, Henner se retirait au fumoir en compagnie d'un verre de vieux cognac et s'endormait... Le bruit des instruments qu'on accordait le réveillait et il accourait au salon en criant : « Bravo ! Bravo ! Ach !... le joli morceau !... » Puis, sans transition, il ajoutait : « Et maintenant que j'ai entendu cette merveille, je vais me retirer. J'ai bien dîné, j'ai bien bu, j'ai causé avec des gens aimables, j'ai entendu de la belle musique, je m'en vais très content... » Et le cher vieillard disparaissait.

Je l'ai souvent comparé à mon ami Julius Oppert, le célèbre assyriologue, vieux, courbé, maigre, au long nez, et dont l'habit râpé avait des poches innombrables qui, toutes, contenaient au moins un volume ou un manuscrit. Quel excellent homme et quel original !

Il avait des attentions charmantes pour ma fille qui, pourtant, ne manquait pas une occasion de jouer des tours au vieux savant. Oppert avait l'ha-

bitude de bourrer les poches de derrière de sa redingote de gâteaux et de sandwiches, et la petite espiègle, un jour, ajouta des choux à la crème aux sandwiches d'un plateau. Comme Oppert remplissait ses poches sans regarder ce qu'il faisait, il se trouva qu'en rentrant au salon, un ruisseau de crème coula de sa redingote, à la grande joie de Marthe.

Devina-t-il qui lui avait joué ce tour ? Je l'ignore, mais je sais qu'à Noël, cette année-là, il envoya à Marthe, au lieu d'un jouet ou d'une poupée, une grammaire sanscrite, et au nouvel An me remit à moi — qu'il croyait peut-être la complice de ma fille — au lieu d'un sac de bonbons, son ouvrage sur *Le Peuple et la Langue des Mèdes !*

L'assyriologie me conduit à parler de M. et Mme Dieulafoy, que leurs fouilles à Suse et leurs livres ont rendu célèbres.

Tout le monde sait que Mme Dieulafoy est une des trois ou quatre femmes de France autorisées à porter le costume masculin. Ceci me rappelle un incident amusant. Mme Dieulafoy m'aidait un soir à m'habiller pour une représentation théâtrale qu'elle donnait dans ses salons. Ma femme de chambre, une jeune fille récemment arrivée de la campagne, avait disparu. Quand je rentrai chez moi, je lui demandai pourquoi elle avait quitté la maison des Dieulafoy où je l'avais emmenée pour m'habiller. Elle rougit, bégaya et finit par me dire : « Pardonnez-moi, madame... Mais quand j'ai entr'ouvert la porte et que j'ai vu un monsieur à vos pieds qui vous agrafait, je suis partie, gênée... comprenant qu'on n'avait pas besoin de moi ! »

Je ris de l'aventure comme j'avais ri, quelques années auparavant quand, dans la forêt de Fontainebleau, j'avais aperçu un vieillard à cheveux blancs, vêtu d'une blouse, et peignant... Je l'avais félicité et appelé « un brave vieux »... C'était Rosa Bonheur.

Epouse d'un peintre, je fis la connaissance non seulement de peintres et de sculpteurs, mais aussi

d'amateurs d'art et de collectionneurs, et parmi eux, de Chauchard et de Groult.

De Chauchard, le richissime fondateur des Magasins du Louvre, philanthrope et grand-croix de la Légion d'honneur, il y a peu à dire. Mais Camille Groult était intéressant parce qu'il n'avait pas de fausse vanité et avait véritablement le culte des belles choses. Il avait une propriété à Bellevue, près de ma villa, et je le rencontrais souvent. Groult avait fait sa fortune comme fabricant de pâtes alimentaires et il en était fier. Je n'ai jamais connu que lui qui fût capable de parler de tapioca, de riz, d'épices ou de sagou... avec lyrisme. Je me rappelle qu'il nous raconta un jour l'histoire de ses affaires de sagou — nous étions plusieurs amis à l'écouter. Ce fut merveilleux. Il nous mena à Bornéo, à Ceram et à d'autres îles du Pacifique, décrivit les sagoutiers et leurs troncs mûrs gonflés de la précieuse substance farineuse, les terres malsaines où ces arbres croissent, la vie des indigènes qui récoltent le sagou, le prix des sacs spéciaux dans lesquels le sagou voyage, les luttes acharnées d'autrefois, à Singapore, entre marchands européens, chinois et eurasiens... Après cela, je trouvai vraiment exquises les farines de Groult !

Si je devais donner quelques détails sur chacun des hommes politiques, fonctionnaires et diplomates que j'ai connus, ce volume serait vite rempli. Or, la partie essentielle de ces *Mémoires* est celle que je veux consacrer au mystère de l'impasse Ronsin, aux incidents qui ont précédé, accompagné et suivi le crime, à mon arrestation, à ma vie en prison et à mon procès.

D'ailleurs, bien peu, parmi ces arrivistes et ces arrivés, n'avaient de valeur réelle : la plupart désiraient avant tout de l'argent et de l'avancement, et lorsqu'ils atteignaient leur but, ils tâchaient de s'y maintenir.

Je rencontrai plusieurs fois le roi Edouard VII, alors qu'il était encore prince de Galles. Il me de-

manda un jour, à brûle-pourpoint, ce que je pensais de son français.

— Votre Altesse le parle très bien...

— Pour quelqu'un qui n'est pas Français !

— Pour quelqu'un qui n'est pas toujours en France. Mais peut-être Votre Altesse parle-t-elle notre langue un peu trop grammaticalement.

— Je vois... Mon Français est trop parfait pour... l'être !

Son don d'observation et sa mémoire étaient vraiment prodigieux. Il me rappela un jour tous les détails d'une robe que j'avais portée à une soirée de gala à l'Opéra, à laquelle je m'étais trouvée assise en face de sa loge, puis il se mit à décrire très exactement le diadème d'une de mes amies qui avait été près de moi ce soir-là. Il m'expliqua qu'il en avait tant admiré le dessin qu'il en avait fait faire un semblable pour un cadeau de mariage. Puis nous parlâmes musique et je fus stupéfaite de l'entendre citer les principaux numéros du programme de cette même soirée de gala.

Il avait beaucoup d'entrain et de verve.

— En France, me dit-il un jour, je m'amuse, je regarde et je cause ; en Allemagne, j'observe et je laisse les autres parler ; en Angleterre... je ne dois pas vous dire ce que j'y fais : ce sont des secrets d'Etat !

Parmi ceux qui fréquentèrent mon salon, à une époque ou à une autre, je dois citer l'amiral Gervais, dont la visite à Cronstadt à la tête d'une escadre française fut un des premiers jalons de ce qui devait devenir l'alliance franco-russe ; M. Sadi-Carnot, fils du Président et arrière petit-fils de l'Organisateur de la Victoire ; M. Dujardin-Beaumetz, le sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, sympathique et si obligeant, et apparemment inamovible ; et mon vieil ami M. Poubelle, préfet de la Seine, puis ambassadeur à Rome, qui m'envoya, un matin, une boîte à ordures — la première « poubelle » — remplie d'orchidées, au grand ébahissement de ma

femme de chambre, qui voyait toujours arriver les fleurs qu'on m'envoyait dans des corbeilles enrubannées !

J'ai connu, dans mon salon, beaucoup d'étrangers, des Espagnols, des Suisses, des Allemands, des Américains, des Hollandais, voire des Chinois et surtout des Russes.

Je me souviens d'un haut personnage moscovite qui quitta mon salon, un soir, pour retourner dans la salle à manger, où il vida rapidement non seulement ce qui restait dans les bouteilles et les carafons, mais encore les verres de mes quarante invités, même ceux qui ne contenaient que quelques gouttes ! Il tomba ivre-mort et on dut le transporter au jardin où un directeur de chemins de fer et le ministre de l'Instruction publique d'alors lui aspergèrent copieusement la tête à l'aide du tuyau d'arrosage. Un quart d'heure après, il était de retour au salon et nous captivait tous par une description limpide, sobre et profonde de la situation politique de l'Europe, d'après le gouvernement russe !

Pendant plus de quinze ans, c'est-à-dire depuis mon mariage jusqu'à la date fatale du 30-31 mai 1908, je connus cette sensation très spéciale dont on ne se passe pas facilement une fois qu'on l'a éprouvée, la sensation qui vient d'avoir beaucoup d'amis — et quelques ennemis aussi — d'être toujours très entourée (au point que la solitude devient une chose inconcevable), d'entendre, jour après jour, du nouveau et de l'inattendu, de renouveler constamment son petit bagage de connaissances, la sensation qui vient de recevoir et de donner sans cesse des idées, des lambeaux de sympathie, des bribes de volonté... Qu'on le veuille ou non, on s'use le cerveau, les nerfs, le cœur... On s'appartient de moins en moins à soi-même et de plus en plus aux autres, au « monde »... Parfois, souvent, l'on reçoit moins que ce que l'on a donné et l'on rentre chez soi épuisée après une soirée où l'on a causé, lutté, conquis, conseillé, persuadé, consolé et joué, chanté —

et écouté. Et si l'on a encore assez de force pour penser, l'on se dit : je suis dupe non seulement de la vie mais de mon propre cœur, je ne vis que pour les autres, je me dépense pour eux, je fais du bruit à la porte de mon âme et je ne suis plus jamais seule à seule avec moi-même. Il faut plus d'égoïsme pour vivre heureux, et même pour vivre... tout court.

Mais le lendemain, après un sommeil trop bref, on parcoure le volumineux courrier que la femme de chambre apporte d'un air presque envieux, et une fois de plus le « monde » s'empare de vous, tandis qu'on lit :

Trois invitations à dîner ...et l'une dit : « Apportez un peu de musique, le célèbre Un Tel vous accompagnera... » Une amie me supplie de venir à son thé cet après-midi même, elle veut me consulter, quelque chose de désastreux vient d'arriver... Un membre de ma famille, un fonctionnaire, a eu une crise de colère... On me supplie d'intercéder auprès de son ministre et de le sauver... Mme Z... a joué et perdu, terriblement... Que doit-elle faire ?... Ma chère mère se sent bien seule et me demande instamment de venir passer quelques jours auprès d'elle, à Beaucourt... L'institutrice de Marthe est souffrante et me prie de la faire remplacer pour une quinzaine de jours... On me rappelle que j'ai promis de me rendre à une réception à l'ambassade d'Italie... Mon ami Mustel compte sur moi pour venir écouter son nouvel orgue, un véritable orchestre, une merveille... La duchesse de Y... attend impatiemment ses cinquante robes d'enfants que j'ai promis d'envoyer à son ouvroir... Ma couturière viendra à quatre heures... Mme C... écrit qu'elle passera me prendre à deux heures, car j'ai promis d'assister à la conférence que son mari, l'explorateur, doit faire à la Société de Géographie ; elle ne me pardonnera jamais si je ne viens pas... Et voici des lettres de mes chers pauvres, l'appel désespéré d'une mère dont les enfants ont faim... un vieil ou-

vrier qui a perdu sa place... il est de Beaucourt et, autrefois, a travaillé chez mon père... Deux pauvres filles auxquelles je donne des travaux de couture sont malades... Et il y a un chœur à répéter au Temple de l'Etoile, et une vente de vieille argenterie où j'ai promis de conduire une jeune femme qui n'y entend rien et qui voudrait apprendre, parce que son mari est collectionneur... Et voici Marthe qui vient me demander de lui consacrer toute ma journée... Chère petite âme, comme je voudrais pouvoir le faire !

Quelle vie ! Je me sens comme le propriétaire et le capitaine d'un vaisseau. Je l'ai construit, je l'ai lancé sur des mers inconnues ; il vogue vers le pays de Nulle Part. La vie mondaine n'a pas de but puisqu'elle est son propre but... Et pourtant, je sens que je ne puis abandonner mon vaisseau, ne fût-ce que parfois il m'arrive de sauver une sœur naufragée ou un frère qui se noie... et puis parce que je ne sais plus où est la terre ferme...

CHAPITRE VI

DES ALPES A L'ÉLYSÉE

J'ai passé quinze ans de ma vie à remplir mes devoirs mondains. En vérité, ce ne sont pas de vrais devoirs, mais on les remplit plus ou moins consciencieusement et toujours avec emportement, tandis qu'on néglige les autres, les vrais, y compris les devoirs envers soi-même. C'est la vie de Paris. Et, quand on a goûté à ce poison exquis, on ne s'en passe pas plus qu'on ne se passe de violettes, de marrons glacés, de parfums, de jolies robes, de compliments et autres choses indispensables.

J'ai été critiquée parce que je recevais parfois des hommes et des femmes dont la moralité laissait à désirer. Mais si l'on ne recevait, à Paris, que des gens irréprochables à tous points de vue, on ne recevrait presque personne. Oui, il venait chez moi des hommes qui parlaient un peu à tort et à travers et des femmes et dont le moral était moins pur que les gemmes transparentes qu'elles portaient si bien ; il venait à l'impasse Ronsin des êtres romanesques, des êtres un peu fous, trop originaux, et amoraux plutôt qu'immoraux ; ils avaient du moins la qualité d'être eux-mêmes et de n'être jamais ennuyeux.

Mais aurais-je dû renoncer à mon salon, à mes relations agréables et intéressantes avec des gens du monde, des hommes de talent et même des êtres de génie, parce que ni mon mari ni moi n'avions de compte illimité à la banque ? Aurait-il donc fallu me priver de toutes ces joies intellectuelles et artis-

tiques qui donnent tant de saveur à la vie, parce que je ne pouvais donner des réceptions ou des fêtes aussi somptueuses que celles données par mes amis plus fortunés !

J'aimais cette vie « mondaine », non pas pour son côté brillant, mais parce que j'y trouvais les satisfactions de l'esprit qui me consolaient un peu de la triste faillite de ma vie conjugale, et aussi parce que j'étais à même de me servir de mes innombrables connaissances — surtout dans le monde officiel — pour aider dans leur carrière la famille de mon mari, la mienne et tout ami ou amie à qui je pouvais être utile.

Mais parfois, j'avais des heures de lassitude inexprimable et d'amertume, où il me semblait que, parmi cette foule de gens qui se proclamaient mes amis dévoués et sûrs, il n'y avait probablement pas dix êtres sur qui je puisse absolument compter ou qui méritassent le beau titre d'ami ; des heures où les compliments qu'on m'avait prodigués ne m'apparaissaient plus que comme de banales formules de bonne compagnie, où la sympathie m'apparaissait de l'hypocrisie ou du calcul ; des heures où je détestais tout ce qu'il y a d'artificiel dans la vie parisienne...

Je me réfugiais alors dans la tendresse de ma mère ; dans de longues conversations avec mon mari ou dans un labeur acharné... Ou bien, et surtout, je pressais mon unique enfant dans mes bras, et une envie folle me prenait de fuir avec elle à Beaucourt, le Beaucourt de mon enfance, et de mener là, avec ma petite Marthe, une vie modeste, calme, noble, normale...

Mais Paris ne lâche pas ses victimes...

⁂

En somme, rien ne vint troubler ma vie charmante et tourmentée, sauf les soucis dont tous les êtres humains ont leur part : rêves déçus, ambitions vaines, illusions perdues, embarras financiers et dis-

cussions de famille, et sauf le drame intime auquel j'ai fait allusion, jusqu'au jour où je devins l'amie et la confidente de Félix Faure, élu Président de la République en janvier 1895.

Les événements politiques et autres qui se passèrent en France pendant les années qui précédèrent immédiatement cette date, peuvent être résumés en quelques lignes.

Après les scandales de Panama et la disparition des 250 millions, les ministères se succèdent avec une rapidité alarmante et symptomatique. En janvier 1893, par exemple, Ribot devient Président du Conseil, mais en mars, le ministère tombe et Dupuy en forme un nouveau. Les élections ne prouvent rien, sinon l'indifférence du pays ; l'élection d'une cinquantaine de socialistes mérite toutefois d'être notée. Puis c'est au tour de Casimir-Perier d'être premier ministre. Il porte un nom vénéré, il est capable, il est riche, mais son ministère ne dure pas six mois et, en mai 1894, Dupuy revient au pouvoir. Le mois suivant, un anarchiste italien assassine le Président Carnot, homme intègre, digne petit-fils du vainqueur de Wattignies, du grand Lazare Carnot. Quatre jours après, le Congrès de Versailles nomme Casimir-Perier Président de la République, mais, en janvier 1895, las d'être diffamé, insulté, entravé dans ses fonctions — et pour des raisons privées aussi — Casimir-Perier démissionne et voilà Félix Faure Président.

Il avait rapidement atteint le rang suprême. Sous-secrétaire aux Colonies, de 1882 à 1885, sous Jules Ferry, il était vice-président de la Chambre en 1893, ministre de la Marine en 1894 et Président de la République l'année suivante.

Cette même année, il reçu le lord-maire de Londres, Sir Joseph Ranelas, et l'année d'après, en octobre, le tsar et la tsarine. J'assistai à la représentation de gala donnée en leur honneur à l'Opéra, à la pose de la première pierre du pont Alexandre-III, qui devait illustrer en pierre et en bronze l'Alliance

Franco-Russe, et j'allai même à Châlons voir la revue qui y eut lieu. J'avais quitté Beaucourt où je me trouvais auprès de ma mère, pour assister, en compagnie d'un haut fonctionnaire à ces diverses cérémonies. Le Tsar me sembla plus modeste que le Président, et la beauté un peu pathétique de l'Impératrice de toutes les Russies me fit une profonde impression. La France se mit à adorer la Russie et Félix Faure devint extrêmement populaire.

L'alliance, qui avait été marquée par la visite à Cronstadt d'une escadre commandée par l'amiral Gervais (1891), par la mission du général Boisdeffre à Saint-Pétersbourg, l'année suivante, et la visite de l'amiral russe Avelan à Toulon et à Paris, en 1893, devait devenir un fait accompli lors de la visite de Félix Faure au Tsar, en août 1897.

Trois mois avant cette importante visite eut lieu à Paris la terrible catastrophe du Bazar de la Charité, qui fit près de cent cinquante victimes. C'est par miracle que j'échappai à la mort ce jour-là. J'étais une des dames chargées du buffet et je servais du thé quand je me sentis tout à coup si souffrante que je fus obligée, à mon grand regret, de quitter le Bazar. La voiture qui m'emportait avait à peine tourné le coin de la rue Jean-Goujon que l'incendie éclata.

Ma mère arriva chez moi complètement affolée. Elle m'avait déposée, quelques heures auparavant, à la porte du Bazar et, à la nouvelle du désastre, craignit naturellement que je ne fusse une des victimes. J'étais saine et sauve, mais perdis, hélas ! plusieurs amies très chères dans cette catastrophe.

Quelques semaines après, fut célébré le Jubilé de de la Reine Victoria et, avec quelques amis anglais, j'allai au garden-party donné à cette occasion à l'ambassade d'Angleterre par sir Edmund Monson. Mme Faure et sa fille, M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, et toute l'élite politique, littéraire et artistique de France était là.

J'eus l'occasion de féliciter un éminent personnage anglais au sujet de la splendeur de la réception et de l'atmosphère de plaisante gaieté qui régnait partout.

— Madame, me dit-il, il y a beaucoup de Français et de Françaises ici aujourd'hui, mais l'ambassade n'a pas toujours cette animation et ce charme. Toutefois, ne croyez pas que nous soyons aussi graves et aussi sombres qu'on veut bien le dire... A propos, permettez-moi de vous dire que cet hôtel fut naguère la résidence de Pauline Borghèse, dont la seule ambition était de rester belle et... d'être aimée.

Puis il nous raconta diverses anecdotes assez lestes sur la ravissante sœur de Napoléon Ier et conclut :

— Ne trouvez-vous pas quelque chose de piquant dans le fait que l'ambassadeur de la vieille et grave Angleterre réside dans une maison qui appartint autrefois à une célèbre courtisane couronnée ?

Le 14 juillet, j'emmenai Marthe, qui avait alors six ans, voir « les soldats » à Longchamp, mais au lieu de les regarder, elle passa son temps à contempler le maharajah de Kapourthala qui se trouvait non loin de nous, et à me poser des questions qui firent sourire tous ceux qui les entendirent, excepté moi.

Je passai la fin du mois de juillet et tout le mois d'août dans les Alpes, avec mon mari, qui avait à travailler sur place pour un vaste panorama du Club Alpin, qu'il destinait à l'Exposition de 1900. Pendant ces six semaines, nous voyageâmes en chemin de fer, en voiture, à pied, à cheval et à dos de mulet, de Grenoble à Briançon, du Mont-Blanc à La Meige...

Les manœuvres des Alpins avaient commencé au début du mois d'août, et le Président, qui revenait de Valence et d'Orange, vint y assister. Une heure avant un simulacre de combat par les chasseurs alpins près de la passe de la Vanoise, mon mari s'installa à un endroit d'où il comptait observer et

dessiner, et je m'étais assise sur un rocher un peu plus bas, mon appareil de photographie à la main, prête à prendre des instantanés, quand j'entendis des voix. Là, dans un sentier plus bas que mon rocher, passait un groupe d'hommes dont plusieurs étaient des officiers. Celui qui marchait en tête portait une chemise rouge, un costume brun, des guêtres jaunes et un béret blanc. Il leva la tête et dit quelque chose que je ne compris pas. Je crois qu'il demandait s'il devait s'arrêter pour que je le photographie. Je ne reconnus pas dans l'homme au béret blanc et dans ses compagnons le Président de la République et sa suite. Mais, peu après, un officier vint demander si M. et Mme Steinheil voulaient bien partager le déjeuner du Président. Je refusai, trouvant l'invitation un peu trop soudaine et cavalière, mais mon mari accepta et me dit qu'il comptait obtenir de Félix Faure l'autorisation de peindre la remise de décorations qui devait avoir lieu incessamment.

J'avais rencontré souvent le Président. Depuis plusieurs années, j'assistais aux fêtes et aux bals donnés à l'Elysée et j'avais fait la connaissance de Félix Faure comme j'avais fait celle de Carnot et de Casimir-Perier. J'avais même causé longuement, à plusieurs reprises, avec Félix Faure alors qu'il était ministre de la Marine.

Le même jour, je revis le Président dans le village dont mon mari avait fait son quartier général. Un groupe de petites filles, portant l'ancien costume de la Savoie, lui offraient des fleurs... Félix Faure me vit, s'inclina très bas... et bientôt après arrivait une invitation à dîner, que je n'acceptai pas plus que la première. Le lendemain matin, troisième invitation, à déjeuner cette fois, près du bourg Saint-Maurice, à la redoute qui fait face au petit Saint-Bernard. Mon mari accepta, mais je déclinai une fois de plus... A dire vrai, j'étais bien trop agréablement occupée à récolter des boucles, des bracelets et des croix du pays, les oiseaux en bois

sculpté qui servent de salières aux montagnards de la Savoie et toutes les coiffures que je pouvais me procurer, pour désirer déjeuner avec le « premier magistrat du pays » et sa suite ! Je préférais de beaucoup le lait, le fromage et le pain bis des Savoyards aux plats et aux vins de la table présidentielle. Quand mon mari me rejoignis, le soir, avec ses amis — un juge et un commandant — j'appris que le Président avait fait plusieurs allusions à mon absence.

Le tableau de la remise des décorations qu'avait peint mon mari comprenait naturellement les portraits des membres de la suite du Président, ministres et officiers, et tous vinrent, pendant l'automne, poser à l'atelier de l'impasse Ronsin. Félix Faure accorda une séance de pose à M. Steinheil, à l'Elysée. Un échange de lettres suivit. Le Président tenait à voir la toile « historique » et j'appris qu'il désirait vivement visiter ma villa, qui lui avait été décrite par plusieurs personnes de son entourage, où je comptais quelques amis. Je fus inondée d'invitations à des réceptions à l'Elysée...

Au commencement de 1898, le tableau était terminé et le Président vint le voir, un matin. Mon oncle, le général Japy, était là avec mon mari et moi pour le recevoir. Le jardin était un grand bouquet, et, aussitôt entré, le Président, qui était accompagné par un général et un officier d'ordonnance, exprima son ravissement. Marthe lui offrit des fleurs, selon l'usage, mais refusa absolument de se laisser embrasser. Son entêtement amusa Félix Faure, qui demanda :

— Quel est votre jouet préféré ?

— Une poupée.

— Eh bien, petite Marthe, je vais donner des ordres pour qu'une merveilleuse poupée avec tout son trousseau vous soit remise, exactement la même que celle que je vais faire expédier à la fille du Tsar !

Félix Faure admira mon salon et le jardin d'hiver

et examina en connaisseur certains vieux meubles ; puis, s'arrêtant près du piano :

— Ah ! soupira-t-il, ce n'est pas drôle d'être Président. Je suis privé de musique... Evidemment, il y a la Garde républicaine qui joue à l'Elysée ; il y a l'Opéra, et puis... la *Marseillaise !* Mais il est rare que j'entende la musique que j'aime.

Il me dit qu'on lui avait parlé des concerts donnés chez moi et qu'il savait que son ami Massenet était aussi le mien, et finalement me demanda si je consentirais à chanter une fois à l'Elysée.

— Monsieur le Président, lui répondis-je, je ne crois pas que je pourrais chanter dans un milieu officiel et, par là même, défavorable à la musique intime et simple que j'affectionne.

Le Président examina les tableaux et s'arrêta devant une étude de mon mari représentant une femme du bourg Saint-Maurice, portant le joli bonnet d'autrefois, qui se porte encore dans certains coins de la Savoie. Ce bonnet a une forme de casque découpé en trois pointes — une au-dessus du front et une sous chaque oreille — et est fait d'étoffe multicolore. Les cheveux sont divisés en petites nattes serrées, entourées de tresse noire, qui forment une partie du casque, et une chaîne de perles noir et or forme une bride qui flotte sous le cou. (Il faut trois heures pour faire cette coiffure, qui n'est, d'ailleurs, défaite et refaite que toutes les trois semaines !)

Félix Faure tint à acheter ce petit tableau qui, ai-je besoin de l'ajouter, lui fut offert en souvenir de sa visite.

A partir de ce jour, nous fûmes littéralement bombardés d'invitations de toutes sortes et de fleurs envoyées par le Président.

Au vernissage du Salon, je le vis, en compagnie de Méline, président du Conseil ; du général Billot, ministre de la Guerre, et d'une petite armée de fonctionnaires. Mon ami Bonnat servait de guide au Président.

Tout à coup, Bonnat vint à moi et me dit gaiement :

— Le Président vous demande... Je crois que vous l'avez ensorcelé.

Je lui frappai l'épaule de mon catalogue, en guise de réponse, et Bonnat retourna à ses devoirs officiels. Cinq minutes après, l'armée française, sous la forme d'un colonel, vint m'assiéger. Il fallut me rendre.

— Je suis bien aise, madame, me dit le Président, de pouvoir enfin vous féliciter.

— Vous oubliez que ce n'est pas moi qui ai peint le tableau de mon mari, monsieur le Président...

— L'Etat désire l'acheter.

— Vous oubliez que le tableau est la propriété de mon mari...

— Vous qui connaissez, madame, la plupart des peintres, me dit le Président, voulez-vous me servir de guide ?

— Volontiers, avec l'aide indispensable de M. Bonnat.

Je fis passer Félix Faure rapidement devant les œuvres d'artistes célèbres, chargés d'honneurs et des biens de ce monde, mais le fis s'arrêter devant les tableaux de peintres peu connus, mais pleins de talent, qui méritaient d'être appréciés. Et j'eus la satisfaction de voir Félix Faure et quelques membres de sa suite prendre note des noms de certains de ces artistes.

— J'abuse un peu de votre bonté, me dit le Président, mais je suis sûr que vous êtes patriote ; vous êtes Alsacienne, n'est-ce pas ?

— Oui, mais on peut être patriote sans être républicaine, monsieur le Président. Qui sait, je suis peut-être bonapartiste !...

— Je le concevrais s'il y avait un Bonaparte.

Nous nous séparâmes, et, avec quelques amis intimes, je fis le tour des autres salles. Au moment où j'allais partir, M. Roujon, directeur au ministère des Beaux-Arts, se précipita vers moi :

— Le Président, madame, m'a chargé de vous dire qu'il ne désire pas que l'Etat achète le tableau de M. Steinheil ; il l'a acheté lui-même.

Mon mari écrivit au Président pour le remercier. Nous allâmes souvent à l'Elysée et les plus agréables relations s'ensuivirent naturellement.

Une après-midi, j'eus une longue conversation avec Félix Faure dans son cabinet de travail. Nous avions souvent causé art, musique et voyages et même politique, mais jamais d'une façon bien sérieuse. Ce jour-là, il était très déprimé et me parla des complications politiques inouïes dans lesquelles la France se débattait et de toutes les difficultés qui s'élevaient autour de lui. Il me parla des élections qui venaient d'avoir lieu : les socialistes avaient obtenu un nombre de voix surprenant ; les radicaux élus étaient plus nombreux que les modérés ; un nouveau parti venait de se former, celui des nationalistes ; ce qu'ils voulaient n'était pas très clair, mais ils ne voulaient certainement pas de bien au gouvernement ; tout le monde était mécontent ; l'anarchie grandissait ; la Chambre était une assemblée incohérente et il fallait faire face à l'affaire Dreyfus ! Heureusement, les élections avaient tout au moins démontré que la majorité républicaine était contre Dreyfus et ses champions... Mais l'avenir était gros d'orage...

— Je sais tout cela, dis-je, mais en quoi puis-je vous être utile ? Je ne suis pas un ministre...

— Il paraît, répliqua-t-il, que vous avez un pouvoir de persuasion tout à fait anormal. Dans les ministères, quand je désire un poste pour un de mes protégés, on me fait dire invariablement : « Il est trop tard ; la place est déjà donnée... » Et j'apprends chaque fois qu'il s'agit d'un de vos protégés à vous !... Vos candidats passent avant les miens !

Nous causâmes de sa carrière et de ma vie. Puis il me fit faire le tour de l'Elysée, me montra la salle où Napoléon avait donné des audiences et la chambre où l'Empereur avait dormi pour la dernière fois

à Paris, après Waterloo, la salle des Souverains, où Napoléon avait abdiqué et où la Reine Victoria avait habité en 1855. Après avoir erré dans les jardins, nous rentrâmes dans le cabinet de travail.

A partir de cette visite, je rencontrai le Président tous les jours, soit au Bois de Boulogne, où il faisait une promenade à cheval chaque matin, ou à l'Elysée. Il me téléphonait à toutes les heures du jour. Il avait toujours un service à me demander, une visite à me faire faire, un personnage à me faire sonder, une impression sur un être ou un événement à vouloir comparer avec la sienne. Félix Faure avait la confiance la plus absolue en moi. J'allais pour lui là où il ne pouvait aller lui-même, aux séances de la Chambre ou du Sénat, à certaines réceptions et réunions, où je serais d'ailleurs allée même si je ne l'avais pas connu et si je n'avais pas eu le désir de lui être utile.

Il était entouré d'ennemis et il le savait. Il se servait de mon intuition et j'eus la grande satisfaction de lui éviter plus d'un faux pas. Je le voyais après les Conseils de cabinet et il me mettait au courant de ce qui avait été dit et fait...

CHAPITRE VII

CONFIDENTE DU PRÉSIDENT

Une nouvelle vie commença pour moi. Mon rôle de confidente avait ses difficultés et même ses dangers, mais il avait aussi ses attraits... Mon salon était plus couru que jamais ; on se ruait à mes réceptions. Les salons « ministériels » et les autres m'inondaient d'invitations. Mes amis étaient légion ; quant à mes ennemis — et toute personne qui a quelque influence en a — étaient de plus grands flatteurs que les autres... Et puis, il y avait ceux qui voulaient me convaincre d'une chose ou d'une autre, dans l'espoir qu'à mon tour j'influencerais le Président, et d'autres qui voulaient à tout prix *savoir*... ce que je savais.

Jeu difficile, mais quelle femme, plongée tout à coup dans ce tourbillon de passions, d'intrigues et de complots même, n'aurait pas lutté jusqu'au bout et rendu service à l'homme qui lui avait donné toute sa confiance ?... Que de fois j'ai été à même d'empêcher le Président de commettre une faute grave, peut-être même irréparable ! Que de fois j'ai pu empêcher à temps la nomination à quelque poste responsable d'un homme dont la carrière avait été brillante, dont le nom était sans tache, mais sous le masque impassible duquel j'avais découvert l'ambitieux sans scrupules !...

Je n'ai pas — et n'avais pas — à décerner de brevets de civisme et je n'ai pas la naïveté ridicule de vouloir donner à entendre que mon rôle et mon influence furent prépondérants ; je n'ai jamais eu

en main les rênes du char de l'Etat, pour employer l'expression consacrée. Je n'ai jamais été une Eminence grise... Mais une femme est parfois à même de découvrir bien des choses utiles à deviner avec beaucoup de sûreté là où un homme perdrait son temps à réfléchir mûrement. Il n'est pas d'homme complètement inscrutable pour une femme qui s'est mise en tête de sonder et de savoir, lorsque cette femme a un peu de chance et *surtout* lorsque personne ne la croit capable de s'intéresser à des choses plus sérieuses que les chiffons, les fleurs, la musique ou les succès mondains !...

Il va sans dire que je n'avais de préférence pour aucun parti. A cette époque où toute la France était divisée en deux camps, je comptais parmi les hommes que j'estimais et admirais le plus des dreyfusards ardents et des anti-dreyfusards convaincus. Je croyais alors, comme je crois aujourd'hui, dans la tolérance, la liberté et la légalité... Je ne pris jamais part à une discussion politique, pas même dans mon propre salon.

J'avais quelque influence dans la plupart des ministères et à l'Elysée, et ce fut pour moi — malgré certains déboires — une source de joie très réelle de pouvoir rendre des services à tant de gens qui semblaient en avoir grand besoin. Je me souviens, entre autres, d'un ministre qui, après certaines spéculations malheureuses, se trouvait criblé de dettes très criardes et se sentait perdu, à moins d'obtenir un portefeuille — et les émoluments attachés à ce portefeuille — dans le cabinet suivant, car le ministère auquel il appartenait venait de tomber. Ses amis me supplièrent d'intercéder en sa faveur.

— Il a rendu de piètres services, me dit le Président, mais pour vous être agréable je ferai en sorte qu'il soit nommé à un poste lucratif.

J'avais plaidé la cause de l'ex-ministre pendant une heure afin d'obtenir gain de cause... Ai-je besoin d'ajouter que celui-ci devint mon ennemi

acharné dans la suite ! L'ingratitude croît en raison de l'importance des services, hélas !...

Je pourrais écrire de longs chapitres sur les incidents de toutes sortes auxquels je fus mêlée cette année-là (1898), incidents étranges, tragiques, héroïques, affolants, comiques ou révoltants... Je me souviens d'une grande dame qui sacrifia sa fortune, sa réputation, son bonheur par dévouement pour un personnage impliqué dans l'Affaire Dreyfus, personnage en qui elle avait la plus entière confiance, mais qui avait commis une faute grave qui le plongea, lui et d'autres, dans une tragédie dont il n'était qu'indirectement responsable. Je me souviens d'un homme éminent qui, dans un moment de ferveur patriotique, fit une telle bévue que lui et toute sa famille furent écrasés par cette force toute-puissante et souvent injuste : le ridicule. Je me souviens d'un nain, en fait de taille et en fait de cervelle, qui devint célèbre, pendant quelque temps, et se tailla une fortune dans les idées des autres. Je me souviens un personnage très haut placé, que Félix Faure comptait au nombre de ses intimes. Un instinct me poussait à me méfier de cet homme et je parvins à éveiller à temps la méfiance du Président, à un moment où l'atmosphère du monde politique était si saturée d'électricité que la moindre erreur de jugement devenait une faute grave, de la trahison même, et déchaînait la tempête...

Après la mort du Président, je découvris, dans des circonstances bien étranges, que ce haut personnage avait eu pendant des années, comme maîtresse, une *espionne* au service de l'ambassade d'Allemagne. Quand il l'abandonna, le sort la conduisit vers moi, en quête d'un gagne-pain. Je découvris toute la vérité à son sujet et au sujet de son ami et compris alors combien j'avais été bien inspirée en empêchant Félix Faure de continuer sa confiance à l'individu.

Je pourrais citer une foule d'incidents semblables, mais j'aurais beau les décrire très vaguement, ils

seraient encore trop transparents, et je n'écris pas ces *Mémoires* par vengeance ou par haine... J'ai simplement, dans ce chapitre, désiré donner une idée du rôle que je jouais dans la vie du Président Faure.

Le Président s'aperçut au bout de quelque temps que certaines de mes lettres ne lui parvenaient pas et que certains documents disparaissaient de son cabinet de travail. Il fut alors décidé qu'à l'avenir, lorsque nous ne pourrions discuter sans témoins et quand l'un de nous aurait une communication importante à faire à l'autre, nos lettres porteraient un cachet blanc en cas d'urgence et un cachet bleu dans tous les autres cas, et que toutes ces communications seraient transmises par mon valet de chambre, qui pourrait toujours être prévenu par téléphone d'avoir à se rendre à l'Elysée.

J'entrais à l'Elysée — jusqu'où j'étais toujours accompagné par un agent spécial, choisi par le Président lui-même — par une petite porte au coin de la rue du Colisée et de l'avenue des Champs-Elysées, et après avoir traversé les jardins, j'arrivais au petit salon bleu, où Félix Faure m'attendait et où généralement nous nous attelions à notre tâche. Cette tâche, le lecteur l'a peut-être deviné, c'était les *Mémoires* du Président.

Félix Faure — malgré tout ce qui satisfaisait son amour-propre : le côté brillant de sa haute fonction, son importance relative et le fait qu'elle le rendait l'égal, ou presque, des souverains — songeait avec quelque impatience à la fin de son septennat et avait à cœur d'expliquer un jour sa conduite dans les divers événements politiques et diplomatiques auxquels il avait été et était mêlé de si près. Ces cahiers constitueraient une sorte d'histoire anecdotique et secrète de la France depuis 1880.

A ces *Mémoires,* je contribuais par une foule de notes et de commentaires, jetant un peu de lumière sur certaines personnalités et sur certains faits. Par-

fois nous travaillions chacun de notre côté et parfois nous collaborions. Bien souvent j'ai passé une après-midi tout entière à lire et à classer des documents, tandis que le Président, dans le salon voisin, donnait des audiences.

Nous écrivions ces *Mémoires* sur du papier écolier que j'apportais moi-même, car nous savions que le papier du Président était compté ! Tout était traité dans cet ouvrage volumineux : l'évolution des politiques intérieure et extérieure de la France ; le jeu des alliances et des ententes ; les dessous de l'Affaire Dreyfus ; les manœuvres des divers prétendants au trône de France... Il y avait des chapitres sur des problèmes financiers, sur l'expansion coloniale, les armements, les systèmes électoraux, les rouages de l'Administration, l'Armée et la Marine... Et, certes, si une étude critique, consciencieuse, impartiale, sobre — basée sur des faits et des documents irréfutables — des événements qui forment l'histoire non dévoilée de la Troisième République valait la peine d'être écrite — et qui pourrait le nier ? — alors Félix Faure avait raison d'utiliser chaque jour quelques heures de son temps — et du mien — à écrire ces *Mémoires*... Il est certain, toutefois, que s'ils avaient été publiés moins de dix ou quinze années après, un grand nombre d'hommes « éminents » auraient été obligés de disparaître pour échapper au mépris du monde entier et à l'exécration de leurs compatriotes.

Le Président avait naguère travaillé à ces cahiers avec Mlle Lucie Faure, sa fille, et également, paraît-il, je crois avec une certaine comtesse de ses amies. Mais c'était seulement pendant la troisième année de sa présidence qu'il s'était mis, avec moi, sérieusement à l'œuvre.

Les *Mémoires* étaient enfermés dans une boîte en fer qui n'était ouverte que pour ajouter des pages nouvelles à celles déjà accumulées. Puis, un jour, le Président me pria d'emporter les *Mémoires* et les documents chez moi, pour plus de sûreté. Je les

emportai, par petits paquets, et une fois la boîte vide, nous la remplîmes de feuilles blanches, car un indiscret pouvait songer à la secouer !

Plusieurs fois, je crus être suivie, mais mon fidèle agent veillait et je pus mettre en sûreté tous les précieux papiers. Félix Faure m'avait chargée de les conserver, et m'avait remis une lettre à cet effet m'autorisant même à les publier, si je le désirais, après sa mort. Il me dit plus d'une fois : « J'ai le pressentiment que j'aurai le même sort que le Président Carnot. »

Félix Faure avait une haute idée de sa fonction, mais se plaignait du peu de pouvoir attaché à la Présidence.

— Pourtant, lui dis-je un jour, vous nommez vos ministres, vous contrôlez l'armée et la marine, la nomination de tous les fonctionnaires dépend de vous...

— Oui, mais au fond, c'est bien peu de chose... Vous dites que je contrôle la marine ! Et pourtant je sais pertinemment que la poudre de notre flotte est défectueuse, que les plaques de blindage de nos vaisseaux n'ont pas l'épaisseur commandée — tout cela représente d'énormes sommes pour ceux qui « s'arrangent » — et surtout que la plupart des chaudières ne valent rien... C'est la corruption presque générale, car il y a ceux qui volent et ceux qui se taisent... Je me suis révolté, j'ai menacé... mais en vain. L'heure n'est pas propice, paraît-il ; le pays est déjà assez troublé !... Et pourtant, vous savez avec quelle passion j'aime tout ce qui touche à la marine ?... C'est bien peu de chose, un Président, allez ! Si l'on me juge plus tard par ce que j'ai fait, on me jugera bien mal ; mais grâce à mes Mémoires, on saura ce que j'aurais voulu faire et pourquoi je n'ai pas pu le faire. Il n'est pas toujours question d'être énergique et viril ; le plus patriote, parfois, doit être le plus docile...

Il aimait à causer des choses de la marine :

— Je partage les vues de Delcassé, me dit-il un

jour — et, ce jour-là, il avait appris qu'un vaisseau de guerre français s'était échoué sur la côte de Madagascar. L'Angleterre est notre grande ennemie, parce qu'elle est la suprême puissance navale et se trouve si près de nos côtes. A moins d'en faire notre amie, il nous faut trouver le meilleur moyen de la harasser en cas de guerre. Et je ne vois rien de mieux que de ressusciter la guerre de course et de construire de petites unités, très rapides et suffisamment importantes pour porter une grande quantité de combustible afin de pouvoir tenir longtemps la mer sans refaire du charbon. Il faut que nous puissions détruire le commerce de l'Angleterre et affamer nos voisins. Nous devons éviter les grosses batailles navales et vaincre l'ennemi en détail. Nous n'avons ni les moyens ni l'argent dont l'Angleterre dispose pour construire vite, beaucoup et bien.

— Mais la course, objectai-je, me rappelant les longues causeries de mon père sur ce qu'il appelait avec raison la période la plus captivante de l'histoire de France, n'a produit aucun résultat utile pendant la Révolution et les guerres de Napoléon.

— C'est exact, répondit Félix Faure, mais comme le dit mon ami, l'amiral Fournier, il faut, avant tout, rendre à la France son pouvoir comme puissance maritime en lui donnant une flotte unique, comme valeur et comme nombre, de torpilleurs, de contre-torpilleurs et de sous-marins.

Le Président, qui adorait la marine, m'en parlait souvent. Il se plaignait sans cesse que nos navires passaient trop de temps dans les ports et ne s'exerçaient pas assez au tir. Il me citait, de mémoire, les « records » de tir de certaines unités anglaises et américaines. Puis, en guise de conclusion, il téléphonait à Lockroy, le Ministre de la Marine et le priait de faire telle ou telle enquête ou de faire faire telle ou telle inspection.

Les maux dont il se plaignait avaient tous, au fond, la même cause : les politiciens de la France d'aujourd'hui ne sont pas l'élite du pays. Les hom-

mes les plus capables ne se soucient guère de politique et, à quelques rares exceptions près, n'aspirent en rien aux fonctions officielles.

L'alliance franco-russe dant les premiers jalons avaient été posés sous le Président Carnot, mais à laquelle Félix Faure avait tant contribué, lui était une source de grande satisfaction. Il m'en expliquait l'utilité avec l'insistance de l'homme d'affaires satisfait d'un marché avantageux et qui, pour flatter son amour-propre continue de trouver toutes sortes de bonnes raisons, directes ou indirectes, au marché conclu. Il en recherchait même dans le passé :

— Napoléon, me dit-il, par exemple, ne fut jamais aussi puissant que lorsqu'il fut l'allié d'Alexandre Ier. Il est également certain que c'est le même tsar qui empêcha, en 1815, la France d'être démembrée. Soixante ans plus tard, ce fut son neveu, Alexandre II, qui sauva la France d'une invasion allemande, cinq ans après la guerre de 1870-1871. Et qui sait, nous n'aurions peut-être pas eu cette guerre désastreuse si Napoléon III n'avait pas ignoré les avances de Gortshakoff.

Plus d'une fois, le Président se montra favorable à un rapprochement avec l'Angleterre — avant l'affaire de Fashoda — et cela était dû surtout à l'influence du prince de Galles, plus tard Edouard VII, pour qui il avait la plus vive sympathie et dont il admirait beaucoup la diplomatie. Qu'aurait dit Félix Faure s'il avait vécu quelques années de plus et vu que, malgré l'attitude si anglophobe de la France pendant la guerre du Transvaal, le roi Edouard VII réussit, par sa diplomatie subtilement simple et pleine de bonhomie contagieuse, par son tact souriant et son affection très réelle pour notre pays, à faire que la France toute entière étendisse à l'Angleterre la sympathie qu'elle avait pour lui.

CHAPITRE VIII

LE CARNET DE FÉLIX FAURE

(Dreyfus et Fashoda.)

C'est pendant la présidence de Félix Faure qu'eurent lieu la phase principale de l'Affaire Dreyfus et l'affaire de Fashoda.

C'est en janvier 1895 que le capitaine Dreyfus, accusé d'avoir vendu des secrets militaires à l'Allemagne, fut condamné et dégradé. Peu après, il était déporté à l'île du Diable, au nord de la Guyane. C'est en 1896 que le chef du bureau d'espionnage, au Ministère de la Guerre, le colonel Picquart — que j'avais souvent rencontré à l'Elysée — déclara que le fameux bordereau, contenant la liste des documents que Dreyfus avait été accusé d'avoir livré à l'Allemagne, avait été écrit par le commandant Esterhazy. En 1897, le sénateur Scheurer-Kestner essaya de rouvrir l'Affaire, mais le Président Faure s'y opposa et Méline, qui était alors président du conseil, déclara que l'Affaire Dreyfus était close.

Dès lors commença une guerre sans merci entre les dreyfusards et les antidreyfusards, et les insultes les plus outrageantes, les diffamations les plus éhontées devinrent des armes d'usage quotidien et général. Mon salon était un terrain neutre, mais il me fut bientôt impossible d'empêcher des duels de paroles où les antagonistes ne se faisaient aucun quartier, même entre des êtres qui avaient été des amis intimes pendant de longues années, même entre époux, entre frères, entre parents et enfants. Je poussais doucement les plus furieux dans le jar-

din d'hiver, mais l'écho de leurs querelles — car le mot discussion serait trop faible — parvenait jusqu'au salon où quelques amis et moi essayions vainement de jouer un peu de musique calme et simple : une page de Haydn ou de Mozart.

Comme exemple des choses étranges et ridicules qui se passaient à cette époque troublée, je puis citer le cas de Mme Z..., la femme d'un éminent magistrat et la grande-prêtresse d'un salon fameux où l'on rencontrait tout le monde et n'importe qui, depuis l'aristocratie du faubourg Saint-Germain jusqu'à une certaine Mlle Chichette, une célébrité dans son genre, car elle avait eu l'honneur d'être la première Parisienne à porter à son corsage une petite tortue vivante, ornée de pierres précieuses !

Mme Z..., qui était ce qu'on appelait alors élégamment « une dreyfusarde enragée » (son mari bien entendu était antidreyfusard), prit le deuil aussitôt après la condamnation de Dreyfus et le conserva jusqu'au jour où la revision fut décidée, où elle apparut en demi-deuil ; enfin, elle revêtit une robe éblouissante faite de paillettes multicolores le jour où le capitaine fut remis en liberté... Il n'est que juste d'ajouter que Mme Z... était blonde et que le noir lui allait fort bien. Il y a des limites au plus noble des héroïsmes.

Voici maintenant un résumé — d'après quelques notes d'un journal que je tenais alors — des événements qui se passèrent de juin 1898 à février 1899, date de la mort du Président Félix Faure.

En juin, le Président commença à s'inquiéter de savoir si le capitaine Marchand avait atteint Fashoda. Quand il était Ministre des Colonies, Delcassé avait envoyé l'expédition Liotard dans le Haut-Oubanghi. MM. Liotard et Cureau avaient rempli leur mission avec succès et avaient atteint l'extrémité ouest du Bahr-el-Ghazal.

Au commencement de 1897, le capitaine Marchand avait quitté Brazzaville, au Congo Français, pour rejoindre la mission Liotard, mais il avait, en

réalité, reçu l'ordre d'atteindre le Bahr-el-Ghazal et de remonter le Nil Blanc jusqu'à Fashoda qu'il devait ocuper. Le plan était vaste et bien conçu. S'il réussissait, la France deviendrait maîtresse d'un empire africain transcontinental, allant du Sénégal au golfe d'Aden, de l'Atlantique à la mer Rouge. Félix Faure allait plus loin ; il voyait déjà un chemin de fer transsaharien traversant cet immense empire et la France si fortement établie dans la région du Haut-Nil qu'elle était à même de regagner une partie de l'influence qu'elle avait perdue en 1882 quand l'Egypte fut occupée par les Anglais.

Le 15 juin, le Ministère Méline donne sa démission. Félix Faure charge Méline de former un nouveau cabinet. Méline essaye, mais ne réussit pas. Le Président demande alors à Ribot, le vieil homme d'Etat si habile, qui a été par deux fois président du conseil, de former un cabinet. Ribot refuse. Sarrien, pressenti, se trouve incapable d'accepter la mission difficile. Félix Faure se tourne alors vers Peytral qui se met à l'ouvrage... Les jours passent... Méline et ses collègues ont démissionné le 15 ; nous sommes au 25. C'est le chaos... Ce qu'il faut, disent les uns, c'est un Ministère de concentration ; d'autres préconisent un cabinet de conciliation... Les mots et les formules ont beaucoup d'importance en France.

Le 26, Peytral annonce au Président qu'il a échoué. Brisson, est appelé par Félix Faure... Enfin, le 28, la France a de nouveau un cabinet. Brisson est président du conseil et Ministre de l'Intérieur ; Cavaignac, qui est aussi ennemi de la revision que le Président lui-même, devient Ministre de la Guerre, et le rusé, mystérieux et audacieux Delcassé succède à Hanotaux au quai d'Orsay.

Le 7 juillet, j'assiste à la séance de la Chambre des députés. Cavaignac, que je rencontre souvent à l'Elysée et chez les Bœwisvald, amis intimes de mon mari, affirme avec véhémence que la culpabilité de Dreyfus ne fait pas de doute.

Le 17, paraît une lettre de Zola à Brisson, qui se réduit à ceci : « La France est dans un état pitoyable et nul ministère ne pourra durer tant que l'Affaire Dreyfus n'aura pas été éclaircie *légalement.* » Le Président me dit : « Si l'on reprend l'Affaire, nous n'en verrons jamais la fin. Une revision du procès de Dreyfus amènerait l'anarchie et peut-être la guerre civile. Dreyfus a été déclaré coupable... Si nous tenons bon, tout se calmera. »

Le 27 juillet, mon ami Laferrière est nommé gouverneur général d'Algérie, en remplacement de Lépine... Il y a une épidémie de duel à Paris... M. de Pressensé, du *Temps ;* le poète Bouchor et d'autres rendent leur ruban rouge au Conseil de l'ordre, parce que Zola a été rayé du cadre de la Légion d'honneur... Le duc d'Orléans proclame partout la culpabilité de Dreyfus et son amour pour l'armée...

Le 14 août, le Président va au Havre, sa ville natale, où il compte passer quelques semaines. Je m'y installe dans une villa avec ma mère et ma jeune sœur. Une revue navale a lieu... en mon honneur, me dit-on !... Le Président, avec sa suite et Lockroy, le très actif Ministre de la Marine, est à bord du *Cassini.* Mlle Lucie Faure et moi sommes sur un bateau réservé aux « invités »... Nous passons tous des journées charmantes, faisons des excursions, assistons à des concerts, des fêtes, à un bal à l'Hôtel de Ville... Mais il y a un nuage : Clemenceau publie une lettre qui lui fut envoyée par le général Billot, Ministre de la Guerre dans le cabinet Méline, dans laquelle le général déclare que Dreyfus est coupable, mais que le général Mercier, président du conseil de guerre qui a jugé Dreyfus, n'a pas toujours fait ce qu'il aurait fallu.

— Clemenceau, me dit le Président, est l'homme le plus dangereux qui soit du pays, et ce qui est pire, c'est qu'il le sait. J'ai cru que nous aurions la paix quand il cessa d'être député, il y a cinq ans, mais depuis qu'il s'est fait le défenseur de Dreyfus et qu'il a fondé *L'Aurore,* je vois que je

me suis trompé. Sa plume est aussi dangereuse que sa langue.

Un événement autrement grave et gros de conséquence, que la plus rude attaque de Clemenceau, a lieu à la fin du mois : l'arrestation du colonel Henry, qui confesse que c'est lui qui a fabriqué les preuves nouvelles de la culpabilité de Dreyfus, qu'en juillet Cavaignac soumit à la Chambre.

La nouvelle de l'arrestation du colonel Henry et de son incarcération au fort du Mont-Valérien, est parvenue au Président le 30 août, au soir. Le lendemain, nous apprenons que le colonel s'est suicidé, et Cavaignac donne sa démission. Félix Faure, à sa villa de la Côte, a une longue conversation, au téléphone, avec le président du conseil.

Le coup est terrible... Et malgré son courage et son optimisme, Félix Faure en sent toute la force accablante. Il en est anéanti. « Tout est changé », répète-t-il sans cesse. Il est à la fois furieux et profondément écœuré. « Comment savoir la vérité ? demande-t-il, j'ai eu sous les yeux, et plus d'une fois, des preuves évidentes de la culpabilité de Dreyfus, et maintenant je m'aperçois que certaines de ces preuves étaient fausses, fabriquées, falsifiées... En qui puis-je croire ? Partout et sans cesse, je me heurte à des contradictions, des arrière-pensées, des réticences, des manœuvres louches et des trahisons... Je n'ai qu'une chose à faire : démissionner. »

Le lendemain, il m'invite, avec ma sœur et le prince P..., son grand ami, à faire une promenade en mer. Une fois au large, il me prend à part et me dit : « Je piétine dans un bourbier. Chacun semble avoir quelqu'un à protéger et quelque chose à masquer... Il y a du charbon et des provisions sur ce bateau pour une semaine. Nous allons faire une croisière de plusieurs jours... Que les responsables s'arrangent et se tirent de l'épouvantable position où ils se sont mis — et où ils m'ont mis moi-même... Quand nous reviendrons à terre, je

démisionnerai. Les honnêtes gens me comprendront. »

Le Président est blême de colère et refuse d'écouter ce qu'on lui dit. Le prince P... et moi, très troublés, passons deux heures à le calmer. J'essaye de faire comprendre à Félix Faure quel effroyable scandale éclaterait s'il donnait suite à son projet... Un Président ne *peut* pas disparaître pendant une semaine... Je lui montre les conséquences graves qui suivraient, pour le gouvernement, pour l'ordre, pour le pays, pour lui-même, et enfin je lui dis qu'on croira qu'il a agi par lâcheté et non par souci de sa dignité... Finalement il cède, et l'ordre est donné de rentrer au port... L'alerte a été rude.

Le 3 septembre, le Président a de nouveau une longue conversation avec le président du conseil, au téléphone et le 4 au matin, il part pour Paris où, à la gare, l'attendent Delcassé, toujours calme, et le général Zurlinden, gouverneur de Paris. A l'Elysée, Brisson vient discuter avec lui la situation créée par le suicide du colonel Henry.

5, 6, 7 *septembre.* — Des nouvelles importantes du Soudan. La bataille d'Ondurman. L'armée de Kitchener remporte une victoire décisive sur le « khalifa ». Le drapeau anglais flotte à Khartoum et Khartoum n'est qu'à quelques centaines de kilomètres de Fashoda. Quels ordres a reçu Kitchener ? Si Marchand est vraiment à Fashoda et si Kitchener l'apprend, que se passera-t-il ?...

7 *septembre.* — Félix Faure me dit qu'il a demandé au général Zurlinden, d'être Ministre de la Guerre. Le poste n'est pas une sinécure, mais le général l'accepte bravement. Il est convaincu que Dreyfus est coupable, et comme il le dit : « La confession d'Henry et toutes les manœuvres équivoques de certains antidreyfusards ne prouvent pas que le conseil de guerre ait condamné un innocent en 1895. » Félix Faure, cependant, comprend que le gouvernement sera bientôt contraint de décider pour ou contre la revision, et j'exprime, à sa grande sur-

prise, l'espoir qu'on décidera « pour ». Cela me paraît, comme à tant d'autres, la seule façon légale de terminer l'Affaire, définitivement.

12 *septembre.* — Le doute n'est plus possible. Marchand est bien à Fashoda.

Il paraît que peu avant la bataille d'Onduram, le khalifa apprit la présence d'hommes blancs à Fashoda. Le bateau qu'il y envoya fut reçu à coups de fusil et dut redescendre le fleuve.

Le Président est ravi. L'occupation de Fashoda donne à la France une nouvelle base de discussion en ce qui concerne la question d'Egypte. Toutefois, le sirdar est puissant et il est impossible d'aller au secours de Marchand.

Il y a eu six heures de conseil des ministres aujourd'hui. Les affaires intérieures vont de mal en pis et il y a de sérieux désaccords entre les divers membres du cabinet.

Brisson et Sarrien sont en faveur de la revision, mais le mot seul de revision fait bondir de fureur le général Zurlinden...

Et la guerre que se font les différents partis pour qui le dreyfusisme ou l'antidreyfusisme n'est qu'un prétexte politique, un moyen et non pas un but, devient chaque jour plus implacable et plus navrante. Quel cauchemar !

14 *et* 15 *septembre.* — Un peu de changement. J'ai suivi le Président à Moulins, où ont lieu des manœuvres. Je fais la connaissance de plusieurs officiers étrangers. Le général de Négrier dirige les opérations. Le duc de Connaught est présent.

16 *septembre.* — La presse, en France et en Angleterre, publie déjà de longs articles sur « Fashoda ». Le Président a eu plusieurs entretiens avec Delcassé et envisage l'avenir avec optimisme.

— Si nous avons pris Fashoda, dit-il, nous ne l'avons pas pris à l'Angleterre ou à l'Egypte, mais aux Derviches. Le gouvernement britannique est raisonnable. Lord Salisbury est incapable d'arbi-

traire et Kitchener a servi dans les rangs français pendant la guerre avec l'Allemagne. Il est connu pour son sang-froid et ne brusquera rien... Et puis, le duc de Connaught, aux manœuvres, a été d'une courtoisie parfaite, et la foule l'a acclamé avec enthousiasme, ce fils de la reine Victoria. Vous verrez... Tout ira bien...

17 *septembre.* — Le général Zurlinden a envoyé sa démission à Brisson, ce matin. Il est déjà remplacé. Le général Chanoine lui succède.

Au conseil des ministres, cette après-midi, il a été décidé de nommer une Commission de revision. Pendant que Félix Faure m'en parle et que je range certains papiers, nous entendons des cris au dehors... J'ai un dîner important et suis obligée de retourner chez moi. Je ne passe pas cette fois par la petite porte du jardin, mais par la porte principale pour découvrir ce qui se passe. Ce n'est rien ou presque rien. C'est la foule qui hurle : « Vive Brisson ! » et : « A bas Brisson ! »

Le 19, de bonne heure, on sonne au téléphone. C'est le Président.

— Avez-vous lu *Le Temps,* hier soir ? me demande-t-il.

— Non, je me suis accordé quelques heures de vacances... J'ai joué à cache-cache avec Marthe qui ne voulait pas se coucher, ce qui a mis ma mère en joie. Elle arrive de Beaucourt et va passer quelques jours avec ma sœur et moi... Qu'y avait-il dans *Le Temps ?*

— Ecoutez. Il exprime exactement ce que je pense de Fashoda : « Nous considérons tout acte contre Marchand, c'est-à-dire contre le drapeau qu'il garde, comme entraînant avec lui toutes les conséquences usuelles dans de tels incidents... »

— Parfait.

— Maintenant, avez-vous lu le manifeste du prétendant ?

— Lequel ?

— Le duc d'Orléans.

— Non, mais je suppose qu'il annonce à tous les Français qu'on piétine sur leurs droits, qu'on désorganise l'armée et que la France peut compter sur lui. Est-ce cela ?

— Oui... Vous ne le prenez pas au sérieux ?

— Et vous ?

25 *septembre.* — Enfin ! Des nouvelles sûres du Soudan. Le sirdar est de retour à Khartoum après avoir été à Fashoda où il a rencontré Marchand. Il n'y a pas eu de conflit. C'est à la diplomatie à trancher le différend.

— Nous n'avons pas de Talleyrand, dit le Président, mais nous avons Delcassé : il a de la souplesse et de l'audace sans compter une dose utile de jugement. Et puis, il a autant de sang-froid que de prudence.

27 *septembre.* — Après le conseil des ministres, le Président me dit que sir Edmund Monson, l'ambassadeur d'Angleterre, a lu à Delcassé une dépêche de Kitchener. Celui-ci parvint à Fashoda, il y a huit jours. Marchand s'y trouvait depuis le 10 juillet avec quelques « blancs » et environ 120 Sénégalais. D'une autre source, le Président a appris quelques détails sur cette entrevue. Kitchener félicita Marchand à l'occasion de son grand voyage, le pria d'amener le drapeau français. Marchand refusa, naturellement, de le faire, sans ordres de son gouvernement. Le sirdar le quitta sans sourciller et hissa le drapeau anglais et le drapeau égyptien au sud du camp fortifié de Marchand, puis il retourna à Khartoum, après avoir laissé une forte garnison à Fashoda, sous le commandement d'un colonel.

— Il ne nous reste plus, dit Félix Faure, qu'à attendre le rapport de Marchand. Delcassé est en communication constante avec Monson. Tout est possible, même une guerre ; mais, quoi qu'il arrive, c'est que s'il doit nous parvenir par le Bahr-el-Ghazal et le Congo, nous aurons plusieurs mois à

attendre. Nous serons fermes ; nous n'évacuerons pas Fashoda : advienne que pourra !

1er-7 *octobre*. — Plusieurs journaux anglais ont déjà envoyé à la France un ultimatum, mais le gouvernement anglais jusqu'ici est plus calme. Chose extraordinaire, on publie en Angleterre un « Livre bleu » sur l'affaire de Fashoda... et les négociations ont à peine commencé ! Mais le Président m'annonce que Delcassé a trouvé une façon spirituelle de parer ce coup bizarre, nous publierons un « Livre jaune » en réponse à ce « Livre bleu » ! Et il ajoute :

— Les notes que Delcassé et Monson échangent indiquent clairement qu'une guerre est très possible, probable même. Mais quelle que soit l'hostilité de l'Angleterre, il est clair que l'Angleterre ne veut pas négocier avec nous avant que Marchand n'aie quitté Fashoda : nous ne céderons pas.

— Et Marchand ?

— Son rapport nous parviendra par Khartoum et le Caire. Il sera bientôt ici par cette voie-là... A propos, je dîne avec le comte Witte, demain, à Rambouillet...

10 *octobre*. — Eh bien, quels résultats ?

— Aucun, répond le Président. Witte m'a fort peu parlé des intentions de la Russie, mais il croit que la France, en ce moment surtout, devrait éviter toute guerre, et surtout une guerre avec l'Angleterre. Et j'ai compris ce qu'il ne disait pas. Mais nous verrons...

Baratier, le compagnon de Marchand est en route pour le Caire avec le fameux rapport.

CHAPITRE IX

FASHODA

Dreyfus et Fashoda continuent à mobiliser l'attention publique. Les deux affaires sont entrées dans une phase décisive et alarmante. La plupart des journaux ne contiennent que des menaces, des insultes et des accusations. Il en est même qui, dans leur rage aveugle, les mélangent toutes deux. Rochefort, par exemple, écrit dans *L'Intransigeant* : « Je ne serais pas surpris si les Anglais profitaient de la lâcheté de notre gouvernement pour s'emparer de l'île du Diable et mettre en liberté le traître Dreyfus qu'ils aiment tant. »

L'atmosphère de Paris est chargée de symptômes menaçants. Les différents partis qui se livrent bataille se servent des mêmes méthodes méprisables, du même vocabulaire — un vocabulaire où les mots « traître » et « vendu » sont parmi les plus anodins et les plus courtois. Il y a une orgie générale d'injures dans laquelle se vautrent avec autant de folie mauvaise certains dreyfusards et certains antidreyfusards. Quelle pitié !

16 *octobre*. — Félix Faure, pendant les deux semaines qui viennent de s'écouler, a été fort mystérieux. Je connais ce qu'il appelle son plan, mais je n'ai jamais cru qu'il songeât sérieusement à le mettre à exécution. Connaissant son caractère, je pensais qu'il tâterait le terrain prudemment et longuement avant de tenter la fortune. Il a essayé de réussir d'emblée, sans avoir pesé le pour et le contre, sans même avoir étudié les détails de la très

audacieuse entreprise. Il a échoué complètement et il l'admet, un peu penaud.

Convaincu que la grande majorité du pays est plus que fatiguée de toute l'agitation au sujet de Dreyfus et que le désordre général qui règne en France est une calamité nationale, il a cru que le seul remède serait une sorte de coup d'Etat. Son plan est — ou plutôt était — celui-ci : avec l'aide de l'armée, car il savait qu'il pouvait obtenir — ou compter sur — le concours de plusieurs généraux, Félix Faure a rêvé de rendre la Présidence indépendante du Parlement, d'établir un gouvernement militaire et de jouer le rôle de dictateur... Plan audacieux, mais qui ne pouvait aboutir, car Félix Faure n'a pas les qualités nécessaires, il n'y a pas d'Augereau parmi ses amis militaires, le Parlement d'aujourd'hui ne ressemble en rien au Corps législatif de 1797 et l'armée n'a aucun rapport avec la soldatesque toute-puissante des jours de Bonaparte.

Il y a eu des indiscrétions, et certains journaux français et étrangers parlent du coup d'Etat, mais sans y donner créance. On en parle comme d'un de ces racontars plus ou moins fantaisistes, d'une de ces légendes absurdes qui, depuis un an, poussent trop facilement dans l'atmosphère surchauffée qui étouffe la France... Tant mieux ! Un coup d'Etat n'est admissible que lorsqu'il réussit.

20 *octobre*. — Le comte Mouravieff vient de passer quelques jours à Paris. Il a eu un long entretien avec Delcassé, il y a trois jours, et a dîné avec le Président, hier soir. La Russie, paraît-il, pense qu'une guerre irait à l'encontre des intérêts de la France. S'il doit y avoir une guerre entre l'Angleterre et la France, nous ne devons pas compter sur la Russie. Le marais de Fashoda ne vaut pas une guerre.

Et c'est ce même Mouravieff qui, en présence de Félix Faure, a signé le traité d'alliance le 25 août de l'année dernière !

— L'Angleterre, me confie le Président, refuse

de discuter avant que Marchand ait quitté Fashoda... En attendant, nous activons nos préparatifs ; nos escadres font du charbon et se ravitaillent. Nos amiraux ont des ordres secrets. Nous nous préparons nuit et jour à faire face à toute éventualité ; le Ministre de la Guerre et celui de la Marine sont sur les dents.

23 *octobre*. — Un garde républicain à cheval m'apporte une grande enveloppe de la part du Président. C'est un exemplaire de *Punch*, le célèbre journal satirique anglais. Sur la couverture, je lis ces mots : « Chère amie, veuillez voir la façon révoltante dont on insulte la France. »

Le dessin représentait John Bull sur le seuil de sa porte, l'air furieux, fixant un piteux joueur d'orgue de Barbarie représentant la France. Sur l'orgue était écrit le mot « Fashoda ».

« — Allez-vous-en ! commande John Bull.

« — Que me donnerez-vous, si je m'en vais ? demande le Français.

« — Vous allez voir ce que je vais vous donner si vous ne vous en allez pas ! »

Cette menace d'un coup de pied était indigne d'une grande nation. Mais quelques mois plus tard, quand l'Angleterre fut aux prises avec les Boërs auxquels alla spontanément toute la sympathie des Français, nos dessinateurs firent des caricatures d'un mauvais goût tout aussi prononcé. Ce qui prouve que les nations les plus civilisées oublient parfois les règles les plus élémentaires de savoir-vivre.

25 *octobre*. — Le « Livre jaune » de Delcassé vient de paraître. Il contient la plupart des documents relatifs à Fashoda ou plutôt à la question du Nil Blanc, datés de décembre 1897, à octobre 1898. Il démontre surtout que Delcassé est un diplomate avisé.

La tension entre l'Angleterre et la France a atteint un point extrême. Sir Edmund Monson a envoyé

à qui de droit, au nom du gouvernement, une demande d'évacuation qui équivaut à un ultimatum. Le Président me dit : « Nous renoncerons peut-être à Fashoda, mais pas à un débouché sur le Nil ; à une conquête militaire, mais pas à une pénétration commerciale... Il doit y avoir un arrangement possible...

L'après-midi, je vais à la Chambre. Il y a de l'orage dans l'air. En arrivant au Palais-Bourbon, par le boulevard Saint-Germain, je vois — et j'entends — une foule hurler sur la place de la Concorde... On ne peut dire de la séance qu'elle soit historique, mais elle est fort bruyante et sensationnelle. Déroulède ouvre le feu. Comme Don Quichotte, Déroulède est sympathique ; on l'aime parce que, tout d'abord, il est aussi Français qu'il est possible de l'être : un brave soldat, un poète, un patriote et un fou charmant. Il est, par nature, incapable de faire quoi que ce soit sans emportement. Il aurait été un meneur d'hommes s'il n'avait pas écrit tant de vers épiques, et il serait un grand poète, s'il ne croyait pas que sa mission est de sauver la France. Il a été un des premiers partisans de l'alliance avec la Russie ; il a été boulangiste autant qu'on pouvait l'être. Le voilà député depuis le mois de mai. Bien entendu il est nationaliste et antidreyfusard... Il parle, et ce qu'il dit peut se résumer en quatre mots : « Le gouvernement est pourri ! »

Au tour de Chanoine, maintenant, le Ministre de la Guerre. Il est peut-être un général excellent, mais quel pitoyable orateur et quel maladroit politique. D'une voix grave, le sourcil froncé, le geste large, il déclare que, sur l'Affaire Dreyfus, il a la même opinion que son prédécesseur. On applaudit... Puis, il ajoute : « Je donne ma démission ! »

L'infortuné Brisson déclare que le gouvernement va délibérer... Il revient avec ses collègues — moins Chanoine — et demande un vote de confiance... Le ministère est par terre.

26 *octobre.* — Le *Sénégal* est arrivé à Marseille ramenant ensemble Kitchener et Baratier à bord. Le 27, Baratier est au quai d'Orsay et le Président me dit :

« Marchand va quitter Fashoda pour revenir au Caire où il attendra les instructions du Gouvernement.

— Alors, c'est la fin... »

Le Président ne répond pas.

C'est bien la fin. L'attitude de l'ambassadeur ne laisse place à aucune discussion tant que la France n'aura pas évacué Fashoda.

J'ai rarement vu Félix Faure si déprimé, et, silencieusement, nous nous mettons à ajouter aux Mémoires un chapitre douloureux.

Dupuy, ancien professeur de philosophie, et qui a été deux fois déjà Président du Conseil, a consenti à former un ministère. De Freycinet, un civil et un protestant, devient ministre de la Guerre. Dupuy est favorable à la revision... Et Dupuy était président du Conseil à l'époque où Dreyfus fut condamné ! Le Sort s'amuse...

Car, si la crise étrangère est close, l'agitation intérieure se poursuit.

L'Affaire Dreyfus continue, avec des variantes. La lutte n'est plus désormais entre dreyfusard et antidreyfusards, mais entre la République et ses ennemis, entre les radicaux et les socialistes d'une part, et les réactionnaires, royalistes, antisémites de l'autre... Les ligues poussent comme des champignons. Au début de janvier, mon ami Coppée a fondé avec Brunetière, directeur de la *Revue des Deux Mondes,* et plusieurs autres, la Ligue de la Patrie Française, qui s'est faite le champion de l'armée contre le dreyfusisme... On ne parle plus que de complots militaires.

Et puis, ce fut, comme on le sait, l'arrêt de la Cour de Cassation, la condamnation nouvelle, la grâce et la revision ; mais je n'ai pas à rappeler ici les dernières étapes de cette interminable affaire,

puisque le Président Félix Faure ne devait, hélas, point les connaître : Parmi tant d'impressions pénibles, j'ai du moins gardé de cette époque un souvenir joyeux : C'est que toute l'élite juive était antidreyfusarde. Quant au Président, il me serait difficile d'affirmer qu'il fut absolument convaincu de la culpabilité du capitaine, ou, du moins, que cette conviction survécut au colonel Henry. Mais il croyait, de toute sa conscience, qu'une revision serait une catastrophe nationale. Les événements prouvèrent qu'il avait tort et que la France est capable de guérir des plus terribles blessures.

Et maintenant, ayant passé en revue les principaux épisodes de l'affaire de Fashoda, qu'il me soit permis de dire ce que Félix Faure pensait de celui qui fut son ministre des Affaires étrangères pendant cette crise dangereuse.

Delcassé conserva le portefeuille pendant sept années, de 1898 à 1905. Dais les circonstances les plus difficiles et les plus dangereuses, il demeura calme et maître de lui-même et personne ne put jamais pleinement deviner ce que pensait ce petit homme aux yeux ronds et mobiles, à la moustache de chat qui ne parle que lorsque cela lui convient et qui parle peu. Félix Faure, qui l'appréciait à sa juste valeur, me disait, dans une lettre du mois de janvier 1899 : « Il est trop renfermé et son ton est trop tranchant à mon gré. Sa froideur, toute son attitude sont provocantes à l'extrême. Il me déplaît et je sais que je lui suis profondément antipathique, mais j'ai la plus grande confiance en son jugement malgré ses façons d'autocrate silencieux. Quand il parle à la Chambre, on l'écoute religieusement, et, de tous les ministres, c'est celui qu'on interpelle le moins. Il a réussi à faire comprendre que ce qu'il fait est bien fait, qu'il veut agir à sa guise et qu'il tient à ce qu'on ne le dérange pas. Il tient en mains les destinées de la France, au point de vue extérieur et il est presque le seul à savoir si la France est à la veille d'une guerre. Il est à lui tout seul la

politique extérieure du pays !... Mais je ne peux pas nier sa valeur comme diplomate. On le craint à l'étranger, ce qui est très flatteur pour lui... Si Talleyrand ou Metternich l'avaient formé, il aurait sans doute plus de finesse dans ses méthodes et dans sa façon d'être, mais il n'aurait pas acquis plus d'autorité ou d'habileté. »

Quand, en 1905, Delcassé tomba, parce que l'empereur d'Allemagne, qui venait d'éblouir Tanger de son faste et de créer des difficultés à la France au sujet du Maroc, exigea la démission du seul homme qu'il craignait en France — du seul homme qui ne le craignait pas — aucune insulte ne fut épargnée au ministre qui s'en allait, et l'exécration la plus grossière accompagna la chute de l'homme qui avait rendu le plus de services au pays, qui avait tant fait pour nos colonies et avait rendu à la France sa vraie place dans la diplomatie européenne. Delcassé, désormais, devint l'homme qui avait humilié la nation à Fashoda et au Maroc !... Mais quand il fut nommé ministre de la Marine, son retour au pouvoir causa autant de satisfaction que sa chute en avait causé. Delcassé, qui a de l'esprit, dut savourer doublement son triomphe...

CHAPITRE X

LE COLLIER MYSTÉRIEUX. — LA MORT MYSTÉRIEUSE DU PRÉSIDENT FÉLIX FAURE.

Pendant l'été de 1898, le Président m'offrit un collier de perles qui joua dans la suite un rôle si étrange dans ma vie qu'il importe que je raconte son histoire, en détail. Il est probable que ce collier, ainsi que les Mémoires du Président ne furent pas étrangers à la tragédie mystérieuse de l'impasse Ronsin.

A plusieurs reprises, Félix Faure me demanda d'accepter un gage de son amitié. Il m'avait déjà offert une broche aux trois couleurs de France, faite par Lalique — coquelicot, marguerite et bleuet — et un peigne, également par Lalique, qui était un pur chef-d'œuvre, mais si lourd que je ne le portais que très rarement. Félix Faure me dit un jour : « Puisque ce peigne vous sert à peine, permettez-moi de vous offrir quelques perles. Je sais un collier qui est une merveille, et de plus, en en faisant l'acquisition, je rendrai un signalé service à un ami. Promettez-moi de l'accepter, ne fut-ce que pour cette raison ! »

Le Président ne me donna pas d'autres détails sur ce collier et sur son ami. Deux ou trois jours après, je dînais à l'Elysée. Bonnat était au nombre des invités du Président, ainsi que M. Le Gall, Secrétaire général de l'Elysée, et le commandant Lamy, qui allait entreprendre une mission dangereuse en Afrique.

Après le dîner, je chantai en m'accompagnant moi-même au piano. Tout en tournant les pages de

ma musique. Félix Faure me reparla de la « surprise » qu'il me réservait... Le lendemain, le commandant Lamy, que je connaissais très bien et qui venait souvent me voir, vint me faire ses adieux... Il me remit un énorme bouquet de la part du Président. J'enlevai le papier blanc qui l'entourait et trouvai, entre les orchidées, un écrin vert doublé de satin blanc. Il contenait une boîte ronde, en or. J'eus quelque peine à l'ouvrir et quand je réussis enfin à soulever le couvercle, d'un mouvement brusque, la « surprise » tomba sur le tapis : c'était un admirable collier de perles, à cinq rangs !

Après le départ du commandant Lamy, j'écrivis au Président que je ne pouvais absolument pas accepter ce cadeau somptueux, et bien que le lendemain, à l'Elysée, il me supplia de ne pas refuser, j'annonçais mon intention de lui rendre le collier à ma prochaine visite.

Deux jours après, le Président m'envoya chercher. Il était pâle, et dans un état d'agitation extrême. Il arpentait son cabinet de travail et il ne pouvait se résoudre à parler... Il me dit enfin :

— Je ne sais comment vous expliquer... vous faire comprendre... Il se passe une chose effroyable, inattendue...

— Il s'agit du collier de perles ?

— Oui... Je l'ai acheté à un ami, pour lui rendre service et voilà que malgré moi, et malgré lui, bien entendu, je me trouve mêlé à une affaire épouvantable, à un scandale si grave que, si la chose s'ébruitait, je serais perdu... Il ne me resterait plus qu'à démissionner sur-le-champ et même à quitter la France. C'est une histoire inouïe et compliquée à un point que vous ne pouvez vous imaginer... Et pourtant j'ai acheté ce collier à un ami sûr, et qui est aussi atterré que moi-même de ce qui vient d'être découvert. On l'a trompé, trahi..., je suis perdu si on sait quoi que ce soit... Je ne peux pas vous en dire plus. Je n'en ai pas le droit. Il faut qu'on ne sache rien... Je vous supplie de garder ce

collier chez vous. On ne peut pas soupçonner qu'il est en votre possession. Mais ne le portez pas, ne le montrez à personne...

— Non, car j'avais décidé de vous le rendre. Je n'aurais pas pu le porter ; il est trop beau, trop coûteux. On se serait demandé d'où il venait. Et d'ailleurs, il ne doit pas y avoir beaucoup de colliers comme celui-là à travers le monde. Les perles en sont énormes et parfaites...

— Vous a-t-on déjà posé des questions ?

— Oui. Hier soir, j'ai dîné chez M. B..., l'ancien procureur général et, à ma grande surprise, il m'a demandé, d'un ton indifférent d'ailleurs, s'il était vrai qu'on m'eût offert un collier de 500.000 francs. Je crois que c'est le chiffre qu'il a cité. Je lui ai demandé gaiement s'il était fou, et je lui ai dit que j'avais passé l'âge où l'on s'intéresse aux contes de fée. Là-dessus, il m'a répondu : « Je me doutais bien qu'il n'y avait rien de vrai dans cette histoire. » Et maintenant, je vais me faire conduire chez moi bien vite, et je reviendrai vous rendre vos perles. Je comptais le faire de toute façons, mais, après ce que vous venez de me dire, il m'est impossible de les garder une heure de plus. Je regrette de ne pas vous les avoir rendues le jour même où vous me les avez envoyées.

Félix Faure devint blême.

— Vous voulez donc me perdre, s'écria-t-il. Je vous dis que je vais être entraîné dans un scandale si monstrueux, dont les conséquences seraient si graves que je n'ose même pas y songer. Je vous en conjure, gardez ce collier. Vous ne risquez absolument rien... Quand je ne serai plus Président, les choses changeront peut-être... Les perles sont à vous, gardez-les, mais si vous désirez jamais vous en séparer, ne les vendez qu'une à une et prudemment.

— Vous m'effrayez... Pourquoi ne pas me dire toute la vérité ?

— Parce que c'est impossible. Ne me posez pas de questions...

— S'agit-il, insistai-je cependant, d'une grande dame qui, ayant besoin d'une grosse somme, a vendu ce collier et dont le mari menacerait de faire un scandale ?

— Si ce n'était que cela ! répondit-il, je vous aurais tout dit depuis longtemps. Vous m'auriez rendu les perles, je les aurais fait parvenir à la personne, et vous aurais priée d'accepter un autre souvenir.

— Ce collier a donc été volé ? m'écriai-je. Votre ami en était dépositaire. Il a joué, il a perdu et, pour payer sa dette, il vous a demandé de le lui racheter ?

— Non, non... Car, dans ce cas encore, le plus simple serait de le rendre.

— Je vous donne ma parole d'honneur que je n'ai pas le droit de vous dire la vérité. Ecoutez ! Depuis que je sais... ce que je sais, je cherche un moyen d'éviter la catastrophe qui menace mon ami, moi-même et d'autres encore, si tout se découvre... Eh bien, il n'y a qu'un moyen d'éviter tout scandale, c'est que vous gardiez le collier.

Pendant une heure je rangeai des papiers, des notes utiles pour les Mémoires. Mais, avant de quitter l'Elysée, je ne pus m'empêcher de dire :

— Pourquoi ne confiez-vous pas ce collier à quelqu'un autre ?

— Parce que je n'ai confiance en personne autant qu'en vous.

— Pourquoi ne pas le détruire, l'enfouir, le jeter dans la Seine...

— Parce que je pourrais être vu et vous aussi, si vous le faisiez à ma place. D'ailleurs, à quoi bon jeter un collier qui vaut une fortune, quand il se peut que, dans quelques mois, l'orage soit passé ? Car tout s'arrange dans la vie et parfois les miracles arrivent dans la réalité. En tous cas, j'ai payé le collier, il est à vous. Seulement, un hasard extraordinaire, impitoyable, veut que le plus ter-

rible des scandales — et même quelque chose de pire qu'un scandale — éclate si l'on sait que moi, Président de la République, et le personnage dont je vous ai parlé, avons été mêlés à cette histoire. Je vous supplie de garder ces perles en sûreté, chez vous, et de ne plus m'en parler jusqu'au jour où je vous dirai que tout danger est écarté.

Félix Faure me dit tout cela d'un ton si grave que je renonçai à comprendre. Bien des fois, après cet étrange entretien, je demandai au Président de reprendre les perles, dont la présence chez moi m'était une source d'inquiétudes constantes, tant à cause de leur valeur que de leur mystère. Sa réponse était toujours la même : « Si vous avez la moindre amitié pour moi, vous ne me parlerez plus de ce collier. Tout s'arrangera. »

Quelques jours après la mort du Président, je devais m'apercevoir, hélas, du contraire.

Le matin du 16 février 1899, M. Le Gall, « Secrétaire général de l'Elysée », me téléphona pour me dire que le Président tenait beaucoup à me voir. Je répondis que j'irais lui rendre visite le lendemain, parce que je ne me sentais pas bien et que, d'ailleurs, j'avais promis à Bonnat d'aller poser pour mon portrait, l'après-midi. Je déjeunai à la maison. Au moment où j'allais me mettre à table, on vint me dire que le Président me demandait au téléphone.

« Il faut que je vous voie à tout prix, me dit-il ; j'ai à vous remettre quelque chose et je ne me sens pas très bien. »

Il s'arrêta, comme hors d'haleine et continua :

« Puisque vous pouvez poser chez Bonnat, vous pouvez bien me consacrer quelques minutes. »

Sa voix était changée. Il me dit encore :

« Cette Affaire me tue... J'ai plus d'ennemis que jamais, et pendant votre absence, j'ai peut-être trop bien vécu. Vous viendrez cette après-midi sans faute, n'est-ce pas. »

Tandis que je posais chez Bonnat, on vint me dire

que le Président insistait au téléphone pour me voir immédiatement.

Il téléphonait sans doute de l'Elysée, car, contrairement à ce qu'ont dit certains journaux, rien ne me porte à croire qu'il se soit trouvé indisposé dans une maison amie d'où on l'aurait hâtivement ramené à la présidence.

Devant son insistance étrange, je pris une voiture et me fis amener à la porte discrète de la rue du Colisée.

Le Président était à une fenêtre ouverte, près du petit salon d'attente, en compagnie de Blondel, son secrétaire. Je fus très frappée par sa pâleur. Il ne faisait pas encore tout à fait sombre. Il devait être environ cinq heures.

Il me dit, tandis que Blondel se retirait, poliment : « Il y a quelque chose qui ne va pas... Ah ! que n'étiez-vous auprès de moi, tous ces temps-ci. J'ai fait bien des folies... Et puis, je suis si las de toutes ces intrigues et de toutes les complications de l'Affaire. J'ai essayé d'oublier et je me suis mis à prendre beaucoup... beaucoup... de cette drogue que vous m'aviez interdite... J'en ai même pris cette après-midi. »

Le petit salon bleu où il me recevait d'habitude et où nous écrivions généralement les Mémoires, était aux mains des tapissiers. Le Président me reçut dans la chambre contiguë au cabinet de M. Le Gall. La porte était ouverte, car Félix Faure se plaignait d'étouffements. Je n'étais pas inquiète outre mesure, car, bien que très pâle, le Président n'avait pas l'air plus malade que toutes les fois où il avait absorbé son remède dangereux.

— Il faut décidément que je m'occupe plus sérieusement de ma santé, me dit-il, et que j'essaye de renoncer à ce poison. Et puis, il faut que je me sente d'aplomb pour le grand bal qui aura lieu ici, bientôt.

Je lui demandai comment il avait passé la journée Il me répondit qu'il avait reçu quelques personnages

importants... puis une dame de ses amies qui avait fait de son mieux pour l'intéresser à l'Affaire Dreyfus... Je la connaissais bien, et le Président m'avait dit bien des fois que cette amie tenait beaucoup à ce que son mari devint ministre...

Tout à coup, Félix Faure s'écria : « J'étouffe, je n'y vois plus... » J'appelai M. Blondel, qui vint aussitôt. Au bout d'un moment, le Président nous dit : « Ce ne sera rien ; c'est passé... » M. Blondel et moi l'aidâmes à marcher jusqu'à son cabinet de travail. Le Président avait moins mauvaise mine, maintenant. Il se tourna vers moi et me dit : « Je vais me reposer un peu... Mais je vous jure de ne plus prendre cette misérable drogue... Faites-vous belle pour le bal. Je vous téléphonerai demain matin. »

Puis, voyant que je n'emportais pas les papiers que j'étais venue prendre, il ajouta : « Surtout, n'oubliez pas le paquet... Au revoir... Au Bois, demain matin, s'il fait beau ! »

Comme je ne voulais pas que le Président restât seul, en raison de son malaise, je dis à M. Blondel : « Ne vous donnez pas la peine de me faire ouvrir la porte. Retournez auprès du Président, car il a bien mauvaise mine. Il serait peut-être sage de faire venir un docteur. »

Je sortis donc de l'Elysée par la rue du Faubourg-Saint-Honoré. A peine dehors, je vis que j'étais suivie comme je l'avais été si souvent, mais mon fidèle agent était là, lui aussi. Je pris l'avenue Marigny, traversai les Champs-Elysées, hélai un cocher et rentrai chez moi. Il était environ six heures quand j'arrivai impasse Ronsin.

Vers minuit (j'étais couchée depuis une heure) je fus réveillée par la sonnerie du téléphone. C'était M. Bordelongue, directeur au ministère des Postes et Télégraphes, et un vieil ami.

— Savez-vous l'affreuse nouvelle ?

— Non... Que s'est-il passé ?

— Le Président est mort !

J'étais atterrée. Je ne pouvais en croire mes oreilles :

— C'est impossible, m'écriai-je. Je l'ai vu aujourd'hui même. Il était fatigué, souffrant, mais ce n'était pas grave.

Je questionnai fiévreusement M. Bordelongue mais ne pus obtenir que cette réponse :

« Je n'ai aucun détail... On ne sait rien. On dit que le Président est mort d'une attaque d'apoplexie. »

Le lendemain, à six heures du matin, on vint me dire que « l'agent » demandait instamment à me voir. (Cet agent n'appartenait ni à la Sûreté, ni au ministère de l'Intérieur. Cétait un détective privé que Félix Faure avait lui-même choisi pour m'accompagner, à distance, partout où j'allais, afin que rien ne m'arrivât de fâcheux.)

Je devinai pourquoi l'agent était venu et, m'étant habillée à la hâte, je descendis le recevoir.

— Je devine que vous savez déjà la nouvelle, madame... La fin du Président me paraît assez louche. On dit qu'il est mort d'une congestion au cerveau, mais j'apprends aussi que son agonie a duré plusieurs heures. Mme Faure et sa fille n'ont vu le Président qu'à ses derniers moment... Je suis surveillé et il vaut mieux pour vous comme pour moi que je ne revienne plus ici... Mais vous connaissez mon adresse, et si jamais vous avez besoin de moi, vous savez que vous pouvez compter sur mon dévouement.

Il était très ému, et moi aussi ; j'avais perdu mon meilleur ami ; il avait perdu un bon maître. Je ne revis plus cet agent, sauf une fois... dix ans plus tard, quelques jours après l'assassinat de mon mari et de ma mère. J'étais alitée, dangereusement malade, chez les d'Arlon, quand on m'apporta une carte.

— Pardonnez-moi de vous déranger, madame, mais j'ai cru qu'il était de mon devoir de vous donner cet avis : Aussitôt que vous serez rétablie, quit-

tez Paris. Voyagez. Allez où vous voudrez, à la campagne, et tâchez d'oublier cette horrible tragédie. J'ai dans l'idée qu'on ne retrouvera pas les assassins et je crois vous connaître assez pour deviner que vous ferez tout au monde pour les trouver. Croyez-moi, la mort de M. Steinheil et de Mme Japy restera tout aussi mystérieuse que la mort du Président.

CHAPITRE XI

LES DOCUMENTS SECRETS. — LE COLLIER.

J'avais été gravement malade pendant six semaines et venais à peine de me remettre un peu quand Félix Faure mourut. Le choc fut tel que j'eus une rechute et je ne pus assister aux funérailles du Président (jeudi 23 février 1899).

J'avais perdu un grand ami, et la France un grand patriote. On a dit, souvent, qu'il n'avait été qu'un homme heureux, un optimiste insouciant et inutile, qu'il ne sut pas diriger ni même contrôler les divers partis politiques, qu'il fut un chef d'Etat, mais pas un homme d'Etat, un Président décoratif plutôt qu'un homme d'action. Il est impossible de nier que Félix Faure fut insolemment heureux et que, voyant que tout lui réussissait, il acquit une confiance en lui-même que rien ne justifiait... Il est également incontestable qu'il aimait le faste, la pompe, les honneurs et que sa vanité excessive se trouvait agréablement flattée lorsqu'il lui arrivait de recevoir un roi ou un empereur... Grand, distingué, avec une dignité un peu théâtrale, il était, extérieurement, le type rêvé du Premier Magistrat du pays. Mais il avait aussi de réelles qualités, beaucoup de bon sens — qualité rare au temps de l'Affaire Dreyfus — et beaucoup de patriotisme.

Il eut beaucoup d'ennemis, y compris Delcassé, dreyfusard convaincu, en qui il avait cependant tant confiance, comme diplomate. Félix Faure eut des ennemis non seulement parmi les membres des cabinets qui se succédèrent si rapidement sous sa

présidence, il en eut jusque dans son entourage immédiat.

Il aimait l'armée. Il s'était battu bravement pendant la guerre avec l'Allemagne ; il avait la foi la plus entière en la justice du Conseil de guerre qui condamna Dreyfus et fit tous ses efforts pour empêcher la revision. Il le fit honnêtement et sincèrement, convaincu qu'il était dans le vrai et qu'il agissait au mieux des intérêts de la France qu'il aimait ardemment.

La méchanceté humaine n'a pas de limite et ne connaît pas la pitié. Moins de vingt-quatre heures après la mort du Président, certains journaux donnèrent à entendre que Félix Faure était mort empoisonné par une amie protestante, une Mme S... D'autres disaient par la femme d'un peintre, d'autres par une Juive ou par une actrice dont le nom commençait par un S. La majorité cependant me désignaient, bien qu'en termes voilés et sans indiquer mon nom. J'étais allée à l'Elysée durant l'après-midi du 16 février. Tout s'expliquait... pour certaines gens. Le Président avait beaucoup de sympathie pour moi ; un comité secret « dreyfusard » m'avait choisie, m'avait chargé de « supprimer » l'homme qui était un obstacle vivant à la revision ! Rien de plus simple.

Etant malade et épuisée, je ne lisais pas les journaux et je n'aurais peut-être jamais connu ces infâmes insinuations sans la générosité de centaines de personnes bien intentionnées, qui s'empressèrent de me faire parvenir les coupures contenant ces allusions venimeuses et ces diffamations... Des masses de lettres me parvinrent également dans lesquelles les mots assassin, empoisonneuse et Brinvilliers étaient parmi les épithètes les moins cruelles et les moins blessantes. Les auteurs de certaines de ces lettres affirmaient que si je n'avais pas tué le Président, je savais du moins comment il était mort, et l'on me menaçait de me faire mourir à mon tour si je ne révélais pas le nom du coupable. Dans d'au-

tres lettres on faisait allusion aux « papiers » de Félix Faure et l'on me disait qu'il était de mon devoir de les publier pour confondre Dreyfus. D'autres lettres, également anonymes, me conjuraient au contraire de les brûler pour ne pas nuire au triomphe de la Vérité, et chaque correspondant me menaçait de terribles représailles si je ne m'empressais pas de suivre ses conseils.

Dans ces heures douloureuses, la confiance et la sympathie de quelques amis, de Bonnat entre autres, m'aidèrent à surmonter le dégoût et l'horreur qui m'accablaient. Je reçus des messages sympathiques et pleins de tact de centaines d'amis connus et inconnus. Je reçus aussi une lettre charmante de Mlle Lucie Faure, que j'ai conservée. Tout cela n'empêchait pas les insinuations de continuer. Je résolus d'agir et consultai quelques magistrats, parmi mes connaissances. Tous furent d'accord pour me dire que, puisque mon nom n'était pas prononcé, il était impossible de faire des procès. Je n'étais pas la seule femme à Paris dont le nom commençât par un S, et je n'étais pas la seule « femme de peintre ». Ils me conseillèrent d'ignorer toutes ces injures et ces menaces qui étaient de la monnaie courante en ces jours de désordre général. Le temps et le bon sens du public auraient raison de ces rumeurs stupides.

J'allai consulter M. P..., un conseiller d'Etat de mes amis au sujet des documents de Félix Faure. Devais-je les garder, les remettre à Mme Faure, ou les détruire ? M. P... hésita et finit par répondre : « Puisque ces papiers vous ont été confiés par le défunt Président, je ne crois pas que vous puissiez les brûler. Ils peuvent être utiles, mais gardez-les en lieu sûr. Quelqu'un sait-il que vous les possédez ?

— Certaines personnes m'ont vue à l'Elysée, écrire ces Mémoires en compagnie du Président, et, à plusieurs reprises, j'ai été suivie quand je les emportais.

— Dans ce cas, on doit savoir, mais qu'importe.

Le Président était bien libre d'écrire ce qu'il voulait et vous l'êtes de garder ce qui vous a été remis. Gardez-les donc ! »

Quelques jours plus tard, on vint me dire que M. Blondel désirait me voir.

M. Blondel, qui avait été si dévoué au Président, me dit : « Je suis venu vous transmettre son dernier message... Après votre départ, le Président s'assit dans son bureau et il semblait aller mieux. Toutefois, comme je vous avais promis de le faire, j'envoyai chercher un médecin. Il y en avait justement un à l'Elysée... Il trouva le Président très faible, mais ne crut pas du tout sa vie en danger. Après qu'il se fût éloigné, le Président, à ma grande surprise, me dit : « Si je me sens plus mal ou si, comme le docteur Potain me l'a souvent prédit, je mourais subitement, je veux que vous fassiez en sorte que le talisman que je porte toujours sur moi soit remis à Mme Steinheil. » Peu après, il se sentit de nouveau mal, si mal même qu'on fit venir un prêtre. Il était alors sept heures. Après avoir reçu le prêtre, le Président me remit le talisman et murmura : « Je crois que c'est la fin... Que ceux qui m'aiment pardonnent à mes ennemis comme je leur pardonne moi-même... » D'autres docteurs vinrent; puis Mme Faure et sa fille... Excusez-moi de ne pas vous donner d'autres détails. Cela serait trop pénible pour vous — et pour moi. »

(J'avais moi-même dessiné et fait faire le talisman en question par M. Souloy, mon bijoutier. C'était un médaillon d'or aux initiales F. F. sur une ancre en brillants, orné de perles, de rubis et de saphirs pour rappeler les couleurs de France. Sur une banderolle était gravé un terme affectueux, en russe, parce que le Président aimait tout ce qui lui rappelait la Russie et l'Alliance.)

Ayant posé le médaillon dans un tiroir, je revins à M. Blondel.

— Dites-moi toute la vérité, lui dis-je. Vous connaissez les rumeurs tragiques qui ont circulé dans

Paris aussitôt après la mort du Président. Comment se fait-il qu'en présence de ces bruits d'assassinat on n'ait pas fait d'autopsie ? Le *Journal officiel* a simplement imprimé que : « Le Président de la République est mort hier, à dix heures du soir, frappé d'apoplexie foudroyante. » Comment tout cela s'accorde-t-il avec ce que vous m'avez dit : qu'à sept heures du soir, il se sentait déjà si mal qu'il demanda un prêtre. Et pourquoi n'y a-t-il pas eu d'autopsie ?

— Mme Faure s'y opposa, et le Président du Conseil lui-même s'est incliné. Je ne sais que ce que je vous ai dit...

M. Blondel était très ému et j'avais le cœur serré moi aussi. Je compris que je ne devais pas insister...

Le mystère de la mort de Félix Faure restait donc inexpliqué. J'y ai souvent songé. Mon opinion est celle-ci : Le Président — comme il me le dit lui-même quand je le vis le 16 février — avait pris (ou bien on lui avait donné) une dose probablement plus forte que d'habitude de son remède dangereux. On lui avait souvent prédit qu'un jour ce remède lui serait fatal. La prédiction se réalisa.

C'est terrible d'avoir à le dire, mais quand, quelques mois après le meurtre de mon mari et de ma mère, je fus arrêtée et emprisonnée, l'infâme accusation contre moi, en ce qui concerne la mort du Président Faure, fut renouvelée. Quand je l'appris, je priai mon avocat de faire le nécessaire pour qu'une enquête soit faite à ce sujet. C'est M. Albanel, juge d'instruction, qui en fut chargé et, après que les recherches les plus complètes eussent été faites, je fus, ai-je besoin de le dire, complètement lavée de cette atroce accusation.

⁂

Revenons en arrière.

Le lendemain du jour des funérailles du Président, le soir, mon mari vint dans ma chambre et

ferma la porte avec précaution. Il était défait et tremblant.

— Vous savez, commença-t-il, qu'il y a bien des années, tout au début de notre mariage, nous décidâmes de vivre chacun à notre guise bien qu'habitant sous le même toit. Nous fûmes d'accord aussi pour tout discuter par lettres. Mais cette fois, il faut que je vous parle. Une chose terrible s'est passée aujourd'hui ; il convient que nous causions et que nous essayions d'échapper au danger qui nous menace. Un homme est venu me voir ; il est resté deux heures enfermé avec moi à l'atelier. Est-il vrai, dites, que vous possédiez des papiers importants venant de Félix Faure et un collier de perles de très grande valeur ? Je sais que le Président vous a offert un peigne et une broche. Il l'a fait devant moi... Mais ce collier ? Et ces documents ?...

Je ne dis rien. Mon mari continua :

— L'homme en question, qui parle français avec un fort accent allemand, prétend vous avoir vu souvent quitter l'Elysée avec un paquet de papiers sous le bras. Il m'a dit avoir entendu le Président vous dire, sur le seuil d'une porte des jardins de l'Elysée : « Soyez prudente. » Quant au collier, il m'en a donné une exacte description et m'a dit le nombre des perles, leur taille, leur poids et jusqu'au dessin du fermoir. Il dit qu'il veut avoir — et qu'il aura — les papiers et le collier, mais il veut le collier d'abord. Il en connaît l'origine et l'histoire. Si vous le gardez, Marthe, vous et moi, dit-il, serons perdus, et ruinés. Il sait le scandale auquel Félix Faure a été mêlé malgré lui, et prétend que vous devez savoir qu'il s'agit de choses très sérieuses. Si vous donnez le collier — ou plutôt si vous le vendez au prix minime qu'il en offre — rien ne nous arrivera, et les insinuations des journaux cesseront. Cet homme m'en a dit assez pour que je puisse vous affirmer que ce n'est pas un imposteur. Je ne sais pas tout, mais j'en sais assez pour vous dire que si vous ne me remettez pas dès maintenant un cer-

tain nombre de perles, il ne me reste qu'à me brûler la cervelle.

Je n'hésitai pas longtemps. Je me rappelais la terreur du Président quand il m'avait supplié de garder le collier. Et puis, la possession de ces perles fatales m'avait enlevé tout repos.

J'allai chercher le collier, désenfilai les perles, en choisis une dizaine parmi les plus grosses et remis à mon mari toutes les autres (environ *cinq cents* perles).

— Faites-en ce qu'il vous plaira, lui dis-je. Et dites à cet individu que je garde ces dix perles, quoi qu'il advienne. Je peux en avoir besoin un jour...

Le lendemain, j'appris que le mystérieux Allemand « consentait » à me laisser garder les dix grosses perles, mais qu'il avait fait jurer à mon mari que si jamais je me décidais à les vendre, ce serait à lui. Un des rangs de perles fut vendu ce jour-là à l'Allemand, paraît-il. Je dis « paraît-il » car, après la scène pénible entre mon mari et moi, je ne voulus plus entendre parler du collier et tout ce que j'appris dans la suite, au sujet des transactions avec « l'Allemand » me fut dit par mon mari sans que je le questionnasse.

M. Steinheil, je le savais, gardait les perles dans un meuble à tiroir secret de son atelier, et l'Allemand, tous les trois ou quatre mois, demandait à les voir et en achetait quelques-unes. Il s'arrangeait toujours pour venir à l'impasse Ronsin quand je n'étais pas chez moi et je ne le rencontrai qu'une ou deux fois, au moment où il sortait de la villa. Il était petit et brun et avait le nez juif. C'était en hiver et, quand je le vis, le col de son pardessus était relevé et il me parut évident, d'ailleurs, qu'il faisait de son mieux pour n'être pas vu ou reconnu. Mon mari et lui correspondaient et je sais que plusieurs tableaux furent vendus en Allemagne par l'intermédiaire de ce mystérieux individu. Toute cette histoire était si bizarre qu'oubliant ma résolution de ne plus m'en

occuper, j'essayai deux ou trois fois d'arracher son secret à mon mari, ou du moins de découvrir ce qu'il savait de l'origine du fameux collier. Mais je me heurtais au mutisme le plus absolu.

Environ trois ans après la mort de Félix Faure, je regardai dans le tiroir aux perles et vis qu'elles étaient presque toutes parties, excepté, bien entendu, les dix grosses que j'avais mises de côté.

Quelques semaines plus tard, mon mari me dit : « L'homme est revenu. Il exige, en outre des dernières perles, les papiers de Félix Faure. »

Je refusai. Je tenais à conserver les perles. La somme importante qu'elles représentaient pouvait m'être un jour fort utile. Quant aux documents, je les aurais brûlés plutôt que de les remettre à cet individu.

— Qu'a-t-il dit quand vous lui avez fait connaître ma réponse ? demandai-je plus tard à mon mari.

— Qu'il pouvait attendre, qu'il avait le temps devant lui, mais que tôt ou tard il faudrait bien qu'il les ait !

Quelques jours après, ayant terminé certaines retouches à un costume historique dont mon mari avait besoin pour un tableau représentant un seigneur du seizième siècle lisant près d'une fenêtre — le tableau était destiné au Salon — je montais à l'atelier. J'y trouva un vieux modèle italien du nom de Giganti.

— Monsieur est sorti pour un moment, madame, et m'a dit de l'attendre. Il avait l'air très ennuyé.

— A quel sujet ?

— Oh ! il disait qu'il avait perdu un papier politique...

Je me rappelai alors que, pendant les jours qui venaient de s'écouler, mon mari avait eu une attitude bizarre et gênée. Quand il revint, je lui racontai ce que le modèle m'avait dit et il finit par admettre qu'il avait égaré une lettre du Président.

— Je devine ce qui s'est passé, dis-je. Cet individu est revenu une fois de plus et a exigé une

preuve que les documents sont encore ici... Vous avez eu à les lui montrer ; un papier tomba... que l'homme s'empressa de ramasser sans doute, et, comme les documents sont numérotés, vous avez découvert, en les examinant, qu'il en manquait un. Ces documents ne devraient pas être dans cet atelier. Donnez-les moi.

Il y consentit de très bonne grâce et j'allai les cacher dans le tiroir secret de mon petit bureau, après les avoir feuilletés et m'être assurée qu'il n'en manquait pas d'autre que la lettre égarée, laquelle, je me le rappelai, était écrite à l'aide d'un chiffre connu seulement du Président et de moi, heureusement.

Pendant les années qui suivirent, le mystérieux étranger vint voir M. Steinheil de temps en temps. Sa dernière « visite » eut lieu quelques semaines avant le crime.

Mon opinion est que le collier était un bijou royal qui, par une série d'événements que j'ignore, tomba entre les mains du Président. Il semble étrange que l' « Allemand » ait mis tant de temps à exiger et recueillir les perles, mais j'ai idée qu'il jouait un double jeu et qu'il faisait chanter non seulement mon mari — car je suis convaincue que M. Steinheil ne fut jamais réellement payé pour ces perles — mais encore un personnage qui désirait recouvrer à tout prix le collier. En ne remettant les perles que par petits lots à ce dernier, l' « Allemand » le tint plus longtemps en son pouvoir.

Quant aux circonstances dans lesquelles Félix Faure obtint le collier, je suppose qu'un grand personnage étranger (avec lequel, pour des raisons politiques, il aurait mieux valu qu'il ne fût pas en relations étroites et peut-être secrètes) perdit une très grande somme d'argent en jouant avec lui, et le Président accepta ce collier en paiement, parce que son « ami » avait alors des embarras financiers. Celui-ci, peu après, apprit l'origine véritable du collier volé — il me semble très probable que le

collier avait été volé. — Si le secret était découvert, lui et le Président seraient mêlés à un scandale terrible qui pourrait même entraîner une guerre... Atterrés, tous deux décidèrent d'ignorer l'existence du collier. D'où l'insistance du Président quand il me supplia de garder les perles et de ne jamais les porter.

L' « Allemand » était sans doute un maître-chanteur de profession et, quand il vit qu'il n'y avait plus « rien à faire » avec les perles, il voulut obtenir les papiers de Félix Faure pour en faire de l'argent...

J'espère qu'un jour on découvrira la solution du mystère. Il se peut qu'alors mon hypothèse soit trouvée inexacte sur certains points, mais je crois que, dans ses grandes lignes, elle paraîtra au lecteur la plus probable et la plus plausible.

CHAPITRE XII

LE PRESSENTIMENT. — L'HOMME DU MÉTRO ET L'HOMME DU COLLIER

Aussitôt que j'allai mieux, en mars 1899, je rouvris les portes de mon salon. Je traversai une période pénible. Presque tous mes amis et connaissances avaient eu vent de l'affreuse rumeur dont j'ai parlé, et sachant naturellement que mon mari et moi allions très souvent à l'Elysée, ils n'eurent aucune difficulté à deviner de quelle Mme S... il s'agissait. Pas un n'eut l'indélicatesse de faire allusion à ces bruits sinistres... mais mes amis avaient des amis qui suppliaient de m'être présentés ! Il venait donc à mes réceptions des foules de personnes, hommes et femmes, qui me regardaient et m'étudiaient comme un objet extrêmement curieux. J'eus le courage de ne pas m'en apercevoir, mais l'épreuve fut dure... Je savais que la plupart de ces gens ne nourrissaient pas de sentiments généreux à mon égard, mais étaient venus pour voir la « femme fatale », la Dalila ou la Judith d'aujourd'hui ! Je souris à tous et toutes, causai, jouai, chantai même comme autrefois...

C'était bien pis lorsque j'allais chez les autres. Il est plus facile de livrer bataille sur un terrain à soi. Quand j'entrais dans un salon, tous les yeux se tournaient vers moi et le silence se faisait. Puis, tandis que je causais avec les maîtres de la maison, un étrange murmure errait par le salon, d'un groupe à l'autre, et je sentais qu'on parlait de moi. Il y avait nombre d'hommes et de femmes à l'esprit sain qui

prenaient mon parti, mais il était facile de voir qu'ils n'arrivaient pas à convaincre mes ennemis, et bien moins encore les sceptiques et les cyniques... A Paris, le scepticisme et le cynisme sont des poses, des attitudes élégantes sous lesquelles bien des gens cachent souvent des principes très nobles et même des pensées très généreuses... Je résolus de conquérir mes ennemis moi-même, un à un.

Ce fut une tâche douloureuse, exigeant des efforts acharnés, constants... mais je réussis, et parmi ceux qui m'avaient le plus critiquée, qui m'avaient traitée de femme fatale et avaient trouvé amusant de raconter partout l'affreuse légende d'après laquelle j'avais versé un poison au Président Félix Faure, beaucoup finirent par se ranger au nombre de mes amis les plus fervents... Oui, je réussis à vaincre, non seulement grâce au fait que cette monstrueuse légende n'était qu'un tissu de mensonges, mais aussi grâce à la tendresse de ma mère et à l'amour de ma petite Marthe. Ma mère avait des attentions d'enfant, et ma fille, qui avait alors huit ans, m'entourait d'une sollicitude presque... maternelle.

Pourquoi tenais-je tant à recouvrer ma situation mondaine ? Parce que ma réputation était en jeu. J'aurais pu fermer mon salon sauf à quelques vieux amis sûrs et intimes, et vivre en paix, mais les bruits qui circulaient à mon sujet étaient trop graves. Il y a des calomnies que l'on ne peut ignorer... Et je fis la guerre à la calomnie, et je triomphai. Après la ruée des curieux chez moi, le vide s'était fait dans mon salon mais, moins de six mois après, tout Paris se pressait de nouveau à mes réceptions. Et mon influence dans le monde officiel est restée la même.

Ma mère s'était définitivement installée en son joli chalet, à Beaucourt, mais venait souvent à Paris. Mes relations avec mon mari étaient ce qu'elles avaient été si longtemps. Je faisais de mon mieux pour lui rendre la vie agréable. Je passais beaucoup de temps dans son atelier, car il se sentait plus

vieux que son âge (il avait alors cinquante ans) et avait besoin qu'on l'encourage et qu'on l'aide à travailler. Sa technique était devenue remarquable, mais il manquait d'imagination et, constamment, j'avais à lui indiquer des sujets de tableaux et à le conseiller dans les questions de groupement et de composition, de fond et d'atmosphère.

De 1899 à 1908, mon mari peignit beaucoup de portraits, de délicates miniatures à l'huile, pleines d'une subtilité dont il ne se rendait pas compte lui-même. Plusieurs personnes vinrent d'Allemagne pour visiter l'atelier et acheter des tableaux, et toutes, paraît-il, venaient de la part du mystérieux homme au collier.

Je trouvais surprenant que ces personnes vinssent toujours pendant mon absence. Mais les tableaux disparaissaient de l'atelier et je savais que mon mari avait été payé... Il préférait ne pas me parler de ces acheteurs, et d'ailleurs je ne tenais pas à avoir de détails sur eux, car j'avais dû renoncer à l'espoir de résoudre l'énigme du collier et de l'Allemand... Je n'avais rien sur la conscience ; mon mari semblait tenir à ce que j'oublie ces deux mystères... Un troisième, le plus tragique qui se puisse concevoir, devait s'ajouter aux deux autres, pendant la nuit du 30 au 31 mai 1908. Le lecteur décidera dans la suite s'il existe un rapport entre ces trois mystères. Moi, je le crois.

Dès 1906, j'avais loué une villa à Bellevue, près de Paris. C'était mon ami, M. Ch..., qui avait découvert cette villa charmante entourée de grands arbres.

⁂

Au commencement de 1908, Marthe se fiança — mais pas officiellement, bien que les deux familles fussent d'accord — à Pierre Buisson, fils de vieux amis. Peu après, elle abjura la foi protestante et se fit catholique. Le catholicisme convenait à sa nature qui était alors un peu mystique. Elle aimait l'immensité des cathédrales, la lumière des vitraux, les

anciennes liturgies, l'encens et le son argenté des sonnettes, le plain-chant et les chapes d'or... Elle aimait à être guidée ; elle évitait les responsabilités et voulait pouvoir pénétrer dans son église à n'importe quelle heure du jour en poussant simplement une porte. Elle disait que le catholicisme était plus reposant. Elle avait le besoin d'un intermédiaire entre elle et son Créateur et estimait que le prêtre est ce médiateur plutôt que le pasteur. Sans doute la religion chez elle était affaire de sensations et de sentiments plutôt que de pensée ; d'art, de poésie et d'illusion consolante plutôt que d'aspiration. Les dogmes lui importaient peu ; l'atmosphère et le milieu, beaucoup. Elle prétendait pouvoir mieux prier et se sentir plus heureuse dans la pénombre enveloppante d'une cathédrale, qu'entre les murs blancs et laids d'un petit temple protestant... Elle priait pour celui qu'elle aimait et celui qu'elle aimait était catholique...

Je n'encourageai ni ne décourageai ce changement de religion. Marthe avait dix-sept ans, était très sérieuse pour son âge, ne faisait rien à la légère, et puis elle me suppliait si gentiment... Je ne me demandai pas si elle avait raison ou tort. Je la priai seulement de bien interroger son cœur et sa conscience et quand, plus tard, elle me dit : « Mère, je serais si heureuse de devenir catholique », je m'inclinai devant son désir.

En mars 1908, environ deux mois avant la tragédie, je faillis m'évanouir dans le Métropolitain. Je n'étais pas encore complètement remise d'une maladie sérieuse et ce jour-là était celui de ma première sortie. J'avais sans doute l'air bien défait, car plusieurs personnes s'élancèrent à mon aide. Un monsieur me soutint dans l'escalier conduisant à la rue et proposa de m'accompagner jusque chez moi. L'impasse était très proche, et j'acceptai avec reconnaissance. L'air du dehors me fit du bien. Comme nous arrivions à l'impasse Ronsin, le monsieur me demanda :

— Connaissez-vous le peintre Steinheil, par hasard ? Il habite près d'ici.

Je répondis que j'étais Mme Steinheil. Le monsieur eut l'air très intéressé, me pria de lui permettre de venir prendre de mes nouvelles. Il me tendit sa carte et je lus : « Comte de Balincourt. »

Le lendemain de notre première rencontre, M. de Balincourt vint me voir. Après s'être poliment enquis de ma santé, il demanda à être présenté à M. Steinheil. A l'atelier, il examina les tableaux, se rendit agréable, félicita mon mari et lui demanda s'il consentirait à faire son portrait en costume de chasse à courre. Ensuite, apprenant que nous allions bientôt organiser une exposition des œuvres de M. Steinheil, il nous raconta qu'il avait une grande expérience de ces sortes de choses.

— Mes tableaux seront probablement exposés chez Georges Petit, dit mon mari.

— Pourquoi, dit M. de Balincourt, pourquoi ne pas organiser cette exposition ici, dans cet immense atelier ?... J'ai gardé certaines notes utiles et des listes d'adresses de gens qui achètent des tableaux. Je pourrais vous aider. Je suis convaincu que votre exposition aurait le plus grand succès, ici.

Il revint trois jours après et offrit de nouveau de nous aider.

— Je ne vous demanderai rien pour cela, mais M. Steinheil consentira peut-être à diminuer le prix de mon portrait.

Le comte posa, se montra plein d'entrain et de verve, et mon mari me dit un jour :

— Ce garçon est juste celui qu'il nous fallait pour nous aider et faire marcher la vente.

M. de Balincourt, qui ne venait d'abord que pour poser, se mit à arriver à l'heure du déjeuner et restait le plus longtemps possible. Je trouvai son attitude un peu suspecte, mais mon mari, à qui le comte causait beaucoup, prit son parti et se moqua de mes inquiétudes.

Un jour, comme j'arrivais à l'atelier, j'entendis

quelques lambeaux d'une conversation entre mon mari et M. de Balincourt. Le nom de Félix Faure et le mot documents y revenaient souvent, à ma très grande surprise, d'autant plus que quelques semaines auparavant, le mystérieux « Allemand » avait refait son apparition, et mon mari m'avait dit qu'il exigeait de nouveau les dix perles et les papiers. J'avais refusé de m'en séparer et avais dit à mon mari :

— Dites à cet homme que les papiers sont brûlés.

Quand j'entrai, la conversation changea de sujet, instantanément, mais après le départ de M. de Balincourt, j'exigeai de mon mari une explication... mais n'obtins qu'une réponse vague... J'avais dû mal entendre !

M. de Balincourt vint me voir un soir où j'étais à Bellevue. Avant son arrivée, j'avais causé à Mariette Wolff, qui était à mon service depuis près de seize ans. J'avais remarqué qu'à Paris il allait souvent à la cuisine. Mariette semblait en savoir long sur lui et je la questionnai à ce sujet.

— Eh bien, madame, me dit-elle, c'est bien simple ; M. de Balincourt vient se faire nettoyer les bottes et le couteau de chasse qu'il porte dans le tableau de monsieur. Il aime causer, alors on cause... Il paraît qu'il a divorcé il y a deux ans. Et puis, il va beaucoup aux courses. Mon fils Alexandre le connaît...

M. de Balincourt arriva et je le poussai aux confidences. Il me décrivit sa carrière aventureuse, ses ennuis, les « crises » qu'il avait traversées, ses affaires de famille. J'appris qu'il s'était occupé du ravitaillement du Fort Chabrol, en 1899, qu'il était joueur, qu'il perdait souvent...

Le moment était venu de savoir ce dont mon mari et M. de Balincourt avaient causé. Celui-ci me dit que M. Steinheil lui avait parlé de Félix Faure et de son talisman, et qu'il lui avait montré une de ses lettres annotée de ma main.

Il était clair que mon mari me cachait quelque

chose. J'en eus une autre preuve quelques mois après le crime quand mon valet de chambre, Rémy Couillard, déclara au juge d'instruction que son maître avait une correspondance secrète et que le 30 mai — quelques heures avant le crime ! — il avait reçu l'ordre de M. Steinheil de cacher les lettres qui viendraient pour lui, sous le tapis de la table de l'antichambre.

Après ma conversation avec M. de Balincourt, je restai quelques jours à Bellevue. Un mystère non encore résolu n'est qu'irritant, mais un mystère qu'on vous empêche de résoudre, bien que vous sentiez qu'il est urgent, indispensable de le percer à jour, trouble l'esprit d'une façon désastreuse.

Je me demandais sans cesse ce que je devais faire. Parfois je me disais que mes inquiétudes n'avaient pas de raison d'être, mais à d'autres moments, le péril me semblait si réel et si proche que je me figurais qu'en étendant la main je pourrais le toucher du doigt. Il était là, devant moi, bien qu'invisible et sans nom. Je songeais au collier de perles, aux Mémoires, au mystérieux « Allemand », aux réticences de mon mari et aussi à ses incompréhensibles et dangereux accès de confiance en des étrangers et des gens qu'il connaissait à peine... Il avait près de soixante ans maintenant, et à plusieurs reprises je l'avais entendu parler à certains de ses modèles comme il aurait parlé à de vieux amis. Il était à la fois imprudent et peureux, confiant et soupçonneux... Qu'y avait-il au fond des relations de mon mari avec cet « Allemand » ?

Si l'homme n'avait rien sur la conscience, pourquoi m'évitait-il ? Pourquoi ces entrevues mystérieuses avec mon mari étaient-elles arrangées avec tant de précaution, qu'en dix ans je n'étais pas arrivée à le voir bien en face et à lui parler ? Pourquoi n'avais-je jamais vu une seule lettre de cet homme et pourquoi mon mari se dérobait-il toujours à mes questions à ce sujet ?

Et maintenant, M. de Balincourt s'était introduit

chez nous et avait gagné la confiance de M. Steinheil. Il avait même réussi à gagner la mienne, mais pas pour longtemps.

Un matin, mon mari qui était resté à Paris pour mettre la dernière main à ses préparatifs d'exposition, vint me rejoindre à Bellevue et me raconta devant les Buisson qu'un riche étranger, un homme en qui on pouvait avoir pleine confiance, avait promis d'amener à l'atelier deux princes allemands qui venaient en France pour acheter une corbeille de noce et que très probablement ceux-ci acquerraient des tableaux.

Je lui demandai si ce riche étranger était, lui aussi, un Allemand, et il répondit affirmativement. Puis, lisant une question dans mes yeux, il ajouta : « Non, non... Ce n'est pas celui-là. »

Je restai à Bellevue avec ma fille et les Buisson ; mais malgré moi, je songeais sans cesse à l' « homme mystérieux » et m'inquiétais au sujet des Mémoires... J'allai à Paris, vingt-quatre heures après mon mari.

Comme il était sept heures et demie, je manifestai l'intention de me mettre à table, mais Couillard me prévint que M. Steinheil n'était pas encore descendu de son atelier où il était depuis plusieurs heures en tête à tête avec un inconnu.

Je montais pour le rejoindre quand, au premier étage, j'entendis des pas dans l'escalier obscur. Une main souleva la portière qui séparait le palier des appartements et un homme s'avança sans hésitation aucune, suivi de mon mari. Quand il me vit, il s'excusa : « Je vous demande pardon, mademoiselle ! »

— Non, non..., dit mon mari, gêné, ce n'est pas ma fille qui est devant vous, c'est ma femme.

J'étais frappée du fait que l'inconnu semblait parfaitement connaître les lieux et se rendait peut-être au petit salon où se trouvaient les documents. La portière paraissait en effet fixée au mur, comme

un panneau décoratif, et il était impossible de la soulever par mégarde...

— J'ai passé par ici ce matin, dit l'inconnu, avec M. Steinheil, qui voulait me faire voir des bibelots et des gravures, et ce soir je me suis trompé en descendant.

Il bégayait presque et avait l'air fort embarrassé.

Comme je désirais le voir en pleine lumière, je lui répondis :

— Monsieur, puisque vous aimez les bibelots, je vais vous en montrer en bas qui sont très curieux.

Je sonnai et dis à Couillard d'allumer. Le « riche étranger » était un homme d'une cinquantaine d'années, au type sémitique très prononcé ; il avait les cheveux et la moustache outrageusement teints, et de petits yeux ronds, le regard en dessous et la peau terreuse. Il était en habit, mais en habit râpé et même graisseux. Son plastron de chemise était sale, et orné de gros boutons de stras. Les mains vulgaires de cet individu avaient besoin d'être lavées. Il tenait une paire de gants qui avaient été blancs, et un album... Il m'inspira une répulsion voisine de la crainte.

Nous étions maintenant au salon. Sur le piano se trouvait le peigne que Félix Faure m'avait offert autrefois. Je lui dis :

— Puisque vous aimez les jolies choses, que pensez-vous de ce peigne ?

— C'est un petit chef-d'œuvre de Lalique, dit-il en le maniant. Vous l'avez porté quelquefois quand Félix Faure était Président.

A son ton, je compris qu'il n'ignorait rien et, après son départ, je dis à mon mari :

— Cet homme est le mystérieux individu dont vous me parlez depuis tant d'années et que je n'ai jamais aperçu que deux fois, de loin, bien qu'il vienne ici tous les trois ou quatre mois depuis la mort de Félix Faure. C'est celui qui achète les perles et demande les papiers...

Il essaya d'abord de nier et finit par se taire. J'étais fixée.

Ce même soir, voulant être tranquille au sujet des Mémoires, je retirai le précieux paquet du bureau de mon boudoir, et confectionnai un autre paquet semblable avec des vieux papiers et des journaux. Sur le tout j'écrivis les mots qui étaient écrits sur le vrai paquet de documents : « Papiers personnels. A brûler après ma mort. Marguerite Steinheil-Japy. »

Je fermai et scellai le faux paquet exactement comme l'autre et l'on pouvait voir, là où le paquet était déchiré, les coins de grandes enveloppes numérotées, pareilles à celles dans lesquelles les vrais documents étaient placés. Je mis le faux paquet dans le bureau, là où le vrai avait été si longtemps, et allai placer celui-ci en lieu sûr, le lendemain.

CHAPITRE XIII

MAI 1908

Au mois d'avril (1908) je fis la connaissance de M. Bdl qui me fut présenté par un ami commun, M. Bdl était veuf et avait plusieurs enfants et, bien que sa résidence fût dans les Ardennes, il venait souvent à Paris. Nous nous rencontrâmes à une époque de ma vie où j'étais profondément déprimée et inquiète, car je me sentais entourée de toutes sortes de dangers mystérieux. M. Bdl était intelligent, foncièrement honnête et sincère. Notre amitié toutefois ne dura pas longtemps, car il était jaloux et volontaire à l'excès, mais nous continuâmes de nous écrire de temps en temps...

Je n'aurais pas même fait allusion à cet épisode de ma vie si ce n'était que M. Bdl joua un rôle assez important, et bien involontaire, dans ce drame compliqué qui s'appelle « l'Affaire Steinheil » et cela à cause de certaines déclarations que je suis supposée avoir faites pendant ce qu'on a intitulé « la Nuit des Aveux » (25-26 novembre 1908), « aveux » qui déterminèrent en grande partie mon arrestation.

Le 7 mai, Marthe devint catholique dans les circonstances dont j'ai déjà parlé. Ma mère, à cette ocasion, vint passer quelques jours à l'impasse Ronsin.

Le 18 mai, j'allai à Bellevue m'installer comme je faisais toujours, à cette époque de l'année. Marthe, son fiancé, le jeune frère et la jeune sœur de celui-ci étaient avec moi, et mon mari devait bientôt nous rejoindre. J'allais de temps en temps à Paris, bien

entendu. (Bellevue n'est qu'à 15 ou 20 minutes de chemin de fer de Paris.) Ma mère, qui était à Beaucourt, m'écrivit qu'elle comptait revenir à Paris. Je n'ai pas cette lettre, mais celle que j'envoyai à ma mère en réponse fut trouvée parmi ses papiers et est reproduite ici. Son importance n'échappera pas au lecteur quand j'aurai rappelé que je fus accusée d'avoir attirée ma mère à Paris et de l'avoir fait venir chez moi afin de la tuer en même temps que mon mari ! On lira, par la suite, la fantastique théorie de l'accusation à ce sujet. Voici le contenu de ma lettre à ma mère, datée du 21 mai 1908 :

« Chérie. — Je t'attends DONC à la gare, Mardi. Donne-moi l'heure de l'arrivée, car je reviens directement de la campagne à la gare. J'ai invité « Ju » et « Madou » (ma sœur Mme Herr et sa fille) à dîner pour mardi soir et nous verrons toutes quatre à organiser le mieux possible ton séjour à Paris, pour jouir de toi, les unes et les autres, le plus possible. Ne te fatigue pas trop surtout par cette chaleur atroce. Que de choses à te raconter. J'ai écrit à Dennery pour le tourmenter pour Julien (mon frère). Je te serre sur mon cœur. Ta petite Meg. »

Je vais maintenant décrire les incidents qui se passèrent depuis l'arrivée de ma mère à Paris, jusqu'à la nuit fatale, c'est-à-dire depuis le vendredi 29 mai jusqu'à la nuit du 30-31 mai 1908. Si ces incidents n'expliquent pas le mystère, du moins permettront-ils au lecteur de juger s'il était vraiment possible et permis d'y trouver des raisons de me trouver non seulement criminelle, mais une criminelle ayant prémédité son monstrueux forfait !

Je cite, dans le *DOSSIER de l' « Affaire Steinheil »*, les questions qui me furent posées par M. André, juge d'instruction (à diverses dates, de décembre 1908 à mars 1909) et les réponses que je fis à ces questions. De cette façon, il sera impossible au lecteur le plus sceptique de croire que je dissimule ou déforme la vérité :

...Ma mère m'informa qu'elle remettait son arrivée au vendredi 29 mai, à cause de douleurs rhumatismales dans les jambes. En tous cas, il avait toujours été entendu entre nous que c'est chez moi qu'elle descendait, qu'elle coucherait chez moi et dès la première nuit suivant son arrivée.

D. — Sur ces points, vous êtes en contradiction absolue avec les déclarations faites par Mme Herr, le 22 juin 1908. Il en résulte que Mme Herr a, dans les derniers jours de mai, reçu de votre mère deux lettres, l'une lui annonçant son arrivée à Paris, en ajoutant qu'elle passerait la nuit chez elle et l'autre lui disant que vous la réclamiez et que, dans ces circonstances, c'est chez vous qu'elle descendrait aussitôt son arrivée.

R. — Cela ne m'étonne pas. Il est possible que ma mère ait écrit cela... Elle a pu vouloir faire croire à ma sœur que je la réclamais pour éviter que ma sœur ne lui reproche de descendre chez moi de préférence. Je n'ai pas réclamé et n'ai pas eu à réclamer ma mère, cette fois-là, puisque dès le début de mai, il était décidé qu'elle descendrait chez moi... Ma mère devait rester à Paris jusqu'au dimanche 31 mai ou lundi 1er juin. Elle y venait dans le but de faire avec moi des démarches pour mon frère qui désirait changer de résidence. Ces démarches en faveur de mon frère, avec le concours de ma mère, étaient décidées depuis le début de mai. La nuit du vendredi 29 au samedi 30, ma mère la passa chez moi, impasse Ronsin, car notre intention était de commencer ensemble, dès le lendemain matin, les démarches dont je vous parle. Cette nuit-là, ma mère prit ma chambre ordinaire, selon son habitude. Dans la maison étaient également couchés mon mari et Rémy Couillard.

Sur interpellation. — De la porte de la grille sur la rue existaient trois clés, l'une aux mains de mon mari, l'autre aux mains de Mariette, l'autre aux mains de Couillard. Trois mois avant le crime, Rémy Couillard avait perdu la sienne et j'avais su

cela par Mariette. Deux mois environ avant le crime, j'avais voulu que mon mari fît changer la serrure de la grille, car j'avais toujours peur qu'on entre ainsi chez nous la nuit, et après le crime, des inquiétudes me sont venues sur Couillard à propos de la clef perdue. J'avais insisté auprès de mon mari pour qu'il fît changer la serrure ; j'avais insisté pour cela plusieurs fois, ainsi que Mariette, mais il ne voulut jamais y consentir. Mon mari déclarait que cela ne signifiait rien, que malgré une porte fermée à clef, des voleurs qui voulaient entrer trouveraient bien le moyen d'entrer. Moi qui ai toujours été inquiète de nature, n'en gardais pas moins ma peur et j'insistais toujours auprès de mon mari soit pour un changement de serrure, soit pour l'adaptation d'un verrou à la grille de la rue. Sur cette question-là, j'ai insisté encore auprès de mon mari lors de notre installation au Vert-Logis, c'est-à-dire depuis le 18 mai. Il me souvient même qu'une fois à Bellevue, le jeudi 21 mai, en présence des d'Arlon, de M. Maillard et de M. Boeswillwald, je revins sur la question auprès de mon mari, lui faisant sentir son imprudence, lui rappelant l'inquiétude que j'éprouvais à cette occasion.

D. — Etant donnés une inquiétude aussi vive de votre part et un refus aussi persistant de votre mari, comment expliquez-vous que, à cause de son défaut habituel d'initiative, vous n'ayez pas pris sur vous-même ce qui était dans votre pensée, c'est-à-dire soit changer la serrure, soit adapter des verrous ?

R. — Non, je ne l'ai pas fait ; j'ai cédé à l'observation que mon mari me faisait que, malgré une porte bien fermée, des voleurs pouvaient toujours passer...

Sur interpellation. — Vers le 18 mai, cette année, je me suis installée au Vert-Logis, en famille, avec le projet d'y faire un séjour d'au moins un mois. En 1906 et 1907, j'y avais déjà fait des séjours d'été analogues. Cette année, je me suis installée au Vert-Logis avec les deux plus jeunes des six enfants de

la famille Buisson, et Marthe. J'avais avec moi comme domestique uniquement Mariette Wolff. Mme Buisson était en séjour à La Touche ; M. Buisson et son fils Pierre étaient à Paris. Mon mari allait et venait entre Paris et le Vert-Logis. Parfois même il couchait à Paris, et quand il rentrait coucher au Vert-Logis, il prévenait toujours, selon son habitude, généralement par téléphone... Avant d'aller nous installer au Vert-Logis, nous avons placé dans la cachette de la salle à manger l'argenterie et aussi certains bijoux (la cachette était dissimulée derrière une grande armoire, et un panneau la masquait)...

Sur interpellation. — Pour pénétrer du jardin dans la maison, il existait deux portes ; l'une s'ouvrant sur l'office... l'autre s'ouvrant sur la véranda. La première était réservée aux domestiques, la seconde aux maîtres. L'une et l'autre étaient toujours fermées à clef la nuit. Mais pour permettre à celui d'entre nous qui pouvait ne pas être encore rentré d'ouvrir la porte, la clef de l'une ou de l'autre porte était retirée de la serrure. La clef de la porte du vestibule était alors posée sur une petite étagère d'angle et celle de la véranda sur une table de la véranda. Cependant, il arrivait que le dernier rentré, sachant que tout le monde était rentré, laissait la clef dans la serrure de l'une ou l'autre porte.

Sur interpellation. — Depuis notre installation au Vert-Logis, vers le 18 mai, mon mari suivant son travail restait à coucher à la maison, impasse Ronsin, de temps en temps, peut-être deux ou trois fois par semaine. Quand mon mari y restait ainsi à coucher, le seul domestique restant impasse Ronsin — Rémy Couillard — couchait dans sa chambre ordinaire, située au troisième étage, à l'entrée du grenier. Toutes les fois que mon mari rentrait coucher à Bellevue, Rémy couchait dans la véranda, sur un divan. Il avait alors à sa disposition un revolver que lui remettait mon mari. Rémy tenait ce revolver je ne sais où, et quand mon mari rentrait, il le lui

restituait. Je ne puis affirmer la restitution régulière du revolver par Rémy à mon mari, puisqu'en ce temps-là, elle se produisait alors que j'étais, moi, à Bellevue, mais j'ai tout lieu de le penser, car toutes les fois que mon mari couchait à Paris, je lui ai toujours vu un revolver dans la table de nuit de sa chambre.

Sur interpellation. — Moi, entre le 18 mai et le vendredi 29 mai, je ne me souviens pas être venue à Paris une seule fois. Il est possible que j'y sois revenue, mais je ne m'en souviens pas. J'étais absolument retenue à Bellevue par la charge des deux petits Buisson malades que je devais soigner. Marthe allait à Paris de temps en temps, à peu près deux fois par semaine, pour suivre des cours. Elle rentrait toujours coucher au Vert-Logis, à part une fois où elle alla coucher impasse Ronsin en même temps que son père. Je ne suis venue à Paris que le vendredi 29, à cause de l'arrivée de ma mère, ce jour-là. La veille, le jeudi 28, mon mari était venu déjeuner avec nous à Bellevue, y finir la journée et y coucher. Il nous raconta alors que Rémy Couillard, qui est très peureux, avait emprunté, pour remplacer auprès de lui notre chien de garde Dick, alors avec nous à Bellevue, selon notre habitude de tous les ans, un chien aux Geoffroy, et qu'il était furieux de la chose parce que ce chien lui avait détérioré un carton qu'il venait de finir pour un vitrail et il ajoutait : « Dès demain matin, on renverra ce chien. » Le vendredi 29 mai, au début de la matinée, mon mari rentra à Paris en compagnie de Marthe qui avait un cours quelconque ce matin-là et qui devait déjeuner avec son père et aussi, me semble-t-il, avec Pierre Buisson. Il était entendu que j'attendrais le retour de Marthe au Vert-Logis pour partir au-devant de ma mère. C'est Marthe qui, pendant mon absence, devait veiller sur les petits Buisson que je ne voulais pas laisser seuls. Dans l'après-midi, après que j'eus fait goûter les enfants, Marthe rentra au Vert-Logis. Elle était en compagnie de Pierre

Buisson qui devait coucher là pour que les enfants fussent moins isolés pendant la nuit. Ce dernier détail était décidé depuis la veille, me semble-t-il. Mon mari devait coucher à Paris, ne voulant pas laisser coucher seules, impasse Ronsin, ma mère et moi. Ce vendredi-là, j'arrivai à Paris, en gare Montparnasse, vers cinq heures, et directement je me rendis, par le Métropolitain, à la gare de l'Est où, comme je vous l'ai déjà dit, ma mère devait arriver vers six heures. En quittant Bellevue, j'avais passé à mes doigts les trois bagues... (J'expliquerai la « question des bijoux » plus loin, dans tous ses détails.)

Le programme de cette fin de journée et du lendemain était celui-ci : ma mère devait passer la nuit à l'impasse Ronsin ; ma sœur, Mme Herr, devait dîner avec nous, mais elle ne vint pas à la gare et ensuite j'appris qu'elle ne pourrait pas venir dîner, ni déjeuner le lendemain. J'avais donc été seule à recevoir ma mère à la gare. Il avait été entendu que, même au cas où ma sœur et ses enfants viendraient dîner le samedi avec nous, ma mère, mon mari et moi irions ensuite rejoindre Marthe et les Buisson à Bellevue, à moins que, naturellement, l'état de santé de ma mère fût un obstacle à ce projet. Le vendredi soir — ou le samedi matin — je reçus un mot de ma sœur disant qu'elle ne pouvait venir ni déjeuner ni dîner et qu'elle était obligée d'aller à un concert le soir, mais qu'elle comptait bien que ma mère irait la voir l'après-midi (du samedi). Je continue maintenant de citer le dossier :

« ...En arrivant à l'impasse Ronsin, avec ma mère, le vendredi 29 mai, j'invitai Couillard à aller aussitôt rendre leur chien aux Geoffroy, en le grondant de le leur avoir emprunté. J'étais fâchée qu'il l'eût emprunté sans notre autorisation et que ce chien, en détruisant un carton de mon mari, lui avait fait perdre huit jours de son travail.

D. — Pourquoi cependant un tel empressement à faire rendre ce chien sans autre délai ?

(La pensée du juge saute aux yeux. Convaincu de ma culpabilité, même avant de m'avoir interrogée, il considérait le fait que je m'étais débarrassée de ce chien pour qu'il ne puisse pas aboyer à la vue de mes complices ou pendant que le meurtre était commis.)

R. — C'est que mon mari avait dit la veille que le chien serait renvoyé dès le lendemain matin et que Rémy ne l'avait pas fait jusque-là.

D. — Quel témoignage pourriez-vous invoquer pour établir l'intention de votre mari d'une si prompte restitution du chien ?

R. — Comme témoin sur ce point, je ne me rappelle que Marthe ; cependant il se peut que Mariette ait entendu manifester par mon mari l'intention en question.

D. — Pourquoi priver si vite d'un chien l'impasse Ronsin dépourvue de son gardien ordinaire, le chien Dick ?

R. — Cela n'avait pas d'importance. C'était un chien qui n'aboyait pas et qui, par conséquent, était inutile et qui, en outre, je vous le répète, avait l'inconvénient, n'étant pas de la maison, de faire des dégâts partout.

D. — Comment admettre que Rémy, prenant un chien pour se rassurer contre la peur, eût pu songer à prendre et à garder un chien muet ?

R. — Je n'ai pas compris cela. Mais Rémy, quand je lui donnai l'ordre le vendredi soir d'aller rendre le chien, me dit que s'il avait tenu à l'avoir près de lui, c'était parce que la présence d'un être vivant suffisait à le rassurer.

D. — Comment avez-vous su que c'était un chien qui n'aboyait pas ?

R. — Mme Geoffroy, qui est la fille de Mariette, venait souvent avec ce chien à la maison. Or, je n'avais jamais entendu aboyer ce chien.

D. — Plusieurs de vos déclarations sur le point

que nous venons d'examiner sont en contradiction avec celles que, sur ce point, vous faisiez le 26 juin. Il résulte de celles-ci que Rémy n'avait emprunté le chien qu'avec la permission de M. Steinheil et que c'est sur l'ordre de celui-ci, donné le vendredi soir, que le chien fut alors restitué.

R. — Les déclarations que vous me lisez, je les ai faites alors que j'étais encore absolument malade, si malade que je n'eus pas la force d'entendre la lecture de mes déclarations de ce jour-là après que je les eus faites. Je maintiens mes déclarations actuelles ; d'ailleurs, celles-ci ne sont pas en contradiction avec les précédentes...

D. — Des déclarations faites par Rémy Couillard, le 31 mai, devant le commissaire de police, il résulte que la restitution du chien aux Geoffroy a été faite non pas le jour que vous dites, mais seulement le samedi, dans l'après-midi du 30 mai.

R. — Je maintiens que j'ai fait faire la restitution le vendredi.

Sur interpellation. — Je sais, depuis l'information ouverte, que le samedi 30 mai, mon mari a fait à notre compte du Crédit Lyonnais un retrait d'une somme de 1.000 francs. Le jour même, je n'avais pas été au courant de ce retrait de fonds, mais mon mari n'a pu le faire que dans l'après-midi du samedi, car, lorsque j'ai quitté l'impasse Ronsin ce jour-là, vers onze heures et demie, pour aller déjeuner avec les enfants Buisson et Marthe, mon mari n'avait pas quitté la maison. J'ai su aussi, depuis l'information, que ce même jour, mon mari avait payé diverses notes, notamment celle du menuisier.

D. — Des déclarations faites par Couillard le 31 mai, devant le commissaire de police, il résulte que, le 30 mai, il a, sur l'ordre de votre mari, payé deux notes s'élevant au total à 416 francs.

R. — Je n'y contredis pas.

D. — A part ce qui pouvait rester dans la maison sur le retrait de fonds opéré ce jour-là par votre

mari, quelle somme d'argent pouvait-il y avoir dans la maison ?

R. — Ce jour-là, il y avait chez nous, le tout placé dans le bureau du petit salon... environ 7.000 francs. (Ici, j'expliquai la source de ces sommes.)

D. — Le 26 novembre (je prie le lecteur de bien se rappeler cette date, qui marque l'un des jours les plus atroces de ma vie), vous déclariez que ce qui pouvait se trouver dans le meuble en question vous l'évaluiez à trois mille francs.

R. — Le jour où j'ai fait une telle déclaration, j'étais folle, je ne savais pas ce que je faisais. J'étais sous l'affolement qu'avaient créé en moi les journalistes, et voilà pourquoi ce jour-là j'oubliai de mentionner l'existence dans le petit secrétaire de l'enveloppe aux cinq mille francs.

D. — Dans sa déposition du 3 décembre, Mme Herr, a déclaré que, ce jour-là, elle avait trouvé votre mère angoissée, profondément triste, qu'elle lui en avait demandé la cause, mais qu'elle n'avait pas obtenu de réponse.

R. — J'ai fait ce jour-là les mêmes remarques que ma sœur, mais à moi, ma mère a dit ce jour-là, la cause de sa tristesse et de son angoisse. Mme Herr, ma sœur, avait alors l'intention de divorcer, et ma mère avait constaté chez elle ce jour-là un état de surexcitation contre son mari qui l'avait beaucoup affligée.

Sur interpellation. — J'étais arrivée ce jour-là à Bellevue vers midi. J'avais déjeuné au Vert-Logis avec les enfants, puis, jusqu'à quatre heures et demie, j'avais fait une promenade en voiture en forêt. Après le goûter des enfants et de Marthe, j'avais gagné la gare de Bellevue en leur compagnie. Vers cinq heures et demie, j'étais arrivée en gare du Montparnasse et, à pied, je m'étais rendue directement chez moi, après être allé à la pharmacie de l'Arrivée prendre des remèdes pour ma mère, puis à l'épicerie Potin.

D. — A quelle heure ce jour-là avez-vous donc téléphoné à M. Bdl ?

R. — Vers dix heures du matin, je lui avais téléphoné de Paris, de ma chambre où le téléphone était installé et où se trouvait couchée ce matin-là ma mère. Ma mère entendit la conversation. Je lui écrivais (à M. Bdl) et lui téléphonais de temps en temps. Je lui téléphonais dans l'intention de lui donner de mes nouvelles, que ma mère était près de moi, que j'allais bien, mais que ma mère était malade. La communication s'établit fort mal et il n'entendit rien... Comme M. Bdl se vexait de ne rien entendre... je finis par éclater de rire... et la conversation se termina ainsi par un éclat de rire.

Sur interpellation. — Ce n'est qu'après le dîner, vers sept heures trois quarts, que je demandai à ma mère si décidément elle se sentait en état d'aller coucher à Bellevue. Il fallait bien que je le sache pour dire à M. Buisson s'il avait à aller coucher à Bellevue.

D. — Vous aviez donc prévenu M. Buisson qu'il pourrait avoir à aller coucher à Bellevue ?

R. — Oui, et voici ce qui s'était passé. Alors que j'étais au Vert-Logis, M. Buisson me téléphona... après le déjeuner, vers une heure et demie ou deux heures, avant que nous ne partions pour notre promenade en forêt. Son but était de me demander des nouvelles de ses enfants. Je lui dis que maman, dont il savait l'arrivée depuis la veille, était souffrante au point de ne pas savoir s'il lui serait possible de gagner Bellevue pour y coucher, et je lui demandai si, au cas où la chose serait impossible à ma mère, il pourrait, lui, passer la nuit à Bellevue pour coucher auprès des enfants... Il finit par me dire que, vers dix heures et demie ou onze heures, il viendrait coucher à Bellevue de toutes façons, soit que nous puissions y rentrer nous-mêmes, soit que nous ne le puissions pas...

Sur interpellation. — Dans l'après-midi, j'avais

dit à ma fille que si nous venions coucher je la préviendrais par téléphone. Je considérais en effet notre rentrée comme l'hypothèse la moins vraisemblable, vu l'état de santé de ma mère.

(Dossier. Cotes 3213-3218.)

CHAPITRE XIV

LA NUIT DU CRIME

Poursuivant mon récit, je continue de citer les passages les plus importants des déclarations que je fis à M. André, en ce qui concerne la nuit du crime (30-31 mai 1908) et divers incidents qui ont un rapport plus ou moins direct avec le crime. Le lecteur, pourra, de cette façon, se rendre compte des événements et, incidemment, sera à même de se faire une idée de la façon d'opérer d'un juge d'instruction :

D. — Depuis votre précédent interrogatoire, nous sont parvenus vingt-quatre lettres de votre mère à votre frère Julien, dont celui-ci, sur nos instructions, a fait dépôt, des lettres qui vont du 4 janvier 1908 au 30 mai 1908 y compris, et où votre mère, *confirmant en général vos dires,* notamment en ce qui concerne votre état de maladie en janvier 1908, le projet de mariage dont Mme Herr s'occupait pour votre frère, les démarches de changement de résidence que vous aviez entreprises en sa faveur avec le concours de M. Dennery, l'arrivée de votre mère à Paris, le 29 mai, l'appel d'un médecin auprès d'elle dans la matinée du 30 mai ? Mais, par contre, de ces lettres, il résulte des démentis à vos dires. En effet, le 19 mai, votre mère écrivait à votre frère sa résolution, lors de son prochain voyage à Paris, de descendre chez Mme Herr, mais, le lendemain, elle lui signalait une intervention de votre part (par lettre et par téléphone) ayant abouti à l'amener à descendre chez vous-même, tout au moins une nuit...

Voilà... la preuve qu'il n'avait été nullement décidé entre votre mère et vous dès le début de mars que, lors de son retour à Paris, c'est chez vous qu'elle descendrait, et la preuve aussi que la résolution n'en fut prise que sur vos instances et cela à partir du 19 mai.

R. — Je maintiens que lorsque ma mère m'avait quittée au début de mai il avait été convenu qu'elle descendrait chez moi lorsqu'elle reviendrait à Paris. Vers le 24 mai, ma mère m'avait écrit qu'elle était excessivement malade et, en même temps, cédant probablement à des lettres de Mme Herr, elle me laissait entendre que c'est chez elle qu'elle comptait descendre lorsqu'elle viendrait à Paris. C'est alors que j'intervins auprès de ma mère, notamment par téléphone, pour l'engager à descendre chez moi où elle aurait mes soins et celui d'un médecin et où nous aurions plus de facilité pour les démarches auprès de M. Dennery, alors surtout que j'étais à Bellevue et que tout était plus compliqué. Je tenais à ce que ma mère fût chez moi parce que je tenais à ce que ce fût le docteur Acheray qui la revît, l'ayant déjà précédemment soignée chez moi.

Sur interpellation. — Lorsque, vers cinq heures, le soir du 30 mai, je vins de Bellevue, j'entrai à la pharmacie de l'Arrivée assurer l'exécution de l'ordonnance rédigée par le docteur Acheray à l'intention de ma mère. Pendant qu'on me préparait les remèdes prescrits, j'allai à l'épicerie Potin, puis je revins prendre les remèdes.

Là-bas, au Vert-Logis, ce même soir, se trouvaient ma fille Marthe et les deux petits Buisson ayant auprès d'eux Mariette. L'heure du coucher des enfants était habituellement neuf heures. Mariette se couchait habituellement une fois sa vaisselle faite, mais ce soir-là, nécessairement, elle dut, pour se coucher, attendre l'arrivée de M. Buisson qui, je crois, n'arriva au Vert-Logis que vers dix heures ou onze heures. A l'impasse Ronsin, ce soir-là, c'est vers sept heures et demie que nous nous sommes

mis à table pour le dîner, ma mère et moi ayant, avant le dîner, longuement causé dans la véranda, tandis que mon mari était dans son atelier. Avec ma mère, nous parlions des divers membres de notre famille et des projets des uns et des autres, notamment des désirs de mariage et de changement de résidence de mon frère.

Mon mari qui, à ce moment, n'était pas au régime de l'eau, prit à son repas du vin et de l'eau. Après le dîner, mon mari et moi fîmes un tour de jardin pendant que ma mère s'installait dans la véranda où, bientôt, nous la rejoignîmes. Maman souffrait de plus en plus ; je la déchaussai et commençai à la masser avec de la vaseline. Vers neuf heures du soir, tous les trois, nous sommes montés dans l'intention de nous coucher. Avant de monter, mon mari ferma les portes, c'est-à-dire *la* porte, puisqu'il n'y avait à fermer par lui que la porte de la véranda. La porte de l'office qui était toujours fermée par le domestique, dut être, je le suppose, fermée par Couillard après que nous fûmes montés. Au moment où nous montions, Rémy Couillard faisait la vaisselle. Selon l'habitude observée toutes les fois que nous étions présents et à laquelle il s'était conformé dès la veille, Rémy Couillard devait occuper sa chambre du troisième étage, près du grenier. Je supposai que, selon l'habitude aussi, Couillard avait restitué son revolver à mon mari dès la veille, 29 mai ; mais, après le drame, au cours de constatations judiciaires, je me suis rendue compte que Rémy Couillard n'avait pas fait cette restitution car, à ce moment-là, Couillard interpellé à propos du revolver par M. Hamard, le sortit devant moi de son tablier bleu. J'avais signalé à M. Hamard que mon mari avait ordinairement son revolver près de lui, dans sa chambre, en un tiroir de sa table de nuit, et c'est parce que M. Hamard n'avait pas trouvé ce revolver qu'il avait été amené à interpeller Rémy Couillard à ce sujet...

Sur interpellation. — J'ignore à quelle heure

Couillard s'est couché dans la soirée du 30 mai. Ce soir-là, mon mari occupait sa chambre ordinaire. Moi j'occupais la chambre de ma fille. J'avais cédé ma chambre ordinaire à ma mère, pour qu'elle fût mieux couchée, le lit de ma fille était trop dur pour ma mère, un peu forte. D'ailleurs, toutes les fois que ma mère était en visite chez moi, c'est ma propre chambre qu'elle occupait. Elle n'a couché dans la chambre de ma fille que pendant ma maladie de 1907 et de 1908...

A une heure que je ne pus d'abord préciser, je me suis réveillée en sursaut avec quelque chose sur ma figure. J'ai entendu alors une voix d'homme me dire : « Dis-moi où est l'argent de tes parents. » J'enlevai le linge qui était sur ma tête et me trouvai dans une chambre éclairée, avec trois individus et une femme, un homme brun à côté de moi, un homme brun à la porte du petit salon, un homme blond roux de l'autre côté à droite, c'est-à-dire près de la cheminée, une femme rousse à côté de mon lit. Ils me redirent : « Dis-nous où est l'argent de tes parents. C'est alors qu'affolée, tremblante, voyant un revolver que la femme braquait sur ma tempe droite, je leur dis : « Là ! », en montrant le petit salon. Je repris : « Là !... Mais ne tuez personne ! » Ils entrèrent dans le petit salon, la femme rousse était restée près de moi, toujours son revolver contre ma tempe ; en même temps, elle me serrait la main droite très fort. Terrorisée... j'ai entendu ma mère me crier : « Meg ! », et cela m'a donné du courage. Alors, la femme rousse m'a dit : « Allons, la môme, sois gentille, dis-nous où sont les bijoux ! » J'ai eu peur de dire que c'était dans la chambre de ma mère, dans l'armoire à glace, dans les tiroirs de cette armoire. Je leur ai dit : « Ne me tuez pas ; promettez-moi que vous ne tuerez personne ! » Alors je me suis trouvée ligotée avec un linge sur la figure.

Je me souviens comment étaient ces gens. Ils avaient une lanterne... Un homme était près de la

cheminée, un autre était près de mon lit. Celui qui était près du petit salon avait un revolver. Quand ils m'ont ligotée, l'un des hommes est monté sur le lit, sur moi, sur le ventre, et il m'a fait horriblement mal. Je n'ai pas crié car j'étais déjà bâillonnée; on était en train de m'attacher les mains. A un certain moment... j'ai entendu sonner minuit... Je dis minuit, mais ce n'était peut-être que onze heures. Beaucoup de coups sonnaient et c'est tout ce que je puis dire. Ce qui sonnait c'était la pendule d'en bas, la grande pendule du vestibule vitré du rez-de-chaussée.

Celui qui était à mon côté avait une grande barbe noire où je crus voir des fils d'argent. Il était très pâle avec des yeux noirs et le nez très fort. Celui qui était près de la porte du petit salon était très noir également et ses yeux surtout étaient effrayants. Celui qui était à la porte du vestibule, le blond roux, avait l'air plutôt hébété, effaré, effrayé. Si j'avais osé causer, c'est à lui que je me serais adressée.

D. — Dans quel but ?

R. — Je lui aurais demandé de me sauver. Je n'ai pas pu le faire car j'étais terrorisée. Je n'avais plus de force, plus rien. Quant à la femme rousse, elle était horriblement laide, les cheveux crêpés, les yeux très noirs, une bouche ignoble.

D. — Est-ce tout ?

R. — C'est tout ce dont je me souviens maintenant.

D. — Et puis ?

R. — Ah ! les vêtements ! Monsieur, ils étaient habillés de longues robes noires, tous, même la femme. M. Hamard m'a demandé, au début, si c'était des blouses ou des soutanes. J'ai expliqué que ces vêtements avaient des manches plates, étaient des choses droites, tout d'une pièce. Je n'ai pas vu de cols, et pas de mains. Je n'ai vu que ces vêtements tout noirs et aussi des chapeaux très hauts de fond et très larges de bord.

J'ai reçu un coup sur la tête venant du côté de

la femme, mais je ne sais pas si c'est la femme qui l'a porté. J'ai entendu aussi : « Achève-la ! » L'homme a répondu : « Non, laisse la petite ! » C'est la femme qui voulait m'achever.

D. — Quel est l'homme qui vous avait ainsi fait grâce ?

R. — Je ne sais pas. J'avais déjà la tête couverte. Cet homme avait un accent étranger ; c'est celui qui m'avait déjà parlé, c'est-à-dire celui qui m'avait dit : « Dis-nous où est l'argent de tes parents ? »

Sur interpellation. — J'ai senti qu'on me prenait les deux mains, qu'on les attachait par derrière aux barreaux du lit, les mains séparées et les bras écartés. J'ai senti une corde autour du cou, avec un linge sur la tête. J'ai aussi senti qu'on m'attachait les pieds. Je n'ai pas senti que j'avais été attachée au ventre et ne l'ai appris que dans la suite.

Je n'étais cependant pas très serrée aux mains et je n'en ai pas souffert. Je n'ai pas souffert davantage de la corde du cou, mais j'ai eu peur ; j'ai cru que j'étais étranglée, que j'étais morte, que c'était fini.

D. — Quand vous faisiez les mouvements de tête en question, sentiez-vous que vous tiriez sur les liens du cou ?

R. — Je sentais que je m'étranglais, mais je m'armais de courage. J'essayai de dégager aussi mes mains, mais n'y réussis pas, car dès que je les remuais, les liens me faisaient mal, m'étreignaient le cou. Je ne puis dire comment j'ai pu réussir à faire glisser le linge qui m'avait été jeté sur le visage... Je ne me rendais plus compte de rien ; je ne savais pas si ces gens étaient encore là... J'avais du courage, car ils m'avaient promis de ne tuer personne.

D. — A quel moment ?

R. — Quand ils m'avaient demandé où étaient les bijoux, je leur avais demandé de ne tuer personne.

D. — Et vous l'avaient-ils promis ?

R. — Ils n'avaient rien répondu, mais comme ils ne m'avaient pas tuée, je pensais qu'ils en avaient fait autant pour les autres. Je n'avais entendu aucun bruit et je pensais que ni mon mari ni ma mère n'étaient morts. Je supposais qu'on les avait simplement attachés comme moi. Je les ai appelés je ne sais combien de fois, mais ils ne me répondaient pas, et j'attendais qu'on vienne, à moitié folle. Je les ai appelés je ne sais quand, dès que j'ai senti que je pouvais respirer, quand j'ai commencé à sentir que j'étais là, que je vivais. Je n'avais presque pas de voix, je les appelais comme je pouvais.

D. — Comment Rémy Couillard est-il venu près de vous, le matin ?

R. — Je ne me rappelle pas l'avoir appelé. Quand je l'ai vu, j'ai eu peur de lui. Tout ce dont je me souviens c'est de l'avoir vu se placer à la fenêtre et crier : « Au voleur !... »

D. — Par quelle voie et comment aurait-on pu pénétrer dans votre maison dans la nuit du 30 au 31 mai ?

R. — Je suppose que c'est par la grille de l'impasse et je suppose à l'aide de la clef perdue par Rémy. On aura ensuite passé par la porte de l'office. Je le suppose depuis qu'on m'a dit que cette porte avait été trouvée ouverte le matin, ou bien par la petite fenêtre de la cuisine, simplement poussée, car Rémy a dit, ainsi que je l'ai appris depuis, qu'il la laissait simplement poussée, ce qu'il n'aurait jamais dû faire... J'ai été aussi troublée par la constatation qu'on a faite d'une échelle dressée contre la cuisine, échelle qu'aucun de nous n'avait vue le 30 mai.

D. — *Expliquez-nous* l'absence de violences presque complète sur le corps des victimes, c'est-à-dire sur votre mère et sur votre mari (!).

R. — Je ne puis pas savoir ; je ne m'explique pas, car je n'ai entendu ni lutte ni bruit.

D. — Comment expliquez-vous que votre mari ait été retrouvé les jambes repliées sous les cuisses

et les bras étendus le long du corps, et votre mère avec les bras reposant sur la poitrine, c'est-à-dire l'un et l'autre dans des attitudes nettement contraires à des attitudes de défense ?

R. — C'est tant mieux s'ils n'ont pas trop souffert.

D. — Comment expliquez-vous qu'on ne vous ait pas fait subir le même sort qu'à votre mère et à votre mari ?

R. — Je ne puis pas me l'expliquer. En tout cas, je le regrette de toute mon âme. Ma mère ne paraît pas avoir trop souffert. J'ai beaucoup souffert depuis, ne serait-ce que pendant cette nuit atroce du drame où, tout en me sentant mourir, je me demandais ce qu'il était advenu de mon mari et de ma mère. Les assassins espéraient peut-être que je tirerais sur mes cordes et qu'ainsi je m'étranglerais moi-même.

(Dossier. Cote 3239.)

Sur interpellation. — Marthe avait eu l'intention d'envoyer à une amie, à l'occasion de son mariage, qui a eu lieu au début de juin 1908, à une date dont je ne me souviens pas, un petit cadeau. Le soir du 30 mai (quelques heures avant le crime), soit avant le dîner, soit après, je fis porter par Rémy, chez cette personne, avec une carte de Marthe et un mot, un petit vase de Sèvres qui se trouvait dans la vitrine de notre salon. J'étais montée dans ma chambre et avais emballé ce vase dans de la ouate. En général, je tenais ma ouate dans un petit meuble faisant face à mon lit ordinaire, et c'est là que je pris de la ouate. J'employai toute la ouate qui se trouvait là, puis, trouvant que cette ouate était insuffisante autour du vase, j'allai prendre d'autre ouate dans une caisse où se trouvait notre réserve de ouate et qui est placée dans la chambre de débarras du premier étage. J'avais toujours chez moi passablement de ouate en rouleau, à cause des petits ouvrages que

je faisais, notamment des coussins. Je crois que la ouate qui resta après l'emballage du vase je la laissai dans ma chambre, sur une table devant la fenêtre (la chambre que j'avais prêtée à ma mère).

D. — Des constatations faites par M. Courtois-Suffit, il résulte que votre mère avait, dans la nuit du crime, un pansement aux deux genoux, composé d'une genouillère de ouate et d'une bande de flanelle. Par qui et dans quelles circonstances ce pansement a-t-il été fait ?

R. — Le samedi soir, 30 mai, j'ai, comme je l'avais fait la veille, massé les pieds et les jambes de ma mère, de la cheville jusqu'au-dessus du mollet. Le samedi, je lui fis deux fois cette friction, d'abord avant qu'elle se couche, puis quand elle fut au lit. Et le vendredi, comme le samedi, je constatai que ma mère portait aux genoux le pansement que vous me dites ; elle couchait avec ce pansement... Depuis son arrivée à Paris, ma mère ne m'avait pas demandé de ouate, mais il est fort possible que, libre chez moi comme elle l'était et sachant où tout se trouvait, elle y eût pris de la ouate... soit dans le petit meuble, soit dans la chambre de débarras.

D. — Quelle était la ouate qui, le 31 mai, a été trouvée à terre près de la cheminée dans la chambre que vous occupiez alors vous-même et qui constitue le scellé 4 du commissariat de Saint-Lambert ?

R. — Je l'ignore. Ce matin-là je n'ai pas vu de ouate dans cette chambre. Je n'ai vu que des gens qui m'entouraient, et c'est tout ce dont je me souviens. En tout cas, en me mettant au lit le 30 mai, je n'avais pas remarqué de ouate dans cette chambre ou ailleurs...

(Dossier. Cote 3308.)

Sur interpellation. — Le soir du 30 mai, au moment du dîner, je ne me rappelle pas si c'est Rémy qui a apporté le potage de la cuisine sur la table, ni si c'est par lui ou par moi que le potage a été ensuite versé dans les assiettes... D'ordinaire,

c'était Rémy qui, avec la bonne, répartissait le potage dans les assiettes de chacun.

D. — Dans son rapport, le docteur Balthazard a démontré nettement, par des preuves d'ordre divers, que le tampon de ouate en question n'a été en aucune façon humecté de la moindre salive, que, par conséquent, il n'a jamais réellement séjourné dans votre bouche, ne fût-ce que quelques secondes.

R. — Il est impossible que le tampon que j'avais dans la bouche ne fût pas humecté de salive, puisque je l'ai gardé dans la bouche le temps que je vous ai dit...

(Dossier. Cote 3310.)

Ici, qu'il me soit permis de citer un passage de la limpide plaidoirie de mon défenseur, Me Antony Aubin :

« Pour essayer de démontrer que Mme Steinheil n'a jamais eu de tampon dans la bouche et que, par conséquent, pas plus qu'on n'a cherché à l'immobiliser, on n'a songé à l'empêcher de crier, et qu'elle ment, le procédé est celui-ci : il n'y a jamais eu, dans la chambre de Mme Steinheil, qu'un morceau de ouate pouvant faire tampon, le morceau qui se trouvait sur l'oreiller, à droite. Or, ce tampon a été mis immédiatement sous scellé, sur place, sans confusion possible. Retiré du scellé et confié au docteur Balthazard, il a été reconnu qu'il n'avait jamais été mouillé de salive. Donc le tampon de l'oreiller n'a jamais séjourné dans la bouche de Mme Steinheil.

« Question qui s'impose : combien existe-t-il de scellés de ouate, confectionnés le dimanche matin ? Quatre. De la ouate, il y en avait partout. A ce point qu'on a pu dire « que l'on marchait en quelque sorte sur de la ouate ».

« Le scellé n° 1, contenant le tampon de ouate *que les malfaiteurs ont introduit dans la bouche de Mme Steinheil* — car tel est le libellé de ce scellé — est constitué sans que l'on sache qui a ramassé ce tampon, qui l'a donné au commissaire de police ;

sans que, par une question adressée à Mme Steinheil, on se soit assuré de son identité. Aucune précaution prise ; aucun contrôle ; de telle sorte qu'on ne peut dire — dans l'éparpillement des nombreux morceaux de ouate remarqués au premier étage — si le tampon mis sous scellés *comme ayant été introduit dans la bouche de Mme Steinheil* est bien celui-là même qui, aperçu sur son oreiller, à droite de sa bouche, avait été désigné par elle.

« Démontrer qu'il n'y a pas identité entre le tampon de l'oreiller qui sûrement a séjourné dans la bouche de Mme Steinheil et le tampon expertisé, c'est facile.

« Ce tampon, qui a bien été vu par un ou deux témoins auprès de l'oreiller, trois ou quatre autres le revoient en des endroits différents, par terre, sur un chiffonnier, sur une petite table. Il se promène de tous les côtés. Comment douter que, dans l'affolement qui bouleverse choses et gens, au milieu de tous ces morceaux de ouate, une confusion ne se soit produite.

« Il y a plus. En quels termes les témoins décrivent-ils ce tampon ambulant, vu de tous les côtés à la fois ? *Un tampon d'un seul morceau, forme poire, gros comme le poing.* Si donc le scellé expertisé renferme *un seul morceau* et reproduit cette description, on pourra admettre que ce tampon *forme de poire et unique* est bien le tampon de l'oreiller. Mais voilà que de toute évidence l'identité disparaît. Le docteur Balthazard lui-même fait cette description du tampon expertisé :

« Ce tampon est composé de *deux* fragments, l'un « est *rectangulaire*, l'autre est *triangulaire*, à peu « près équilatéral. »

« Quelle débâcle pour l'accusation ! Et, d'ailleurs, Mme Steinheil, si elle avait agi de ruse, connaissant à coup sûr la différence d'aspect que présente une ouate sèche et une ouate mouillée, n'aurait pas manqué de la mouiller, ne fût-ce qu'un instant, alors surtout qu'elle avait appelé l'attention sur elle. »

A six heures du matin, paraît-il, Couillard descendit de sa chambre, m'entendit appeler faiblement, se rendit compte, après m'avoir vue, qu'un drame s'était passé et, ouvrant la fenêtre, se mit à pousser des cris de détresse. M. Lecoq, un voisin, l'entendit et le rejoignit aussitôt. Puis la police arriva, puis le docteur Acheray et plusieurs autres personnes...

Je pouvais à peine bouger ou respirer. Tout semblait tourner autour de moi, et cependant, j'avais deux pensées claires. La première était : « Qu'est-il arrivé à ma mère et à mon mari ? » (Je ne savais pas, naturellement, que tous deux étaient morts, étranglés, pendant la nuit.) Couillard, je l'appris dans la suite, après avoir défait les cordes qui m'attachaient au lit, était allé avec M. Lecoq dans les autres chambres et avait vu les cadavres de mon mari et de ma mère — mais ni l'un ni l'autre, et cela se conçoit, ne me dirent quoi que ce soit à ce sujet.

Voici d'ailleurs copie des déclarations faites par M. Lecoq :

« Le dimanche 31 mai dernier, au matin, un peu avant six heures, j'entendis pousser des cris : « Au « voleur ! Au secours ! Ma patronne est malade !... » Je descendis rapidement de ma chambre, laquelle a vue sur la cour voisine de la maison Bonnot. Rapidement et en passant par une barrière qui n'est jamais fermée (M. Bonnot est un des beaux-frères de M. Steinheil), je gagnai le jardin de la villa Steinheil. Je coupai à travers la pelouse et vins me placer sous la fenêtre du premier étage où Couillard appelait « au secours ». Il était assis sur le bord de la fenêtre de la chambre où j'ai trouvé Mme Steinheil. Il me cria : « Montez vite ! » J'essayai d'ouvrir, mais en vain, les portes du salon et de la véranda donnant sur le jardin. Ne réussissant point, je revins alors au-dessous de Couillard, qui me dit : « Ouvrez la porte de la rue et passez par

la cuisine. Je me dirigeai vers la porte qui donne sur l'impasse Ronsin et je l'ouvris en tirant simplement le loquet intérieur ; elle n'était fermée qu'au pène. Je me rendis ensuite à la porte de l'office que j'ouvris en tournant simplement le bouton, cette porte n'étant fermée qu'au pène. Je passai dans le vestibule où rien d'anormal ne s'observait. Puis, je montai au premier étage.

« En haut de l'escalier, j'aperçus la porte de la chambre où la dame Steinheil, que je n'avais jamais vue, encore que voisin, était couchée. En même temps, Couillard quittait la fenêtre et se rapprochait du lit.

« Alors la dame Steinheil s'écria : « Nous sommes « sauvés, mon bon Rémy ! » et ce dernier de me dire : « Voyez ma patronne comme elle est. » Celle-ci, dans un état d'agitation extrême, agitait ses bras dans un mouvement de va et vient. Ses poignets et sa tête étaient libres ; elle avait les couvertures de son lit remontées, recouvrant la poitrine, laissant seulement le haut de la gorge découvert. Un lacis de ficelles lui entourait le cou, sans le serrer, et par-dessus la chemise de nuit. Les pieds étaient encore *attachés solidement* aux barreaux du lit sans que la corde, cependant, serrât très fort les articulations. Rémy et moi détachâmes cette corde ; c'est alors que la dame Steinheil, haletante, les yeux hagards, par mots entrecoupés et ayant plusieurs fois la vision de la scène qu'elle me racontait, me dit qu'elle avait été assaillie, malmenée et entourée par trois hommes et une femme à la figure horrible, qui la prenaient pour sa fille et avaient demandé où était l'argent. Elle m'a dit aussi que la femme voulait qu'on la tuât. Elle se plaignait de la tête en disant : « Oh ! ma tête ! ma tête ! Ils m'ont frappée ! » Je mis la main sur ses cheveux mais ne sentis aucune lésion. De plus, Mme Steinheil disait : « Mon mari, « pourquoi ne vient-il pas ? » Je lui répondais, pour la calmer : « Il est dans la chambre à côté. » Plus

tard, elle a réclamé sa fille. Elle était en proie à une constante terreur, revivant sans cesse la scène de la nuit.

« Fréquemment, elle criait : « J'ai peur ! » Et, comme je lui disais : « Ne craignez rien, je suis là, « on va chercher du secours », elle disait : « Je n'ai « pas peur de vous » et continuait d'être reprise par la terreur : « Oh ! l'horrible femme ; et ces hommes, « ces deux grosses lanternes. » Entre temps, et très rapidement, je me détachai pour me rendre compte de ce qui s'était passé dans la maison.

« La porte de la chambre de M. Steinheil était ouverte et, en avançant un peu, je vis le corps d'un homme en chemise dans l'entrebâillement de la porte de communication. Je revins dans la chambre où se trouvait Mme Steinheil et, prenant le valet de chambre à l'écart, je lui dis : « Il y a un homme « mort, qui est-ce ? » Couillard, atterré, me répondit : « C'est peut-être mon patron. » Depuis, le même Couillard m'a expliqué qu'avant de m'avoir fait cette réponse, en passant par les chambres, il était passé au-dessus du cadavre de son maître sans remarquer que c'était un cadavre.

« Je retournai alors auprès du corps, Couillard me suivant à distance. Je me penchai et, posant la main sur la cuisse, je constatai qu'elle était glacée. Néanmoins, je n'hésitai pas à desserrer la corde qui entourait le cou, tout en me rendant compte que M. Steinheil avait cessé de vivre.

« Aussitôt fait, je revins près de Mme Steinheil, qui était restée seule pendant ces courts instants. Peu après, je pris à part Couillard, qui allait et venait sans beaucoup agir, comme affolé et encore que sa maîtresse réclamait instamment le docteur Acheray.

« Je demandai alors à Rémy : « Combien étiez-« vous dans la maison ? » Il me répondit : « Trois, « sans me compter. » Je continuai : « Où est le

« troisième ? » Alors, il me désigna une porte en face celle de la chambre de M. Steinheil et il me dit : « Là ! » Je constatai que cette porte était fermée et que je ne pouvais ouvrir.

« Alors, et devant l'égarement de ce garçon qui, par un geste vague, m'avait, sur ma demande de la porte par laquelle on pouvait entrer, désigné le fond du couloir, un soupçon rapide traversa mon esprit. Je pris Couillard par le bras et, le regardant fixement dans les yeux, je lui dis : « Il faut que vous veniez. » Couillard, sans se rendre compte du sentiment de suspicion que j'éprouvais à son égard, marqua qu'il était prêt à me suivre, et mon soupçon s'évanouit.

« A ce moment, survinrent en haut de l'escalier le premier agent et le sieur Geoffroy. Je mis rapidement l'agent au courant de ce que je savais et l'un et l'autre nous nous rendîmes au bout du couloir. L'agent ouvrit la porte désignée par Couillard et, du seuil de la porte, nous aperçûmes le cadavre de Mme Japy couché en travers du lit, dans la position où vous l'avez trouvé.

« Puis d'autres personnes sont arrivées ; je restai encore quelques instants auprès de Mme Steinheil, toujours très agitée, mais dont la frayeur allait en décroissant. Le docteur Puech est arrivé, mais Mme Steinheil a réclamé son médecin, le docteur Acheray, que Couillard avait été chercher.

« D. — Vous qui n'aviez jamais vu Mme Steinheil, quelle impression vous a-t-elle faite au point de vue de son âge ?

« R. — Quand j'entrai dans la chambre où était couchée Mme Steinheil, *je pensais être en présence d'une jeune fille d'environ vingt ans ; puis, quand elle me parla de son mari et de sa fille et que je l'eusse observée davantage, il me parut que c'était une jeune femme d'environ vingt-six ans.* Il y a deux ans que je demeure au 6, impasse Ronsin, mais j'ai été, par suite des nécessités de mon service, absent

environ dix mois en tout. Je ne connais pas les Steinheil et ne savais pas même leur nom.

« Lecture. A signé : LECOQ.
« LEYDET, PASQUIER. »

(Dossier. Cote 71.)

Malgré ces dernières déclarations — et bien qu'il doive sembler évident que si, après une telle nuit de terreur et d'agonie, M. Lecoq me prit pour une jeune fille de vingt ans, les assassins, qui me virent, eux, non pas à la lumière du jour, mais à la lumière de leurs lanternes, et alors que j'étais tranquillement endormie, purent facilement me prendre pour ma fille — l'accusation déclara (je cite le texte même de l'acte d'accusation) :

« ...Elle a pensé qu'elle n'avait été épargnée que parce que les meurtriers, la prenant pour Marthe, avaient sans doute eu pitié de sa jeunesse. Cette confusion est bien invraisemblable, la dame Steinheil ne pouvant être prise, surtout en pareille circonstance, pour une jeune fille âgée de dix-sept ans à peine... »

Comme si les assassins ne pouvaient pas m'avoir pris pour une jeune fille de vingt ans, comme M. Lecoq ! Les assassins savaient-ils donc l'âge exact de ma fille ? Ils me dirent : « Où est l'argent de *tes parents ?* » et j'en conclus bien naturellement qu'ils me prenaient pour ma fille.

⁂

Comme je l'ai dit, ma première pensée, le matin du 31 mai, fut pour mon mari et ma mère.

Ma seconde pensée fut : « Qu'a-t-on volé pendant la nuit ? » Car, je le répète, je ne savais pas, je ne pouvais pas deviner ou croire qu'un meurtre avait été commis.

Ici, je dois faire une importante révélation, révélation d'un fait important que je ne confiai qu'à

mon avocat et à quelques autres personnes. Le lecteur saura et comprendra bientôt pourquoi.

L'un des hommes en robe noire, l'homme brun et grand qui se tenait près de mon lit quand je fus réveillée en sursaut, le seul homme qui parla — et qui avait ou feignait un accent étranger — l'homme qui me demanda l'argent, lorsqu'il revint près de moi la seconde fois (on se rappelle que je restai seule, à un certain moment, avec la femme rousse qui tenait le revolver) et après que la femme m'eut demandé où étaient les bijoux, me demanda, d'un ton péremptoire et en se penchant sur moi : « Et où sont les perles et les papiers ? »

Je vis alors que cet homme-là savait, devait savoir qui j'étais, car il n'aurait pas posé cette question-là, me semble-t-il du moins, à ma fille. Et pourtant, c'était lui qui m'avait dit, au début de cette scène affolante : « Où est l'argent de tes *parents* ? » Le fit-il à dessein, parce qu'il était résolu à m'épargner quoi qu'il arrive, ou bien me prit-il réellement pour ma fille, je l'ignore. C'est au lecteur à se former une opinion. Je ne puis que relater les faits dans tous leurs détails et avec l'exactitude la plus absolue.

J'étais plus affolée que jamais. Je pensais à ce mystérieux « Allemand », aux réticences de mon mari, à ses indiscrétions... Et cet homme en robe noire *savait* qu'il y avait chez moi des perles et des documents politiques !

Ayant peur d'être assassinée si je ne répondais pas, je dis où se trouvaient les bijoux, en suppliant qu'on ne tue personne. Et quand l'homme brun, à l'accent étranger, me demanda où étaient les perles et les papiers, je répondis, plus morte que vive, que les perles étaient dans l'armoire à glace et les papiers dans le tiroir secret du petit bureau.

J'appris plus tard que ces tiroirs avaient été trouvés sans dessus dessous, le lendemain du crime, et que les écrins étaient vides. Trois bagues, un croissant en diamants et d'autres bijoux avaient été volés. Les dix grosses perles avaient aussi disparu

de l'écrin où je les gardais... Je me rendis compte de tous ces vols quand les écrins me furent apportés.

Quant au talisman du Président, il était dans un tiroir, à l'atelier, et ne fut pas volé.

Comme je l'ai précédemment expliqué, j'avais retiré les « vrais » papiers du tiroir du bureau et les avais mis en lieu sûr. L'argent, les bijoux et les perles furent volés cette nuit-là. Et les papiers aussi! Non pas les vrais, mais le paquet sur lequel j'avais écrit, comme sur l'autre : « Papiers personnels. A brûler après ma mort. »

Le 31 mai, au matin, après M. Lecoq, les agents, etc..., arriva M. Bouchotte, commissaire de police du quartier, qui me posa toutes sortes de questions. Je répondis de mon mieux à ces questions, mais je ne dis pas TOUTE la vérité : je dis qu'on m'avait demandé l'argent et les bijoux, mais je ne fis pas allusion aux papiers et aux perles du Président.

Pourquoi ? Je suppose que le lecteur l'a déjà compris.

Je savais que mes véritables amis avaient toujours refusé de croire aux rumeurs qui avaient circulé sur mon compte, en ce qui concerne mes relations avec Félix Faure. Je ne voulais pas les voir changer d'opinion. Et puis, pour des raisons de délicatesse, je ne voulais pas parler du Président. Si j'avais parlé de ces papiers politiques, j'aurais été assaillie de questions sans fin. Enfin, et surtout, il y avait ma fille, Marthe, mon unique enfant. Elle était fiancée. Si je parlais des perles et des documents, la vérité sur mes relations avec le Président serait connue, divulguée, exagérée. Non seulement mes amis seraient mis au courant, mais aussi Marthe, et son fiancé, et la famille de ce dernier. Il y aurait un terrible scandale et le mariage de ma fille serait rompu. Bien que je fus à moitié folle ce matin-là, après les heures d'épouvante que je venais de traverser, je fis un effort désespéré pour concentrer ce qui me restait de lucidité d'esprit, et je me rendis

compte du grand danger qu'il y aurait à parler des perles et des documents — et je n'en parlais pas.

C'est pour les mêmes raisons que, plus tard, je dis des mensonges au sujet des bijoux volés. Il y en avait dont je ne voulais pas indiquer la source, c'est-à-dire le nom du donateur... mais, hélas, le juge d'instruction — et cela se conçoit — profita de ces réticences de ma part et du manque de netteté dans certaines de mes réponses, pour me déclarer coupable.

Ce ne fut pas seulement à M. Bouchotte que j'eus à répondre le lendemain du crime, mais encore à M. Hamard, chef de la Sûreté, et à M. Leydet, juge d'instruction. Je fus contente — s'il est possible de parler de contentement dans de telles circonstances — de voir que c'était mon ami M. Leydet qui était chargé de l'affaire. Il venait souvent voir mon mari et moi ; il me connaissait bien. Je résolus de lui dire tout, à lui, plus tard, quand je fus au courant du crime atroce, si les hommes de M. Hamard n'arrivaient pas à trouver les trois hommes à robes noires et la femme rousse.

Pour le moment, je pensais surtout à ma mère et à mon mari. J'étais inquiète, et bien que très malade, je voulais les rejoindre, les soigner si, comme moi, ils avaient eu à souffrir. Je demandai plusieurs fois comment ils allaient et l'on me répondit qu'ils allaient « mieux ».

Ce fut pendant l'après-midi que l'on m'annonça, avec ménagements, l'horrible vérité : mon mari, ma mère... tous deux... étranglés ! C'était à devenir complètement folle. Je voulus aller voir mes morts, mais on m'en empêcha. On me dit que j'étais trop faible, trop malade. C'était impossible... Ce n'est que plusieurs semaines après que j'appris que le matin même (le 31 mai) on avait transporté les deux cadavres à la Morgue, « à fins d'autopsie... »

On me posait des questions sans fin ; on voulait savoir ce qui avait été volé et je dus me faire apporter sur mon lit les tiroirs et les écrins, par les

agents de M. Hamard. C'est alors que je me rendis compte que tous les bijoux qui m'avaient été donnés par le Président Faure, avaient été volés — et les grosses perles aussi... M. Leydet fit de son mieux pour me calmer... Puis, je lui dis : « Il y a une cachette dans la salle à manger, derrière la grande armoire. Apportez-moi tout ce qui s'y trouve et je pourrai mieux vous dire ce qui manque, car il y a des bijoux dans cette cachette... » Je ne savais pas exactement quels bijoux se trouvaient dans mon armoire à glace et lesquels se trouvaient dans la cachette.

La nuit que je passai fut horrible, on le conçoit. Je voulais dormir, oublier l'effroyable drame, ne fût-ce que pendant une heure, mais c'était impossible. Et, sans répit, toutes sortes de pensées se pressaient dans ma pauvre tête. Tout ce qui s'était passé pendant la nuit précédente me revenait à l'esprit et je souffrais de douleurs insupportables. Je songeais aux deux morts, à ma fille, à l'avenir... Et puis, je me posais des questions... Qui étaient ces trois hommes à robes noires et à larges chapeaux mous ? Qu'était cette femme rousse ? Pourquoi avaient-ils tué mon mari et ma mère ? Pourquoi m'avaient-ils épargnée... Je pensais de nouveau à l'Allemand, à son air mauvais, menaçant. Il connaissait la maison... Et d'ailleurs une clef avait été perdue... Je pensais aux ennemis que j'avais, même dans le monde officiel, parce que je possédais certains secrets. Je pensais aux fameux Mémoires, à ces « papiers » qu'un des malfaiteurs avait demandés, exigés... J'avais vu trois hommes et une femme, mais la bande était peut-être plus nombreuse... Peut-être avaient-ils tué mon mari avant de me réveiller ? Dans ce cas, ils avaient dû tuer ma mère après, puisque je l'avais entendue appeler « Meg, Meg !... »Et puis, tout à coup, je me disais que tout cela était un cauchemar. J'avais rêvé ce drame, je rêvais encore. Rien ne s'était passé. J'étais folle, voilà tout... Mais oui, mon mari dormait tran-

quillement dans sa chambre et si j'appelais ma mère, elle m'entendrait et viendrait près de moi... Puis, une douleur à la tête, là où j'avais reçu un coup, la sensation de cordes autour de mes poignets et de mes chevilles, un goût de ouate dans la bouche... et je me rendais compte que j'avais été liée et bâillonnée... et une fois de plus, je revivais ce drame, et c'était pire encore que la scène de la nuit précédente, car maintenant je savais que ma mère et mon mari avaient été tués...

Tout le monde semblait craindre que je perde la raison et moi aussi, je le craignais... Le comte et la comtesse d'Arlon, qui depuis longtemps me traitaient comme si j'étais un membre de leur famille, m'offrirent l'hospitalité. Les Buisson aussi, mais j'acceptai l'offre des d'Arlon parce qu'ils n'avaient pas d'enfants et que ma présence les gênerait moins.

Il y avait une énorme foule dans l'impasse et il y en avait une autre près de l'Ecole Militaire, non loin de laquelle habitaient les d'Arlon. Ces foules étaient hostiles !... Qu'est-ce que tout cela signifiait ? Je ne comprenais pas... De nouveau je me mis à songer à « l'Allemand », aux documents, aux perles, à Félix Faure... Mme Buisson, qui était avec moi dans l'ambulance, tremblait de peur... Plus tard, j'appris que j'avais été escortée par des agents de la Sûreté, chargés de me protéger !...

Enfin, nous arrivâmes chez les d'Arlon. Marthe était là. Elle fut tendre plus que jamais, et je compris qu'elle ne savait rien de ma vie, du passé. Il n'y avait pas l'ombre d'un reproche dans son ton ou son expression, pas de question dans ses chers yeux... Je respirai.

J'avais hâte d'apprendre l'arrestation des assassins, j'avais dit tout ce que je savais d'eux à ceux qui m'avaient interrogée. J'étais bien résolue à les aider de tout mon pouvoir à trouver les assassins ; j'avais à cœur de venger ma mère et mon mari... mais je ne voulais pas que le monde entier, et mon

unique enfant, connaissent ma vie intime, mon passé...

Les heures qui suivirent furent des heures de torture. Je me demandai ce que je devais dire et surtout ce que je ne devais pas dire. Par exemple, on m'avait déjà interrogée au sujet des bijoux volés pendant la nuit du crime. Fallait-il parler de ceux qui m'avaient été donnés par M. B..., le procureur général, ou Félix Faure (et qui m'avaient été volés) et qui, en grande partie, avaient été copiés d'après des bijoux donnés par mon mari, mais ornés de pierres plus belles. Mais si je faisais cela, ma réputation serait perdue, surtout aux yeux de ma fille qui m'adorait, et qui était fiancée, et aux yeux de mes meilleurs amis qui, ne connaissant pas ce qui s'était passé entre mon mari et moi, nous croyait un ménage fort uni, et me croyaient la plus irréprochable des épouses. Non, non... Puisque les bijoux avaient été volés et que j'en possédais plus d'une « série » pareille, je les décrirais sans parler de leur origine et je ferais changer les doubles que j'avais à Bellevue.

Il convient que je donne ici une explication complète et limpide, surtout étant donné que l'accusation essaya de prouver qu'aucun bijou n'avait été « volé », et que j'étais, moi, l'assassin de mon mari et de ma mère ! La « question des bijoux » a probablement été la plus compliquée dans cette affaire si complexe, et bien que j'aie dit la vérité à M. André, qui devint mon juge d'instruction après M. Leydet, on ne me crut pas, et il y avait, inévitablement, tant de contradictions dans mes différentes déclarations, faites à de longs intervalles, que de plus en plus, j'apparus coupable. Et pourtant ce problème des bijoux n'était pas un problème du tout, et le lecteur s'en rendra compte après avoir entendu mes explications :

En dehors de l'argent, des dix grosses perles et des bijoux de ma mère, on vola pendant la nuit du crime un croissant en diamants, la broche aux trois

couleurs (qui se trouvait dans le même écrin que les grosses perles), divers bijoux de valeur moyenne, une chaîne d'or et trois fort belles bagues.

Le croissant en diamants m'avait été donné par le Président, mais j'en avais un semblable à Bellevue, qui m'avait été offert par mon mari, et d'après lequel l'autre avait été copié (avec diamants plus beaux), comme je l'ai dit. J'avais donc pu, du temps de Félix Faure, porter le croissant donné par celui-ci sans attirer l'attention de mon mari ou de qui que ce soit. Il est vrai que le Président m'avait donné la broche Lalique aux trois couleurs, dont il avait en petit le même modèle comme épingle de cravate, et un peigne, de Lalique également ; mais il me les avait offerts en quelque sorte officiellement et devant mon mari pour nous remercier d'un tableau que nous lui avions offert. Le peigne qui se trouvait dans une vitrine du salon ne fut pas volé, mais la broche « bleuet-marguerite-coquelicot » disparut. Je ne parlai pas de cette broche parce qu'on aurait pu me poser des questions auxquelles je n'aurais pas aimé répondre.

Les trois bagues que je possédais *trois fois :* 1° les trois bagues données par mon mari ; 2° les copies exactes de celles-ci, mais avec des perles plus belles, offertes par le procureur général et une par le Président ; 3° trois copies exactes en faux.

Pourquoi ces dernières ? Parce qu'à une période d'ennuis pécuniaires, mon mari m'avait demandé d'engager les trois bagues qu'il m'avait données et j'y avais consenti après m'être procurée des copies en *faux,* très bon marché, pour que mes amis ne s'aperçoivent de rien. Car comment aurais-je pu, à cette époque, porter les trois autres bagues *vraies,* sans que mon mari s'en aperçoive de suite ? Plus tard, les trois bagues furent dégagées, et c'est ainsi que je me trouvai posséder trois séries de trois bagues pareilles.

(J'ai à peine besoin de dire que des centaines de dames, parmi les plus fortunées, ont des répliques

en faux de leurs bijoux, ne fût-ce que par prudence.)

A Bellevue, j'avais toujours les trois bagues données par mon mari et les trois bagues fausses. Je portais les premières à la villa, et les autres quand je sortais.

Où se trouvaient toutes ces bagues au moment du crime ? Les trois bagues *vraies* (données par le procureur général et par Félix Faure) étaient dans un tiroir de l'armoire à glace, dans ma chambre, à Paris. Les trois bagues *vraies*, données par mon mari étaient restées à Bellevue. Et en quittant le Vert-Logis, le 29 mai, pour aller chercher ma mère à la gare, à Paris, j'avais mis les trois bagues *fausses*. Je les enlevai quand je massai les jambes de ma mère, naturellement, et c'est ma mère qui monta ces trois bagues dans sa chambre. Les assassins volèrent donc, en ce qui concerne les bagues, les trois bagues *vraies*, données par le procureur et par le Président, et les trois bagues *fausses*.

J'avais l'intention, déjà avant le crime, de faire changer les trois bagues données par mon mari, et de me servir des pierres pour faire faire à mon bijoutier, M. Souloy, avec des montures nouvelles, des bijoux ou un gros bijou pour Marthe, pour son mariage. J'avais, toujours avant le crime, prévenu M. Souloy que je comptais lui faire faire ce travail. Je lui avais déjà fait enlever une grosse perle entourée de diamants d'une certaine barette que je possédais, venant de mon mari, et fait faire une bague pour Marthe avec ces diamants et cette perle.

On comprendra que pour des raisons de délicatesse toute élémentaire, je ne voulais pas, pour un cadeau à ma fille, me servir de bijoux qui m'avaient été offerts par des amis.

Quand, le matin après le crime, on me demanda quels bijoux m'avaient été volés, je parlai non seulement des trois bagues (car je ne fis pas allusion aux trois bagues fausses) mais encore d'une bague art nouveau (perle et or). Ce matin-là, on me l'accordera, j'avais le droit de n'avoir pas toute ma tête

à moi et de n'être pas rigoureusement exacte dans mes déclarations. Je crus sincèrement que j'avais mis cette bague la veille et qu'elle avait été volée. Je le dis à M. Bouchotte, commissaire de police, qui en prit bonne note. Plus tard, je me rappelai que j'avais laissé cette bague art nouveau à Bellevue et que, par conséquent (je ne la possédais pas en double), elle n'avait pas pu être volée. Je crus toutefois que cela n'avait aucune importance, et je n'en parlai pas. On avait assassiné deux personnes, on avait volé de l'argent et beaucoup de bijoux... une bague de plus ou de moins ne pouvait vraiment pas avoir d'importance. De plus, chez M. d'Arlon, le docteur Acheray m'avait dit que le public me soupçonnait ! Nouveau dilemme ! Que devais-je faire ? Si je disais mon erreur relative à cette bague art nouveau, les gens diraient : « Elle change ses déclarations ; donc elle a menti ou elle ment. » Craignant que si je parlais de cette bague on ferait des recherches qui conduiraient à la découverte d'une amitié qui ne regardait que moi, je décidai de n'en pas parler. J'eus tort, évidemment et je l'admets humblement. J'ai d'ailleurs payé bien cher ces quelques réticences qui toutes n'avaient qu'un but : cacher ma vie privée, à cause de ma fille.

Lorsque je dis à M. André, juge d'instruction, après mon arrestation, non pas que j'avais possédé une autre série de bagues *vraies*, mais une série de trois bagues *fausses*, il ne voulut rien croire et s'en tint à la liste dite « Azur » — liste des bijoux telle que je l'avais donnée à un inspecteur, au début de mon séjour chez les d'Arlon. D'après l'accusation, je n'avais jamais eu de bijoux en double ! Je donnai l'adresse des maisons où j'avais acheté ces copies de mes bagues, et même la date de ces achats, mais on n'alla même pas vérifier mes déclarations. Et pourtant il s'agissait simplement d'envoyer un agent chez un bijoutier du boulevard des Italiens, chez un autre du boulevard des Capucines et chez un troisième, rue de la Paix... c'est-à-dire au cœur de Paris ! Mais on

n'hésita pas à envoyer quelqu'un à Briançon, dans les Alpes (où mon mari et moi étions allés en 1897, comme je l'ai relaté) à la recherche d'un marchand d'alpenstock, parce qu'un alpenstock avec le mot Briançon gravé dessus avait été trouvé près du cadavre de mon mari et que j'avais nié connaître cet alpenstock ! On ne trouva pas utile de contrôler mes dires au sujet si important de ces bagues fausses, en plein Paris et l'on trouva plus simple de déclarer que rien ne m'avait été volé, mais on n'hésita pas à envoyer un inspecteur à Beaucourt, et dans toute la région avoisinante, à la recherche de gens m'ayant connue quand j'étais enfant, et pour recueillir des témoignages contre moi, tels celui — si accablant ! — d'après lequel j'étais, à l'âge de cinq ans, une menteuse et une comédienne !

Encore une remarque, avant d'abandonner, pour le moment, cette question des bijoux. J'avais déclaré qu'une chaîne d'or m'avait été volée « un sautoir or mat genre forçat ». (Je cite cet épisode d'après la plaidoirie de Me Aubin, mon défenseur.)

« Dans le placard de la salle à manger, ce placard dissimulé par un buffet — cachette révélée par Mme Steinheil elle-même le lendemain du crime — M. Hamard, sur commission rogatoire de M. André, avait saisi « un sautoir métal jaune ». Comme la liste Azur, Mme Steinheil avait mentionné « un sautoir, or mat, genre forçat », le juge savourait à l'avance l'effet de cette exclamation : « Le sautoir que vous avez prétendu volé, le voici ! »

Un expert, et non des moindres, avait été nommé pour expertiser le sautoir du placard. Que ce sautoir « métal jaune » fut reconnu le même que celui de la liste Azur, et Mme Steinheil était démasquée, perdue : le rapport affirmait cette identité.

Je me rappelle encore la scène du 11 mars chez M. le juge André. Inutilement Mme Steinheil s'est épuisée à soutenir qu'elle avait deux sautoirs, l'un volé, l'autre retrouvé. De guerre lasse, elle s'adresse à l'expert :

— Puisque vous estimez que le sautoir, métal jaune, de la cachette, est le même que celui de la liste Azur, or mat, genre forçat, répondez à ces deux questions : D'abord, le sautoir retrouvé dont parle votre long rapport, ce sautoir que vous tenez dans vos mains, est-il genre forçat ?

— Non, balbutie l'expert.

— Est-il en or ?

— En or, je ne sais, je ne puis dire...

Non, il ne sait pas ; il a rédigé son rapport sans avoir recherché si ce sautoir était en faux ou en vrai...

Mais alors il faut savoir tout de suite, observe justement M. le juge d'instruction.

Et Souloy, présent, est chargé d'aller éprouver à la pierre de touche ce sautoir métal jaune.

Il l'emporte. Une véritable émotion tient tout le monse en suspens.

Une heure s'écoule. Souloy revient.

— Eh bien, interroge le juge ?

— Le sautoir n'est pas en or, répond Souloy ; il est simplement en doublé, « titre Fix ».

Jugez de la confusion de l'expert !...

Ainsi se trouvait solennellement établie la sincérité de Mme Steinheil sur cette question de la dualité des sautoirs, sans compter que toutes les critiques dressées contre elle, à propos de ses bijoux, s'appuyant presque uniquement sur la non-coexistence de bijoux vrais et de bijoux faux, s'effondraient ainsi, par cet exemple, d'un seul et même coup. »

M. Leydet vint chez les d'Arlon deux ou trois jours après mon arrivée chez ces amis dévoués. Il était très ému. Il avait été un familier de ma maison et souffrait de me voir souffrir. Il me prit la main et, d'un ton grave, me dit : « Hamard va venir, Hamard, le chef de la Sûreté. Ce n'est pas le juge d'instruction qui vous parle en ce moment, mais l'ami... Toute la population est contre vous ; c'est absurde et c'est terrible. Il faut que vous soyez

calme, et il faut nous aider par vos éclaircissements, à trouver les misérables. »

J'étais au lit, souffrante, et ce que M. Leydet me dit me bouleversa. Toujours cette hostilité ! Pourquoi, mon Dieu ! Parce que j'étais vivante ?...

— Il faut que je vous dise tout, m'écriai-je, tout! Il faut que je vous parle des bijoux, des documents... de Félix Faure !

— Non, non... dit M. Leydet. Ne me parlez pas de tout cela. Nous trouverons les assassins... mais pas un mot de ça...

La porte s'ouvrit et M. Hamard entra. Il était déjà venu à l'impasse Ronsin après le crime, mais je n'avais pas su qui il était. Tant de gens étaient venus ce triste matin-là et puis j'étais si bouleversée... Je commençai de lui dire, comme à M. Leydet : « Il faut que je vous parle de mon passé, du Président... »

Comme M. Leydet, il m'arrêta net en me disant : « C'est bien, c'est bien... nous savons, c'est entendu... Soyez calmes, nous les trouverons sûrement, madame... »

Je fus soulagée. Je me sentais pleine de confiance en ces deux hommes. Je me disais : Ils trouveront les coupables, mais ils ne parleront pas des perles et des papiers, du passé, puisque c'est inutile... et Marthe ignorera ce que je tiens tant à ce qu'elle ignore. J'étais convaincue que M. Hamard et M. Leydet étaient au courant de tout. M. Leydet avait connu le Procureur général, M. B..., et il me semblait tout à fait évident que M. Hamard, en raison même de ses fonctions était au courant de la vie du Président Faure...

M. Leydet me dit : « Il ne faut pas perdre de temps. Je veux encore vous dire ceci : Prenez un avocat. C'est toujours plus sage... Prenez mon ami Aubin ; il est au courant de cet affaire ; il vous sera utile. »

Je connaissais Me Aubin, pour l'avoir vu chez des amis et même chez moi, à un de mes jours.

Là-dessus, un agent de la Sûreté fut introduit. Il était vêtu d'une robe noire et portait un large chapeau mou. Il se mit à arpenter la chambre et l'on me demanda si son costume me rappelait celui porté par les assassins. Puis, l'agent mit une fausse barbe et l'on me demanda mon opinion. Je déclarai mon opinion. Je déclarai que le costume de l'agent ressemblait beaucoup au costume des misérables, et fis des remarques qui furent soigneusement notées et sur lesquelles je compte revenir quand il sera question de ce qu'on a appelé la piste des « Jévites ».

Après le départ de M. Leydet et de M. Hamard, ma fille me dit que mon amie Mme Darracq, femme du fabricant d'automobiles, désirait me voir. Je la reçus naturellement, et elle m'annonça qu'elle venait pour me demander de prendre Me Aubin comme avocat. Comme M. Leydet venait de me parler en faveur du même avocat, je dis que c'était une affaire entendue.

En même temps, on le devinera sans peine, je n'arrivais pas à comprendre pourquoi j'avais besoin d'un avocat ! Et je fis part de mon étonnement à Mme Darracq.

— Oh ! me dit-elle, cela se fait toujours. C'est pour le cas où vous voudriez vous porter partie civile... En tous cas, vous pouvez avoir besoin de conseils.

Tout cela était bien nouveau pour moi... Quelques minutes après, Me Aubin arriva, alerte, plein d'entrain, souriant, doué de beaucoup de finesse d'esprit qu'il cachait sous des façons de parler un peu brusques et « bon enfant »... comme je devais le trouver durant tous ces longs mois d'agonie physique et mentale.

Notre conversation fut brève car je me sentais très faible. En me quittant, Me Aubin me dit : « Leydet est un magistrat de premier ordre ; vous verrez, tout ira bien. » Et il ajouta ces mots que je devais entendre jour après jour, pendant bien longtemps et même après mon procès : « Nous trouverons les

assassins... Prenez courage et soyez patiente ; nous les aurons !... »

Je restai environ une semaine chez les d'Arlon.

Des journalistes vinrent en grand nombre et se montrèrent si pressants que M. Buisson se vit obligé de les accompagner à l'impasse Ronsin pour y prendre de mes photographies.

Ah ! si seulement mon père avait été vivant, auprès de moi ! Comme il m'aurait défendue et gardée. Comme il aurait balayé cette armée de gens qui, désormais, me suivirent pas à pas, s'accrochèrent à mes talons et me firent perdre la raison — et cela non pas parce qu'ils me croyaient coupable ou innocente, non pas parce qu'ils voulaient m'aider à chercher et à trouver les assassins, comme ils me le disaient tous, soit en paroles, soit dans des lettres — que j'ai gardées — et dans lesquelles j'eus la naïveté de croire, mais parce que je représentais pour eux, en cet âge de « sensationnalisme », cette chose d'une valeur incalculable : de la bonne copie. Ils ne se demandèrent pas un instant s'ils me perdaient, s'ils minaient ma santé et ma raison... Cela leur importait peu. L'essentiel, c'était de me rendre le plus longtemps possible (et cela dura deux ans!) « l'héroïne du jour », comme ils disaient avec une jubilation infinie. Tant pis pour moi s'ils rendaient les exagérations et les faux rapports inévitables, et s'ils excitaient l'opinion contre moi. Car le monde exagère plus volontiers le mal que le bien, et le crime et le scandale ont une saveur excitante que les qualités les plus nobles de l'esprit et du cœur ne possèdent pas. Mon amour si profond pour ma mère, l'aide que j'avais donnée à mon mari dans ses travaux pendant tant d'années, les longues semaines que j'avais passées à le soigner, les services sans nombre que j'avais rendus non seulement aux miens et à la famille de mon mari, mais à des amis et aux amis de mes amis, mon absolue discrétion en ce qui concerne tous les secrets que je possédais, les difficultés de toutes sortes vaincues à force de vo-

lonté et de courage, mon dévouement à tant de malheureux... bref, le beau côté de ma vie fut ignoré soigneusement. Qui cela intéressait-il ?... Et je puis rappeler ici les paroles d'un journaliste bien connu qui, venu me voir après le verdict pour me prier d'écrire mes Mémoires, me dit sans sourciller et devant plusieurs témoins : « Surtout, si vous les écrivez, ne nous parlez pas de votre mère ou de votre amour pour votre fille, ou de votre innocence. Ça n'intéresse personne, ces choses-là. Mais, si vous avez des petites histoires croustillantes, pas convenables, carrément scandaleuses, et surtout si elles concernent des personnages connus, hommes ou femmes, allez-y ! C'est cela que le public aime, c'est cela qu'il achète... et c'est cela qu'il faut lui donner. Ça n'est guère propre, évidemment, mais c'est la vie d'aujourd'hui et il faut bien vivre avec son temps, n'est-ce pas ! »

Oui, ce que le public — ou du moins la grande majorité du public — voulait trouver dans son journal de chaque matin, et déguster, tout en buvant le café du matin, c'était quelque chose de nouveau sur « elle ». La question que se posait chacun, tous les jours, c'était : « Qu'a-t-elle dit, qu'a-t-elle fait ? » Peu importait que je n'aie en réalité rien fait ou rien dit d'important. Rien n'était sans importance ! La remarque la plus banale, entre les mains d'un journaliste qui connaît son métier, peut devenir matière à un article de plusieurs colonnes, sensationnel et décisif ! Et quand on ne pouvait m'approcher ou approcher quelqu'un qui m'avait vu et qui m'avait causé, il y avait toujours une suprême ressource : on tournait et retournait, on triturait, on « cuisinait » les paroles que j'avais prononcées naguère, ou que j'étais supposée avoir prononcées jusqu'à ce qu'on arrive à en tirer un peu de substance nouvelle, une rumeur sensationnelle, un peu de moelle de scandale à jeter en pâture aux lecteurs affamés !

Les journaux qui se montrèrent mes ennemis les

plus acharnés et les plus injustes publièrent parfois des articles en ma faveur.

Mais que doit-on penser d'un pays où des journaux peuvent faire impunément des déclarations, soit tendancieuses, à moitié fausses, ou même *complètement et volontairement* fausses, dans une affaire criminelle que la justice a entre les mains, s'ériger en juges, diriger, égarer et tromper l'opinion d'une façon délibérée, et impunément — toujours — et traiter d'assassin une personne accusée d'un crime — *et cela avant et même pendant le procès de cet accusé ou de cette accusée* — peuvent discuter, analyser et commenter tout ce qui est dit au tribunal où un être humain lutte pour sa vie, et rendre ainsi presque impossible pour un juré qui lit ces journaux de n'être pas influencé, du moins inconsciemment, par la lecture de ces articles déroutants, quelque parfaite que soit sa conscience de son rôle !

Pendant ces jours de douleur ou, bien lentement, je recouvrais la santé chez le comte et la comtesse d'Arlon, ma fille était auprès de moi, ainsi que mon amie, Marguerite Buisson, qui venait tous les jours... Et plusieurs autres amis et amies vinrent me voir et me consoler un peu, Dieu merci !

La police venait constamment. On me posait des questions sans cesse, et souvent les mêmes. M. Pouce, un inspecteur de la Sûreté, me questionna sur les bijoux et c'est par ses soins que fut dressée la liste dite « Azur ». J'avais déjà donné une liste très approximative le 31 mai, mais une fois de plus j'envoyai chercher les écrins et j'énumérai les bijoux volés avec les omissions que l'on sait.

Le même jour, c'était le 10 juin, Mariette vint de Bellevue où elle était allée me chercher différents objets dont j'avais besoin (lingerie, robes de deuil, etc... — j'étais, avant le crime, en deuil de ma belle-sœur, Mme Brouard, née Marguerite Steinheil). Elle me rapporta également, à ma demande, une petite boîte contenant les trois bagues données par

mon mari, le croissant en diamants (celui qui me venait de mon mari) et la bague art nouveau. Je tenais à ce que ces bijoux soient près de moi et cachés, car Marthe aurait pu les trouver et, connaissant la liste des bijoux que j'avais dit volés, et ignorante, naturellement, du fait que je les possédais, ou plutôt les avais possédés en double, elle m'aurait probablement posé des questions auxquelles je n'aurais pas pu répondre sans éveiller ses soupçons sur un certain côté de ma vie que je tenais à ce qu'elle ignore.

Le 12 juin, je fis venir M. Souloy. C'était M. Souloy qui avait fait le talisman d'après mes dessins (il avait touché le chèque à l'Elysée, signé par M. Le Gall) et qui m'avait fait d'autres bijoux. Je désirais que les bagues fussent changées, non seulement parce que je voulais faire un cadeau à Marthe, mais surtout, maintenant, on le comprendra sans peine, parce que, ayant donné la liste des bijoux volés sans dire (le lecteur sait pourquoi) que je possédais ces bagues et ce croissant en double, il était nécessaire que ces quatre bijoux que Mariette m'avait rapportés de Bellevue fussent rendus méconnaissables.

Je ne me rendis pas compte, à ce moment-là, de ce qu'il y avait de suspect et de dangereux dans ce que je faisais et des suites graves que cela pouvait — et devait — comporter. On m'avait dit que l'opinion était « très montée » contre moi. Je ne savais pas au juste ce que cela voulait dire. Il ne me vint pas à l'idée qu'on pouvait supposer que j'avais, moi, étranglé mon mari et ma mère. Je ne songeais qu'à l'affection et à l'estime de ma fille et il était indispensable pour cela — je l'ai démontré — que les bijoux fussent transformés.

Je ne sais que trop que toutes les accusations qui ont été faites contre moi en ce qui concerne les bijoux, m'eussent été épargnées, si j'avais dit, par exemple, le lendemain du crime : « On a volé les bijoux de ma mère, onze bijoux... » Mais non, je

vis les écrins vides et je dis la vérité : « On m'a volé mes bijoux », sans me rendre compte à quoi je m'exposais en faisant cette déclaration. Comme je l'ai dit, je ne savais pas à ce moment-là que mon mari et ma mère avaient été assassinés ; je me disais que les trois hommes noirs et la femme rousse étaient venus voler ; et ce fut une désagréable surprise pour moi que celle de voir que non seulement les onze bijoux de ma mère, mais encore sept bijoux m'appartenant, avaient été volés, ceux-ci comprenant trois bagues valant au moins 1.500 francs et un croissant en diamants d'environ 8.000 francs.

M. Souloy vint. J'étais malade, si malade que le docteur était obligé de me faire des piqûres d'eau de mer (serum Quinton). Mais il n'y avait pas de temps à perdre. Je remis à M. Souloy les bijoux que Mariette avait rapportés de Bellevue (un croissant en diamants, trois bagues et la bague art nouveau) et lui donnai l'ordre de les transformer, lui donnant toutes indications pour ces transformations.

— C'est entendu, madame, me dit M. Souloy. Mais vous comprenez bien, n'est-ce pas, que tout cela sera porté sur mes livres.

— Naturellement, dis-je. Et j'ajoutai : Quand j'irai mieux, je compte aller à Bellevue et, quand les bijoux seront prêts, vous me les ferez parvenir au Vert-Logis.

Je parlais constamment avec ceux qui m'entouraient, de la mystérieuse tragédie.

Pierre Buisson venait tous les jours, mais on ne lui permettait pas de voir ma fille, et la pauvre petite souffrait profondément... Evidemment, les Buisson, et d'autres, étaient ennuyés du bruit grandissant qui se faisait, paraît-il, autour de mon nom et bien contre mon gré. Et il fut décidé qu'on ne parlerait plus du mariage projeté pendant quelque temps, jusqu'à ce que le Mystère de l'impasse Ronsin soit résolu et les assassins aux mains de la justice.

Le chagrin de mon enfant fut un coup très dou-

loureux pour moi, après qui, semble-t-il, le sort s'était assez acharné pourtant. J'avais perdu ma mère que j'adorais, mon mari, avec qui j'avais vécu en très bonne harmonie pendant près de vingt ans et pour qui Marthe avait toujours eu la plus tendre affection, des journaux publiaient des articles pleins d'allusions transparentes et soulevaient peu à peu l'opinion contre moi... Et maintenant, il me fallait, affligée autant qu'on peut l'être, et malade aussi, voir mon unique enfant, ma petite Marthe, souffrir dans son amour, dans cet amour charmant et pur qui me rappelait mes brèves fiançailles avec le lieutenant Sheffer, à Beaucourt, quand j'avais l'âge de Marthe...

Je priai mon docteur de me faire transporter à Bellevue ; le grand air me ferait du bien... Il y consentit et, au milieu de juin, c'est-à-dire environ quinze jours après le crime, une ambulance m'emporta au Vert-Logis, où je m'installai avec Marthe, ma vieille Mariette et ma garde-malade. A ma demande, deux agents de la Sûreté habitèrent chez moi. J'avais peur de tout ; mes nerfs étaient usés ; j'avais besoin de protection. Et puis, je voulais qu'on surveille tous ceux qui viendraient me voir. Je voulais qu'on ne néglige aucune précaution. Je voulais qu'on trouve les assassins !...

Mariette détestait la police et le disait à qui voulait l'entendre. Moi non plus, cela ne me convenait guère d'avoir deux détectives dans ma maison, mais je sentais que leur présence pouvait être utile. A Paris, la maison était gardée par les concierges et par des agents de la Sûreté.

Tous les jours, et bien que je fusse encore loin d'être réablie, des inspecteur venaient me demander des renseignements pour s'aider dans leurs recherches. Je n'étais pas heureuse à Bellevue — il ne pouvait être question de bonheur après ce que j'avais souffert — mais j'avais beaucoup d'espoir, en ce qui concerne la solution du mystère. Et je vais dire pourquoi.

CHAPITRE XV

LES ROBES NOIRES

— Une chose extraordinaire s'est passée, toute une série de faits a été découverte, et tous ces faits ont une importance capital dans l'affaire de l'impasse Ronsin. Ce qu'on a trouvé est tellement important, madame, que toute l'affaire sera éclaircie d'ici quelques semaines, dans quelques jours peut-être, et les trois hommes à robes noires et la femme rousse seront sous les verrous... Nous tenons la piste, la vraie !

Ainsi me parla le 19 juin 1908, trois semaines après le crime, un des inspecteurs qui venaient constamment me voir.

— Qu'avez-vous donc découvert ? demandai-je anxieusement.

— Je ne puis pas vous le dire ; je n'ai pas le droit de vous le dire. Je peux vous confier, en tous cas, qu'il s'agit des robes noires portées par les assassins.

— On les a trouvées ? On est sur la trace de ceux qui les portaient ?

J'étais comme folle.

— Madame, il m'est défendu de vous mettre au courant, mais je puis vous dire ceci : Tous vos ennuis seront bientôt terminés ; ceux qui ont osé vous soupçonner seront confondus ; votre innocence va triompher. Je vous dis que les misérables vont nous tomber dans les mains! Ne m'en demandez pas plus !... Et maintenant, voulez-vous regarder

cette photographie et me dire si vous voyez là quelqu'un qui vous rappelle... quelqu'un.

La photographie représentait un groupe de trois personnes. Je crus reconnaître un des trois hommes de la nuit fatale, un individu à longue barbe, aux traits accentués, aux yeux perçants.

— Il y a une très grande ressemblance entre cet individu-ci, dis-je en désignant l'un des personnages du groupe, et l'homme à barbe blond-roux qui, la nuit du 30 au 31 mai, se tenait près la porte du corridor et qui ne parla pas.

L'inspecteur était ravi.

— Nous sommes sur la bonne piste, il n'y a pas d'erreur maintenant ; je me doutais bien que cet homme était un de ceux que nous cherchons ! Nous les tenons !

L'inspecteur se trompait, et moi aussi — je le compris bien des mois après. — L'homme barbu de la photographie n'était pas un des assassins ; c'était M. Burlingham, un journaliste américain, parfaitement honorable, et je parlerai plus loin de l'histoire de cette fausse piste.

Ce n'est que plusieurs semaines après l'incident de cette photographie que j'appris les « faits extraordinaires » que l'inspecteur n'avait pas eu « le droit » de me révéler le 19 juin, les faits qui lui avaient permis de dire que les assassins seraient bientôt pris. Quand le lecteur connaîtra ces faits, il ne pourra pas s'empêcher d'admettre que l'inspecteur avait eu raison de les trouver « extraordinaires » ; ils étaient plus et mieux qu'extraordinaires ; ils étaient concluants. Les voici :

Le dimanche 31 *mai* 1908, vers dix heures du soir, un contrôleur du Métropolitain, M. Villemant, ramassa dans un compartiment deux documents qui avaient un rapport entre eux.

L'un était une carte de visite au nom de Mme Mazaline, sur laquelle étaient griffonnées au crayon les adresses de deux posticheurs et d'un costumier nommé Guilbert, et une carte d'invitation à l'expo-

sition des tableaux de M. Steinheil. Les deux cartes avaient été trouvées l'une à côté de l'autre, dans le compartiment, et avaient, à n'en pas douter, été perdues par le même individu.

M. Villemant déclara en outre que l'endroit où il avait trouvé les deux cartes « venait d'être quitté par un jeune homme en *blouse* », qu'il « *paraissait ivre* » et qu'il « maniait des *pièces d'or* dans son porte-monnaie ». Il ajouta ce renseignement curieux, étant donné que l'individu en question était en blouse : le compartiment était un compartiment de *première classe.*

Or, le 30 *mai* 1908, *six heures avant le crime, trois robes noires et un long manteau noir — semblables en tous points à ceux que j'avais décrits comme ayant été portés par les trois hommes de la nuit fatale et la femme rousse, furent volés, au Théâtre Hébreu, à Paris, — et c'est précisément à ce M. Guilbert, dont le nom et l'adresse se trouvaient sur la carte trouvée dans le Métropolitain, en même temps que l'invitation à l'exposition Steinheil, que ces trois robes noires et ce long manteau noir avaient été loués par le Théâtre Hébreu !*

Pourquoi ne m'avait-on pas aussitôt mise au courant de ces faits essentiels ? Pourquoi ne m'en parla-t-on que bien des semaines après qu'ils avaient eu lieu ?... C'est inexplicable.

Je conçois qu'on n'ait pas voulu en faire part aux journaux, car, bien que la presse soit souvent utile à la police en publiant la description ou le portrait d'un criminel qu'on recherche, par exemple, il est clair que la divulgation prématurée d'une piste qui ne peut être suivie utilement que si celui qu'on suit ne se doute de rien, peut empêcher les recherches de la police d'aboutir.

Je puis donc comprendre pourquoi la nouvelle de cette découverte sensationnelle du vol des robes noires, quelques heures avant le crime, ne fut pas transmise aux journaux, malgré les attaques voilées, mais transparentes publiées contre moi, et bien que

cette révélation les aurait fait cesser, car le vol des lévites prouvait la vérité de mon récit du crime, dont l'étrangeté avait surpris bien des gens, — mais cela me paraît un acte de cruauté impardonnable de ne pas m'avoir annoncé, à moi, cette découverte capitale !

On aurait pu trouver nécessaire de me faire jurer de garder la chose secrète. Mais comment aurai-je pu manquer de garder un tel secret ? N'était-il pas suffisant pour assurer ma discrétion de me dire que la piste perdrait de sa valeur si j'étais indiscrète ? On dira peut-être que ce que la police faisait ne me concernait pas, bien qu'il s'agisse d'un crime où j'avais perdu mon mari et ma mère. Mais mon cas était un cas spécial. La rumeur et certains journaux donnaient presque à entendre que j'étais coupable, et l'on me disait de toutes parts que l'opinion m'était hostile. Mon récit du crime faisait hausser les épaules à des milliers de gens. On trouvait invraisemblable que des assassins se soient déguisés de la façon que j'avais décrite... J'avais inventé cette histoire de robes noires... et ainsi de suite. Mais la découverte que trois robes noires et un manteau noirs, absolument pareils à ceux que j'avais décrits, avaient été volés peu avant le crime, prouvait naturellement l'absolue vérité de mon récit. Et si la police ne désirait pas que le public soit au courant de cette découverte, on aurait pu tout au moins m'en parler *à moi,* ne fût-ce que pour me donner le courage d'endurer les monstrueuses insinuations de certains journaux et de certaines gens, et de supporter courageusement la sensation atroce de tous ces soupçons qui pesaient sur moi injustement. Car je me serais dit : Ce sera bientôt fini ; on pourra bientôt faire éclater la vérité, dire à tout le monde que mon récit du crime est vrai, faire connaître au public le vol des robes noires au Théâtre Hébreu et mettre fin à toutes les attaques et à tous les soupçons.

L'une des cartes trouvées par M. Villemant dans

le Métropolitain portait le nom de Mme Mazeline. Celle-ci était un peintre et je l'avais bien connue du temps de Félix Faure et même auparavant. Elle avait habité Le Havre longtemps et y avait été en relations amicales avec Félix Faure et sa famille. Elle avait commencé un portrait du Président qu'elle peignait à l'Elysée, quelques jours avant sa mort, et dut le terminer de mémoire. Ce portrait fut exposé au Salon.

Je dois dire aussi que je ne revis jamais Mme Mazeline après la mort du Président.

Quand on l'interrogea au sujet de sa carte trouvée dans le Métropolitain, elle déclara qu'il s'agissait probablement d'une carte qu'elle avait donnée, autrefois, à un modèle, homme ou femme, qui l'avait gardée pour s'en servir comme d'une recommandation auprès d'autres artistes. Elle avait écrit son adresse au crayon sur cette carte.

Les autres adresses sur la carte étaient celles de deux posticheurs et celle de M. Guilbert, le costumier. Les recherches chez les posticheurs ne donnèrent pas de résultat. Mais quand l'inspecteur se rendit chez M. Guilbert, ses efforts furent récompensés.

J'avais décrit les assassins d'abord le 31 mai, quelques heures après le crime, puis le 1er juin, et une troisième fois le 5 juin, jour où un agent de la Sûreté, vêtu d'une robe noire, avait passé et repassé devant moi chez les d'Arlon. J'avais décrit les fameuses robes noires de la manière suivante :

— Les hommes portaient des robes noires et la femme était vêtue d'un manteau d'homme, long et foncé... Les grandes blouses noires, à manches plates et serrées, m'ont donné un impression de soutanes de curé ; les chapeaux étaient de feutre noir à fond bombé. En ce qui concerne ces chapeaux — et tout à l'heure, le lecteur saisira toute l'importance de cette question des chapeaux — voici ce que dit le rapport de la Sûreté en date du 5 juin :

« ...Il est utile de rappeler que le lundi 1er juin,

quand la veuve Steinheil a fourni le signalement des individus de la nuit du 30 mai, elle a spécifié que ces derniers n'étaient pas coiffés de chapeaux, comme en portent habituellement les curés, mais de chapeaux en feutre noir, dont les bords, rabattus, lui avaient parus larges et les fonds plus hauts et plus pointus que les chapeaux ecclésiastiques. »

Et maintenant que ma description des robes et des chapeaux portés par les assassins est bien ancrée dans le cerveau du lecteur, suivons l'inspecteur chez le costumier Guilbert, boulevard Saint-Martin, où il s'est rendu dans l'espoir de trouver s'il y a un rapport entre les cartes trouvées dans le Métropolitain et le crime.

L'inspecteur trouva Mlle Rallet, une employée de M. Guilbert, dont le rôle était de surveiller et contrôler l'expédition des costumes loués à des clients et d'inscrire ces expéditions, ainsi que les retours, dans ses livres.

Que dit Mlle Rallet ?

Je ne puis mieux faire que de citer ses déclarations, faites non seulement à l'inspecteur, mais à M. Hamard lui-même :

« L'an 1908, le mercredi 10 juin, Nous, Octave Hamard, etc., chef du service de la Sûreté... avons entendu sous la foi du serment...

Mlle Rallet (Georgette), vingt ans, employée de commerce...

Elle a dit :

« Je suis depuis septembre 1907 au service de M. Guilbert, costumier, boulevard Saint-Martin, numéro 14. Mon rôle consiste à recevoir la clientèle, enregistrer la sortie et la rentrée des marchandises. Il va sans dire que je dois examiner lesdites marchandises à la sortie comme à la rentrée. La clientèle de la maison Guilbert est formée d'artistes lyriques et, parmi cette clientèle, se trouve une Société russe, qui a son siège à l'Eden-Théâtre, rue Saint-Denis, 133. Les commandes de costumes, en ce qui concerne cette Société, sont faites par

MM. Goldstein et Feinberg, qui sont généralement accompagnés d'une jeune fille, Mlle Jankel...

« ...La dernière visite de MM. Goldstein et Feinberg accompagnés de Mlle Jankel, remonte au mercredi 27 mai, veille de l'Ascension. A cette date, les clients en cause sont arrivés entre trois et quatre heures de l'après-midi. C'est Goldstein qui m'a parlé, selon l'habitude, Feinberg ne parlant que l'anglais, l'allemand et le russe. Il a commandé, dans le but de jouer une pièce intitulée *Le Vice-Roi*, le lendemain, quelques costumes romains et espagnols et deux robes de curés.

Lecture faite, a persisté et signé
GEORGETTE RALLET.

Le Commissaire divisionnaire,
O. HAMARD.

(Dossier. Cote 662.)

L'inspecteur ayant découvert que trois robes noires et un manteau noir avaient été loués par la maison Guilbert au Théâtre Hébreu et qu'on ne les lui avait pas rendus, se rendit, je le suppose, à ce théâtre. Je puis m'imaginer l'émotion de l'inspecteur et ses pensées !... Trouverait-il les robes manquantes au Théâtre Hébreu Les avait-on simplement égarées ? Ou bien avaient-elles été *volées ? Et quand ?* Si on les avait volées le 30 mai, après que Frimat les avaient déposées, c'est-à-dire après cinq heures et demie ou six heures du soir, — quelques heures avant le crime ! — et si ces robes correspondaient en tous points à la description que j'avais faite... Alors, il la tenait bien, la vraie piste, et, comme on devait me le dire plus tard, on ne tarderait pas à trouver les assassins !...

L'inspecteur se rendit au Théâtre et qu'y apprit-il? *Que les trois robes noires et le manteau avaient été volés.*

Une fois de plus, sur tous ces points essentiels, je ne puis mieux faire que de citer le dossier, et les

déclarations faites par les témoins divers, soit à M. Hamard, chef de la Sûreté, soit à M. André, juge d'instruction.

Après avoir confirmé en tous points les déclarations faites par Mlle Rallet, M. Goldstein fit notamment les déclarations suivantes :

« ...Aucun des artistes n'était chargé de contrôler les livraisons faites par la maison Guilbert, et l'employé de cette maison avait pris l'habitude de décharger les paniers renfermant les costumes et accessoires dans le vestibule, près du bureau de l'administration du Théâtre Israélite. *On pouvait pénétrer facilement dans ce théâtre dont la porte, qui s'ouvre intérieurement par simple poussée, n'est jamais tenue fermée.*

Lorsqu'il s'est agi de jouer la pièce dans la soirée du 28 mai, tout le personnel devant entrer en scène a pu revêtir les vêtements contenus dans les paniers. La commande était livrée au complet.

Il n'en a pas été de même le 31 *mai. A cette date, vers sept heures et demie du soir, j'ai ouvert le panier qu'avait déposé la veille dans le vestibule l'employé de la maison Guilbert. Le panier était déficelé.*

J'ai constaté aussitôt que, contrairement à l'habitude, les costumes étaient épars. Feinberg, qui se tenait à mon côté, m'a fait savoir qu'*il avait fait la même remarque la veille...* Au moment où chacun des acteurs devait revêtir son costume, nous avons constaté que *les trois costumes de prêtres israélites manquaient.* M. Feinberg a envoyé chez M. Guilbert le jeune Gabriel, qui était attaché au théâtre comme gardien. La maison Guilbert était fermée (c'était un dimanche). M. Hamburger a mis un costume rouge de cardinal. Quant aux trois figurants, ils se sont habillés en soldats espagnols.

Malgré toutes les recherches que nous avons effectuées dans toutes les parties du théâtre, il nous a été impossible de retrouver les *quatre derniers costumes manquants.* (Dossier. Cote 677.)

Une autre fois, M. Goldstein déclara, quand on lui demanda plus de détails : « ...Les paniers étaient déficelés et les couvercles étaient libres », et M. Feinberg ajouta : « Les paniers livrés par la maison Guilbert étaient toujours ficelés ou les couvercles maintenus par des ficelles... »

(Dossier. Cote 683.)

Finalement, M. Goldstein, interrogé le 2 mars 1909, fit, entre autres déclarations :

« ...Les costumes pour *Caïn et Abel* nous furent livrés par la maison Guilbert dans l'après-midi du samedi 30 mai, ainsi que je l'appris dans la soirée. D'ailleur, *ce jour-là, vers six heures,* je vis moi-même dans le couloir du théâtre le panier de ces costumes.

Le lendemain soir dimanche, Hamburger et les choristes constatèrent que le panier ne contenait aucune robe de prêtre... Nous ne nous préoccupâmes pas autrement du panier et des costumes qui manquaient, persuadés que Guilbert n'avait pas fait une livraison complète. Nous n'avons cru à un vol que lorsque, dans les premiers jours de juin, commença l'enquête de la Sûreté... Feinberg me raconta que le samedi 30 mai, vers huit heures et demie du soir, alors qu'il se préoccupait de réunir les éléments du costume d'Hamlet qu'il devait porter le lendemain après-midi dans *La Reine Isabelle,* et qu'il espérait trouver dans le panier en question, il était allé à ce panier *et avait remarqué que le panier était déficelé et que les costumes qu'il contenait étaient mal pliés et bouleversés.*

Le vol a été des plus faciles pour le premier venu puisque le panier a été placé dans le couloir du théâtre alors que nous étions tous au café, et que la porte de ce couloir qui s'ouvre directement sur la rue, était, comme d'ordinaire, tout simplement poussée.

Sur interpellation. — En même temps que le panier en question avaient été livrés, *dans un panier*

à part, divers chapeaux, dont des chapeaux de prêtres. Ce dernier panier fut trouvé intact et au complet.

(Dossier. Cote 724.)

M. Feinberg confirma ces déclarations, mais les mots exacts dont il se servit pour décrire les trois robes noires et le manteau noir volés, et qui furent indubitablement portés par les trois hommes et la femme rousse du crime de l'impasse Ronsin, méritent d'être cités :

« *Le samedi soir,* 30 *mai,* j'ai ouvert ce panier afin d'y prendre l'un des costumes qui m'étaient nécessaires pour la matinée du lendemain. Le panier n'était pas ficelé. J'ai constaté alors que le contenu du panier dont il s'agit était en désordre, que les paquets, généralement confectionnés par la maison Guilbert, étaient entièrement défaits et les pièces d'habillement en partie mélangés... Le 31 mai, au moment de revêtir les costumes pour entrer en scène, nous n'avons pu retrouver les costumes de prêtres israélites ni le costume désigné par la maison Guilbert « costume russe » et que nous appelons « costume pasteur »...

(Dossier. Cote 676.)

Donc, trois robes noires et un long manteau furent réellement volés dans le corridor du Théâtre Hébreu le 30 mai 1908. L'heure à laquelle le vol eut lieu est facile à calculer. Le panier qui contenait ces costumes arriva vers six heures du soir. M. Feinberg le trouva en grand désordre et déficelé vers huit heures. Il n'y avait eu personne pour recevoir les costumes ; personne n'avait été dans le corridor du théâtre entre six et huit heures, tout le personnel étant au café, dînant ou bavardant. Et il n'y avait qu'à pousser la porte pour entrer !

Est-il difficile d'admettre que les robes noires portées par les quatre personnes que je vis autour de moi, pendant la nuit du crime, étaient les *mêmes* que celles qui avaient été volées au Théâtre Hébreu ?

Si vraiment on invoque la coïncidence, le hasard, alors qu'on se tourne vers ma description des assassins.

Supposons, par exemple, que j'aie dit que les robes portées par les assassins avaient des cols et que les manches étaient larges et flottantes. Mais non : je ne parlai pas de cols et je déclarai que les manches étaient étroites et plates... Dans chaque détail, ma description correspondait à celle qu'aurait donnée M. Guilbert lui-même des robes de prêtres israélites qu'il avait louées au Théâtre Hébreu pour la représentation du 31 mai. Bien plus, quand, le 26 décembre 1908, Mlle Rallet fut priée de décrire en détail les robes volées, elle déclara qu'elles avaient des manches plates et étroites.

Si j'avais inventé cette scène extraordinaire, j'aurais pu parler de quatre hommes en robes noires. Mais non ; j'affirmai que j'avais vu trois hommes en robes noires et une femme vêtue d'un long manteau sombre. Or, on avait volé, quelques heures avant le crime, trois robes noires et un long manteau sombre.

J'irai plus loin encore pour satisfaire les plus sceptiques.

Si j'avais inventé ce « conte », comme M. André, juge d'instruction, et M. Trouard-Riolle, avocat général, appelèrent mon fidèle récit du crime, comment aurais-je pu imaginer trois hommes portant des robes de prêtres, mais ne portant pas des chapeaux de prêtres ? Les coïncidences ont des limites, on en conviendra. Or, je déclarai que les mystérieux individus venus pendant la nuit tragique portaient des chapeaux mous, en feutre noir, à larges bords et aux fonds « plus hauts et plus pointus que les chapeaux d'ecclésiastiques ». Et les chapeaux ecclésiastiques allant avec les robes volées furent trouvés intacts et au complet dans un panier à part. M. Goldstein, d'ailleurs, déclara : « Les chapeaux se trouvaient dans un petit panier à part, qu'habituellement on dissimule, pour que chacun ne choisisse pas à sa guise. »

Et enfin, comment pourrait-on parler de coïncidence ! Comme le dit, avec une logique irrésistible, mon défenseur, à la Cour d'assises :

« Certes, si l'on ne connaissait que la disparition au Théâtre Hébreu, le samedi 30 mai, vers six heures du soir, des trois soutanes et du manteau ; si même on n'avait trouvé dans le Métropolitain que l'adresse de Guilbert, le loueur de costumes, et non pas à côté d'elle, *le carton de l'Exposition Steinheil*, on pourrait parler de coïncidence. Entre le vol du Théâtre Hébreu et le crime de l'impasse, il n'y aurait ni relation ni contact. Mais ce qui l'établit, ce contact, ce qui la prouve, cette relation, ce qui ne permet pas de parler de coïncidence, c'est la découverte des *deux* documents, *en même temps et au même endroit*. Impossible, avec cette double découverte, de croire à une coïncidence, car nous sommes en présence de la concordance la plus étroite qui se soit jamais rencontrée dans un procès criminel. »

Il ne peut pas être question de coïncidence. Il ne peut pas exister un seul être humain sain d'esprit et possédant quelque bon sens qui puisse nier, après les faits que je viens de décrire — et cela d'après les déclarations faites sous la foi du serment au chef de la Sûreté ou au juge d'instruction — qu'on aurait dû faire cesser toute attaque contre moi, mettre fin aux accusations, vagues ou transparentes, et qu'on n'aurait jamais du oser m'accuser d'avoir assassiné mon mari et ma mère.

Parmi les centaines de lettres anonymes que je reçus pendant les semaines qui suivirent le crime, il y en eut une écrite par quelqu'un qui avait compris évidemment que l'affaire des « lévites » volées prouvait la véracité de mon récit et mon innocence. Mais dans son acharnement à me trouver coupable, l'auteur de cette lettre me disait : « C'est vous-même qui avez volé ces robes noires ou qui les avez fait voler par quelqu'un ! » L'accusation pensa peut-être la même chose, mais vit l'absurdité d'une telle hypothèse. Il est clair que si j'avais été coupable et

si j'avais eu des complices déguisés à l'aide de lévites volées, je n'aurais pas eu l'imprudence de décrire ces costumes volés et de mettre ainsi la police sur la trace de mes complices !

On voulait pourtant, et à tout prix, me trouver coupable. Le lecteur désire-t-il savoir maintenant en quels termes l'accusation parla de l'affaire des lévites ? Voici ce que dit l'acte d'accusation :

« ...*Une circonstance singulière,* révélée par le témoin Villemant, *a pu faire croire pendant un instant* que le récit de l'accusée touchant les hommes revêtus de robes noires, *pouvait avoir un certain caractère de vraisemblance...* »

Après un résumé des déclarations faites par M. Villemant, Mme Mazeline et M. Guilbert, l'acte d'accusation continue :

« ...Les témoignages ainsi reconnus *semblaient de nature à jeter quelque trouble* dans l'instruction judiciaire et à donner *quelque véracité* au récit de la dame Steinheil. Mais les *précisions* de l'information ont abouti à un triple résultat qui *ne permet pas d'ajouter foi à la version de l'accusée.* »

Mais ce n'est pas tout ! Lorsqu'on *veut* à tout prix qu'une accusée soit coupable, il faut essayer de le prouver d'une façon quelconque. Voyons donc comment l'acte d'accusation essaye de se tirer d'affaire :

« Tout d'abord, dit ce document remarquable, il est certain que la disparition des trois robes de prêtres au Théâtre Hébreu n'a été constatée que dans la soirée du 31 mai, c'est-à-dire plusieurs heures après le crime. En second lieu, les chapeaux de lévites n'ont jamais été égarés et ont été retrouvés. Or, la femme Steinheil a prétendu que les malfaiteurs étaient coiffés de chapeaux qui s'harmonisaient avec les costumes et on ne s'explique pas la présence des premiers et la disparition des seconds. Si, en effet, les assassins avaient dérobé au Théâtre Hébreu les costumes dont ils s'étaient affublés aux dires de l'accusée, ils auraient soustrait les chapeaux en même temps. Il convient donc de laisser cette

fable de côté et de constater une coïncidence *sans portée* entre le vol des robes noires et le crime du 31 mai... »

Peut-on imaginer quelque chose de plus révoltant, de plus honteusement inexact ? Peut-on concevoir un exemple plus typique de mauvaise foi et d'injustice flagrante ?... Il est, en effet, inadmissible que ceux qui rédigèrent cet acte d'accusation n'aient pas lu les témoignages des divers témoins. Ils savaient donc parfaitement que les robes noires avaient été volées non après, mais *avant* le crime, et que le panier contenant ces robes noires dont se servirent les assassins avaient été trouvé « bouleversé » par M. Feinberg *le* 30 *mai* au soir. Voilà pour le premier point. Quant au second, il est évident que ceux qui rédigèrent ce monstrueux acte d'accusation avaient dû lire le rapport de la Sûreté, en date du 5 juin 1908, qui contenait cette phrase que j'ai déjà citée :

« En ce qui concerne les chapeaux, il est utile de rappeler que le lundi 1er juin, quand la veuve Steinheil a fourni le signalement des individus de la nuit du 30 mai, elle a spécifié qu'ils *n'étaient pas coiffés de chapeaux comme en portent habituellement les curés,* mais de chapeaux en feutre noir dont les bords rabattus lui avaient paru larges et les fonds plus hauts et plus pointus que les chapeaux d'ecclésiastiques. »

(Dossier. Cote 914.)

⁂

J'ai souvent béni l'honnête homme qui remit à la police les deux cartes qu'il avait trouvées dans le Métropolitain. Car il est certain que cette affaire des lévites fit comprendre aux jurés que j'avais dit la vérité et que j'étais innocente... Et j'ai béni aussi

la mémoire de mon père adoré. Car ce fut lui qui m'appris, toute jeune, à observer, à saisir d'un coup d'œil, les lignes essentielles, les points caractéristiques, les détails saillants des personnes et des choses. Sans cette faculté, sans cette habitude de l'œil et de l'esprit, comment aurais-je remarqué et retenu, en cette nuit de terreur, les détails principaux de l'accoutrement des malfaiteurs !

CHAPITRE XVI

RECHERCHES

Une chose curieuse eut lieu pendant que j'étais à Bellevue. Je reçus de mon notaire, qui l'avait reçu de la « Justice », un paquet qui contenait divers objets trouvés chez moi, à Paris : quelques lettres de M. B..., le procureur général, trouvées parmi des paquets de correspondance ; quelques lettres du Président Faure et le talisman trouvés dans un tiroir de l'atelier de M. Steinheil.

Si l'on me rend tout cela, me dis-je, c'est évidemment parce que l'on ne veut pas que le nom d'un Président de la République ou celui d'un procureur général soient mêlés à l'affaire de l'impasse Ronsin. (Je ne me trompais pas, comme on le verra plus tard.) Je résolus donc, plus que jamais, de ne pas parler du collier ou des fameux Mémoires.

Le nombre de mes amis diminuait chaque jour, ce qui était tout naturel puisque je souffrais et puisque j'avais des ennuis de toutes sortes. Je recevais encore tous les jours des lettres d'amis et de connaissances, mais elles se faisaient plus rares et leur ton devenait de moins en moins sympathique, leur style de plus en plus conventionnel... Et bientôt, je ne reçus plus de lettres du tout. Personne ne semblait se souvenir de mon existence, pas même les quelques amis en qui j'avais toujours eu la plus grande confiance. Quelle pitié ! Et quelle amertume ! Ils me croyaient tous innocente, c'est bien entendu, mais je traversais une pénible épreuve ; j'étais mê-

lée — comme veuve et comme orpheline ! — à une histoire de crime ; la police venait me demander des renseignements ; on murmurait des choses terribles contre moi... D'aucuns m'appelaient la Veuve Tragique... Décidément, il valait mieux ne pas me connaître !... Et je me rappelais ces mots de ma mère : « Un ami qui cesse de l'être ne l'a jamais été. »

Des lettres me parvenaient pourtant, par vingtaines, au Vert-Logis. Mais c'étaient des lettres anonymes. Dans les unes, on m'accusait et l'on me menaçait ; dans les autres, on dénonçait M. de Balincourt, Mariette, Alexandre son fils, Couillard, et bien d'autres personnes... On me donnait mille renseignements plus ou moins fantastiques sur le passé de celui-ci ou de celui-là ; on me fournissait des théories du crime, des versions si pleines de détails qu'on aurait cru que ceux qui avaient écrit ces lettres avaient assisté au double assassinat. Je brûlai toutes ces lettres, sauf quelques-unes, dont les explications étaient vraiment plausibles et saisissantes, et lorsque je n'étais pas trop souffrante, je les lisais et les relisais avec un intérêt presque morbide... Elles me hantaient, ces lettres, ces explications, et je vivais dans une atmosphère de soupçon qui était à la fois douloureuse et affolante.

Rémy Couillard était à Bellevue. Bien naturellement, il n'avait pas voulu rester à l'impasse Ronsin. Il était nerveux, il tremblait, il avait peur de tout et de tous... Et je le plaignais... et je me plaignais moi-même.

Marthe était auprès de moi, et sa présence, ses soins charmants, sa tendresse me permirent de porter ma croix. Et puis, je me répétais sans cesse la promesse formelle de l'inspecteur et les mots de M. Leydet et de M. Hamard : « Nous les trouverons, soyez tranquille, nous les trouverons... »

Un jour, un docteur vint, avec l'inspecteur Pouce, pour voir si j'étais assez forte pour supporter le voyage de Bellevue à Boulogne-sur-Seine. J'appris que M. Leydet, étant donnée l'attitude du public à

mon égard, se sentait obligé de me poser encore quelques questions, de faire une nouvelle « instruction », et cette fois en présence de M. Grandjean, substitut du procureur de la République. Bellevue, étant du ressort de Versailles, l'endroit le plus près de Vert-Logis, et du ressort de Paris, c'était Boulogne. L'interrogatoire aurait lieu chez M. Brouard, mon beau-frère, celui qui avait épousé Mlle Marguerite Steinheil dont le lecteur se souvient sans doute.

J'avais le plus vif désir d'aider la justice de tout mon pouvoir et je consentis à aller à Boulogne, malgré mon état de santé. On devait m'y garder de 1 heure de l'après-midi jusqu'à une heure tardive. La garde-malade qui m'accompagna eut à me faire prendre de l'éther, constamment, chez M. Brouard, dans la salle à manger transformée en cabinet de juge d'instruction ; je trouvai M. Leydet et M. Grandjean. Marthe et M. Bœswillwald se trouvaient dans la chambre voisine, car on craignait pour ma santé. Je passai plusieurs heures à répondre à ces messieurs et j'étais couchée sur une civière posée à terre, la garde-malade assise près de moi.

On me posa les questions les plus fantastiques... Mais voici, d'ailleurs, le texte précis de quelques-unes de ces questions et de mes réponses, tiré du dossier. Cet interrogatoire eut lieu le 26 juin 1908, près *d'un mois* après le crime ! Outre de MM. Leydet et Grandjean, l'inspecteur Dol et le greffier de M. Leydet étaient présents.

Je ne puis que répéter mes déclarations antérieures. Mais voici quelques questions nouvelles et mes réponses :

D. — D'après le récit que vous nous avez fait le matin du crime, les malfaiteurs, surgissant à l'improviste, au milieu de la nuit, dans la chambre de votre fille que vous occupiez momentanément, vous auraient prise pour elle. Certes, vous étiez, dans ce cadre d'une chambre de jeune fille, couchée dans son lit ; nous ne devons pas toutefois vous cacher

que cette erreur, telle qu'elle transpire des propos que vous nous avez rapportés, laisse des incrédules.

R. — Je ne puis que rapporter les propos qui m'ont été tenus et qui impliquent la méprise. Je vous fais observer que j'avais la physionomie fraîche et reposée, que mes cheveux, sans apprêts, défaits et retenus par un simple ruban de satin bleus, s'épandaient autour de ma tête. Je n'avais aucun bijou et je n'ai jamais porté de boucles d'oreilles, ni bagues ni alliance — je les avais laissées dans le cabinet de toilette et elles furent volées. J'avais une simple chemise en linon bleu pâle. Il est arrivé fréquemment que, dans le monde, j'ai été prise pour la sœur aînée de ma fille. Certes, je n'y mets aucune coquetterie, mais je vous le dis puisqu'il s'agit de répondre aux imputations du monde... J'ai beaucoup maigri cet hiver, d'environ 15 kilos, par suite de gastro-entérite... Bien que les malfaiteurs aient eu deux lanternes sourdes, la scène a duré si peu de temps qu'ils n'ont certainement pas pris le loisir de m'examiner longuement. Tout a été fait avec une rapidité fantastique.

D. — Quoi qu'il en soit des violences que vous avez pu subir au cours de cette scène nocturne, il peut paraître que les malfaiteurs vous aient épargnée et fait grâce de la vie, et cette immunité a donné lieu à des appréciations diverses. On admet difficilement que les malfaiteurs aient laissé survivre une jeune fille de dix-sept ans, témoin des plus dangereux. Si le chef de la bande n'a pas cédé à un sentiment de commisération que l'on rencontre d'ailleurs quelquefois chez des malfaiteurs endurcis, une autre explication doit être cherchée. Voici celle qui a été proposée et qui implique une question délicate à vous poser. Supposez que, par le fait d'une défaillance morale, vous ayez eu, passagèrement, commerce avec un homme de moralité équivoque susceptible, à un moment donné, de commettre un acte de brigandage ou de cambriolage pour se procurer des ressources. Supposez cet

homme s'introduisant nuitamment dans votre villa, la trouvant, contrairement peut-être à ses prévisions, habitée ; supposez encore cet homme se trouvant subitement en votre présence et n'osant pas aller, en ce qui vous concerne, jusqu'au crime, en raison d'un passé commun. Cet homme-là, n'auriez-vous pas hésité à le dénoncer à la justice ?

R. — Je vous jure, sur ce que j'ai de plus sacré, sur mes pauvres défunts, sur la tête de ma fille Marthe qui me reste, que je n'ai jamais eu la défaillance à laquelle se réfère votre question, douloureuse entre toutes ; et si même j'avais été trompée par les apparences, ce qui n'est pas l'égarement passager auquel vous faites allusion, je n'hésiterais pas un seul instant, dussé-je en souffrir terriblement, à le dénoncer à la justice.

D. — Rapprochement fait du bout de corde de trois mètres avec lequel votre mari a été étranglé et d'un rouleau qui a été présenté par votre valet de chambre Couillard et qui se trouvait dans un panier dans le placard de l'office, on a constaté qu'il y avaient similitude entre les deux cordes. Avez-vous quelques indications intéressantes à fournir à la justice ?

R. — Tout ce que je puis vous dire, c'est que le rouleau en question de cordon de tirage servait à des usages domestiques. On en a employé au moment de l'exposition de tableaux qui a eu lieu dans le jardin d'hiver. Je n'ai pas de souvenir au sujet d'un bout de corde qui soit resté quelque part dans les chambres...

(Dossier. Cote 79.)

Cette cote 79 ne contient que 16 pages, et ces 16 pages représentent les questions et les réponses d'un interrogatoire qui dura plusieurs heures !... Il y eut beaucoup d'interruptions, il est vrai, lorsque je me sentais trop mal, et une partie de l'interrogatoire fut en quelque sorte de la conversation. J'appelai l'attention de M. Leydet sur le « mystérieux

Allemand » et sur les diverses personnes mêlées à notre vie pendant les semaines qui précédèrent le crime.

Je me rappelle que M. Leydet me dit tout à coup : « Vous parlez de bien des gens, mais vous ne nous dites rien de Couillard. On dirait que vous le protégez... » (Je sus plus tard qu'il avait été question, ce jour-là, d'arrêter mon valet de chambre.) Je répondis simplement : « Certaines personnes me disent de me méfier de Couillard, qu'il sait quelque chose ; d'autres m'assurent qu'il est parfaitement innocent... Je n'ai rien à dire. C'est à la justice à faire des recherches, à découvrir la vérité et à arrêter les assassins. »

Je fus fort surprise lorsqu'on envoya chercher Couillard. J'admets que les lettres anonymes avaient eu une certaine influence sur moi et que j'avais eu des soupçons sur Couillard, mais depuis quelque temps, ces soupçons avaient disparu ; je ne pensais plus qu'à la piste dont m'avait parlé l'inspecteur, la piste extraordinaire, sûre... et aussi à l'homme dont on m'avait montré la photographie.

Quand je rentrai à Bellevue, il était très tard. Couillard était à Boulogne. Il rentra vers une heure et demie du matin.

Pendant les jours suivants, les détectives vinrent plus que jamais au Vert-Logis. Bien que j'eusse dit tout ce que je savais, il y avait toujours un détail sur lequel ils désiraient des éclaircissements. Mais, en attendant, l'affaire ne semblait guère avancer.

Mariette était toujours avec moi et tout aussi dévouée que par le passé. Son fils, Alexandre, un maquignon que j'avais connu lorsqu'il n'était qu'un enfant, vint deux fois à Bellevue. Il était mieux habillé que d'habitude et semblait avoir de l'argent. (J'appris plus tard qu'il avait fait de bonnes affaires.) Mais je rapporte ces détails parce que les lettres anonymes que je recevais les citaient, et aussi parce que, cinq mois plus tard, dans des circonstances que je décrirai en temps et lieu, j'ac-

cusai Alexandre Wolff. Quant à Couillard, je n'avais plus besoin de lui, car ma vie était entièrement changée, et je le fis entrer dans un garage pour apprendre le métier de chauffeur.

M. Souloy m'apporta les bijoux transformés. Je donnai une des nouvelles bagues (bague saphir et diamants) à Marthe et gardai les autres.

L'inspecteur qui m'avait annoncé la « grande découverte » continuait de m'en parler avec enthousiasme... Tout allait bien, la piste était manifestement la bonne ; il fallait que je patiente... Mais rien n'arrivait et j'espérais, j'attendais... en vain.

Vers la fin du mois de juillet, je commençai à me sentir plus forte et me remis à marcher un peu. Je demandai à mon docteur d'aller en Normandie avec Marthe. Il fut d'avis qu'un changement d'air ne pourrait que me faire du bien. Je quittai Bellevue et allai m'installer, à Louvières (Calvados), chez des amis qui avaient une ferme dont ils s'occupaient eux-mêmes. Leur fille était une amie intime de Marthe. Pendant un mois entier nous connûmes là le repos et la paix. J'évitais de lire les journaux ; je n'avais plus d'agents de la sûreté autour de moi ; on ne me posait plus de questions. Les gens du pays, qui savaient qui j'étais, me témoignaient beaucoup de sympathie... Marthe et moi, nous respirions enfin. Il nous semblait que nous avions de nouveau le droit de vivre, d'être comme les autres créatures, et nous bénissions les braves cœurs qui nous avaient invités à passer quelques semaines auprès d'eux, dans ce beau coin de Normandie.

Mais au bout de quelque temps, les prés nous parurent moins verts, le ciel moins bleu, l'air moins pur, et le cauchemar recommença... De nouveau je me mis à penser à la nuit d'épouvante, aux hommes mystérieux, à la femme horrible, à mon mari et à ma mère, et le désir m'envahit une fois de plus de mettre fin, une fois pour toutes, aux soupçons et aux insinuations qui existaient contre moi, parce que les assassins m'avaient laissé la vie ! De quel

droit étais-je en vie quand ni ma mère ni mon mari n'avaient été épargnés ! Si je n'étais pas coupable, pourquoi ne le prouvais-je pas !... Voilà ce que l'on m'avait dit, et voilà ce que j'avais lu, hélas !...

Et je me demandais, éperdue, ce que faisait la police.

Je recevais aussi des lettres dans lesquelles on me disait que l'affaire de l'impasse Ronsin était classée... Et l'on me disait aussi que l'opinion m'accusait encore. Une lettre rédigée dans une espèce d'argot, et qui me fut réexpédiée de Paris, déclarait : « L'assassin, c'est vous ; seulement, comme vous connaissez « des gens de la haute », vous vous êtes arrangée pour qu'on vous laisse tranquille, et la « rousse » ne fait pas ce qu'elle aurait fait s'il s'était agi d'un pauvre diable... » Même les quelques rares amis qui me restaient me donnaient à entendre que les relations d'autrefois seraient impossibles tant que les assassins n'auraient pas été arrêtés... Comme si je savais où les trouver, moi ! Comme si j'étais la police ! Comme si je n'avais qu'un signe à faire pour qu'on les trouve et qu'on les arrête !... Et comme si je n'étais pas plus anxieuse que qui que ce soit au monde de savoir qui étaient ceux qui avaient assassiné mon mari et ma mère !...

Il y a des souffrances morales qui sont pires que les plus lancinantes douleurs physiques, et une des pires entre ces souffrances est de voir, heure après heure, jour après jour, souffrir l'être que l'on aime le plus au monde... Marthe, la chère et brave petite, essayait de sourire pour me donner du courage, mais je savais bien le mal qui la rongeait...

Nous passions de longues heures sous un arbre ou dans les champs... en silence. Je la contemplais, si pâle, si frêle, plus blanche à cause de ses vêtements de deuil, la tête baissée, les yeux pleins de larme qu'elle n'osait pas verser. Elle connaissait ma pensée et je connaissais la sienne. Elle pensait à son père, à sa grand'mère... et surtout à Pierre, son fiancé qui n'écrivait plus, qui n'écrirait plus jus-

qu'au jour où les assassins seraient arrêtés ! Lui non plus ne me croyait pas coupable, évidemment ; mais, comme ses parents, la rumeur l'effrayait un peu, et il ne voulait pas être mêlé, de près ou de loin, au drame qui se jouait...

Et tandis que j'agitais ces pensées en mon cerveau désorienté, je m'affermissais de plus en plus dans ma résolution de tout mettre en œuvre pour que l'affaire de l'impasse Ronsin ne soit pas classée. La rumeur ?... Eh bien, je ne la craignais pas... L'opinion publique ?... Je lui ferais face. J'irais jusqu'au bout... Je les trouverais ces assassins qui, après avoir fait deux victimes, en faisaient deux autres, ma fille et moi-même ; oui, je les découvrirais et si la justice hésitait, si elle se dérobait, comme je sentais qu'elle voulait le faire, et cela pour des raisons que je croyais deviner, eh bien, je trouverais le moyen de forcer la justice à faire son devoir, tout son devoir.

Une lettre m'arriva, une lettre de M. Marcel Hutin, de *L'Echo de Paris*, et l'ami d'un sculpteur qui avait toujours été au mieux avec mon mari et moi. J'avais confiance en M. Hutin... Il me disait, dans sa lettre, que l'opinion (toujours l'opinion !) était très surexcitée et qu'il se mettait à mon entière disposition.

J'écrivis une longue lettre à Me Aubin, le suppliant de pousser les autorités à renouveler leurs efforts, à poursuivre les recherches... Je me sentis un peu calmée ; j'essayai d'oublier mes souffrances, et sachant que le meilleur antidote contre les idées fixes c'était le travail, je me mis, avec l'aide de Marthe, à décorer toute la maison de nos amis de Normandie.

Parfois, nous allions au bord de la mer ou faisions une excursion. Cette vie était simple et saine. Je pensais à Beaucourt et, tout en regardant Marthe, je me disais : « Comme mon père l'aurait aimée ! Comme il l'aurait gâtée !... Le chagrin écrit sur les traits chéris de mon enfant si jeune me

rendait toute honteuse de penser à mes propres tourments.

Voyant le bien que nous faisait à toutes deux cette vie de campagne, nos amis me proposèrent de prendre la moitié de leur maison et de nous installer auprès d'eux d'une façon permanente. Mais Marthe secoua la tête. Elle désirait ardemment rentrer à Paris, voir Pierre, à tout prix ; entendre sa voix... Et moi, je brûlais du désir de savoir ce qui se passait, ce qu'on faisait, si les recherches avançaient, si l'on touchait au but, ou si vraiment l'affaire avait été classée. Je voulais trouver la solution du mystère, de ce mystère qui était en train de briser le cœur de ma fille et qui me rendait la femme la plus malheureuse et la plus injustement traitée...

De tout mon cœur, je remerciai nos amis. Si notre séjour chez eux n'avait pas guéri nos esprits, du moins nous avions retrouvé des forces, et nous avions joui de bien des heures de paix et de calme bienfaisants.

Nous quittâmes Louvières vers la fin du mois d'août et rentrâmes à Bellevue. Je ne voulais pas aller a l'impasse Ronsin. La maison était aux mains des ouvriers, car j'avais décidé de la diviser en appartements dont je comptais louer une partie ainsi que l'immense atelier.

M. et Mme Buisson vinrent au Vert-Logis quelquefois et Marthe vit Pierre...

Les visites des inspecteurs de la Sûreté recommencèrent. C'était surtout l'inspecteur Pouce qui venait me voir et me consulter. Je lui demandai où en était la piste Burlingham ; il me répondit, comme toujours, que tout allait bien... Je ne me contentai pas de cette question et voulus en savoir davantage. C'est alors que me fut révélée la piste des lévites à laquelle se rattachait indirectement l'affaire Burlingham, et que j'appris la découverte, *faite le lendemain du crime*, des deux cartes si importantes, dans le Métropolitain et du vol des robes noires.

La piste de Burlingham était née de la façon suivante.

Le 27 mai, quand M. Goldstein, M. Feinberg et Mlle Jankel étaient venus, chez Guilbert, commander des costumes pour le théâtre hébreu, il y avait dans la boutique une vingtaine de personnes, paraît-il, dont M. Burlingham, avec des amis. Ce furent M. Goldstein et Mlle Jankel qui donnèrent ce détail. Je dois ajouter que M. Goldstein déclara également qu'il croyait avoir vu Burlingham sortir du métropolitain à la gare du Nord, et qu'il avait suivi l'homme à la barbe rouge dans les premiers jours de juin, mais l'avait perdu de vue. « L'homme portait un sac de football ».

L'inspecteur se procura une photographie qui représentait M. Burlingham, un de ses amis et une femme. Il me la montra, le 19, à Bellevue et je déclarai que l'homme barbu de la photographie ressemblait beaucoup à l'homme à la barbe rouge que j'avais vu la nuit du crime.

L'inspecteur me fournit de curieux détails sur M. Burlingham et ses amis ; c'étaient des excentriques, paraît-il, qui portaient des sandales et marchaient avec de grands bâtons ressemblant à l'alpenstock trouvé près du cadavre de mon mari.

Mais ces alibis irréfutables n'avaient pas été établis au moment où l'inspecteur Pouce (qui, je le reconnais, rechercha les assassins avec le plus louable zèle) m'expliquait l'importance de la piste Burlingham.

Je n'avais pas agi spontanément ; ce n'est pas moi qui avais engagé la Sûreté sur la piste Burlingham. On m'avait montré une photographie et j'avais dit simplement : « Cet homme ressemble beaucoup à l'homme à la barbe rousse que j'ai vu la nuit du crime ». On m'annonça que la piste était « sûre » et, bien naturellement, je fus portée à le croire. A la Sûreté, quand on me montra une fois de plus la photographie de M. Burlingham et que l'on me

demanda : « Est-ce lui ? » Je répondis textuellement :

« Si mon affirmation seule devait amener l'arrestation de l'homme dont vous me représentez la photographie et que je ne connais pas autrement, je n'oserais évidemment jamais la donner... Mais je suis étrangement *frappée par l'analogie* de ses traits. »

On me demanda de me déguiser, de me rendre méconnaissable et d'accompagner les inspecteurs qui me montreraient M. Burlingham sans qu'il puisse me voir. Nous suivîmes M. Burlingham à pied et en voiture... Plusieurs fois, je dus ainsi aller de Bellevue à Paris, dans le but de voir M. Burlingham et de l'identifier. Je me rappelle l'avoir vu sortir de chez lui, près de la gare Montparnasse, je crois, et je lui trouvai une ressemblance frappante avec l'un des hommes de la nuit du crime, celui qui semblait effrayé et qui ne disait mot. Une autre fois, nous le vîmes, d'une voiture, près de l'Ecole des Beaux-Arts... A cette époque, j'avais encore toute ma raison, et j'aurais été incapable d'accuser qui que ce soit sans preuves formelles.

Enfin, après qu'on m'eût montré M. Burlingham plusieurs fois encore, je finis, à la Sûreté, par le reconnaître tout à fait. Ce qui peut étonner, comme le dit très justement Me Aubin, mon avocat, ce n'est pas parce que je l'ai reconnu alors, mais que je ne l'ai pas reconnu plus tôt !

A Bellevue, je reçus, comme naguère des lettres anonymes par douzaine. La plupart dénonçaient Couillard, Mariette et Wolff ; d'autres enfin me dénonçaient moi-même... Un grand nombre de ces lettres étaient déposées dans ma boîte, sans timbres — elles n'avaient donc pas passé par la poste... Je les lisais presque toutes... Sait-on jamais... Je trouverais peut-être dans une de ces lettres un renseignement utile, un conseil précieux, une révélation, la vérité même...

Les inspecteurs venaient toujours, et puis des

journalistes et tous avaient leur version et en parlaient avec l'éloquence et la conviction de ceux qui ne traitent que des théories... Si j'avais écouté tout le monde, j'aurais dénoncé au moins une centaine de personnes différentes... Malgré moi, je commençais à être hypnotisée, en quelque sorte, par ces lettres anonymes, et comme les noms de Couillard et de Wolff étaient ceux qui revenaient le plus souvent, ils se gravèrent de plus en plus dans mon cerveau surexcité, au point que, quelques semaines plus tard, quand je fus torturée par des journalistes, je me mis à croire que réellement mon valet de chambre et le fils de ma cuisinière étaient les coupables et que, sans autres preuves que des soupçons et les dénonciations des lettres anonymes, j'allai jusqu'à accuser d'abord Couillard, puis Alexandre Wolff.

J'étais dans un état d'esprit qu'il est plus facile de s'imaginer que de décrire. Ma vie n'était pas normale. Je me levais à l'aube, à Bellevue, et ne me couchais jamais avant une ou deux heures du matin.

Mme Buisson venait de moins en moins. Pierre venait de temps en temps, presque en cachette, voir Marthe et moi. Et il me disait : « Si on ne retrouve pas les misérables, je ne pourrai pas épouser Marthe... » Quelle atroce position pour moi !... Cette condition inhumaine finit par tellement révolter ma fille que son amour pour Pierre reçut un choc dont elle ne se guérit jamais... Un soir, elle s'écria : « Est-ce donc cela le véritable amour ! » et, tombant dans mes bras, elle se mit à sangloter.

Les inspecteurs étaient en guerre les uns contre les autres. Chacun d'eux avait *sa* piste et se moquait de celles de ses collègues ! Mais ce qui était bien pire, c'est que, parmi ces inspecteurs, il y en avait qui étaient pour moi et d'autres qui étaient contre moi, et avaient une façon presque manaçante de me dire : « Il y a quelque chose là-dedans qui n'est pas clair, n'est-ce pas, madame ! »

Un jour un homme, en qui j'avais la plus entière

confiance et que sa position mettait à même de savoir exactement ce qui se passait à la Sûreté, vint me dire, d'une voix profondément troublée : « Madame, il y a un côté mystérieux à cette affaire ; je ne peux pas même vous dire d'espérer. On renonce à trouver les assassins. C'est à croire qu'ils sont connus et qu'on les protège pour une raison que je ne connais pas. »

Je m'étais bien souvent plainte du manque d'activité et de zèle des autorités, mais je ne pouvais pas croire sérieusement qu'on avait décidé de classer l'affaire. J'étais stupéfaite et navrée. Je demandai naturellement la raison qui avait pu pousser à une telle décision. Il est possible que mon imagination se soit égarée, mais j'eus l'impression nette que la justice savait qu'un des mobiles du crime avait été le vol des documents politiques... Peut-être un seul sur les trois hommes savait-il que je possédais des papiers de Félix Faure ; peut-être n'avait-il parlé à ses complices que de bijoux et d'argent à voler... En tout cas, il me parut que la justice, ayant découvert que le crime de l'impasse Ronsin avait un côté politique, on avait décidé d'arrêter peu à peu les recherches et d'étouffer l'affaire... car si on allait jusqu'au bout, il n'était pas impossible que certains faits soient découverts qui pourraient être une source d'ennuis très sérieux pour certains fonctionnaires... Peut-être même, car j'allai jusque-là dans mes suppositions, les autorités avaient-elles su, dès le commencement, le secret de l'affaire de l'impasse Ronsin, et n'avaient-elles fait faire des enquêtes et des recherches que pour la forme, pour empêcher tout soupçon... Maintenant, jugeant qu'on en avait fait assez, il avait été résolu de classer l'affaire...

Il est possible encore que les autorités croyaient vraiment à ma culpabilité, mais se trouvant incapables d'établir une accusation sérieuse, elles avaient décidé de classer l'affaire, plutôt que de perdre du temps et de l'argent en recherches qui seraient nécessairement inutiles puisque, dans leur idée, la

coupable, c'était moi ! La justice croyait réellement que j'avais de mes propres mains étranglé mon mari, étranglé ma mère, caché l'argent et les bijoux, mis mes tiroirs en désordre, renversé un encrier, arrêté les pendules, éparpillé de la ouate et que finalement je m'étais bâillonnée et ligotée à mon lit, après m'être moi-même frappée et brutalisée !...

En vérité, je ne savais que penser ! Toutes sortes de théories me passaient par la tête. Je voulais savoir ; je tâchais de comprendre. C'était affolant... Il y avait une chose, toutefois que je savais, celle-ci : Trois hommes en robes noires et une femme rousse avaient pénétré chez moi pendant la nuit du 30 au 31 mai 1908 !; ils avaient volé et ils avaient tué.

Ces quatre misérables se trouvaient quelque part en ce monde et pour l'amour de ma fille, pour moi-même, et par ce qu'il fallait que justice se fasse, je ferais tout pour qu'on les trouve !

CHAPITRE XVII

LA SALLE DU TRONE

Dans les derniers jours d'octobre, le 25, je crois, nous quittâmes Bellevue, Marthe et moi, et allâmes nous installer, à Paris, à la maison de l'impasse Ronsin. Les principales réparations avaient été faites, et la disposition des chambres était changée, mais il y avait encore beaucoup à faire en ce qui concerne la plomberie, la décoration, la peinture, et les ouvriers venaient tous les jours.

On m'avait dit que la seule manière de stimuler les recherches de la police, c'était de « reprendre » l'affaire par l'organe de la presse. Toutefois, avant d'en venir là, je résolus de faire encore quelques démarches et tâcher d'intéresser la justice au mystère de l'impasse Ronsin.

J'allai voir le procureur de la République, M. Monnier, au Palais de Justice. Marthe vint avec moi et fut présente à l'entrevue, que je rapporte avec la plus entière fidélité.

Le procureur, un homme petit, aux yeux ternes qui évitaient le regard de l'interlocuteur, me demanda ce que je désirais.

— Je suis venue, lui dis-je, vous supplier de faire en sorte que l'on suive les diverses pistes qu'on a trouvées et qu'on poursuive les recherches le plus activement possible...

— Vous me surprenez, madame, fit le procureur d'un ton lassé, ennuyé, comme s'il voulait dire : « Toute cette histoire ne m'intéresse pas le moins du monde. » Pourquoi ne restez-vous pas tran-

quille ? Vous avez encore votre fille, quelques amis... Qu'est-ce qu'il vous faut de plus ?... Il ne faut pas trop demander à la vie.

Indignée, je me levai, suivie de Marthe. Arrivée à la porte, je me retournai...

— Eh bien, non, dis-je au procureur, cela ne me suffit pas ! J'attends plus de la vie et de la justice surtout. La vie de ma fille et la mienne sont perdues parce qu'on ne tient pas à trouver les coupables. J'essayerai de les trouver, même si la justice classe l'affaire. Vous ne pouvez nier, en tous cas, que certaines pistes n'ont pas été suivies comme elles auraient dû l'être, rapidement, énergiquement, *aussitôt découvertes*.

Je songeais bien entendu à la piste des lévites. Qu'on s'en rende bien compte : Le crime eut lieu dans la nuit du 30 au 31 mai ; les deux cartes furent trouvées, dans le métropolitain, le 31 mai au soir... Mais ce n'est que le 10 juin que Mlle Rallet, M. Guilbert, M. Goldstein, M. Feinberg et les autres sont interrogés... Puis on ne fait rien... On suit seulement les pistes Burlingham et Noretti qui ont un rapport indirect, et d'ailleurs sans base, avec l'affaire des robes noires volées. Et ce ne fut qu'*après* mon arrestation, en décembre 1908 et au commencement de 1909 que, dans l'espoir évidemment de pouvoir enlever son importance à la piste des lévites, l'on interrogea à nouveau les divers témoins concernés... Mais à quoi bon ces recherches et ces interrogatoires, sept, et même dix mois après la découverte du vol des robes noires !... Il doit sembler évident que les trois hommes et la femme rousse devaient être loin et hors d'atteinte depuis longtemps !

Comme le dit mon avocat, dans sa plaidoirie : « Il serait téméraire de prétendre que les criminels ne sauraient être recherchés en dehors du personnel du théâtre hébreu. Ne pouvaient-ils pas faire partie du groupe de quinze ou vingt personnes, artistes, modèles, habitués de Montmartre qui, d'après

Mlle Rallet, se trouvaient chez son patron, M. Guilbert, le jour même de la location, le 27 mai. La commande de ce jour-là ne pouvait-elle pas être entendue, le porteur du panier suivi, le samedi, jusqu'au théâtre, où vous savez, par M. Goldstein lui-même, combien le vol, *préface certaine du crime*, était facile « pour le premier venu ». Ce premier venu ne pouvait-il pas encore se rencontrer parmi la clientèle bizarre, presque exclusivement composée d'étrangers, qui suivait les représentations de ce théâtre. Goldstein n'a-t-il pas déclaré : « A ce même individu, venu du dehors, il n'eût pas été difficile de s'assurer de l'heure des livraisons des costumes Guilbert et des facilités qu'on avait de fouiller dans les paniers. »

Après cette entrevue avec M. Monnier, procureur général, je rentrai à l'impasse Ronsin avec Marthe. Pendant plusieurs heures, je retournai l'obsédant problème dans mon esprit, et sans cesse j'entendais les paroles du procureur : « Vous avez votre fille et une jolie maison, que vous faut-il de plus ? » Oh! ce ton blasé, suffisant, dédaigneux. Et cette façon de me dire, d'un ton détaché : « Nous faisons ce que nous pouvons... »

En attendant, la vie pour Marthe et moi était devenue un enfer. Des lettres d'insultes me parvenaient tous les jours. Certains journaux m'attaquaient de nouveau, et le voile dont ils couvraient leurs insinuations devenait de plus en plus transparent. Et les assassins étaient libres, sains et saufs ! Je n'aurais pas été un être humain si je ne m'étais pas révoltée. C'en était trop.

De Bellevue, j'étais allée voir M. Hamard, mais l'entrevue n'avait abouti à rien. J'allai une fois de plus trouver le chef de la Sûreté. Marthe m'accompagna. Elle voulait absolument ne jamais me quitter, d'abord parce qu'elle tremblait dès qu'elle se sentait loin de moi et ensuite parce qu'elle savait que sa présence me donnait du courage. M. Hamard eut l'air ennuyé de me voir, mais il ne me fit pas atten-

dre. Il ne permit pas toutefois à Marthe et à M. Chabrier (un cousin de mon mari) d'assister à l'entrevue. Je lui dis ce que j'avais dit au procureur général, M. Hamard m'assura, moins léthargiquement, que la Sûreté faisait tous les efforts possibles, et prononça même ces mots : « Je vous promets que je chercherai les assassins jusqu'à ce que je les trouve. » Cela fut dit d'un ton vibrant et foncièrement sincère... et pourtant je quittai M. Hamard convaincu que l'affaire de l'impasse Ronsin était classée. Ma fille et moi nous n'échangeâmes pas une parole en retournant à la maison, mais là, je la pris dans mes bras et lui dis : « Marthe, je lutterai jusqu'au bout, je le dois à toi, à ceux qui sont morts et à moi-même. Elle m'embrassa longuement et en pleurant me répondit : « Tu as raison, maman ; il faut « les » trouver... Et puis peut-être me reviendra-t-il. »

Elle ne l'avait pas encore oublié...

A la fin d'octobre, je vis un journaliste qui m'avait souvent dit que la Presse était toute-puissante et qu'il se mettait à mon entière disposition. Si les journaux prenaient l'affaire en mains, la justice serait bien obligée de s'en occuper, et sérieusement. Je crus M. Hutin. J'aurais d'ailleurs cru toute personne qui m'aurait promis de m'aider à trouver les assassins ou à éclaircir le mystère. Je décidai donc de reprendre l'affaire. J'y étais poussé aussi par Marthe, ma famille, par les quelques amis qui me restaient... et certains inspecteurs de la Sûreté eux-mêmes.

J'écrivis une lettre le 31 octobre 1908 ; j'y parlais de la lenteur et de l'apathie de ceux qui s'occupaient de l'affaire et j'annonçais solennellement mon intention de continuer de chercher les coupables et de venger mes morts.

La lettre fit sensation ; elle fut reproduite dans tous les journaux ; ma maison fut assiégée par des journalistes. J'étais au pouvoir de la Presse.

⁂

Le jour où la lettre parut, nous étions allées, Marthe et moi, au cimetière de l'Hay, un village près de Paris où était enterré M. Steinheil. Ensemble nous mîmes des fleurs sur la tombe et priâmes.

Quand nous revînmes à l'impasse Ronsin, la maison était envahie par des journalistes. Ils m'entourèrent, me harcelèrent de questions... mais je n'avais rien à ajouter à ma lettre.

Le soir, nous allâmes à Breteuil, Marthe et moi, chez mon frère Julien. J'eus une longue conversation avec lui au sujet de l'affaire de l'impasse Ronsin et de mes plans d'avenir. Mon frère, comme tant d'autres, fut d'avis que la presse seule pourrait découvrir la vérité : « Dis aux journaux tout ce que tu sais, tout ce que tu penses et en moins d'un mois notre mère et ton mari seront vengés et on cessera enfin ces insinuations épouvantables. »

Pauvre Julien, et pauvre moi ! En moins d'un mois... j'étais en prison.

Le lendemain — jour de la Toussaint — mon frère et moi parcourûmes les journaux... C'était stupéfiant. Tous consacraient des colonnes entières au mystère qui me hantait, et à ma lettre parue la veille dans l'*Echo de Paris*. Certains approuvaient ; d'autres critiquaient ; des uns louaient mon énergie et mon courage ; les autres semblaient croire que mon audace désespérée, ma folle témérité prouvaient ma culpabilité. Un certain journal, toujours mieux informé que tous les autres, et probablement peu satisfait que ma lettre n'ait pas paru dans ses colonnes, décrivit ma visite à l'Hay et n'hésita pas à raconter que je m'étais rendue au cimetière dans une voiture complètement fermée, aux volets baissés, comme une coupable qui se cache ! Or, en réalité, comme il faisait très beau, Marthe et moi avions

préféré faire le trajet en voiture découverte !... On ne se figure pas suffisamment tout le mal que me firent ces racontars et de tels mensonges imprimés à des centaines de mille d'exemplaires !

Marthe sanglotait ; mon frère était furieux, et moi, je me demandais quoi faire...

— Va voir Me Aubin, conseilla mon frère, et le plus tôt possible.

Je suivis ce conseil et rentrai à Paris. Je trouvai mon avocat plongé dans la lecture des journaux.

— Je suis abasourdi, commença-t-il. Pourquoi ne m'avez-vous pas prévenu que vous vouliez écrire une lettre à l'*Echo de Paris*. Pourquoi l'avez-vous fait ?

— Tout le monde me disait que les journaux seuls pourraient m'aider. J'ai la conscience nette ; je ne crains rien ni personne ; nous réussirons...

— Je n'en doute pas. Oui, nous les trouverons...

— Jusqu'ici, j'ai toujours gardé ma porte et je me suis refusée le plus possible à répondre aux questions des journalistes. Mais maintenant, je répondrai à tous, à condition qu'ils m'aident. Et si l'on m'attaque, si l'on imprime des mensonges, ce sera à vous de prendre les mesures nécessaires. Le sort en est jeté. Je veux savoir la vérité et résoudre ce mystère.

Me Aubin était un peu déconcerté et mon agitation l'inquiétait visiblement. Mais, en même temps, mon énergie et ma détermination lui plaisaient.

Peu après, j'allai au Palais de justice voir M. Leydet et M. Grandjean, substitut du procureur, Me Aubin leur avait écrit que j'avais décidé de le prendre comme avocat-conseil.

— Tâchez donc de comprendre ma position, dis-je à M. Grandjean... Vous savez dans quelle situation je me trouve et vous, M. Leydet, voilà longtemps que vous me connaissez ; je ne parle pas à des gens qui me voient pour la première fois et qui ne savent rien de moi... Ne vous rendez-vous pas compte que le mariage de ma fille est compromis, que son bonheur

sera brisé si la lumière ne se fait pas, M. Buisson, comme beaucoup d'autres, est convaincu que l'affaire est classée. Vous pouvez démentir cela... si cela n'est pas. Vous pouvez dire que les agents de la Sûreté sont à l'œuvre. Vous pouvez prouver, si vous le voulez, que l'opinion publique n'a aucune raison de me croire coupable. Il doit y avoir quelque chose à faire. Faites-le ! Vous savez mon innocence ; n'est-ce pas votre devoir de le faire comprendre...

M. Grandjean leva les bras au ciel et bégaya :

« Mais, madame, c'est effrayant ! Vous avez ameuté les journaux ! Nous ne pouvons même plus sortir du Palais sans être assaillis par les journalistes. Notre vie, grâce à vous, est devenue un enfer !

— Et ma vie, à moi, qu'en faites-vous ?

M. Grandjean ne parut pas m'avoir entendu et poursuivit :

— Je vous dis qu'on continue les recherches ; on suit plusieurs pistes. Les journalistes aussi suivent des pistes !...

— C'est cela qui vous déplaît et qui vous effraye. Vous savez parfaitement que vous n'avez pas voulu attacher la moindre importance aux détails que je vous ai donnés sur certaines personnes qui venaient à l'impasse quelque temps avant le crime. Si vous avez ordonné des recherches, c'est parce que vous y avez été poussé par la presse... Mais il est trop tard, maintenant, pour demander des alibis aux personnes soupçonnées. Comment voulez-vous contrôler leurs dires ? Le crime a été commis il y a cinq mois !... Vous haussez les épaules. Vous envisagez l'affaire comme votre chef Tant-Pis... Je dirai aux journaux tout ce que j'ai dit aux inspecteurs de M. Hamard et je crois qu'ils m'aideront.

Puis, me tournant vers M. Leydet, j'ajoutai :

— Veuillez avoir l'obligeance de faire le nécessaire... Je prends Me Aubin comme avocat-conseil.

— Je vous prie de réfléchir, madame, me dit M. Leydet, très ému. C'est un affront que vous nous

faites... J'ai fait tout ce qu'il était en mon pouvoir de faire... Je suis un honnête homme...

— Je le sais, monsieur Leydet, et vous avez toute mon estime ; mais vous avez un tort : c'est d'être un de mes amis. Il aurait mieux valu pour moi, à cause de l'opinion, que le juge d'instruction chargé de cette triste affaire fût quelqu'un qui ne me connût pas du tout. J'ai appris qu'il avait été question de m'arrêter après l'interrogatoire que vous m'avez fait subir à Boulogne. Si vous êtes de ceux qui ont empêché mon arrestation, je le regrette. Vous auriez été obligé de me remettre en liberté bien vite et on aurait cessé de m'accuser.

Le document qui faisait Me Aubin mon avocat-conseil fut signé.

Une nouvelle vie commença, une vie anormale, fiévreuse, affolante. Sans cesse des chocs, des anxiétés, des surprises, des démarches, des questions... C'était à perdre l'esprit. Il venait à l'impasse Ronsin plus de vingt journalistes parisiens tous les jours, sans compter les reporters des journaux de province et les correspondants de journaux étrangers. Chacun, bien entendu, avait son idée, sa conviction, sa piste, me les soumettaient et les discutaient avec moi, sans relâche. Chacun me jurait ses grands dieux que son journal était mon plus ardent défenseur et me demandait des « renseignements spéciaux, exclusifs ».

Les lettres anonymes venaient en plus grand nombre que jamais. Ma famille, des amis — ils écrivaient, mais je les voyais peu ou pas — me félicitaient ! Maintenant que les journaux avaient repris l'affaire, on aboutirait !... Et puis, je trouvais des lettres dans mon jardin, sur l'herbe, dans les arbustes... jetées par-dessus le mur ! Une sur dix de ces missives me menaçait de mort ; les autres se contentaient de m'assurer que j'avais étranglé mon mari et ma mère, et qu'*on* le savait et qu'*on* le prouverait... Presque tous les jours aussi, je trouvais un message dont le texte était écrit à l'aide de lettres imprimées décou-

pées dans les journaux et qui disait simplement des noms...

Cependant, la tension de mes nerfs, l'agitation constante en moi et autour de moi, les questions, les pistes, les découvertes, les désappointements, les conseils et les menaces, le manque de sommeil et, une fois de plus, le manque presque complet d'appétit, toutes ces crises et tous ces chocs sapèrent non seulement ma santé, mais ma raison. La nuit, lorsque je dormais un peu, j'avais d'effrayants cauchemars et, pendant le jour, il m'arrivait constamment de me demander : « Suis-je encore en possession de ma raison ou suis-je folle ? » Je m'étonne encore aujourd'hui que ma raison n'ait pas sombré, temporairement tout au moins, avant le 26 novembre, date de ce qu'on a appelé « la nuit des aveux », tant il était facile, en ces jours d'agitation fébrile et anormale, de me faire dire ou croire ce qu'on voulait, sauf à certains moment où, par un effort presque surhumain, j'arrivais à concentrer ma volonté et à ne pas me laisser tromper...

Quand je sortais, on me suivait et parfois un homme, une femme, voire un enfant, criait : « V'là l'assassin ! » Parfois aussi j'entendais dire : « Pauvre femme !... » Tout cela m'était indifférent. Je me disais que nous touchions au but et que, bientôt, Marthe et moi, aurions le droit de vivre comme les autres créatures.

CHAPITRE XVIII

LA PERLE DANS LE PORTEFEUILLE

Me Antony Aubin devenait chaque jour plus inquiet. Il lut quelques-unes des lettres anonymes qui m'étaient envoyées, étudia les journaux avec soin, tâta le pouls de l'opinion publique et secoua la tête... Un matin, il me dit : Allez voir mon ami Goron, l'ancien chef de la Sûreté. Il a fondé une agence privée et il sera peut-être à même de vous aider. J'ai la plus grande confiance dans le flair et l'habileté de Goron.

Je suivis ce conseil. M. Goron, un petit homme aux cheveux blancs, à la tête énergique et éveillée, aux yeux scrutateurs, me reçut avec une vivacité souriante qui contrastait fort avec le genre de réception que son successeur à la Sûreté, M. Hamard, m'accordait depuis quelque temps.

Je dois dire ici que je suis convaincue que, comme M. Leydet, M. Hamard croyait absolument en mon innocence et je reconnais volontiers qu'il m'a toujours traitée non seulement avec justice, mais avec la plus grande courtoisie... Mais, à tort ou à raison, je sentais que lorsqu'il s'engageait à tout faire pour trouver les assassins, il n'était pas complètement sincère. J'ai toujours eu l'impression que M. Hamard avait les mains liées...

M. Goron, d'une façon brusque, mais plaisante, alla droit au but...

— J'ai mes idées sur le crime, et je vais vous les dire.

Il se peut que je vous froisse un peu, mais je dis

toujours ce que je pense... L'affaire est claire. Ce n'est pas un « crime crapuleux » (la définition de M. Hamard, de M. Dol et d'autres). La piste Burlingham... idiot. L'affaire est plus grave. Entre nous... vous n'avez jamais parlé de vos relations avec Félix Faure. Vous avez bien fait. La justice ne tient pas du tout à s'occuper de cette partie de votre vie, quelque importance qu'elle puisse avoir par rapport au mystère qui nous préoccupe. Mais mon idée, la voici : le crime fait, en quelque sorte, suite à votre amitié avec le Président Faure... Vous avez été brave et discrète ; vous savez bien des choses... vous les avez tues... et je vous félicite. La vérité est que vous savez trop de choses, et ce genre de savoir est toujours un peu dangereux... Je suis tout à fait au courant de ce qui s'est passé entre Félix Faure et vous ; je sais aussi que vous n'avez été pour rien dans sa mort étrange, et je sais aussi que vous n'avez rien eu à faire avec l'assassinat de votre mari et de votre mère. Votre mari avait trop confiance dans divers individus qui ne la méritaient pas et il a payé cher cette erreur...

Je fus conquise par la sincérité évidente et l'attitude de M. Goron. Sans hésitation, je lui parlai des documents, du collier et de l'Allemand.

— C'est bien ça, dit-il simplement quand j'eus fini. Je me doutais qu'il devait y avoir quelque chose dans ce genre-là... l'affaire de l'impasse Ronsin n'est pas unique dans son espèce. Voici ce qui a dû se passer : Un homme ou plusieurs hommes — qui firent... ce qu'ils firent pour l'argent que les papiers pouvaient représenter, ou par pure fanfaronnade, cela s'est vu, allez ! — apprirent que vous possédiez des documents politiques importants ; ils s'introduisirent chez vous sous un prétexte quelconque et captèrent la confiance de votre mari. Ils découvrirent, soit par des domestiques, des voisins ou par votre mari lui-même que la maison serait vide le samedi 30 mai, puisque vous deviez aller tous à Bellevue ce jour-là... Vous savez le reste... Les lévites

prouvent qu'il ne s'agissait pas d'un crime crapuleux, car il y a là une précaution dont ne se soucient pas d'ordinaire les criminels de profession.

Je parlai à M. Goron des lettres que je recevais constamment au sujet de Mariette, de M. de Balincourt, de Wolff, de Couillard et d'autres.

— Oui, oui, ça peut être intéressant, tout ça, mais méfiez-vous de vos soupçons. Ecoutez, j'ai presque envie de vous prêter quelques-uns de mes hommes ; votre maison est pleine d'ouvriers ; ils se déguiseraient en peintres et en électriciens... Ils surveilleraient tout et tout le monde... Je n'ai jamais vu votre maison. On y fait beaucoup de changements, mais cela ne fait rien... Voulez-vous me recevoir, moi et mon fils ; j'examinerai les lieux ; mon fils m'aidera. Nous viendrons en étrangers qui désirent visiter l'atelier.

J'y consentis, naturellement. M. Goron vint à l'impasse Ronsin le lendemain et examina tout avec le plus grand soin. Avant de s'en aller, il me dit : Persévérez dans vos efforts, mais dominez-vous et soignez-vous. Lâchez les journalistes. Dites-leur que vous n'en pouvez plus, que vous avez besoin de repos... Vous êtes fiévreuse, malade, vous finirez par perdre la tête si vous continuez de mener cette existence ; les plus forts n'y résisteraient pas. J'ai connu plusieurs hommes, à la tête solide, intelligents et forts qui, dans leur soif de vérité, dans leur besoin intense de résoudre le mystère qui les obsédait, même après que leur affaire avait été classée, ont été mis dans des asiles d'aliénés ou en sont arrivés à voir les assassins qu'ils cherchaient — partout. Je pourrais vous citer deux hommes supérieurs qui commirent deux crimes affreux, convaincus qu'ils étaient de tuer ceux qu'ils cherchaient depuis si longtemps ; l'un d'eux est au bagne ; l'autre est mort en prison — c'était de mes bons amis —. Ecoutez, il faut que je vous donne un conseil. Songez à votre fille. Elle est souffrante, elle aussi. Emmenez-la sur la Riviera, là où il y a du soleil, loin de Paris,

de l'impasse... Essayez d'oublier. Envoyez-moi toutes les lettres que vous recevrez, même celles des gens en qui vous avez confiance, de vos amis... Tout le monde semble vous influencer. C'est dangereux, c'est très dangereux.

— Non, non... Il faut que je lutte jusqu'au bout. Vous verrez, je triompherai et le monde entier saura que...

— Laissez donc le « monde entier » tranquille ! Pensez un peu à vous-même, à votre enfant, à vos santés... Et laissez-moi faire ! Dans une semaine, vous serez gravement malade, c'est moi qui vous le dis. Si j'étais votre docteur, je vous ferais enfermer pendant quelque temps dans une maison de santé. Vous n'êtes plus maîtresse de vous. En tous cas, promettez-moi de ne rien faire et de quitter Paris bientôt, le plus tôt possible, et d'aller vous reposer.

Je promis, et serrai cordialement la main de M. Goron. Puis je retournai chez moi, calmée, et bien résolue à suivre les excellents conseils de l'ancien chef de la Sûreté.

A la maison, je trouvai un journaliste qui m'attendait. C'était M. D..., un reporter de dix-huit ans. Il venait souvent et avait toujours des choses extraordinaires à me dire, au sujet de Couillard ; des choses qui, par un hasard curieux, correspondaient exactement avec ce que me disaient de Couillard certaines lettres anonymes.

Couillard était de nouveau à mon service. Il n'avait pas trouvé de place de chauffeur et était revenu chez moi.

— Madame, me dit le jeune reporter (le fait que je pouvais écouter religieusement un enfant de dix-huit ans et me laisser influencer par lui donnera au lecteur quelque idée de mon état), vous pouvez aller trouver M. Hamard. J'en sais long sur Couillard.

C'était étonnant le nombre de gens que je rencontrais à cette époque qui « en savaient long » soit sur moi, soit sur telle ou telle personne vivant près

de moi !... Pourtant, j'écoutai M. D..., tandis qu'il me donnait toutes sortes de détails sur Couillard, sa famille, son passé, ses habitudes...

— Pour être bien sûrs de notre fait, conclut M. D..., je voudrais connaître le nom du lieu de naissance de Couillard. Je voudrais savoir pourquoi et quand il a quitté son village pour Paris. Saviez-vous, madame, que votre valet de chambre qui vous a dit qu'il était venu directement chez vous de la campagne et qu'il ne pouvait pas trouver son chemin dans Paris, y a été terrassier pendant deux ans !

Je fus stupéfaite. « Vous devez vous tromper, M. D...! » m'écriai-je, mais il me donna des détails convaincants, et je me mis une fois de plus à penser aux dénonciations contenues dans les lettres anonymes... Quelques mensonges de mon valet de chambre ne prouvaient pas qu'il était un assassin, bien entendu, que je n'étais pas dans un état normal et M. D... parlait avec tant de conviction et de feu que je me laissai convaincre : Couillard devait savoir quelque chose. J'étais d'ailleurs prête à admettre n'importe quoi...

— Couillard, me dit M. D..., possède sans doute une carte d'identité. Je voudrais bien la voir, car elle contient probablement le renseignement dont j'ai besoin. Mais si nous la lui demandons et s'il est coupable en quoi que ce soit, il devinera que nous avons des soupçons... Comment pourrions-nous obtenir cette carte sans éveiller son attention ?

J'allai trouver Mariette et après que je l'eus interrogée elle me dit : « Madame, je ne sais rien, moi. Couillard vient d'un village... Est-ce qu'on va ennuyer Couillard maintenant ? Et à moi, est-ce qu'on va me demander encore des questions. J'en ai assez des journalistes et de la police ».

— Mariette, dis-je, connaissez-vous le nom du village de Couillard, oui ou non ; on me dit qu'il est essentiel de le savoir.

— Ah bien ! Si c'est tout ce qu'on demande, c'est

facile. Son pardessus est ici ; vous trouverez ce que vous voulez dans son portefeuille.

Je retournai auprès de M. D... et lui dis : « Je ne sais que faire. La carte est dans le portefeuille de Couillard et son portefeuille est dans son pardessus, ici ».

— Alors, c'est tout simple, madame. Il n'y a pas de mal à regarder le contenu de ce portefeuille. Je n'ai besoin que d'une adresse.

M. D... ouvrit le portefeuille, y trouva l'adresse qu'il voulait, quand tout à coup je remarquai une enveloppe bordée de noir et portant l'écriture de ma fille. Je regardai. C'était une lettre de Marthe adressée à son fiancé.

Marthe, qui se trouvait là, prit la lettre et s'écria : « Maman, c'est la lettre que j'ai écrite à Pierre, la veille de la Toussaint ».

— Comment ! Couillard a gardé cette lettre tout ce temps-là.

M. D... se frottait les mains : « Vous voyez ! J'avais raison ! C'est bien suspect, ce vol d'une lettre. Il n'a pas pu prendre la lettre pour le timbre... qui a été enlevé d'ailleurs. Pourquoi n'a-t-il pas détruit la lettre ?... » Il hésita, puis s'écria : « Cette lettre a été écrite et volée à l'époque où vous vous décidiez à reprendre l'affaire ! ».

— C'est vrai ! dis-je. Je suppose que Couillard a voulu savoir ce que je comptais faire. Marthe pouvait fort bien le dire à Pierre dans sa lettre. Il avait donc des inquiétudes !

— C'est évident, madame !... Permettez-moi d'aller examiner sa valise. Je trouverai peut-être quelque chose de plus important et de plus décisif.

M. D..., accompagné de Marthe, monta au grenier. Couillard n'était pas à la maison, à ce moment-là. Il travaillait toute la journée chez moi, mais s'en allait le soir après son dîner. Il m'avait demandé toutefois de laisser sa valise au grenier et il y montait souvent... Je l'avais repris à mon service pour faire plaisir à Marthe, qui disait justement que si

Couillard n'avait pas pu trouver une place, c'était à cause du drame de l'impasse Ronsin, et que nous devions l'aider...

M. D... revint et dit : « La valise est fermée et je ne puis pas l'ouvrir, mais nous touchons au but ».

Après son départ, j'eus une longue conversation avec Marthe. Elle avait toujours eu beaucoup de confiance en Couillard... Nous essayâmes de deviner pourquoi il avait volé cette lettre... (Plus tard, on trouva une autre lettre volée dans la valise, cette fois une lettre écrite par moi à mon amie Mlle Lefèvre.)

Depuis ce terrible mois de novembre (1908), j'ai compris la grave faute que j'avais commise. A la Cour d'assises, à mon procès, je fis les excuses les plus complètes à mon ancien valet de chambre, en toute sincérité. Ce fut bien coupable de ma part de l'accuser, sans avoir de preuves réelles de sa culpabilité, mais le lecteur, je le crois, comprendra mon état d'esprit...

Toute la nuit, je restai éveillée et, de plus en plus, je devenais convaincue que Couillard était coupable ou « en savait long »... J'allai chercher les lettres anonymes et me mis à les relire pour la vingtième fois... Je savais que les accusations contre moi venaient surtout du fait que les assassins m'avaient épargnée. On m'avait trouvée vivante dans une maison où il y avait deux cadavres !... Mais, pensai-je, Couillard aussi était dans la maison et lui aussi était vivant, après le crime. Puisque ce n'était pas moi l'assassin, c'était donc Couillard... Et puis, n'avait-il pas perdu la clef de la maison ? N'avait-il pas gardé le revolver de mon mari au lieu de le lui rendre ?... Et n'était-il pas évident que si mon mari avait eu son revolver auprès de lui, on ne l'aurait pas tué, pas sans lutte, en tous cas ? Et puis, je me rappelais un autre crime, le meurtre de M. Rémy, un banquier qui avait été assassiné huit jours après le crime de l'impasse. M. Rémy avait été tué par son valet de chambre, lequel pendant longtemps ne fut pas soupçonné. Et me rappelai

aussi que Couillard était sorti le soir du 30 mai. Couillard avait peut-être rencontré ses complices. Pendant la nuit, il avait du quitter sa chambre, au-dessus de l'atelier et descendre les recevoir. La femme rousse était peut-être son amie... Couillard était timide et peureux ; c'était peut-être lui, l'homme immobile à l'air effrayé que j'avais vu près de la porte du corridor, dans ma chambre, la nuit du crime ? Je ne l'avais pas reconnu à cause de la robe noire, de la fausse barbe rousse et du grand chapeau mou ? Couillard savait où était la corde... et il savait où se trouvait la ouate...

Mon imagination s'excitait, s'affolait. Avec plus de fièvre que de logique, je faisais concorder tous les faits et forçais cette version du crime à être satisfaisante en tous ses détails. C'était la folie qui commençait. J'avais eu tant et tant d'émotions depuis quelques mois, j'avais subi tant de chocs, traversé tant de crises et d'épreuves, on m'avait tellement accablée, insultée, torturée, on s'était tant servi de moi, on avait tant joué avec moi en ces dernières semaines que j'en étais venue à ne plus distinguer le bien du mal, le vrai du faux, ce qui était permis de ce qui était criminel !... Tant de pistes avaient été suivies et tant de pistes avaient été abandonnées que je me cramponnais désespérément à celle-ci. Oui, Couillard savait quelque chose et il faudrait qu'il le dise, à tout prix, et qu'on sache enfin la vérité. Et puis ce serait fini. Nous recommencerions à vivre, Marthe et moi...

Je n'avais plus d'amis. Ma fille était aussi souffrante que moi et avait de longues crises de larmes. Elle avait perdu son père, sa grand'mère, son fiancé... Et la maison était si triste, si inhospitalière. L'hiver était venu. Le vent sifflait ; il faisait froid, il pleuvait... Encore un effort et ce serait fini. J'aurais droit au repos, au calme... Oui, Couillard était le coupable. Sûrement c'était lui, ça ne pouvait être que lui. Il avait fait entrer les assassins...

J'avais le portefeuille de Couillard à ma disposi-

tion. Je pris dans un tiroir une perle qui venait de ma bague art nouveau, je l'enveloppai dans du papier de soie et glissai le tout dans le portefeuille.

Maintenant, me disais-je, on sera bien forcé de l'arrêter. Il aura peur ; s'il sait quelque chose sur le crime, il avouera. S'il est innocent, je dirai à mon ami M. Leydet que c'est moi qui ai mis la perle dans le portefeuille et j'expliquerai dans quel but.

Le soir même, Couillard était arrêté.

Malgré la confusion de mes pensées, je compris jusqu'à un certain point, pendant la nuit, la gravité de ce que j'avais fait. Quoique je fus bien décidée à dire que j'avais moi-même mis la perle dans le portefeuille aussitôt que Couillard aurait parlé.

Le lendemain donc, je me rendis à la Sûreté et me fis accompagner par un agent à la rue de La Boëtie. Ce fut l'inspecteur Dechet qui vint avec moi, et, ensemble, nous allâmes chez M. Gaillard, le bijoutier qui avait fait la bague d'après un croquis et en utilisant une perle achetée chez Dufayel et qui m'avait été donnée par M. [illegible]. M. Gaillard put retrouver dans ses livres la description exacte de la bague, le poids et la forme de la perle, etc. Je lui dis que la perle trouvée dans le portefeuille de mon valet de chambre (il avait lu dans les journaux le récit des incidents de la veille) était celle qui avait été montée sur la bague art nouveau.

Plus tard je vis M. Souloy.

— Avez-vous encore, lui demandai-je, la monture de la bague art nouveau que je vous ai priée de changer, en même temps que d'autres bijoux, en juin dernier ?

— Non, madame, me dit-il, cette monture a été fondue avec les montures des autres bijoux que vous m'avez donnés à transformer.

— Je le regrette, dis-je, car cela aurait pu m'être utile. Nous pouvons avoir, d'un moment à l'autre, à donner des explications à M. Hamard au sujet de cette bague art nouveau.

Je savais maintenant que je pouvais prouver quand

je voudrais que la perle n'avait pas pu être volée la nuit du crime, puisque M. Gaillard pouvait l'identifier, et M. Souloy déclarer qu'il l'avait eue en mains au mois de juin. Je n'avais plus qu'à attendre que Couillard fasse des aveux... et j'étais convaincue qu'il en ferait...

Le Matin me demanda le dessin de la bague « volée » ; je donnai l'adresse de M. Gaillard, et le dessin de la bague art nouveau fut publié.

A ma demande, on fit des recherches dans la chambre que Couillard habitait et chez moi. Je voulais savoir s'il avait caché quelque chose au grenier. La presse, le public étaient très excités contre Couillard et, étant un peu effrayée de la tempête que j'avais moi-même déchaînée, j'avais hâte de savoir si Couillard parlerait. On me rapporta qu'il avait raconté qu'une femme assez bien mise était venue voir M. Steinheil le vendredi 29 mai, trente-six heures avant le crime ! Couillard s'était trouvé à la fenêtre de la cuisine quand cette dame inconnue était venue, et il s'apprêtait à ouvrir quand il vit M. Steinheil se précipiter dans le jardin et ouvrir lui-même. Mon mari avait échangé quelques paroles avec cette dame, à la grille. On me rapporta aussi que Couillard avait dit : « Alexandre Wolff en sait plus long que moi ! » Tout cela me troublait et me paraissait d'une importance capitale. « Couillard, me disais-je, commence à dire des choses dont il n'a jamais parlé. Nous saurons toute la vérité bientôt... » Je me mis à penser à Wolff. Le fils de ma vieille servante était au mieux avec Couillard... Je pensais aux lettres anonymes... On m'avait dit qu'après le crime, Alexandre semblait « rouler sur l'or ». Et puis, il était fort, il n'avait peur de rien, il connaissait bien la maison. Par sa mère, il pouvait savoir tout ce qui se passait chez moi. Je m'étonnais... Je ne pensais plus seulement à Couillard, je pensais à Wolff... Et je m'exaltais... Je « sentais » que la lumière allait enfin se faire...

Un incident, qui se passa deux jours après l'arres-

tation de Couillard, je crois, me troubla plus encore. Chaque heure, d'ailleurs, me semblait amener une nouvelle émotion, un nouveau choc, une nouvelle complication... On aurait dit qu'un démon me poussait irrévocablement à ma perte...

C'était la nuit. J'étais assise dans ma chambre, au rez-de-chaussée, et je relisais les lettres qui dénonçaient Couillard et Wolff. Je croyais tout le monde couché, quand je vis une lumière traverser le vestibule menant à l'escalier. Je fus très étonnée. J'allai doucement à la fenêtre et vis Mariette et son fils Alexandre. Que faisaient-ils à cette heure tardive. Il était environ minuit ! Ils montèrent l'escalier le plus doucement possible. Je n'étais pas encore déshabillée. Arrivée au pied de l'escalier, j'entendis Mariette dire à Wolff : « Ne fais pas de bruit, surtout. » Quand les marches craquaient, ils s'arrêtaient et retenaient leur respiration. J'essayai de monter derrière eux, mais mes forces m'abandonnèrent et je m'assis sur les marches du bas.

J'écoutai. Mariette et Wolff montaient toujours. Je les entendis ouvrir la porte du grenier, au troisième étage, et entrer. Je ne sais combien de temps ils restèrent là-haut. Je tremblais de peur et de froid, et le sang battait dans mes tempes et me faisait mal... Puis, je les entendis de nouveau et je me relevai. Ils descendaient, ils s'arrêtèrent au second et entrèrent à l'atelier. J'allai au jardin voir s'il y avait de la lumière à l'atelier. Je n'en vis pas. Evidemment, ils tenaient la bougie très bas, près du plancher et loin de la fenêtre. Je retournai au pied de l'escalier. Ils descendirent. Au moment où j'allais retourner dans ma chambre pour n'être pas vue, j'entendis Wolff dire de mauvaise humeur à sa mère : « Je te dis qu'il en manque trois. » Mariette répondit : « Je n'y puis rien ! » Wolff reprit : « Maintenant qu'il est enfermé, nous ne pourrons rien savoir. Ah ! pourquoi s'est-elle occupé de tout ça ? On était si tranquille. Elle ne pouvait donc pas se taire !... Mais, fais attention ; elle est bizarre.

J'ai bien vu, l'autre soir, quand j'ai dîné ici, qu'elle avait quelque chose. Elle était aimable, mais elle n'avait pas ses yeux d'habitude. » (Je cite textuellement.) Ils s'étaient arrêté sur le palier du premier étage. J'étais si bouleversée que je crus que je n'arriverais pas à regagner ma chambre... J'y réussis cependant. Je regardai la pendule. Il était minuit quarante. Je retournai à la fenêtre de la salle à manger d'où je pouvais surveiller le vestibule. Je vis passer Mariette et son fils. Je courus à la porte et, n'entendant aucun bruit, je fis deux ou trois pas dans le vestibule. J'entendis alors la voix de Mariette qui disait : « Passe-moi la lumière ; je ne vois rien... » La voix venait de l'escalier conduisant à la cave et la porte de cet escalier, dans le vestibule, était entr'ouverte. Que faisaient-ils là ?... Je me cachai de nouveau. Bientôt, Mariette et Wolff remontèrent.

Ce dernier avait l'air furieux. « Chut ! » dit Mariette, et ils se rendirent à la loge, par la cuisine. (Mariette était alors à la fois cuisinière et concierge.) Les portes étaient fermées et je ne pouvais rien entendre. J'attendis. Enfin, la loge s'ouvrit et Wolff marcha doucement vers la grille, l'ouvrit et disparut. Je me demandai ce que je devais faire. J'avais un peu peur de Mariette, et pourtant elle avait été la meilleure des servantes pendant quinze ans. Mais je connaissais ses façons brusques, hargneuses même à certains moments. Et puis, comme moi, comme ma fille, tous les événements des derniers mois l'avaient bouleversée.

J'allai droit à la loge de Mariette, par le jardin. La porte était encore ouverte. Je la trouvai assise près de son lit, l'air hébété, anéanti. Elle tressaillit en me voyant et se rendit compte immédiatement que mes sentiments envers elle avaient changé.

— Que faites-vous là, à cette heure-ci, Mariette ? Je viens d'entendre la grille se refermer. C'est donc que quelqu'un vient de sortir ? Que se passe-t-il ?

— Rien, madame. J'ai ouvert la porte pour avoir plus d'air. Je ne me sens pas bien. Toutes ces his-

toires, ces visites de la police, ces recherches. J'aime pas ça. Tout va de travers, Couillard va peut-être nous faire des ennuis. Qui sait ?... On va peut-être m'accuser moi, ou bien Alexandre. Ah ! je vous jure que si on touche à mon fils, j'aurai peur de personne !

Elle avait l'air terrible, avec ses yeux féroces, sa mâchoire en avant et ses grands poings serrés. Elle se leva, vint tout contre moi et me dit, l'air menaçant :

— Eh bien, et vous ? Pourquoi n'êtes-vous pas couchée à cette heure-ci ?

— Parce que je n'ai pas sommeil ; je ne peux pas dormir...

— Depuis quand êtes-vous éveillée ?

— Depuis plus de deux heures... Pourquoi avez-vous l'air effrayé ?

Mariette se rapproche encore ; son visage touchait presque le mien. Je n'avais rien dit au sujet de l'étrange promenade nocturne de son fils et d'elle, et pourtant, l'air plus menaçant que jamais, elle me dit :

— Et puis, après ?...

— Après ?... C'est à vous de m'expliquer ce que vous et votre fils venez faire à l'atelier, au grenier et à la cave. Répondez...

Elle hésita, puis répondit :

— Ce que j'ai fait avec Alexandre ?... C'est pas votre affaire. Je suis bien libre de faire ce que je veux. J'ai des affaires à moi au grenier. Je peux bien donner un paquet à emporter à mon fils, si je veux...

— Non, Mariette... Votre fils n'a rien emporté avec lui. Il n'avait pas de paquet quand je l'ai vu sortir, ou alors, c'est que le paquet était bien petit.

Elle me prit les mains brusquement :

— Ecoutez, madame, j'en ai assez de tout ça. Laissez-moi tranquille ! Je ne suis pas d'humeur à vous donner des explications. Vous feriez mieux de retourner auprès de Marthe et d'aller vous coucher !

Son attitude et son ton m'effrayèrent tellement que je m'enfuis et, grelottant de fièvre, je songeai sérieusement à parler à M. Hamard de ce qui s'était passé, mais Mariette avait été la meilleure des servantes, je le répète, depuis bien des années. J'avais de vagues soupçons sur son fils, qui, m'avait-on dit, était extrêmement violent et avait même eu des démêlés avec la police. Mais je ne croyais pas que Mariette fût en quoi que ce soit, mêlée au crime. Et je pensai à sa fille et à son gendre, M. et Mme Geoffroy, qui avaient toujours été si dévoués. Mme Geoffroy venait constamment chez moi faire divers travaux et le mari était toujours prêt à se rendre utile. Tous deux gardaient la maison quand nous partions tous en vacances, et je ne connaissais personne sur qui j'aurais pu compter davantage. Si j'accusais Mariette ou son fils d'une façon quelconque, toute la famille souffrirait, hélas !... Et puis, tout à coup, je me rendis compte qu'il n'y avait probablement rien de suspect dans cette visite nocturne au grenier et à la cave. Mariette avait sans doute désiré causer avec son fils et lui montrer certaines choses lui appartenant. Quant à son attitude mauvaise, elle devait simplement s'expliquer par le fait qu'elle était tourmentée comme moi, malade, affolée. Voyant Couillard arrêté, elle se disait peut-être que son tour et celui de son fils allait venir. Elle et son fils se rendaient sans doute compte que j'allais accuser, dénoncer à tort et à travers !...

Je m'endormis au matin, épuisée. Mais le bruit de portes qu'on ouvrait et qu'on refermait me réveilla en sursaut. J'allai voir ce qui se passait.

M. Hamard venait d'arriver avec toute une troupe d'agents de la Sûreté pour faire une perquisition dans toute la maison, de la cave au grenier. Les ouvriers vinrent comme d'habitude et des journalistes aussi. Mariette était furieuse et jurait terriblement.

Tout à coup, un homme fit irruption dans le jardoin. Il vint à moi et me dit :

— J'apprends que M. Hamard, le chef de la Sû-

reté, est ici. Je vous prie, mademoiselle, dites-lui qu'il faut que je lui parle !

— Et que lui voulez-vous ? demanda M. Hamard.

Puis il me dit :

— Vous voyez, on vous prend encore pour votre fille !...

Et, se tournant vers le nouveau venu — qui s'appelait Wagner — il ajouta :

— Vous pouvez parler devant cette dame. C'est Mme Steinheil elle-même. Et moi, je suis M. Hamard.

Il éloigna d'un geste les journalistes qui se précipitaient déjà. M. Wagner, alors, déclara, tout ému, qu'il pouvait fournir des renseignements très importants sur Alexandre Wolff, que Wolff, le lendemain du crime, avait eu en mains toute une liasse de billets de banque. M. Hamard me demanda de le laisser seul à seul avec M. Wagner, et je me retirai.

Les perquisitions durèrent toute la journée. On fouilla la loge de Mariette de fond en comble. On fouilla la cave et le grenier. J'aidai les agents. J'étais sûre qu'ils découvriraient quelque chose qui mènerait à la solution du problème qui m'usait le cerveau. Mais ils ne trouvèrent rien et je me remis à désespérer.

Le grenier était très grand et encombré de caisses, de malles, de vieilleries, de costumes de modèles... J'allai plusieurs fois voir les agents au travail. J'étais fatiguée et souffrante. Depuis quarante-huit heures, je n'avais pas dormi et j'avais eu toutes sortes d'émotions. Je voulais que les agents trouvent quelque chose... Il me semblait qu'ils manquaient d'ardeur, qu'ils ne cherchaient pas comme ils auraient dû. Une fois de plus, j'eus une mauvaise inspiration : j'allai chercher un petit diamant dans une boîte à bijoux, dans ma chambre, remontai au grenier et le jetai dans la poussière... Oui, me disais-je, voilà une excellente idée. La découverte de ce diamant va les stimuler...

Au bout d'un moment, j'attirai l'attention des

agents sur le petit point brillant, et l'un d'eux ramassa le diamant. M. Hamard, qui se trouvait là, mit tranquillement le diamant dans un morceau de papier et le tout dans sa poche.

Les agents partirent vers la fin de l'après-midi. Les journalistes pouvaient venir maintenant, et ils vinrent !... Ils étaient bien une trentaine. Ils s'élancèrent comme des bêtes affamées sur leur proie. Ils posèrent des questions à tout le monde. Même ceux d'entre eux que j'avais toujours vu pondérés et dignes, se conduisirent comme des fous. On m'accabla de questions. J'essayai de répondre, mais mes forces m'abandonnèrent.

— Ecrivez ce que vous voudrez, dit-je. Mais laissez-moi en repos. Je n'en puis plus, j'ai besoin de sommeil...

J'allai m'enfermer dans une chambre et m'étendis.

Un grondement comme celui d'une mer en furie me tira de ma torpeur. J'allai à la grille du jardin et, par le judas, je vis une grande foule — composée surtout de femmes — et tous ces gens hurlaient. Marthe me tenait la main et tremblait : « Maman, maman, qu'y a-t-il ? » répétait-elle... Un journaliste anglais ou américain, qui se trouvait là, me dit : « Ne faites pas attention, madame, ne restez pas près de cette grille... Il y a là des gens qui sont pour vous, mais beaucoup d'autres qui vous haïssent, et ni les uns ni les autres ne savent pourquoi... » Je l'entendis murmurer : « La multitude, la grande ennemie de la raison... » Les mots qu'on entend dans des moments pareils restent gravés dans la mémoire. Je me suis souvent répété ces quelques mots, mais ce n'est que lorsque j'ai appris l'anglais sérieusement, en Angleterre, après mon acquittement, que j'ai découvert que le journaliste avait cité une phrase de sir Thomas Brown.

Mme Chabrier, qui était sortie dans l'après-midi, eut la plus grande difficulté à rentrer dans la maison, et il en fut de même dans le cas des télégraphistes et du facteur. Dans la soirée, la police balaya

l'impasse et l'orage passa. Nous nous mîmes à table, Marthe et moi, mais essayâmes en vain de prendre un peu de nourriture.

Au milieu de la nuit — il devait être une heure et demie, j'entendis sonner à la grille. Je me levai et m'habillai à la hâte. Mariette était déjà à la grille quand j'y arrivai.

— Qui est là ? demandai-je.

Il y avait cinq ou six journalistes de l'autre côté et ils étaient venu demander s'il était vrai que je m'étais suicidée. Mariette cria : « Non, non, et non ! Bien sûr que non ! Allez-vous-en. » Et elle referma le judas.

Cette nuit-là non plus, je ne dormis pas. Je me dis que les nerfs humains avaient une limite de résistance et que je ne pourrais pas supporter une autre journée comme la dernière ou une autre nuit comme les nuits passées. Je croyais avoir atteint l'extrême limite de l'endurance, mais je devais m'apercevoir de mon erreur, dans moins de vingt-quatre heures. Mon calvaire ne faisait que commencer.

Je pensai à Couillard. Que faisait-il ? Avait-il fait de nouvelles déclarations ?... Ou bien mes soupçons étaient-ils sans fondement ? Les lettres anonymes se trompaient-elles ? Avouerait-il ? Avait-il quelque chose à avouer ?

J'avais appris la veille que Couillard avait déclaré que M. Steinheil, le samedi 30 mai — moins de douze heures avant le crime — lui avait dit attendre des lettres importantes et lui avait ordonné de les cacher sous le tapis de la table du vestibule quand elles viendraient. Deux cartes pneumatiques étaient venues et Couillard les avait cachées là où on lui avait dit ! Jamais mon mari ne m'avait parlé de ces cartes. Elles se rapportaient peut-être au collier, aux papiers... Il y avait évidemment là un mystère, car s'il s'était agi de lettres ordinaires, mon mari m'en aurait certainement parlé et n'aurait pas pris ces étranges précautions... Il n'était pas encore temps d'aller dire à M. Hamard que j'avais moi-même mis

la perle dans le portefeuille de Couillard, puisqu'il continuait de faire des déclarations nouvelles.

Si Couillard était innocent et ne savait absolument rien sur le crime, c'était bien grave de ma part de le laisser en prison, lorsqu'un mot de moi aurait suffi à le faire relâcher, mais j'étais convaincue qu'il dénoncerait les vrais coupables et je m'attendais à chaque instant à apprendre que tout était découvert et que justice serait faite, enfin !...

Et j'attendais...

CHAPITRE XIX

NUIT DITE « DES AVEUX »

(25-26 novembre 1908)

Le matin, de bonne heure, des journalistes vinrent aux nouvelles.

A dix heures, des agents de la Sûreté arrivèrent pour continuer leurs perquisitions et une fois de plus j'espérais qu'ils trouveraient quelque chose qui les mettrait sur la bonne voie.

Mariette était comme folle, et me dit : « La foule est contre vous. Couillard est déjà arrêté ; je parie qu'on va nous arrêter moi et mon fils. Je parie que vous allez dire à la Sûreté que vous nous avez vus l'autre nuit. Vous êtes comme folle... A quoi bon ! Ah ! que tout ça finisse ; j'en ai assez !... Renvoyez la police ; ils me rendent toquée avec leurs perquisitions et leurs questions. Si ça continue, je ne réponds plus de moi : je perdrai la tête comme vous.

« Si la police ne s'en va pas, et si vous dites un mot contre moi ou Alexandre, continua-t-elle, je raconterai tout ce que je sais sur vous et vos amants. Vous dites que vous aimez votre fille Eh bien, moi, j'aime mon fils : je ne veux pas qu'on y touche. Nous verrons. »

Puis, tout à coup, son ton changea et, presque larmoyante, elle ajouta :

« Je n'ai plus qu'une chose à faire : faut que je me saoule... faut que je me saoule... »

J'avais des bourdonnements dans les oreilles ; c'était du feu qui coulait dans mes veines et mon

cœur me faisait mal. Je regardai Mariette, et avec toute la fermeté dont j'étais capable, je lui dis : « J'irai jusqu'au bout Il faut qu'on découvre la vérité. Aidez-moi, Mariette ! » Mais elle ne m'écoutait pas et répétait : « Faut que je me saoule. » Elle se tenait la tête entre les mains. Elle faisait peine à voir, la malheureuse.

M. Hamard arriva, parla à ses hommes, puis me rejoignit :

« Nous ne trouvons rien, fit-il. Il est vrai que le crime remonte à bien des mois... A propos, M. Leydet voudrait vous voir. Il vous attend au Palais de Justice. L'inspecteur Pouce vous accompagnera... La foule est mauvaise.. Emportez vos bijoux, vous pourriez en avoir besoin »

A ce moment, une bande de journalistes fit irruption dans la maison. Deux ou trois entrèrent par une des fenêtres du rez-de-chaussée. Ils m'entourèrent et firent un tel vacarme que je ne pus rien entendre Je ne saisissais que des lambeaux de phrases : « Avez-vous entendu que... » « Un bijoutier a déclaré... » « Il se passe quelque chose... » « Couillard... la perle... »

A chaque instant, on brûlait du magnésium : les photographes étaient à l'ouvrage... On me posait des questions... Un journaliste du *Gaulois* me demanda de photographier ma main, parce que les journaux allaient tous parler d'une « histoire de bague... ».

Je ne savais où donner de la tête. J'ai connu bien des jours d'angoisse et de torture, mais celui-là, ce 25 novembre 1908, fut certainement l'un des pires.

Pendant que j'essayais de répondre aux questions, on venait à chaque instant me chercher. Tantôt les ouvriers avaient besoin de moi, tantôt Marthe, tantôt c'était quelqu'un qui désirait louer un des appartements et avait besoin de certains renseignements que seule je pouvais donner. (J'avais déjà loué l'atelier meublé à un artiste étranger pour huit mille francs par an. Le bail avait été signé, mais mon arrestation changea tout et le bail fut annulé.)

Après le départ des journalistes, j'essayai de faire un inventaire des meubles, du linge et de l'argenterie des appartements que je désirais louer, mais la plume tremblait dans ma main et j'étais incapable de compter, de concerter ma pensée.

L'heure du déjeuner sonna, mais je n'avais pas faim, et d'ailleurs les journalistes vinrent me déranger une fois de plus. « Pourquoi ne barricadez-vous pas votre porte ? » m'a-t-on souvent demandé. Parce que les ouvriers allaient et venaient constamment, et qu'ils apportaient ou emportaient constamment quelque chose : des échelles, des outils, des rouleaux de papiers, que sais-je, et chaque fois que la grille s'ouvrait pour un ouvrier, des reporters entraient derrière lui. D'ailleurs rien n'aurait retenu les journalistes. Au besoin, ils auraient passé par-dessus le mur, comme l'un d'eux le fit d'ailleurs, un dimanche où j'avais condamné la grille.

L'inspecteur Pouce vint et me dit : « Emportez vos bijoux : vous en aurez peut-être besoin. »

J'allai les chercher, et, avec l'inspecteur, me rendis en taxi au Palais de Justice. En route, je vis que M. Pouce avait l'air sombre et triste. Je lui en fis la remarque.

« Ah ! madame, me dit-il, si j'étais à votre place, j'aurais perdu la tête depuis longtemps. Je n'aime pas vous voir dans cet état. Et puis tout à l'air d'aller de travers... Comme ceux qui vous ont poussée à demander à la presse de vous aider, doivent le regretter, en présence de votre martyre, car c'est un vrai martyre, et vous n'êtes pas au bout, hélas !... »

J'écoutais, mais je ne comprenais pas. Je n'étais plus qu'une loque humaine, sans volonté, sans force... Et puis, j'avais tant sommeil ; je m'endormais presque...

Au Palais de Justice, je fus reçue par Me Antony Aubin et Me Steinhardt, son secrétaire. Ils avaient l'air enchanté.

« Ça va très bien, me dit mon avocat, Couillard a fait plusieurs déclarations intéressantes déjà... Mais

il y a quelque chose qui me tourmente : Etes-vous sûre que vous n'aviez pas deux perles pareilles ? Si oui, vous feriez bien de le dire. »

Je pénétrai dans le cabinet de M. Leydet. Par une porte entr'ouverte, je le vis arpenter la chambre voisine. Il entra, et s'inclina comme d'habitude, mais je remarquai qu'il était très pâle.

« Introduisez Couillard, dit-il ; son avocat, l'expert, M. Bouin, M. Gaillard et M. Souloy. »

Quand tout le monde fut assis, M. Leydet m'expliqua que M. Souloy avait fait une déclaration. Je fus stupéfaite. Je trouvais tout naturel que M. Souloy ait désiré faire une déclaration, évidemment au sujet de la perle, mais ce qui m'était pénible, c'est qu'il l'ait faite trop tard, c'est-à-dire avant que Couillard n'ait avoué tout ce qu'il savait.

— Alors, dis-je à M. Souloy, voilà ce que vous avez fait Et cela après que j'étais allée chez vous et que je vous avais dit que nous irions un jour — fixé par moi — trouver M. Hamard ?...

— Madame, dit M. Souloy, ma conscience...

Ce fut tout ce que j'entendis. Tout tournait autour de moi. Je ne comprenais plus rien. J'étais *incapable*, hélas ! de voir la gravité de ce que j'avais fait, en mettant cette perle dans le portefeuille de mon valet de chambre.

M. Leydet et les autres me donnèrent toutes espèces d'explications auxquelles je ne compris rien, d'ailleurs... Puis, le juge d'instruction me dit : « Vous aviez deux bagues art nouveau, n'est-ce pas ? L'une volée par Couillard, et l'autre remise par vous à M. Souloy ? »

J'aurais pu répondre simplement par le mot « oui » et Couillard était perdu, mais, bien que tout fût troublé dans ma tête, je vis, heureusement, le crime que je commettrais en répondant affirmativement, et je répondis : « Non, je n'avais qu'une de ces bagues. »

— Rien qu'une... répéta M. Leydet, comme pétrifié. Mais, madame, vous rendez-vous compte de la gravité de ce que vous nous dites ?

A ce moment, un employé de M. Souloy entra et me regarda fixement, d'une manière qui me terrifia.

On me posa des questions et je répondis vaguement. Cela dura *plusieurs heures*... Je me sentis si mal qu'on fit venir Me Aubin. M. Leydet me regardait d'une manière étrange... Avec mon avocat, je quittai le cabinet du juge d'instruction. Il me demanda d'aller le voir le lendemain ; il voulait me parler très sérieusement, et après cela, nous irions ensemble chez M. Leydet.

— Pourquoi ne pas causer ce soir ?

— Non, non, je ne suis pas libre ...

Si Me Aubin avait été libre ce soir-là, je n'aurais probablement pas été prisonnière le lendemain !

— Surtout, ne parlez pas aux journalistes, ce soir ! me recommanda-t-il en me quittant.

J'en renvoyai d'abord quelques-uns, mais à neuf heures du soir, deux d'entre eux qui avaient été dès le début de mes recherches, mes confidents habituels, forcèrent ma porte et me dirent :

— Il faut tout nous dire ! Sinon vous êtes perdue, vous, votre fille et votre frère, vous serez tous arrêtés... L'impasse est envahie. Votre maison est cernée. La foule est là dehors ; on veut mettre le feu à votre maison, on veut vous lyncher !...

Je me suis rendu compte depuis qu'ils me croyaient vraiment coupable, à ce moment-là, et qu'ils étaient décidés à m'arracher des aveux avant la Justice.

J'étais là devant eux, malade, tremblante, hypnotisée... On pouvait essayer de la douceur, maintenant. Le jouet aurait pu casser ; il ne fallait pas trop tirer sur la corde : après la note dramatique, la note pathétique :

— Pauvre femme... Dites-nous la vérité, nous sommes vos amis, vos vrais amis, vos seuls amis... Avouez. Cela vous soulagera, avouez, sinon pour vous-même, du moins par amour pour votre fille.

« Songez à votre pauvre mère, qui est morte. Elle vous appelait, cette nuit-là, elle disait Meg, Meg... Eh bien, Meg, dites-nous tout !

Je me sentais défaillir...

— Que voulez-vous que je vous dise ? demandai-je.

Ils me prirent les deux mains :

— Tout ! Dites-nous tout... Seulement, vous savez, ne nous parlez plus des lévites. Personne n'y croit ! Et puis, ne nous parlez pas des bijoux ; ça ne prend plus non plus, ça ! Vous feriez bien de commencer par nous dire la vérité sur la perle.

Je répondis : « C'est moi qui ai mis la perle dans le portefeuille de Couillard pour qu'il parle, qu'il dise ce qu'il sait ; c'est moi qui ai mis le petit diamant dans le grenier. »

— Il faut nous faire des aveux complets, comprenez-bien cela. Et surtout ne répétez pas ce que vous avez dit auparavant. Le public n'en croit pas un mot. Il faut nous dire autre chose, la vérité ! Voyons, qui sont les assassins ? Dites-nous leurs noms...

Je tremblais. Je n'avais plus la force de penser, de vouloir. Ils avaient tué ma raison. Ils voulaient des noms ; il fallait leur en donner. Des noms, n'importe quels noms...

J'en dis un, puis un autre, puis un troisième, celui de Salvator d'abord, un modèle de mon mari. Les deux hommes secouaient la tête. Ces noms-là ne feraient pas l'affaire ! Alors je dis : Non, ce n'est pas Salvator, c'est son frère !... Ils secouèrent encore la tête et dirent « Non »... Alors je pensai à Alexandre Wolff, que j'avais tant eu dans l'esprit pendant les jours précédents.

J'hésitai pourtant, à cause de Mariette. Je leur dis que « sa » mère mourrait si j'accusais celui auquel je pensais... Et puis, je prononçai le nom d'Alexandre Wolff. « Oui, Wolff, c'est l'assassin ! »...

Ils me posèrent des questions. Ils faisaient les questions et les réponses, et je disais « oui, oui... » pour qu'ils s'en aillent. Ils me racontaient comment les choses s'étaient passées et puis me demandaient si c'était bien cela. Je disais toujours « oui, oui... »

Ils avaient l'air de réciter le contenu des lettres anonymes. (Sans doute ils avaient reçu des lettres dénonçant Wolff, comme moi...) Je pensais à tout ce qu'on m'avait dit, à tout ce que j'avais lu, sur Wolff. Je décrivis même son gilet — le gilet qu'il portait le soir, où je l'avais vu avec Mariette, dans le vestiaire.

— Et pourquoi ne l'avez-vous pas dénoncé plus tôt ? Parce que vous aviez peur qu'il dise que vous lui aviez demandé de vous débarrasser de votre mari ?

— Oui, oui...

Cela dura encore quelques minutes, et puis, ce fut fini. Ils avaient l'air heureux. Ils avaient gagné une grande victoire.

Enfin, ils s'en allèrent.

Pendant quatre heures, j'avais été torturée. J'étais meurtrie, brisée, anéantie, et je restai là, à terre, appelant la mort dans un dernier effort de pensée. Et puis je vis trouble et je m'abîmai dans le néant...

Je ne saurais mieux comparer cette « Nuit des *Aveux* » — qui ne devrait pas d'ailleurs s'appeler ainsi, puisque je n'avais en aucune façon *avoué* une culpabilité qui n'existait pas, sauf en ce qui concernait la question de la perle dans le portefeuille — qu'à un cauchemar. Dans un cauchemar apparaissent les gens ou les choses qu'on a vus ou auxquels on a pensé récemment, dans l'état de veille. Deux fois, ce jour-là, on m'avait parlé de M. Bdl et vingt fois j'avais pensé à Wolff. Et il y avait eu les lettres anonymes. J'en citai tout un passage à mes deux bourreaux, qui avaient évidemment lu ou pensé les mêmes choses. Et ainsi, il fut question de M. Bdl et de Wolff dans mes « aveux ». Et quand je vis Mariette à la fenêtre, je pensai plus que jamais à son fils (Mariette, sans doute, devinait, avec l'instinct d'une mère malheureuse, qu'il s'agissait de son fils et tremblait pour lui...)

Oui, un cauchemar !... Mais après un cauchemar, on se réveille, on revient à la vie réelle, à la paix,

ou même au bonheur et l'on s'écrie : « Le ciel soit loué ! Ce n'était qu'un mauvais rêve ! »...

Mais après mon cauchemar, hélas ! je me réveillai pour me voir soumise aux pires tourments, pour voir mon enfant arrachée de mes bras, et me voir arrêtée et jetée en prison. Le cauchemar n'était pas fini : il commençait !

Que ne l'ai-je oublié, ce cauchemar effroyable ! Je me le rappelle dans tous ses détails... Je n'étais alors que de l'argile entre les mains de deux hommes qui faisaient de moi ce qu'ils voulaient, dans leur mauvaise folie, ou dans un accès insensé de zèle de journaliste, mais l'argile garde les empreintes.

Ils me firent perdre la raison, mais pas la mémoire, et, après trois années, les moindres détails de cette nuit d'agonie sont encore si précis dans mon esprit, je les revis avec une telle intensité de sensation que ma main tremble tandis que j'écris. Je frémis, je vois ces deux hommes — qui sans doute se sont souvent reproché leur conduite impardonnable — je sens leurs mains sur mes poignets et la plume tombe de mes doigts...

Voici d'ailleurs le récit de « la Nuit des Aveux », tel qu'il résulte de la déposition faite, dès le lendemain, au juge d'instruction par les deux journalistes. (Déposition de M. Hutin, dossier cote 3280.) :

« Je tiens à vous déclarer, dès le début, que, dans cette affaire, *je n'ai absolument rempli qu'un rôle de journaliste et d'informateur, et que j'ai tenu à ne confondre, ni de près ni de loin un tel rôle avec le rôle de la justice.* (!)

« Vers neuf heures et demie, le 25 novembre, je me présentai chez Mme Steinheil où un de mes confrères me rejoignit bientôt. M. Chabrier, qui m'aperçut, s'écria : « Ah ! vous venez en sauveur ! ou tout « au moins : Soyez le bienvenu ! »

« Mme Steinheil elle-même me reçut avec beaucoup de sympathie. Je remarquais qu'elle était fortement affaissée. Elle me reçut dans la salle à manger. Ses premiers mots furent : « Quelle idée vous

« avez eue de me faire écrire cette lettre. » Je lui rappelai que cette lettre n'avait été publiée qu'à sa propre instigation, je lui déclarai qu'à l'heure actuelle ce qu'elle avait de mieux à faire, c'était de libérer sa conscience, en disant toute la vérité. Je lui dis que le lendemain, avec les moyens qui lui sont propres, la justice lui arracherait certainement la vérité, et qu'elle ferait mieux de me la faire connaître spontanément.

« Nous lui fîmes observer que c'était certainement elle qui avait mis la perle dans le portefeuille de Couillard. Et, sur sa réponse affirmative, nous lui en demandâmes le motif. Elle hésita longtemps. Ce furent de sa part bien des réticences et bien des biais. Puis finalement elle déclara que ç'avait été pour détourner d'un autre côté les recherches de la justice. Mme Steinheil, on le sentait réellement, cherchait à s'évader de notre entretien.

« Sur nos questions, elle déclara qu'elle détestait son mari ; puis, comme nous lui demandions le motif, elle murmura : « Nous étions pauvres, nous « n'avions rien. » Mais je me mis à plaider le faux pour savoir le vrai. Et puis elle déclara que le coupable était Salvator.

« Aussitôt elle se reprit, disant : « Non, je perds « la tête, ce n'est pas Salvator, c'est son frère ! » Elle déclara ensuite qu'elle aimait un homme, et que la reprise de l'affaire lui avait été inspirée par le désir de lui prouver qu'elle s'occupait toujours activement de la recherche des assassins.

« Nous lui demandâmes à nouveau pourquoi elle avait dirigé les soupçons sur Rémy Couillard. Elle nous répondit : « J'ai toujours eu des soupçons sur « lui. »

« Nous lui fîmes observer qu'en tout cas elle savait la vérité sur ce qui s'était passé dans la nuit du 30 au 31 mai ; qu'elle connaissait le vrai coupable. Et nous lui déclarâmes : « Nous ne vous quitte- « rons pas avant que vous ne nous le disiez. » (Le dossier, que j'ai sous les yeux, dit : « Nous ne vous

« quitterons que si vous ne nous le dites pas », ce qui ne voudrait rien dire et est évidemment une erreur du greffier ou du copiste.)

« Elle s'écria : « Je ne puis pas vous dire son « nom, parce qu'il y a quelqu'un que cela tuerait. »

« Nous lui demandâmes : « Qui ? Sa femme ? Une « sœur ? »

« Elle nous dit : « Non, ce serait sa mère. Sa mère « mourrait de chagrin ou se tuerait. »

« Nous revînmes à la charge, lui demandant s'il s'agissait de quelqu'un de son entourage. Et alors, elle finit par dire : « C'est Alexandre Wolff, le fils « de Mariette ». Puis, tout aussitôt, elle nous pria de nous arranger pour qu'il fût prévenu très rapidement, et qu'ainsi il lui fût possible de prendre la fuite. Nous lui demandâmes si Mariette savait tout cela. Elle nous répondit : « Oh ! Mariette ! Elle est « là qui nous guette ! Parlez bas. Qu'elle ne sache « rien ! Oui, Mariette a su tout cela depuis. Qui sait « si Mariette maintenant, Mariette ne va se tourner « contre moi. » Et alors, faisant le récit du crime, elle nous dit : « Ce n'est pas moi qui avais fait « venir Alexandre Wolff. Il venait pour voler l'ar- « gent. Les bijoux, ç'a été un faux cambriolage. Il « n'y avait pas de bijoux. Wolff m'a terrorisée. Il « me disait que, si je parlais, il affirmerait que « c'était moi qui l'avais fait venir pour qu'il me « débarrasse de mon mari. » Elle ajouta que, depuis lors et tout récemment encore, Wolff lui avait adressé des menaces de mort contre elle et sa fille. Je lui demandai si elle ne mettait pas encore en avant un innocent, si c'était bien la vérité qu'elle disait, et elle répondit : « Oh ! Les circonstances sont trop tra- « giques pour moi pour que je ne vous dise pas « la vérité. » Elle ajouta : « Ma vie est maintenant « finie », et elle parla même de se suicider. Je lui donnai le conseil de n'en rien faire, et sans autre délai de soulager entièrement sa conscience en allant dès le matin déclarer toute la vérité au juge d'instruction. »

Un troisième journaliste, comme les deux précédents, familier de l'impasse Ronsin, demeura après le départ de ses confrères, jusqu'au matin. Il a déposé en ces termes devant le juge d'instruction (Déposition de M. Barby, 29 décembre 1906.) :

« Mme Steinheil paraissait très abattue. Elle pleurait, se tordait les mains, s'écriait : « Ma pauvre « mère, combien je voudrais maintenant être morte « comme toi ! »

« Elle me dit : « Qu'est-ce que je viens de faire ? « Qu'est-ce que je viens d'avouer ? Qu'est-ce qui va « m'arriver ? »

« Je lui fis remarquer qu'elle aurait dû, dès le premier jour, donner la version qu'elle venait d'indiquer et qu'elle venait de répéter à moi-même. Elle me répondit : « Oui, j'ai été lâche. Alexandre m'avait laissé « la vie à la condition que je ne le dénoncerais « pas et en me menaçant, si je le dénonçais, d'affir- « mer que c'était sur mon ordre qu'il avait agi. « Voilà pourquoi je n'ai pas osé le dénoncer. »

« A un certain moment, elle me dit : « Je ne suis « pas certaine qu'Alexandre Wolff ait agi seul, car il « m'a semblé entendre un bruit de pas dans l'esca- « lier ou le vestibule (cependant je n'ai vu personne « à part lui. » Puis elle s'écria : « Comme je ne pour- « rai pas prouver ce que je dis au sujet d'Alexandre « Wolff, je n'ai plus qu'à disparaître. » *Elle me demanda même de la tuer.* Puis elle se mit à me supplier de lui donner un moyen de se tuer, de lui donner de la strychnine et, si je ne trouvais rien, *d'aller chercher le docteur qui lui trouverait bien quelque chose.*

« Je la calmai de mon mieux.

« A la fin, elle consentit à aller se coucher. Une fois au lit elle demanda Mariette. Je l'en dissuadai ; elle me répondit : « Jamais je ne me couche sans voir « Mariette... Si je faisais aujourd'hui le contraire, « elle se douterait de quelque chose. »

« Mariette vint donc. M. Chabrier et moi nous étions dans la chambre à quelques mètres du lit.

Mariette penchait son visage sur celui de Mme Steinheil, et les deux femmes se parlaient très bas. Nous n'entendions rien. La scène se prolongea pendant deux ou trois minutes. Comme nous essayions d'y mettre fin, Mariette me répondit grossièrement, contrairement à son habitude envers moi : « Foutez-moi « la paix ! » A la fin, Mariette regagna sa loge.

« J'essayai alors de savoir de Mme Steinheil ce qu'elle avait dit à Mariette. Mme Steinheil, après bien des difficultés et des hésitations, me déclara lui avoir dit : « Au cas où je serais arrêtée et qu'on « saurait tout, que feriez-vous, Mariette ? » Et que Mariette lui aurait répondu formellement : « Je nierai « tout. »

« Mariette avait regagné sa loge. Mme Chabrier s'y rendit et quand elle revint, elle nous dit : « Je viens de trouver Mariette devant un revolver et elle m'a dit : — Voilà ma dernière planche de salut », et Mme Chabrier ajouta que Mariette lui avait déclaré avoir déjà tenté de se suicider avec le tuyau de gaz.

Cependant, les journaux du matin allaient paraître et rendre publics les aveux faits par Mme Steinheil; depuis la veille la foule se montrait hostile et il était à craindre qu'elle se livrât à des excès ; il valait mieux que Mme Steinheil partît au plus tôt.

« Mme Steinheil se prépara donc à partir. Elle était alors tout à fait calme, tellement calme qu'elle recommanda même son chien ; qu'elle pria qu'on mit des housses aux meubles ; qu'elle remît à Mme Chabrier cent francs pour les soins du ménage. »

CHAPITRE XX

MON ARRESTATION

J'en reviens à mon récit.

Marthe reposa près de moi pendant l'heure de sommeil que nous pûmes prendre en cette nuit affolante. Quand on me réveilla et qu'on me conseilla d'aller chez M. Hamard, tout ce qui s'était passé me revint à l'esprit. Et ma première pensée fut : « Il faut que je dise exactement ce que les journalistes m'ont dit. Il faut que je ne change rien à cette histoire. Sans cela, Marthe et moi, nous serons perdues. Ils me l'ont bien dit. » J'avais tant souffert, que j'étais plongée dans une sorte de torpeur ; je ne sentais rien ; j'étais calme, tout m'était indifférent... sauf une chose. Je songeais à la foule, à la multitude terrible, dans l'impasse, qui voulait nous lyncher, qui voulait brûler la maison... J'embrassai Mme Chabrier et lui donnai quelque argent pour s'occuper de Marthe, s'il m'arrivait quoi que ce soit. Je dis à Mariette de dire la vérité ; je dis au revoir à tout le monde... L'air froid, dans le jardin, me fit du bien. Quand je franchis la grille et pénétrai dans l'impasse, avec Marthe et M. Chabrier, je fus tout étonnée de la trouver complètement vide. Il n'y avait là pas même un sergent de ville... Un taxi nous attendait.

⁂

— Où allons-nous ? demanda le chauffeur.

— A la Sûreté, dis-je.

M. Hamard n'était pas encore levé, naturellement.

Il était environ quatre heures et quart. Nous attendîmes. Puis le chef de la Sûreté arriva, vêtu à la hâte, les cheveux en broussailles, des pantoufles noires aux pieds et une chemise de nuit sous son veston. Il avait l'air bouleversé.

Quelqu'un me dit : M. Hamard va écrire tout ce que vous direz.

Je dis, ou plutôt je répétais tout ce qu'on m'avait fait dire pendant la nuit : Pas d'hommes en robes noires ; pas de bijoux volés ; Alexandre Wolff le coupable.

— On vous confrontera, vous et Wolff, me dit M. Hamard.

M. Leydet arriva. Lui aussi avait l'air bouleversé, plus encore que le chef de la Sûreté.

— Vous vous êtes moquée de nous ! s'écria-t-il. Pourquoi ne m'avez-vous pas dit la vérité ?...

Je répondis :

— Pardonnez-moi.

Et, en le regardant, je pensais : « Si seulement il avait eu plus de ténacité, plus d'énergie, s'il avait suivi l'affaire des robes volées, sans perdre un instant, on aurait trouvé les trois hommes et la femme rousse ! »

Plus tard, Me Antony Aubin arriva.

— Qu'avez-vous fait ! Que se passe-t-il ? Voilà que vous accusez Wolff, maintenant !

On amena Wolff. (Il avait été arrêté à sept heures du matin.) On lui lut mes déclarations. Il devint blême de rage et nia tout, d'une façon terrible, presque sauvage... Je tremblais. Evidemment, j'avais des soupçons sur Wolff, mais ma nouvelle déposition, ma nouvelle version m'avait été en grande partie inspirée par les deux journalistes et par les lettres anonymes... Je ne savais que faire et m'en tins à ce qu'on m'avait fait dire pendant la nuit.

Mariette était là, elle aussi. Et elle parla de son dévouement pour moi... Wolff décrivit ce qu'il avait fait pendant la nuit du 30 au 31 mai... Il avait vendu une jument le matin du samedi 30, et l'avait

conduite à la gare de l'Est pendant l'après-midi. Il avait pris quelques consommations avec l'acheteur de la jument, avait dîné avec un ami et avait passé la soirée avec lui. Les deux hommes s'étaient séparés à onze heures et demie. En rentrant chez lui, Wolff avait rencontré des amis et ils étaient allés dans divers débits de vins. Wolff s'était couché vers une heure et demie ou deux heures.

Le 31, il avait vendu un cheval dans les environs de Paris et n'avait entendu parler du crime que le 1er juin.

Quand j'avais été interrogée pour la première fois par M. Hamard, ce matin-là, devant M. Leydet, j'avais dit, en me tournant vers Mariette : « C'est votre fils Alexandre que j'ai vu entrer dans ma chambre la nuit du crime. Il m'a bâillonnée et ligotée. » Ensuite, après les explications de Wolff, je dis : « C'est Wolff qui est entré dans ma chambre... ou sans cela il faudrait que ce soit quelqu'un qui ait toute sa figure et tous ses traits... » (Dossier, cote 67.) Enfin, le même jour, plus tard, devant M. Leydet et devant Wolff, je déclarais : « ...Alexandre, *vous étiez dans ma chambre dans la nuit du crime, vous pourriez nous aider à trouver le coupable*... » (Dossier, cote 70.) Et je lui fis des excuses. On peut juger de l'état de mon esprit par ces trois déclarations contradictoires... et absurdes.

Toute la journée — ce 26 novembre 1908 — on m'interrogea et me confronta... et je n'avais pas eu plus de deux ou trois heures de repos pendant les cinq derniers jours. Le lecteur sait, en outre, par quelles épreuves de toutes sortes j'avais passé !

Wolff me traita de folle et d'hystérique... Il n'était pas loin de la vérité, hélas ! Mais je me disais : « Couillard et Wolff sont arrêtés. Couillard a déjà donné des détails importants. Le tour de Wolff va venir. Lui aussi parlera, et il paraît qu'il en sait long. On me l'a tant dit. »

Et je repensais aussi à l'Allemand. On allait tout découvrir, enfin !... Je ne me doutais guère que ce

jour-même, Couillard serait remis en liberté. Quant à Wolff, il ne fut prisonnier que pendant quelques heures.

Une ou deux fois, M Antony Aubin me prit à part et me supplia de ne pas accuser Wolff... Ensuite, lui et M. Hamard me demandèrent de réfléchir, de me ressaisir. « Vous perdez la raison, me dirent-ils. Rétractez vos accusations contre Wolff. » Ils parlaient avec sympathie, avec pitié... Mais je pensai : « On veut de nouveau tout arranger, parce qu'il s'agit d'un crime politique, parce qu'il y a dans cette affaire un mystère que je ne dois pas connaître. Mais il faut que je résiste, que je lutte jusqu'au bout. Ces trois hommes et cette femme rousse, il faut qu'on les trouve. J'ai trop souffert, je suis allée trop loin pour renoncer maintenant au fruit possible de tant d'efforts et tant d'épreuves.

Quelqu'un me dit : « Si vous persistez dans vos accusations contre Wolff, on va vous arrêter, vous et votre fille. »

Encore ma pauvre fille ! Les journalistes, la justice, tout le monde espérait me faire taire et m'intimider en se servant de mon amour pour ma fille! J'étais indignée, douloureusement. Qu'on m'arrête donc ! Que m'importait ! Tout m'était égal, pourvu qu'on découvre la vérité, qu'on arrête les assassins et que le cauchemar cesse.

Marthe n'était coupable en rien ; pourquoi l'aurait-on arrêtée ? Quant à moi, qu'avais-je fait ? J'avais mis une perle dans le portefeuille de Couillard pour le faire parler. Je méritais d'être punie pour cela, s'il était complètement innocent. Mais puisque de tous les côtés on m'avait poussée à dénoncer mon valet de chambre et que cela était facile à prouver, on comprendrait, on pardonnerait peut-être. Couillard lui-même comprendrait mon affolement... Mais si lui et Wolff étaient pour quelque chose dans le crime, ils avoueraient — et l'on me féliciterait d'avoir eu le courage de les dénoncer !

Marthe arriva, accompagné de M. Chabrier. Comme elle était pâle ! Comme ses yeux étaient rouges ! Elle se blottit dans mes bras comme je me blottissais autrefois dans ceux de mon père. Elle se cramponna à mes bras et en sanglotant me dit : « Maman, on veut nous arrêter toutes deux ! N'y a-t-il rien à faire ? Dis-leur bien tout ce que tu sais ...»

Puis M. Grandjean, substitut du procureur, l'arracha de mes bras et, méchamment, s'écria : « Ah ! vous aimez votre fille ! Eh bien, on la fera souffrir pour vous obliger à parler ! » Ni Marthe ni moi n'avons oublié ces tristes paroles.

Plus tard, ma fille m'apprit que, pendant l'après-midi de cette atroce journée, le même M. Grandjean l'avait menacée de la faire arrêter, ainsi que M. Chabrier, qui fondit en larmes.

De quatre heures et demie du matin jusqu'à sept heures du soir, avec quelques moment de répit et une heure où il me fut permis de parler à Marthe et de prendre un peu de nourriture, je subis des interrogatoires.

C'est vers cinq heures de l'après-midi que mon arrestation fut décidée. On me conduisit de la Sûreté au Palais de justice par une longue suite de couloirs et d'escaliers. J'étais accompagnée d'inspecteurs, du juge, du chef de la Sûreté, de mon avocat et de ses secrétaires... On se hâtait, car il y avait des nuées de journalistes partout, et les inspecteurs étaient obligés de les repousser.

On confronta encore une fois Wolff avec moi, et c'est alors que, cessant de l'accuser avec autant de force, je lui demandai de m'aider « à trouver le coupable ! »

— Il était temps que vous parliez de cette façon-là ! s'écria-t-il. Je n'allais tout de même pas me faire guillotiner pour vous faire plaisir !

On dit bien des choses devant moi, et on m'en dit beaucoup, mais je n'entendais plus rien. Je n'étais plus un être humain...

Quand M. Leydet me dit : « Vous êtes arrêtée ! » cela ne me fit aucun effet. Arrêtée ?... Et après ?... Je ne saisissais pas tout ce qu'il y avait d'épouvantable dans ce mot.

Je sortis. Me Antony Aubin m'attendait en dehors, avec Marthe... Elle pleurait.

— On t'a arrêté aussi, toi ? lui demandai-je.

— Non, non, dit Me Aubin. Elle est libre.

J'essuyai les larmes de mon enfant et lui dis : « Il ne faut pas pleurer. Tu sais bien que je ne suis pas la seule qu'on ait arrêtée. Il y a eu Marie-Antoinette, et bien d'autres... »

Ma fille m'étreignit, m'embrassa longuement et nous nous séparâmes. Elle m'a dit que je souriais, très tranquille, mais que mes yeux n'étaient plus des yeux « vivants ».

Je suivis Me Aubin à la Sûreté, et là nous entrâmes dans le cabinet de M. Hamard. Mon avocat m'a dit depuis que je m'assis et que j'attendis, silencieuse, que M. Hamard me demanda si je désirais manger quelque chose, et je lui répondis : « Oh ! oui, du thé et un peu de jambon, je vous prie. » Quand le plateau fut apporté, je m'installai à une petite table et dis au chef de la Sûreté : « Vous n'allez pas me laisser manger toute seule. Vous prendrez bien une tasse de thé avec moi ? » M. Hamard me répondit doucement : « Je suis trop occupé... »

J'entendis quelqu'un étouffer un sanglot derrière moi. C'était un inspecteur, un de ceux qui, depuis plus de cinq mois, m'avait aidée, avait cherché les assassins de mon mari et de ma mère.

Quand j'eus fini mon thé, M. Hamard me dit : « Allons, madame, il est temps de partir. Bon courage ! »

Les derniers mots de Me Aubin furent : « Dans huit jours, je vous le promets, vous serez auprès de votre petite Marthe. »

Je descendis un escalier avec les inspecteurs que je connaissais si bien.

— Où allons-nous ?

— A Saint-Lazare, madame.

Je n'avais jamais entendu parler de Saint-Lazare. Je ne connaissais que la gare de ce nom. Je pensai qu'il s'agissait d'une maison de santé pour femmes. Nous montâmes dans un taxi. En route je regardai par la portière. Paris me sembla une ville que je ne connaissais pas, une ville nouvelle. Nous arrivâmes à Saint-Lazare. Je regardai la grande maison; elle me fit l'impression d'un couvent... Il y avait beaucoup de portes. Nous passâmes par une cour, puis par un couloir, et nous arrivâmes dans une chambre.

— Votre nom ? dit quelqu'un.

— Pourquoi ?

— Il faut l'écrire ici, tenez...

— Oui, madame, dit l'un des inspecteurs. Ecrivez votre nom, votre âge.

J'entendis une cloche. Les inspecteurs, très émus, me dirent : « Adieu et courage ».

On me conduisit dans une autre chambre. Il y avait des meubles verts ; c'était bas de plafond ; ce n'était pas une jolie chambre, mais elle était confortable. Je vis un monsieur qui paraissait avoir quarante-cinq ans. Il avait une figure énergique, des yeux clairs, les cheveux blonds, une petite barbe. Quelqu'un me dit : C'est M. le Directeur.

— Alors, c'est vous qui me mettez ici ? lui dis-je. Voilà un bon fautueil.

J'étais convaincue qu'on me donnerait une chambre pareille à celle-là.

Le directeur me parla d'un ton calme, posé. Puis il sonna. Un gardien entra avec une sœur de charité. Elle avait une robe noire et une grande cornette blanche encadrait son visage très bon et pourtant sévère. Elle semblait avoir cinquante ans... Plus tard, j'appris son nom : sœur Léonide, et c'est un nom que je n'oublierai jamais et que je bénis tous les jours.

Sœur Léonide m'a dit que les premiers mots que

je prononçai quand elle entra dans le cabinet du directeur furent : « C'est moi, ma sœur. N'est-ce pas que c'est étrange que ce soit moi ! »

Je la suivis. Je commençai à être surprise, inquiète. Elle m'emmena le long d'un couloir qui n'en finissait plus. Tout au bout, dans un angle, il y avait un lit. Un homme se trouvait là ; il saisit une énorme clef et ouvrit la porte. La sœur me prit par la main en disant : « C'est un peu sombre... » Nous arrivâmes à un escalier.

— Comme c'est lugubre et humide ici, ma sœur !

Je me tenais à la rampe... Cette rampe me rappelle celles qu'on trouve encore dans certaines vieilles maisons de Montbéliard, près de mon cher Beaucourt.

Une autre porte. Puis je vis une autre sœur assise près d'une table, dans une chambre. A la fenêtre, il y avait de gros barreaux de fer. J'eus peur... Un autre long couloir, puis une porte énorme, que la sœur ouvrit.

— Où allons-nous, ma sœur ? Tout est si sombre, si sale ici. Vous ne vous trompez pas de chemin ?

— Non. Venez chercher vos draps.

Elle referma la grosse porte et je remarquai pour la première fois que la sœur avait un trousseau de grosses clefs pendu à sa ceinture.

Elle ouvrit une porte avec une de ces clefs et me dit :

— Je vais vous donner des bons draps... Vous devez être bien fatiguée.

— Oh non ! ma sœur, je ne suis pas fatiguée... J'espère que Marthe n'est pas trop malheureuse. Je suis contente qu'elle ne soit pas venue ici, avec moi.

— Chut ! dit la sœur. Il ne faut pas parler ici... Prenez ces draps.

Je les regardai. J'avais vu des draps de soldat, mais jamais des draps aussi épais et rugueux. La sœur me regarda et murmura : « Oui... n'est-ce pas... »

— Mais où me menez-vous, ma sœur ?

— A votre cellule, ma pauvre enfant...

Une autre sœur encore arriva, tourna une grosse clef dans une serrure grinçante, deux fois, tira un verrou gros comme trois doigts et la porte s'ouvrit. La sœur tenait une lanterne et me dit d'entrer.

Je vis deux visages de femme ; elles étaient couchées dans des petits lits et elles me regardaient. Les murs étaient noirs ; il y avait deux fenêtres à barreaux de fer et trois autres lits vides.

— Faites votre lit, là...

Le pied de « mon » lit touchait celui d'un lit où je vis une femme aux cheveux noirs, très pâle, avec des yeux curieux qui me fixaient. Je frissonnai...

Il y avait un petit poêle à trois pieds avec un long tuyau, au milieu de la cellule. Il n'était pas allumé. Il faisait très froid. Il manquait des dalles au plancher et il y avait de l'eau partout.

Une des sœurs me montra une planche au-dessus de « mon » lit et me dit : « Vous pouvez mettre vos affaires là... Mais donnez-moi votre chapeau, vos épingles à chapeau, vos gants... Vous ne pouvez garder que votre robe. »

Je m'étendis presque entièrement habillée sur le lit. J'entendis une horloge sonner minuit. Je me demandais encore où j'étais, mais je voyais bien que ce n'était pas une maison de santé... Je ne comprenais pas pourquoi on ne m'avait pas mise, seule, dans une chambre. Les sœurs partirent, sans bruit. J'entendis la porte se fermer, le bruit de la grosse clef, le grincement du verrou qu'on poussait... Les femmes se mirent à me parler toutes à la fois. Je ne comprenais pas leurs questions.

Je pensais à Marthe et je pleurais... je pleurais. Et puis, tout à coup, je m'abîmai dans un sommeil profond comme la mort...

Je me réveillai le lendemain... dans la cellule. Les femmes étaient encore là... Je me sentais comme si on m'avait rouée le corps et la tête de coups. Tout d'abord, je ne me rendis pas bien compte de l'endroit où j'étais, et ce que je faisais là... Je vis

le carrelage rouge à mes pieds, la saleté, la porte avec le judas rond au petit volet de bois qu'on soulevait du dehors pour voir ce qui se passait dans la cellule, les petits lits de fer avec les paillasses et les traversins remplis de varech, et les gros draps de toile gris-jaune comme la toile à voiles. Je vis les planches fixées dans le mur, au dessus de chaque lit, e petit poêle, le tas de charbon dans un coin — il n'y avait pas de pelle et quand un morceau était trop gros, on le cassait avec un autre morceau — les terrines de terre brune et jaune, les couteaux aux lames émoussées et les petites tables étroites. Je vis les murs peints en noir et suintant; la vermine qui grouillait dans les trous, les flaques d'eau sale là où le carrelage était cassé ou absent et les grosses poutres vermoulues du plafond d'où pendaient des toiles d'araignées, grises et épaisses. (Saint-Lazare, je l'appris plus tard, est une des plus anciennes prisons de France). Je vis les deux fenêtres avec leurs gros barreaux de fer et leurs treillages métalliques aux mailles si serrées que je devais trouver, dans la suite, difficile de passer des miettes de pain aux moineaux et aux pigeons si nombreux qui hantent les vieux toits de Saint-Lazare... Et je compris que j'étais en prison.

Mais, que m'importait ! Dans huit jours tout serait arrangé, Me Antony Aubin me l'avait dit, et l'on saurait enfin la vérité, et j'irais vivre, tranquille enfin, avec ma fille. Mais c'était bien dur d'être dans cette cellule, d'être une prisonnière... et je me mis à pleurer.

Les femmes me regardaient. Elles m'appelaient par mon nom. Comment savaient-elles qui j'étais ?

— Oh ! dit l'une d'elles, nous savons tout ce que nous voulons savoir. On ne permet pas les journaux ici, mais quand on a un avocat gentil, il vous les passe, au parloir, sans que personne s'en aperçoive. D'ailleurs, il arrive tous les jours des fournées de femmes qu'on vient d'arrêter. Elles savent

les dernières nouvelles, et quand elles se promènent dans la cour, on n'a qu'à les écouter parler.

Un bruit de pas suivi du bruit de la clef tournée dans la serrure et du verrou tiré, ce bruit sinistre que je devais entendre plusieurs fois par jour pendant toute une année, mais auquel je ne m'habituai jamais tant il me crispait les nerfs — interrompit les explications de ces femmes.

L'homme blond, à la figure énergique, que j'avais vu la veille au soir, entra, suivi de la sœur qui m'avait donné les draps et que j'appellerai désormais par son nom, sœur Léonide. Les deux femmes se levèrent et dirent obséquieusement : « Bonjour, monsieur le Directeur. »

Il se tourna vers moi et, d'un ton glacial, me dit :

— Etes-vous satisfaite ? Y a-t-il quelque chose dont vous ayez besoin ?

— Oui, m'écriai-je, je voudrais voir ma fille.

Il ne répondit pas à cela, mais me dit :

— Votre avocat viendra sans doute vous voir... et partit.

— Comme vous avez été maladroite, dit l'une des femmes. Vous auriez pu obtenir n'importe quoi. Pour que le directeur se dérange comme ça, à cette heure-ci, il faut qu'il s'agisse d'un crime politique.

Cette observation me stupéfia.

— Vous auriez dû demander un autre poêle pour notre cellule, dit l'autre femme. Celui-ci ne tire pas... Ou bien une couverture en plus...

Et toutes deux se mirent à me dire ce que je devrais demander à la prochaine visite du directeur.

La porte s'ouvrit et une jeune sœur, aux joues roses et rondes entra.

— Que désirez-vous, aujourd'hui, madame ? me demanda-t-elle.

Je ne pouvais pas comprendre.

— C'est sœur Ange, la sœur de la cantine, me dit-on.

— La cantine ?

— Oui ; sœur Ange se charge de commander à

la cantine ce dont vous pouvez avoir besoin... Vous pouvez demander du pain, deux sous de lait ou deux sous de café ; vous pouvez acheter du beurre et certains jours même, de la confiture... Vous pouvez lui commander de l'encre, du savon, du fromage...

— Je voudrais un peu de café, mais dans quoi pourrai-je le préparer ?

Les deux femmes éclatèrent de rire.

— On l'apporte tout prêt, naturellement !

— Je vous demande pardon, je ne savais pas...

La sœur, doucement, m'expliqua :

— On monte le café tout préparé. Il n'est pas très bon, mais vous pourrez le réchauffer sur le poêle.

Je lui remis quelques sous et la priai de me faire envoyer du café, du sucre et de quoi écrire.

— Voulez-vous un petit ou un grand pot ?

Je ne répondis pas ; tout était si nouveau, si étrange... Sœur ange continua :

— Je vous apporterai un bol comme ceux-ci. Vous pouvez tout manger dedans, et on vous enverra aussi une cuiller... Non, non pas de fourchette, c'est défendu ici. Mais vous pouvez obtenir un couteau, un couteau émoussé, bien entendu...

— Puis-je acheter du pain ?

— Vous avez droit à du pain, madame. Vous recevrez une demi-boule de pain noir par jour.

Quand j'essayai de ce pain, j'y trouvai deux cafards et je poussai un cri, ce qui amusa beaucoup les deux femmes dont je partageais la cellule. Elles me dirent qu'il fallait s'attendre à trouver n'importe quoi dans les « boules ».

Je reçus ce que j'avais commandé, mais le café n'était pas buvable. Quatre mois plus tard, après l' « instruction » André, je demandai l'autorisation de préparer mon café moi-même, car c'était presque la seule chose que je pouvais prendre. Ma fille m'apporta du café moulu et je me fis une sorte de passoire avec deux morceaux de bois, un bout de laiton

pris à mon chapeau et un morceau d'un de mes mouchoirs.

Les deux femmes nettoyèrent la cellule et je les aidai. Nous allumâmes le feu, fîmes nos lits et déjeunâmes. Puis elles se remirent à me poser des questions, à me causer, et j'appris qui elles étaient.

L'une était Alba Ghirelli, une brune d'une quarantaine d'années, corpulente, avec des yeux à fleur de peau et de fortes lèvres. Elle avait été récemment condamnée à Versailles à six mois de prison. Elle avait fait appel et avait été transférée à Paris en attendant son nouveau procès.

L'autre s'appelait Marguerite Roselli. Elle était plus jeune et avait l'air plus avenant ; elle avait des yeux bleus et des cheveux châtains. Elle était accusée du vol d'un collier de diamants et attendait d'être jugée. (Trois semaines après, elle fut condamnée à un an de prison, mais fut presque aussitôt mise en liberté provisoire). A la fin de décembre, Ghirelli fut jugée et acquittée.

On sonna trois fois. Ghirelli et Roselli s'écrièrent:

— C'est sœur Léonide... C'est elle qui s'occupe des pistoles...

— Les pistoles ? Qu'appelez-vous les pistoles ?

Elles se mirent à rire :

— Vous êtes dans une pistole ici ! Il faut payer 7 fr. 50 par mois pour être dans une pistole, dans une cellule comme celle-ci. C'est ce qu'il y a de mieux dans la prison. Dans les cellules ordinaires, il y a beaucoup de prisonnières. Dans les pistoles, il n'y en a jamais plus de cinq.

Sœur Léonide entra.

— Votre avocat est en bas, me dit-elle. Suivez-moi !

En route, elle me dit :

— A l'avenir, on vous appellera le numéro 16170, mais, comme c'est difficile à se rappeler, on vous nommera « 61 ». Quand vous entendrez sonner une fois et quelqu'un crier : « 61 », cela voudra

dire qu'on a besoin de vous. Alors, moi ou une autre sœur viendrons vous chercher.

Elle parlait d'un ton sévère, mais une flamme de bonté éclairait ses yeux.

— Ma sœur, dis-je, faut-il absolument que je reste avec ces deux femmes ? C'est terrible pour moi. Ne peut-on m'enfermer seule, dans une cellule ?

— Ma pauvre enfant, me répondit-elle de sa grosse voix masculine ; il n'y faut pas songer. On ne vous laissera jamais seule. C'est contre les règlements. Dans une crise de désespoir, vous pourriez... Allons, n'ayez pas l'air si navré. Je parlerai de cela à la sœur supérieure et à M. le directeur.

Sœur Léonide marchait près de moi. Nous suivîmes les longs corridors où j'avais été si effrayée la veille. Tout était délabré, sale et sombre. Des femmes, sur notre chemin, s'arrêtaient pour me regarder et elles murmuraient : « C'est la Steinheil ! » d'un ton plein de haine. J'en frissonnais...

Au haut d'un escalier, sœur Léonide me dit :

— Descendez, vous arriverez à une porte ; frapper, un gardien vous ouvrira.

Le gardien me demanda brusquement :

— Qui êtes-vous ?

Je me rappelai ma leçon et répondis :

— Je suis le numéro 61.

Il avait l'air d'un ancien soldat, avec son air martial et sa figure basanée.

— Ah ! c'est vous, oui, oui, je sais. 61... C'est votre avocat qui est là...

J'entrai au parloir. Quelle salle lugubre et froide. Il y avait une longue table, très large, avec des chaises de paille tout autour. Le gardien me désigna une chaise en face de Me Antony Aubin et de Me Steinhardt, et me dit : « Asseyez-vous ! »

Me Aubin avait l'air sombre.

— Ah ! pourquoi n'avez-vous pas suivi mes conseils, commença-t-il. Si seulement vous n'aviez pas écrit cette lettre à la presse ! Si seulement vous n'aviez pas repris l'affaire, si...

Toutes ses phrases commençaient par le mot « si ».

— Couillard et Wolff ont-ils parlé ? demandai-je. Connaît-on enfin la clef du mystère ? Ont-ils parlé ?

— Parlé !... Mais ils ne font que cela ! On les porte en triomphe. Ce sont les héros du jour... Les journaux chantent leurs louanges...

— Comment ! Mais c'est impossible. Ne sont-ils pas en prison ?

— On les a mis en liberté hier.

— Alors, on va me relâcher aussi, moi ?... Vous avez dit que je serais auprès de Marthe dans huit jours. On n'a plus besoin de moi, n'est-ce pas ?... Seulement, nous ne saurons jamais la vérité maintenant, maintenant que Wolff et Couillard sont libres. Quand puis-je m'en aller d'ici ?...

Les deux hommes se regardèrent. Ils hésitaient. Je pouvais lire sur leurs visages qu'ils avaient à m'annoncer une grave nouvelle et qu'ils n'osaient pas.

Je ne pouvais plus attendre.

Me Aubin était profondément ému ; de grosses larmes coulaient de ses yeux. Je le suppliai de me parler...

— Soyez brave, me dit-il enfin... Il faut que vous restiez ici... plus longtemps que je ne croyais... Ah ! pourquoi avez-vous mis cette perle dans le portefeuille de Couillard ? Vous ne vous imaginez pas la fureur du public contre vous. On vous déchirerait en morceaux si on vous voyait dans une rue...

— Combien de temps devrai-je rester dans cette prison ? Vous m'aviez dit huit jours. Faudra-t-il que j'y reste deux semaines, trois semaines ?...

— Je ne sais pas...

— Comment ! Un mois entier ?

— Davantage...

— Mais, c'est impossible... Alors, deux mois, trois mois !

— Je ne sais pas, je vous jure que je ne sais pas. J'aimerai mieux vous dire la vérité, quelque terrible qu'elle soit, mais je ne sais rien. Il faudra que vous

soyez interrogée par un juge d'instruction ; cela prendra beaucoup de temps. Des semaines, des mois peuvent s'écouler... mais vous vouliez à tout prix savoir la vérité, n'est-ce pas ? Eh bien, on la saura. On va faire des enquêtes sérieuses, complètes. Je vous tiendrai au courant. Je vous aiderai...

Il me sembla que j'avais été assommée d'un coup de massue sur la tête. C'était effroyable : plusieurs semaines, plusieurs mois... en prison !

Je me mis à sangloter...

Ils me firent promettre d'essayer de manger. Ils firent venir le gardien et Me Aubin lui dit : « Il faut qu'elle mange », et le gardien alla à la cantine chercher un plat de pommes terre en purée... Les derniers mots de mon avocat furent : « Vous pouvez en être certaine : on retrouvera les assassins. »

Je retournai à ma pistole. Ghirelli et Roselli m'accablèrent de questions et se montrèrent très irritée quand je refusai de leur répondre... Je me mis à écrire à ma famille...

La cloche. Un coup. Une voix crie : « 61 ! ». C'était pour moi. Sœur Léonide entra et me dit : « C'est votre fille... »

Ma fille... Mon Dieu ! Marthe allait me voir ! Il ne fallait pas que j'aie l'air trop malheureuse ; elle avait besoin de courage, la chère petite !... « Ma sœur, peut-on voir que j'ai pleuré ?... »

On me conduisit au cabinet du directeur. Celui-ci était là, assis près d'une fenêtre. Puis je vis Marthe, avec M. Chabrier. Elle s'élança dans mes bras et, pendant un long moment, nous nous embrassâmes en pleurant, et il nous fut impossible de parler. Le directeur, M. Pons, nous dit : « Je ne peux vous accorder qu'un quart d'heure. » Mais il eut la générosité de nous laisser ensemble une demi-heure.

Au bout d'un moment, quelqu'un rentra et dit que la foule était menaçante et voulait forcer les portes de la prison, que la police était débordée et qu'il serait difficile de faire sortir Mlle Steinheil.

L'économe de la prison, qui se trouvait là, dit :

« Il faudra cependant qu'elle sorte par où elle est entrée !

— Vous ne voulez pourtant pas qu'on fasse du mal à cette enfant, répliqua le directeur. Je vais donner des ordres.

Le taxi emportant Marthe et M. Chabrier passa par plusieurs cours et arriva à l'allée menant à la porte dite « des condamnées » (par laquelle les condamnées à mort sortaient autrefois). Depuis bien longtemps on n'avait pas ouvert cette porte et il fut difficile de l'ébranler. On y réussit enfin. La foule était massée autour de la porte principale. Quand elle aperçut le taxi qui emmenait Marthe il était trop tard pour lui barrer le passage.

Je remerciai le directeur pour ce qu'il avait fait pour ma fille et pour m'avoir permis de la voir dans son cabinet, et non dans le parloir de la prison.

— Oui, me dit-il, vous avez lieu d'être satisfaite. Songez aux pauvres femmes qui ne peuvent pas même voir leurs enfants dans le parloir, mais à travers deux grilles, entre lesquelles est assis un gardien.

Pendant les douze mois que je passai à Saint-Lazare, j'ai toujours trouvé en M. Pons un directeur très sévère, mais profondément juste et « humain ».

On me reconduisit à ma cellule. Je pouvais à peine marcher et quand j'y parvins, je m'affalai sur mon lit. La pensée d'avoir à rester en prison pendant trois mois peut-être, me rendait folle. Ghirelli et Roselli me parlèrent... Elles voulaient savoir ce qui s'était passé... Pauvres femmes ! Des nouvelles, quelque tristes qu'elles soient, rompent la monotonie de la vie de prison... Mais j'étais plus morte que vivante, et je restais sur mon lit, pleurant et pensant à Marthe.

Dans la soirée, on vint me dire qu'un pasteur désirait me voir. Je mis mon manteau et quittai la cellule. Sur le « boulevard des Pistoles » — nom donné au corridor sur lequel donnent les portes des cellules dites pistoles — une main toucha mon bras

et une voix bienveillante murmura : « Ma pauvre sœur. Je ne vous connais pas, mais je connais votre famille, et j'ai lu les journaux ; j'ai appris que vous étiez ici... Je suis le pasteur Arboux ; je visite régulièrement les personnes protestantes dans cette prison-ci et dans d'autres. Voilà vingt ans que je visite les prisons... Comme vous devez avoir souffert... Suivez-moi ; nous causerons un peu et nous prierons. »

Je le suivis dans une petite chapelle qui contenait quelques chaises et une sorte de bureau qui faisait office de chaire sur lequel se trouvait une grosse bible. Je regardai M. Arboux. C'était un homme d'une cinquantaine d'années, grand, fort, avec une petite barbe grise, des yeux francs et des traits fins.

— Vous avez vu votre fille, me dit-il en s'asseyant près de moi. Cette visite à dû vous donner du courage. Quelle brave enfant elle doit être. Elle a beaucoup souffert, elle aussi. J'espère que vous avez un bon avocat...

Il me posa plusieurs questions. J'y répondis et il conclut : « Je sens que vous êtes innocente. Je l'ai d'ailleurs toujours pensé.

— Innocente de quoi ? demandai-je. Je ne suis pas innocente. Vous devez savoir que c'est moi qui ai mis la perle dans le portefeuille de Couillard, mon valet de chambre.

— La perle, la perle ?... M. Arboux avait l'air presque effrayé... La perle ? Alors, votre avocat vous a dit que vous étiez ici à cause de cela ?

— Non ; Me Aubin ne m'a rien dit, sauf qu'on me garderait ici peut-être pendant deux ou trois mois... Il ne savait pas.

Profondément troublé, M. Arboux me dit :

— Alors, prions, prions, mettez-vous à genoux et prions...

Nous nous agenouillâmes et il pria, à haute voix : « O Dieu, toi qui a permis que celle qui est ici perde l'esprit et commette un acte de grande injustice,

pardonne-lui et donne-lui le courage de tout supporter, même l'horrible vérité... »

Il s'arrêta et j'attendis, haletante, me demandant ce que j'allais apprendre. Le pasteur fit un effort et reprit, la voix rauque d'émotion : « Donne-lui la force d'endurer l'accusation terrible qui pèse sur elle... »

— Une accusation terrible ! Quelle accusation ?...

Je saisis la main du pasteur et le suppliai de tout me dire. Tout à coup, je compris — plutôt je crus comprendre...

— Quoi ! on m'accuse de ...

— Oui... on vous accuse d'avoir...

Je l'interrompis et criai :

— Ne le dites pas, ne le dites pas. Mon Dieu !...

Et, malgré moi, je dis moi-même ce que je ne voulais pas entendre :

— On m'accuse d'avoir tué mon mari et ma mère...

Et je tombai en avant en sanglotant convulsivement.

M. Arboux me releva, me fit asseoir et me dit :

— Oui, et c'est pour cela que je suis venu ici ce soir. Je me disais que peut-être vous ne saviez pas et que vous souffririez un peu moins si c'était un pasteur qui vous faisait part de cette épouvantable nouvelle... J'ai vu tant de misère dans ma vie...

Il essaya de me consoler.

— Soyez brave. On trouvera peut-être les assassins, qui sait ? On va interroger tous ceux qui vous ont connu, tous ceux qui sont venus chez vous, chez votre mari, quelque temps avant le crime... Il faudra bien qu'on découvre la vérité. Ce sera une dure épreuve pour vous d'être dans cette prison en attendant la décision de la justice, mais il ne faut pas perdre courage. Il faut expier vos fautes passées... Essayez d'oublier le monde brillant au milieu duquel vous avez vécu si longtemps... Toutes les semaines je viendrai vous voir et nous prierons celui qui peut tout. Croyez-moi, ce ne sont pas les hommes qui

vous donneront la force de vivre, de vous résigner à votre sort et d'espérer, quand même...

Il prit la bible sur le bureau et me la mit dans les mains :

— Voici le vieux livre ; il a consolé les plus malheureux... Je viendrai vous voir toutes les semaines.

Le pasteur Arboux tint sa promesse, d'une façon admirable. Il me donna le courage, la volonté de vivre, me réconcilia avec ce monde. Pendant cette longue année d'agonie physique et mentale, il vint me voir deux fois par semaine, le dimanche et le jeudi, et me consacra chaque fois au moins une heure.

Malgré les bonnes paroles du pasteur, je passai la nuit à pleurer... Moi, Marguerite Steinheil-Japy, être accusée de meurtre ! Etre accusée par la justice d'avoir assassiné ma mère et mon mari ! Comment pouvait-on sérieusement concevoir une telle monstruosité ? Quand mon martyre finirait-il ?...

Le lendemain — samedi 28 novembre — personne ne vint me voir et le jour me parut interminable. Encore une nuit blanche, et puis un autre jour se leva, un dimanche... Assise sur mon lit, je me lamentais... Ghirelli et Roselli, une fois de plus, m'assaillirent de questions, mais, pendant l'après-midi, sœur Léonide entra et sa grosse voix me dit : « Prenez vos affaires. Vous allez dans une autre pistole. »

J'ai su plus tard que ce changement avait été motivé par les indiscrétions attribuées à Me Camille Dreyfus, avocat de la Ghirelli et reproduites par un journal du matin.

Sœur Léonide me conduisit dans une cellule plus grande et plus claire que l'autre, mais aussi sale et délabrée. Il y avait deux fenêtres, à barreaux de fer et à treillage, comme celles de l'autre pistole. Les fenêtres avaient des carreaux de verre dépoli, de sorte que, pour voir dehors, il fallait ouvrir ces fenêtres. Quand elles étaient fermées, il fallait écouter la pluie et deviner le soleil.

— Vous voyez, on vous gâte, me dit sœur Léonide pour tâcher d'atténuer mon accablement... Regardez cette belle cellule, et vous y serez presque seule !

Elle ouvrit une des fenêtres. Il pleuvait et le peu que je pouvais apercevoir du ciel à travers le treillage de fer et de barreaux, était gris et lourd. La sœur me désigna la cour, au-dessous.

— Regardez ! Il y a même des arbres... Et puis, voilà le bassin où les femmes viennent laver leur linge... Et il y a des pigeons partout. L'été, c'est très gentil, vous verrez...

Je regardai la bonne sœur. Elle me comprit et se hâta de dire :

— Bien entendu, bien entendu... vous ne serez pas là l'été prochain ; je voulais simplement vous expliquer...

Il faisait très froid et je tremblais. Pourtant, c'était beaucoup de pouvoir voir autre chose que les murs noirs d'une cellule et les morceaux de carrelage... Et je restai à la fenêtre.

Mais sœur Léonide me tira en arrière :

— Il vaut mieux que vous ne restiez pas là trop longtemps. Les femmes en bas pourraient vous voir, et elles vous insulteraient. Elles ne savent pas ; elles ne comprennent pas... Tout le monde sait que vous êtes ici, mais, que voulez-vous, ces femmes ne vous connaissent pas...

Une sœur entra, poussant devant elle une toute jeune femme qui sanglotait.

— Voilà votre compagne de cellule, me dit sœur Léonide. Elle est bien plus gentille que les autres et elle est très malheureuse. Par conséquent, elle saura vous consoler.

— Pourquoi est-elle si malheureuse ? Qu'a-t-elle fait ?

— Je suis ici, dit la nouvelle venue, parce que j'ai essayé de voler trois blouses dans un magasin. Je voulais me faire belle pour mon amoureux, mais, madame, savez-vous ce qu'ils m'ont fait ? Ils m'ont donné quatre mois. Quatre mois, pour trois malheu-

reuses blouses ! Je n'arriverai jamais à vivre ici quatre mois et, quand je sortirai, si je vis, il sera parti...

Pauvre fille. Elle était frêle, délicate. Elle avait de grands yeux bruns et elle était toute menue. Elle me faisait penser à Marthe.

— Comment vous appelez-vous ? lui demandai-je.

— Firmin.

— Eh bien, Firmin, il faudra que nous nous consolions l'une l'autre.

Sœur Léonide nous laissa ensemble. De nouveau l'horrible bruit de la clef et du verrou. Firmin sanglotait encore, et la voyant si navrée, j'oubliai ma propre douleur, un instant. Elle me conta toutes les horreurs que les prisonnières, non pas les « simple-police », mais les « condamnées » disaient sur moi.

— Je suis, me dit-elle, bien reconnaissante à M. Desmoulins de m'avoir fait mettre dans cette cellule, avec vous.

— Qui est M. Desmoulin ?

— Il visite les prisonnières, mais ce n'est pas un prêtre. C'est un peintre, un artiste... Mais il s'intéresse aux prisons et il va et vient comme il veut ici. Il est à Saint-Lazare aujourd'hui. Il est très bon. Il y a longtemps que je serais morte sans lui... Ah ! madame ! Songez donc ! Je suis en prison. Que diront mes parents. Ils ne savent encore rien...

Et la malheureuse fondit en larmes. Pauvre Firmin...

Nous entendîmes du bruit, des voix, et un monsieur entra, assez grand, avec une barbe et des moustaches grises et l'air d'un artiste. Il devait avoir une cinquantaine d'années. Il causa avec Firmin pendant un moment, près de la porte. Je l'entendis dire : « Il faut faire tout ce que vous pouvez pour elle, Firmin... » Il regarda de mon côté et me dit : « Courage, madame... » et partit.

— C'était M. Desmoulin, me dit Firmin.

La nuit vint de bonne heure.

— Je vais allumer le feu, dit ma compagne, et les

sœurs m'ont dit qu'il fallait que je vous fasse manger.

Firmin alluma le feu, m'aida à me déshabiller car j'étais très faible, me mit au lit et me força à boire un peu de lait. Je ne pus pas dormir. Firmin alors s'écria : « J'ai un bout de bougie ! »

— Il n'y a donc pas de lampes, ici ?

— Non, madame, mais j'ai une bougie. Je l'ai achetée. Je n'ai pas d'argent, mais je couds, je travaille et je gagne de l'argent. Il faut coudre toute la journée pour gagner un peu d'argent, et pour coudre le soir, il faut une bougie.

Elle se mit à coudre, près de mon lit. Je l'aidai.

Tout à coup, j'entendis la voix masculine de sœur Léonide criant : « Voulez-vous vous taire, vous taire, vous toutes, ou j'appelle les gardiens ! Je vous dis qu'*elle* n'est pas là... »

— Les femmes trouvent sœur Léonide sévère, mais moi je la trouve très bonne et très juste, me dit Firmin. Ecoutez !... Vous entendez ! Elle prend votre parti.

On jetait violemment toutes sortes d'objets lourds contre la porte de ma cellule et on me criait des injures ignobles... « Assassin ! Etrangleuse !... La guillotine, c'est trop beau pour toi !... On sait que tu es là, va !... A mort, charogne !... »

Firmin m'étreignait les deux mains et tremblait comme une feuille.

— C'est terrible, madame. N'écoutez pas !

— Qu'est-ce qu'elles jettent contre la porte, Firmin ?

— Je ne sais pas. Leurs sabots, sans doute, et puis elles se ruent contre la porte, elles donnent des coups de pied...

Puis le bruit en dehors de la porte cessa. Mais cela recommença presque aussitôt, cette fois derrière un des murs. Le bruit venait évidemment d'une cellule voisine, où l'on venait d'enfermer ces énergumènes. Les insultes recommencèrent, horribles, obscènes, infâmes... Les moins ignobles étaient

celles-ci : « Tu as étranglé ta mère... Si on te tenait, nous, on t'arracherait les yeux, la langue, canaille ! »

Et elles essayaient de démolir le mur qui nous séparait. Une sueur froide me coulait le long des tempes. Firmin était blême et me suppliait de ne pas faire attention ; elle me disait qu'elle avait entendu des choses bien pires... « Ici, les femmes sont presque calmes. Elles attendent de passer en justice, mais en bas, où j'étais, il n'y a que des femmes condamnées. Si vous saviez comme elles m'ont insultée et battue quand elles ont su que j'allais venir ici et que je serais près de vous... »

Je l'entendais à peine, tant le vacarme, à côté, était assourdissant. Puis, le bruit cessa. Les sœurs arrivaient. Mais aussitôt que la ronde eut passé, le bruit recommença, et les menaces, les injures furent plus atroces que jamais.

Firmin et moi, affolées, nous mîmes du papier dans nos oreilles et, nous glissant sous nos couvertures, nous couvrîmes nos têtes avec nos vêtements. Mais j'entendais quand même les femmes...

Encore une nuit blanche ! Encore une nuit de torture !

Le lendemain, j'entendis la cloche et une voix cria ce « soixante et un » auquel je commençais déjà à m'habituer. C'était Marthe.

Nous restâmes ensemble pendant une demi-heure et je revenais à la vie, tant la présence de mon enfant me faisait du bien. Comme elle était brave, ma petite Marthe ! Comme elle essayait de retenir ses larmes, pour ne pas m'attrister...

Mon avocat aussi vint, et M. Arboux...

Je suppliai celui-ci d'intercéder en ma faveur. Je sentais que je ne pourrais pas supporter ces insultes et ces menaces bien longtemps. Je me sentais, de nouveau, devenir folle...

— Je verrai, me dit M. Arboux ; mais on ne peut pas vous faire des faveurs spéciales.

Il envoya chercher de la ouate et me la remit, en disant :

— Servez-vous de ceci, vous et votre compagne, et ne perdez pas courage...

Après une prière, à genoux, il partit.

Je passai encore trois jours et trois nuits dans cette pistole n° 11, et, nuit et jour, j'entendis des injures chaque fois que les femmes passaient dans le corridor. Elles soulevaient le judas de ma porte et me crachaient leurs insultes. Firmin et moi, pour ne pas être vues, nous nous mettions tout contre le mur, de chaque côté de la porte.

La nuit, une autre prisonnière nous rejoignait. C'était une Bretonne ; elle devait avoir quarante ans et se nommait Marie Jacq. On l'avait récemment condamnée à deux ans de prison, et elle avait déjà subi sept condamnations, la malheureuse ! Elle servait de fille de service, à la prison ; elle entrait dans notre cellule vers huit heures, le soir, et partait à six heures du matin. La malheureuse semblait n'avoir qu'un désir : boire.

Malgré la ouate, j'entendais les cris et les injures, et il m'était impossible de dormir... On craignit sérieusement pour ma raison...

Un matin, sœur Léonide vint me dire :

— Vous allez encore déménager une fois. On m'a donné l'ordre de vous mettre à la pistole 12, où vous serez tranquille. D'un côté, vous aurez votre ancienne pistole, et de l'autre, une chambre « de réserve » (sorte de chambre de débarras). Vous pourrez au moins respirer en paix... et dormir...

Firmin me suivit dans cette cellule et Jacq aussi. Elle avait reçu l'ordre de me surveiller...

CHAPITRE XXI

SAINT-LAZARE

Vers la fin du mois de décembre 1908, alors que j'avais déjà passé un mois en prison, j'eus de longs entretiens avec Me Aubin et également avec M. Desmoulin. Tous deux me donnaient des preuves constantes du plus entier dévouement. Je n'aurais pu avoir de meilleurs conseillers... Je leur dis toutes mes pensées, tous mes soupçons, je leur racontai en détail tout ce qui s'était passé dans ma vie depuis la mort du Président Faure ; je leur parlai de « l'Allemand » (qui, je le répète, n'était peut-être pas le moins du monde un Allemand, mais que mon mari et moi nous étions habitués à nommer ainsi, parce que ce mystérieux individu avait un accent saxon plutôt que méridional), et je leur fis part de tous les événements qui avaient marqué les semaines précédant le crime — événements que le lecteur connaît.

Quand M. Desmoulin apprit l'histoire du collier, des documents et du mystérieux individu, il me dit, textuellement : « Je vais parler au Président du Conseil... et dans quelques jours vous serez libre ! »

Un à un, lentement, les jours s'égrenèrent. M. Desmoulin venait souvent, mais, hélas ! au lieu de la nouvelle que j'attendais avec tant d'impatience, il me faisait comprendre, de plus en plus, que je ne devais pas espérer une mise en liberté prochaine...

Je me retournai vers mon avocat. Me Antony Au-

bin, lui aussi, sentait toute l'importance de ces perles et de ces papiers politiques et pensait qu'il y avait peut-être là une des clefs du mystère, mais il se demandait s'il valait la peine, s'il était vraiment utile à ma cause d'attirer l'attention sur ces faits.

— Toute cette affaire est déjà bien compliquée, me dit-il. Croyez-moi, nous aurions tort d'y ajouter de nouvelles difficultés. Vous n'avez pas parlé des perles et des papiers à M. Leydet, en tous cas pas d'une façon explicite ; vous n'en avez pas parlé à M. André jusqu'à présent. Il est toujours dangereux d'introduire de nouveaux détails, des faits nouveaux. On vous soupçonnera davantage, on ne vous croira pas, peut-être... Tout cela vous ferait plus de mal que de bien... Et puis, vous devez bien comprendre que le gouvernement, la justice ne seront pas très satisfaits si on parle de tout cela, s'il faut remuer le passé, fouiller la vie d'un ancien Président de la République ! Et il n'est jamais prudent pour quelqu'un d'inculpé d'ennuyer le gouvernement ou la justice... Après tout, je ferai ce que vous voudrez, moi, je suis ici pour vous donner des conseils ; je suis ici avant tout pour vous sortir de prison et vous rendre à votre petite Marthe... Vous n'avez pas assez de preuves pour ce collier. Ceux qui l'ont vu ne voudront pas l'avouer, pour ne pas être mêlés à toute cette affaire, d'autant plus qu'elle contient un mystère... Félix Faure vous l'a dit... A votre place, je n'en parlerais pas, puisque ça ne mènera à rien d'utile. Donc, à quoi bon !

— Je croyais, répondis-je, qu'un avocat était un homme qui ne craignait rien ni personne, qui, la conscience et la volonté indomptables, élimine tous les obstacles, et, à force de logique, fait triompher la vérité, toute la vérité.

— La vérité, madame, est une arme à deux tranchants. Le premier devoir d'un avocat est de sauver ses clients, et je vous sauverai bien facilement, car il n'y a rien contre vous, et votre innocence

éclate dans tout le dossier de votre affaire... mais il faut me laisser faire et ne pas compliquer inutilement les choses.

Bien des fois, pendant les douze mois que je passai à Saint-Lazare, je me révoltai contre cette demi-mesure, cette obligation de ne pas tout dire, de cacher certaines choses... parce que c'était plus « sage ». Et l'on m'accusait de réticences, d'hésitations... Me Aubin resta inflexible, et je suis convaincue qu'il eut parfaitement raison.

Grâce à sa puissante logique et à son éloquente sincérité, le jury comprit que je n'avais rien fait pour qu'on puisse m'accuser d'un crime monstrueux et je fus acquittée. Je remercie de tout cœur Me Aubin et ses deux secrétaires, Me Steinhardt et Me Landowsky, de leur inlassable dévouement, mais je sais qu'ils me pardonneront si je dis que je regrette que *toute* la vérité n'ait pas été révélée à mon procès.

D'ailleurs, Me Aubin lui-même m'a répété bien souvent :

— Vous serez acquittée, madame... Après votre acquittement, vous pourrez faire connaître au monde entier tout ce que j'ai cru plus sage, dans votre intérêt, de ne pas dire.

J'ai suivi le conseil de Me Aubin.

J'écris mes mémoires *et dis toute la vérité...*

Saint-Lazare ! Que de fois l'on m'a demandé de décrire cette prison et la vie que j'y menai pendant une année !

S'il était atroce pour une femme comme Firmin, élevée de la façon la plus modeste, de vivre dans une cellule, combien plus atroce pour moi qui avais toujours vécu dans un luxe relatif et avais toujours été très gâtée. Elle avait été habituée à une petite chambre nue, à une mansarde, aux privations. Moi, à une grande maison, à des domestiques, au confort... Les joies intellectuelles et artistiques lui étaient presque inconnues, mais elles avaient été la meilleure part de ma vie. Elle était habituée à un

langage fruste, mais j'avais un dégoût insurmontable pour tout ce qui était vulgaire ou grossier. Elle ne s'inquiétait guère de ce qu'elle mangeait... Moi non plus, pourvu que la nourriture fût propre et servie proprement, mais rien n'est propre à Saint-Lazare, malgré la surveillance la plus vigilante et l'activité admirable des sœurs. Comment quoi que ce soit pourrait-il être propre dans une vieille bâtisse moisie, branlante, pourrie, où sont gardées des femmes qui n'ont pas même la notion de l'hygiène la plus élémentaire.

Il serait difficile, en vérité, de concevoir un endroit plus délabré et plus insalubre que la prison de Saint-Lazare. Les murs ont des lézardes où la vermine pullule ; dans les escaliers et les corridors, règne une odeur intolérable ; il y a une crasse épaisse partout ; on y manque de lumière et d'air ; les poêles des cellules sont primitifs et fonctionnent mal — si mal que, par deux fois, je faillis mourir asphyxiée — ; l'humidité suinte partout ; tout est imprégné de salpêtre. De temps en temps, on badigeonne les murs avec une sorte de peinture noire, mais l'humidité et le salpêtre s'y mélangent, formant une substance visqueuse et répugnante ; les plafonds sont bas, sauf au rez-de-chaussée, où se trouvent les bureaux. Il fait froid partout... Les marches des escaliers s'effritent et il y a des boiseries pourries. La saleté et les miasmes abondent...

Je pourrais donner d'autres détails — bien pires — mais me contenterai de dire quelques mots des bains. Ils se trouvent dans les sous-sols de la prison et, pour s'y rendre, on passe devant une série de cachots où, autrefois, étaient enfermés des prisonniers d'Etat qu'on y laissait mourir de faim. L'eau coule le long des murs de pierre mal équarrie. L'air est glacial dans ces sombres souterrains, à peine éclairés par de petits soupiraux.

Les baignoires sont séparées les unes des autres par des murs bas, et l'on entre dans ces stalles en soulevant un rideau. Il y en a une dizaine de ces

stalles, et quand je prenais un bain, Firmin devait monter la garde devant « mon » rideau pour empêcher les autres femmes de venir m'insulter ou me battre. Ces bains étaient si épouvantablement sales que j'étais obligée, pour éviter toute contagion, de me baigner dans un drap épais dont je recouvrais l'intérieur et les bords de la baignoire.

La prison de Saint-Lazare est dans un tel état de délabrement que depuis des années il est question de la démolir. Si l'on tarde encore quelques années, cela deviendra inutile, car le vieil édifice s'écroulera de lui-même. Saint-Lazare est un foyer d'infection et de souillure, d'ignominie et de pourriture matérielle et morale, Saint-Lazare où je passai toute une année à attendre un procès sans cesse remis à une date ultérieure ; Saint-Lazare, la prison des femmes au cœur de Paris, la Ville-Lumière !

Firmin travaillait pour gagner quelques sous. Je fis comme elle pour m'occuper et pour vivre, comme Firmin et les autres prisonnières. Nous cousions des draps, des torchons, des serviettes, des taies d'oreiller... Une partie de ce linge servait à la prison, mais le linge fin était vendu à de grands magasins.

Les jours étaient courts et il ne faisait jamais très clair dans ces cellules aux vitres en verre dépoli. Et les barreaux de fer et le treillage de fer enlevaient beaucoup de jour. Enfin, les fenêtres donnaient sur une cour, et nous étions en hiver. Nous travaillions donc, la plupart du temps, à la lueur d'une bougie plantée dans le goulot d'une bouteille. C'était très fatigant pour les yeux.

Le carrelage était si froid, que nous étions forcées de nous asseoir avec nos jambes repliées et nos pieds sur les barreaux de nos chaises. Plusieurs fois par jour nous essayions d'enlever l'eau fétide qui s'accumulait dans les crevasses du carrelage. Les jours de pluie, l'eau pénétrait par les fissures du vieux plafond et coulait le long des murs. Le carrelage était si usé qu'il aurait été impossible de dire quelle avait été sa couleur d'origine. Les murs, peints

en noir, sauf une bande, près du plafond, formant frise, étaient si humides que, après quelques nuits passées en prison, je ressentis de telles douleurs dans mon côté, celui qui lorsque j'étais couchée, était proche du mur, que je demandai la permission d'éloigner mon lit de ce mur. J'évitai ainsi un peu de l'humidité du mur et aussi la vermine qui y courait la nuit.

Il y avait peu de souris et de rats, mais les cafards étaient légion. Un soir, Firmin et moi, nous en tuâmes, en frissonnant de dégoût, plus d'une centaine chacune, en moins d'une heure. La nuit, il y avait des cafards partout ; ils grimpaient sur nos tables, sur nos lits. Lorsqu'une de ces horribles bêtes me passait sur les mains ou le visage, j'avais des crises de nerfs. Je m'enveloppais la tête dans un torchon et me cachais sous mes couvertures, mais je pouvais entendre et sentir les cafards grouiller autour de moi.

— Cette femme finira par devenir folle, dit le docteur de la prison un jour. Et la permission me fut donnée de tirer mon lit chaque soir, au centre de la pistole. De temps en temps, je passais du pétrole sur les pieds de mon lit, et alors, je pouvais dormir presque en paix, d'autant plus que par ordre du docteur, sœur Léonide me donnait tous les soirs — et cela jusqu'au dernier jour — un soporifique, grâce auquel j'arrivais à dormir deux ou trois heures. Mais quand on se levait pendant la nuit, c'était terrible. On marchait littéralement sur des cafards, et l'horrible crépitement lorsqu'ils étaient écrasés sous les pas me soulevait d'un écœurement inexprimable.

J'entends un lecteur dire : Des flaques d'eau fétide dans une cellule, des souris, des cafards par centaines..., elle exagère ; elle décrit une prison d'un autre siècle.

Je n'exagère pas. Saint-Lazare est une prison d'un autre siècle. Tout y est si sombre, si délabré, si repoussant que bien des fois, en me rendant au

parloir ou au cabinet du directeur, je m'attendais presque, en plongeant mon regard à travers une porte ouverte, à voir les lourdes chaînes, les poucettes, la roue et autres accessoires d'une chambre de torture !

Jacq quittait la cellule à six heures et demie et, peu après, Firmin et moi, nous nous levions. Notre premier soin était d'allumer le poêle. Il fallait acheter le combustible. Le charbon était mis en tas dans un coin de la cellule, et je gardai notre bois sur la planche au-dessus de mon lit, pour qu'il ne soit pas trop humide. Ensuite nous balayions... La porte de la cellule s'ouvrait pour que nous puissions chercher de l'eau et vider nos eaux sales.

Il n'était pas facile de faire sa toilette. La prison ne tolérait qu'une petite jatte en terre — comme cuvette — une cruche — payée quatre sous à la cantine — un peigne et une brosse, une brosse à dent, un morceau de savon ordinaire, une petite glace de deux sous et un épais torchon. Il n'y avait pas de seau et il fallait profiter des deux ou trois fois par jour où la porte s'ouvrait pour vider nos jattes, dans lesquelles on devait se laver et faire la vaisselle !

A plusieurs reprises, ma fille voulut m'apporter du savon convenable et de l'eau de Botot, mais le gardien lui dit chaque fois : « Vous ne pouvez pas entrer avec ça : ce sont des articles de luxe ! »

Je portais une petite robe de flanelle noire, toute simple, que j'avais faite moi-même dans une après-midi ; et quand je sortais de ma cellule, je m'enveloppais dans une pèlerine à capuchon. Je ne mettais la robe dans laquelle j'étais entrée en prison que lorsque j'allais au Palais de Justice, à mon instruction. Et je la portai aussi, un an plus tard, à la Cour d'assises.

J'avais le droit à une heure de promenade dans la cour de la prison, mais les prisonnières avaient une attitude si menaçante à mon égard que je dus y

y renoncer. Le manque complet d'exercice, les privations et le chagrin m'affaiblirent beaucoup.

Après le déjeuner — pain et café — j'ouvrais la fenêtre pour changer l'air de la cellule, et pour regarder au dehors.

En bas, je voyais la cour avec ses quelques arbres et le bassin plein d'eau, des femmes lavant ou tournant en rond... Plusieurs des prisonnières étaient mères et portaient leurs bébés. Il y avait même des malheureuses qui avaient deux, trois, quatre enfants en bas-âge... Ces petits — les aînés avaient cinq ans — jouaient avec la saleté et la terre, criaient, pleuraient, se battaient, s'accrochaient aux jupes de leurs mères. Tous étaient vêtus de haillons et presque tous étaient d'une saleté repoussante... La plupart de ces pauvres mères maltraitaient leurs enfants et leur parlaient d'une façon obscène, grossière, révoltante... Je vis une mère frapper son nourrisson en l'appelant « charogne !... »

D'ailleurs, le langage le plus vil est la règle à Saint-Lazare, où l'on « débarque » chaque jour des femmes qui sont l'écume même de la population, de pauvres êtres dégradés à un point inimaginable, et qui inventent des expressions que l'homme le plus vil et le plus bestial ne concevrait même pas.

Comme elles se détestaient parfois ces femmes, et comme elles se traitaient ! Les sœurs osaient à peine intervenir, et ce n'est que rarement que les gardiens étaient appelés pour rétablir l'ordre. Un jour, je vis, à travers les barreaux de ma fenêtre, deux femmes qui se déchiraient l'une et l'autre. C'étaient des bohémiennes, des « gitanes », des « noires », comme on les appelle à Saint-Lazare. Leurs cheveux étaient défaits ; leurs vêtements en lambeaux et elles se labouraient mutuellement le visage à coups d'ongles. Le sang leur coulait par plusieurs blessures, aux mains, aux joues, à la gorge ; leurs lèvres et leurs oreilles étaient déchirées et elles avaient l'air de véritables démons. L'une avait ramassé un morceau de silex et s'en servait pour balafrer la face

de son ennemie. Un grand nombre de femmes les regardaient et hurlaient de joie. Les sœurs, se voyant impuissantes, firent venir un gardien...

Il arriva, tranquille, lent... C'était un vieux gardien. Il en avait vu bien d'autres. Dans chacune de ses mains, il tenait un bol de soupe. Sans souffler mot, il tendit un bol à chaque combattante. Comme des bêtes, elles se jetèrent sur la soupe qu'elles se mirent à avaler goulûment, en se servant de leurs mains comme de cuiller. Elle avaient complètement oublié leur querelle !

Je ne restais jamais bien longtemps à la fenêtre, car lorsqu'elles me voyaient, les femmes ne manquaient jamais de m'invectiver d'une façon effrayante...

J'aidais Firmin à coudre et en cousant toute la journée et une partie de la nuit, j'arrivais à gagner sept ou huit francs par mois. On payait un sou par torchon, serviette ou taie d'oreiller (cinquante centimes la douzaine), trois sous par nappe et par drap, mais il fallait payer pour ses aiguilles et son fil, et quand le travail n'était pas parfait, on le refusait ou bien on ne vous donnait plus d'ouvrage.

Avec ce que je gagnais, j'achetais de la nourriture à la cantine pour Firmin. J'aurais voulu pouvoir faire davantage pour elle, car elle m'entourait de soins touchants.

Les sœurs étaient si satisfaites de mon travail, surtout la brave sœur Modeste, qui était à la tête de l'ouvroir, qu'elle me chargèrent de la couture la plus fine ; elles me firent faire des piles entières de serviettes de table et de jolies nappes pour l'exposition de blanc du Printemps... Je compris alors comment les grands magasins peuvent vendre certaines choses si bon marché que les clientes s'écrient malgré elles — et je l'avais fait moi-même plus d'une fois : « Comment y arrivent-ils ? Comment peuvent-ils y trouver un bénéfice ! »

Au bout de quelques semaines, cependant, mon doigt, usé par la couture, se mit à saigner dès que

je poussais l'aiguille. Mes mains d'ailleurs étaient complètement abîmées, car il fallait mettre le charbon dans le poêle sans pelle (une pelle, c'est une arme !), il fallait laver son linge, le repasser (ce que je faisais en l'appuyant contre le tuyau du poêle), laver le carrelage... Et tous ces travaux ne conviennent guère à des mains habituées surtout à jouer du piano et à écrire...

Firmin et Jacq voulaient tout faire pour moi, mais cela n'aurait pas été juste, et je voulus faire ma part de la besogne. Sœur Léonide me défendit de coudre et m'apprit à faire de la frivolité, pour laquelle il n'est pas besoin d'aiguille.

Quelles remarques sarcastiques n'auraient pas manqué de faire certaines personnes si elles avaient su que je passai plusieurs semaines, en prison, à faire de la *frivolité !* N'avaient-elles pas trouvé extrêmement drôle que pendant mon enfance, j'avais appris l'équitation en montant une jument du nom de *Cléopâtre !*

Il y avait une bibliothèque à Saint-Lazare, mais je ne pouvais pas lire à cause de mes maux de tête constants, Firmin me faisait parfois la lecture, bien lentement, et d'une voix bien monotone... Mais je lui étais reconnaissante de tout mon cœur.

Marthe venait deux fois par semaine, et plus tard, après une période de sérieuse maladie, on lui permit, dès que je fus convalescente, de venir trois fois au lieu de deux. Ces visites de ma fille, c'était mon grand, mon seul bonheur. Comme elle savait bien, la courageuse enfant, trouver les mots qu'il fallait pour me donner la force d'attendre sa prochaine visite... Et dire qu'après mon procès, après mon acquittement, on réussit à l'éloigner de moi pendant près de deux années, à force de calomnies et de menaces... Marthe, affolée, déroutée, fit ce qu'on lui disait, et souffrit en silence jusqu'au jour, récent, où ayant épousé l'homme qu'elle aimait, un jeune peintre italien du nom de Del Peruglia, sans fortune mais au cœur généreux et à l'esprit sain,

elle m'écrivit pour me demander son pardon — comme si j'avais quoi que ce soit à lui pardonner ! — et vint vivre auprès de moi avec l'époux de son choix.

Me Antony Aubin venait aussi deux ou trois fois par semaine et non seulement me donnait d'excellents conseils, mais faisait de son mieux pour me donner le courage dont j'avais tant besoin... Et enfin, je recevais les visites de M. Arboux et de M. Desmoulin.

Je vis aussi à plusieurs reprises mon notaire, Me Jousselin, car j'eus à émanciper ma fille pour qu'elle ait le droit de signer certains papiers et me représenter en diverses circonstances. De temps en temps, le directeur de la prison me recevait dans son cabinet.

Mes heures préférées étaient huit heures du matin et huit heures du soir. C'était le moment de l'office des sœurs, dans leur petite chapelle qui se trouvait juste en face de ma cellule. J'aimais les entendre chanter et sœur Léonide qui le savait et qui se tenait au bout de la chapelle, c'est-à-dire près de la fenêtre, entr'ouvrait cette fenêtre pour que j'entende mieux.

Sœur Emmanuel, qui avait soixante-dix-huit ans et qui était à Saint-Lazare depuis plus de cinquante ans, me dit tout bas : « Vous savez, voilà bien des années que je n'ai pas chanté à la chapelle ; mais je m'y suis remise pour vous ! » J'étais si malheureuse et si sensible que cette pensée exquise m'alla droit au cœur et me fit pleurer d'émotion. Je demandai à sœur Léonide ce que je pourrais faire pour la vieille sœur.

— Faites-lui des pantoufles, me dit-elle. Je fournirai tout ce qu'il faut... On a si froid aux pieds dans cette prison...

Jamais je n'ai fait un ouvrage avec plus de bonheur !

Quelle créature extraordinaire et sublime que la vieille sœur Emmanuel !

— J'aime mes femmes, m'expliqua-t-elle un jour, de sa pauvre voix cassée et aigrelette ; et plus elles sont mauvaises, plus elles ont besoin d'être aimées, et plus je les aime.

Les prisonnières l'adoraient comme une sainte et les plus sauvages d'entre elles lui obéissaient aveuglément. Sœur Emmanuel n'avait qu'à les regarder...

Lorsqu'on devait mettre la camisole de force à une femme à moitié folle de rage ou de chagrin qui se débattait désespérément, il suffisait de la presence de sœur Emmanuel pour que la femme se laisse faire.

Elle appelait toutes les prisonnières « mesdames » ou « mes petites ». A l'ouvroir, elle faisait la lecture à haute voix, mais souvent ses forces la trahissaient, le livre tombait de ses mains et elle s'endormait. Le silence se faisait dans la salle, car les femmes respectaient son sommeil... Sœur Emmanuel se réveillait en sursaut et frappant son bureau criait, par habitude : « Allons, mesdames, du silence !... »

Elle donnait du courage à tout le monde, s'intéressait à chaque femme, et recommandait invariablement d'aller en appel, sans même savoir si le jugement avait été rendu. Rien ne la rebutait ; rien ne la lassait ; son humeur était toujours égale ; elle était la sérénité qui passe, qui sourit, qui console...

Je me demandais quel était le secret de son influence merveilleuse. Pourquoi tout le monde s'inclinait-il devant cette septuagénaire courbée, au corps usé, émacié ; si petite que ses pieds ne touchaient pas terre quand elle était assise... Un jour, je la regardai bien en face et je compris : il y avait le saint Esprit dans ses yeux.

Elle avait des mots charmants. Comme une prisonnière la regardait, elle lui dit gaiement : « Je suis bien laide, n'est-ce pas, avec mon nez en pomme de terre ? Eh bien... j'ai toujours été comme ça ! »

Un jour, où je venais de la voir empêcher de

punir une femme, une nouvelle venue, qui l'avait ignoblement injuriée, je lui dis, malgré moi : « Ah ! ma sœur, vous êtes sûre d'aller tout droit au ciel ! » Elle se mit à rire et me répondit : « Si j'y vais, ça n'aura vraiment pas été bien difficile ! »

La sœur supérieure, « ma mère », comme tout le monde l'appelait, avait un air imposant et des yeux bleus très bons. Elle venait de temps en temps me voir, ce qui était une grande faveur. Au début, elle s'était montrée froide et réservée, mais peu à peu, son attitude changea et ses visites se firent plus longues et plus fréquentes.

Des sœurs supérieures de tous les coins de la France venaient la voir quand elles passaient quelques jours à Paris, et elles entraient dans ma cellule, non par curiosité, mais par sympathie.

Je me souviens de la sœur supérieure d'une prison de province qui passa de longs moments auprès de moi. Elle me parlait avec tant d'affection que je lui dis un jour : « Mais, ma mère, je suis sûre que vous devez me mépriser. Ma vie n'a pas été exemplaire, tant s'en faut, et j'ai accusé un homme sans avoir de vraies preuves contre lui... » Elle prit mes mains dans les siennes et répondit : « Aucune créature humaine n'est méprisable ; nous ne savons jamais ce qu'une créature a été, sera, ou aurait pu être. »

Il y avait quatre petites tables dans ma cellule et sœur Léonide, un jour que j'étais plus abattue que d'habitude, leur donna des noms, pour m'égayer : la table du salon (également appelée table de toilette) sur laquelle se trouvaient le mimosa et les photographies de ma mère et de ma fille ; la table de la salle à manger sur laquelle Firmin et moi prenions nos repas ; la table-bureau, sur laquelle nous écrivions nos lettres et la table à ouvrage.

Marthe m'apporta un jour de l'étoffe pour réparer un jupon et avec les restes, je fis un tapis pour la table du salon ; de temps à autre, sœur Léonide me donnait une feuille de papier brun pour la table de la salle à manger.

Après chaque repas, nous ouvrions la fenêtre et donnions du pain aux pigeons et aux moineaux. Quand nous étions en retard, les oiseaux venaient frapper au treillage !...

La nuit, en dehors des cafards, il y avait les chats pour vous empêcher de dormir. Il y a tant de rats à Saint-Lazare qu'on est obligé d'avoir toute une armée de chats.

Le soir, avant « la fermeture » des cellules, et après que les prisonnières avaient fait leur provision d'eau, sœur Léonide et parfois deux ou trois autres sœurs venaient passer quelques minutes auprès de moi... Je pensais toute la journée à ces instants-là !

Ensuite, j'allais au bout du boulevard des Pistoles pour regarder les sœurs aller à la prière. J'aimais les sœurs. Leur vie était celle des prisonnières ; elles avaient des cellules semblables, mangeaient la même nourriture qu'elles. On les insultait, ces saintes, comme on m'insultait moi... Et toujours elles restaient calmes, patientes et bonnes. Leur vue seule me faisait du bien.

Je regardais la procession à travers la grille qui fermait le « boulevard ». L'abbé venait en tête, suivi par la supérieure et toutes les autres sœurs, l'une derrière l'autre. Elles passaient lentement, silencieusement, la tête baissée, les bras pendants. On n'entendait que le cliquetis de leurs trousseaux de clefs, et le bruissement doux des chapelets...

Dans l'ombre, leurs robes noires disparaissaient, et je ne voyais que leurs cornettes semblables à de grandes ailes blanches. Sous chaque cornette, il y avait un visage très pur, très beau parce que l'âme qui s'y reflétait était toute de charité et d'amour divin.

Quatre-vingts sœurs allaient ainsi à leur chapelle, et quand elles passaient près de la lourde grille derrière laquelle je me tenais, chaque sœur levait la tête et me souriait doucement comme pour me dire : Je prierai pour vous...

J'oubliais ma misère ; j'oubliais que j'étais accusée d'assassinat... Je rentrais dans ma cellule et à travers les barreaux de ma fenêtre ouverte, je voyais l'ombre d'une main contre la fenêtre de la chapelle, de l'autre côté de la cour. C'était sœur Léonide qui ouvrait cette fenêtre pour que j'entende...

J'écoutais les chants et les prières... Puis, j'allumais ma bougie, je me couchais et lisais une page de la Bible...

Ensuite, Firmin et moi, nous causions un peu. Nous chuchotions, mais parfois nos voix s'élevaient... Alors nous entendions la sœur faisant le service de nuit sur le boulevard des Pistoles répéter d'un ton monotone, à travers le judas : « Silence... silence... silence... »

CHAPITRE XXII

L'INSTRUCTION

Mon *instruction* commença le 5 décembre 1908 et se termina le 13 mars 1909. Elle eut lieu, par intervalles, dans le cabinet de M. André, juge d'instruction, au Palais de Justice.

Je ne suis pas superstitieuse, mais je puis dire, pour ceux qui s'intéressent à de telles coïncidences, que la cellule où je fus enfermée aussitôt après mon arrestation avait le numéro 13, que mon instruction dura 13 semaines, que mon dernier interrogatoire eut lieu le 13 mars et que le jury de la cour d'assises se retira pour décider de mon sort le 13 novembre.

Avant mon premier interrogatoire, je vis Me Aubin qui me dit :

— L'instruction commence aujourd'hui. Appelez à votre aide toute l'énergie dont vous êtes capable, madame. André est un juge très tenace et impitoyable ; il fera tout son possible pour vous faire vous contredire et il ne manquera pas de tirer les conclusions les plus terribles de vos contradictions. Vous êtes innocente, mais il vous traitera comme si vous étiez coupable. Chaque hésitation, chaque erreur, aussi petites qu'elles soient, chaque réticence de votre part deviendra une arme formidable entre ses mains. N'accusez personne ; ne parlez pas de Couillard ou de Wolff ; ne parlez pas de ce que vous m'avez dit au sujet de M. de Balincourt, de

l' « Allemand » et d'autres. Même s'il examine votre vie privée — et il ne manquera pas de le faire — ne parlez pas de votre liaison avec M. B..., le procureur général, ou de votre intimité avec le Président Faure... Tâchez d'oublier que vous avez reçu dans votre salon des ministres et des diplomates, de hauts fonctionnaires et des magistrats éminents... même si on vous demande les noms de ceux qui vous fréquentaient. Contentez-vous de répondre aux questions qu'André vous posera. Dites simplement « oui » ou « non » chaque fois que cela sera possible, car il disséquera vos réponses chaque fois qu'il croira qu'il peut y trouver quelque chose qui fasse du tort à votre cause... André est absolument convaincu que vous êtes coupable, et il se figure évidemment qu'il vous fera avouer votre culpabilité. Tout cela est terrible, est monstrueux... c'est tout ce que vous voudrez, mais... c'est ainsi !

Marthe vint ce matin-là et le pasteur Arboux également. Sœur Léonide et une autre sœur m'accompagnèrent jusqu'au guichet, en me prodiguant des paroles d'encouragement.

En bas, sous la voûte qui mène à la grande porte de la prison, je vis trois des inspecteurs que je connaissais si bien. On me fit monter en taxi. Un des inspecteurs s'assit à côté du chauffeur et les deux autres à côté de moi. Ils étaient armés de revolvers et regardaient anxieusement par les portières. Notre voyage se fit sans encombre.

— Avez-vous découvert quelque chose ? leur demandai-je. A-t-on trouvé une piste nouvelle ? Etes-vous sur la trace des assassins ?...

— Hélas ! non, madame...

— L'instruction durera-t-elle longtemps ?

— C'est probable... Ah ! ce juge ! il nous en fait faire ! Il nous envoie dans toutes sortes d'endroits. Nous sommes sur les dents. M. André nous tue !

— Tant mieux ! répondis-je vivement, ne pensant qu'à ces recherches qui, je l'espérais ardemment, aboutiraient... enfin !

Les deux inspecteurs éclatèrent de rire...

Nous arrivâmes au Dépôt, près de la Sainte-Chapelle, dont je vis de loin la pure silhouette, ce qui me rappela mes pèlerinages à ce bijou gothique, en compagnie de Marthe, qui avait une passion pour les vitraux peints par son grand-père.

Après m'avoir souhaité bonne chance, les inspecteurs me confièrent à un gardien qui, à son tour, me conduisit jusqu'à la porte des sœurs. Le gardien aussi était poli et prévenant. Chaque fois que j'allais au Dépôt, il me saluait militairement, me demandant comment j'allais, et me disait gravement :

— Tâchez de manger, madame, et... bon courage !

Une sœur me mena à une petit cellule et referma la porte sur moi. Mais bientôt, on entra et j'entendis une voix annoncer : « La sœur supérieure. » Je levai les yeux et fus émerveillée. J'ai vu bien des femmes belles dans la vie et dans l'art, mais aucune ne m'a jamais parue plus belle que l'être qui pénétra alors dans ma cellule au Dépôt... L'ovale du visage était un enchantement ; les yeux étaient deux turquoises, ni vertes ni bleues, et si transparentes. La sœur supérieure était la grâce incarnée malgré l'uniforme peu seyant, les nombreux jupons superposés et le bourrelet qui déforme la taille. Sa voix était une harmonie. Ses mains étaient d'une patricienne et elle avait le port d'une reine. Son expression n'était pas de ce monde tant elle était noble et sereine.

Plus tard, après plusieurs entretiens, je ne pus m'empêcher de lui poser, discrètement, quelques questions. Je voulais savoir qui elle était, sa vie, son histoire... Elle mit sa main sur mon front et me dit très simplement :

— Je suis la sœur supérieure du Dépôt... et j'ai beaucoup souffert autrefois...

Je n'osai plus jamais la questionner, mais je me suis souvent demandé qui elle était et quel grand chagrin elle avait vaguement évoqué...

Ma cellule du Dépôt était pire que ma pistole de Saint-Lazare. Elle était très petite et très basse ; il y avait un lit, une planche encastrée dans le mur et qui servait de table, et un tabouret retenu au sol par une chaîne... Mais quand la sœur supérieure entrait dans ce taudis, il était illuminé par sa beauté céleste et transformé.

Elle me força à manger un peu, me parla de ma fille et s'efforça de me donner du courage. Puis le directeur du Dépôt entra.

— L'instruction va vous fatiguer ; vous aurez besoin de beaucoup de force physique et morale, madame...

Après son départ, la sœur supérieure me conseilla de m'étendre jusqu'à ce qu'on vienne me chercher, et je suivis ce conseil.

...Une sœur vint et me conduisit à une porte où deux gardes municipaux m'attendaient. Ce fut un coup bien dur pour moi. Il ne m'était pas pénible d'être accompagnée par les inspecteurs ; je les connaissais et je leur étais reconnaissante pour tout ce qu'ils avaient fait ; mais être escortée par des soldats !...

Ils mirent la main au shako, et quand, plus tard, je leur demandai pourquoi ils me saluaient toujours, moi, une femme accusée d'assassinat, comme ils auraient salué un officier, l'un d'eux me répondit, avec une gaucherie touchante :

— Je n'en sais rien, madame, mais je ne peux pas faire autrement !

Les deux gardes m'emmenèrent le long d'un corridor ; nous passâmes devant une rangée de cages, dans lesquelles se trouvaient des hommes à visages épouvantables. Ils m'invectivèrent... et les gardes me dirent de me presser... J'appris plus tard que le nom de cet endroit était la « Souricière ».

Nous parvînmes à un autre corps de bâtiment. Les autorités craignaient tant les journalistes que des gardes avaient été placés en faction devant toutes les portes.

Je pénétrai dans une chambre où étaient réunis mes trois avocats. Après m'avoir adressé quelques paroles d'encouragement, Me Antony Aubin me mena au cabinet du juge d'instruction.

Je me sentais horriblement triste, indignée et... honteuse.

Je vis M. André. Il était en redingote et avait une cravate noire. Il paraissait un homme d'environ cinquante ans. Il était très gros, barbu, avec une tête congestionnée. Il était presque chauve. Ses yeux semblaient sautiller derrière son pince-nez et le regard était fuyant et cruel.

— Asseyez-vous, inculpée ! commanda-t-il, d'une voix de gendarme.

Il était assis à une longue table. Me Aubin et ses secrétaires étaient assis derrière lui. En face de lui se trouvait le greffier, M. Simon. Quant à moi, j'étais assise au bout de la table, avec les deux gardes derrière moi, et en face il y avait la fenêtre, de sorte que j'étais en pleine lumière.

M. Simon était grand et mince ; il avait l'air futé mais bon. Il était calme et méthodique. Que de fois, durant cette instruction douloureuse et si partiale, il me lança un regard de sympathie ! Que de fois, quand j'avais une réponse heureuse ou même victorieuse, il me regarda d'un air ravi et bon enfant comme pour me dire : « Ça marche... très bien... continuez ! »

Derrière moi, les gardes, après un rude assaut où j'avais triomphé, toussaient, ou, tout en se mouchant, arrivaient à me dire dans leur langage imagé : « Epatant !... Enfoncée, la justice ! »

Quant à Me Aubin, mollement enfoncé sur une chaise très dure, il suivait la terrible lutte où j'étais engagée, d'un air placide et confiant. Et quand tout allait bien pour moi, il souriait dans son épaisse barbe et regardait le juge d'un œil un peu narquois.

Le duel commença. M. André attaqua d'une façon dramatique — il me porta un coup, qu'il considé-

rait évidemment comme fatal. Il me tendit une lettre que j'avais écrite autrefois à mon mari :

— Ceci est-il bien votre écriture ? demanda-t-il d'un ton foudroyant.

— Oui, monsieur, c'est moi qui ai écrit cela.

— A qui cet écrit était-il adressé par vous ?

— C'est à mon mari...

— A quelle date ?

— Je ne m'en souviens pas. Probablement au cours d'une discussion. J'en ai eu souvent avec mon mari, sans importance, des discussions d'argent ou à l'occasion de ma famille.

— Pourquoi écriviez-vous à votre mari, puisqu'il vivait près de vous ?

— Toutes les fois qu'il y avait une bouderie entre mon mari et moi, je lui écrivais pour éviter toute discussion, car j'avais horreur des discussions... (Dossier. Cote 3206.)

Et M. André me conduisit à dire que mon mari et moi n'étions pas en de très bons termes et que « je ne l'aimais pas ». Je voulais dire par là, naturellement, que je ne l'aimais pas d'amour, mais la phrase avait été prononcée, et écrite. « Je n'aimais pas mon mari et elle devint l'une des preuves de ma culpabilité... Vous n'aimiez pas votre mari — vous l'avez dit vous-même... Donc, vous l'avez tué. »

Ayant gagné ce remarquable commencement de victoire, le juge d'instruction se mit, du ton le plus agressif, à m'interroger au sujet de mes amis, mais prit bien garde de ne pas me parler du procureur général ou du Président Félix Faure, et comme Me Aubin me rappelait ses recommandations par des signes très compréhensibles, je ne parlai pas de ces amitiés « fastueuses ».

M. André, ensuite, me posa mille et une questions au sujet de mes bijoux. Ayant déjà expliqué à fond ce problème des bijoux, il semble inutile que j'y revienne. Il est inutile également que je cite entièrement le dossier de l'instruction. J'en ai déjà cité plusieurs passages essentiels et je compte reproduire

en entier le dernier épisode de ces longues journées de torture.

De temps à autre, M. André cessait de me questionner pour se livrer à de petites expériences dont le but était toujours le même : me prendre au dépourvu, me faire me contredire ou me compromettre d'une façon quelconque, ou simplement m'affoler.

Dès la première heure de la première journée d'instruction, il interrompit lui-même l'interrogatoire, se tourna vers moi et s'écria brusquement :

— Votre voile est baissé ! Pourquoi votre voile est-il baissé ? Il est baissé parce que vous êtes coupable ! Relevez-le, inculpée ! Je vous ordonne de le relever !

Une autre fois, il se leva, se pencha vers moi et tonna : « L'assassin, c'est vous ! » A mon tour, je me levai, et perdant mon sang-froid, je m'écriai : « C'est vous qui êtes un assassin ! Vous êtes en train de nous tuer, moi et ma fille ! »

Il était furieux.

— Je vais vous faire arrêter !

— Je le suis déjà !

M. André trancha l'air d'un geste impétueux, pénétra dans la chambre voisine et claqua la porte.

M. André, d'ailleurs, se retirait toujours dans la chambre voisine quand il m'arrivait de faire une réponse à laquelle il était impossible de répliquer.

Il fumait la cigarette sans discontinuer, pendant mes interrogatoires, et soufflait la fumée de mon côté. L'impertinence était si évidente, si voulue et mon irritation le satisfaisait tant qu'un jour, je ne répondis pas à une de ses questions.

— Pourquoi ne répondez-vous pas, inculpée ! Vous vous rendez compte qu'il serait futile de lutter plus longtemps contre toutes les preuves de votre culpabilité !

— Non ; seulement, je ne peux pas parler, à cause de la fumée.

M. André continua de fumer, mais désormais, souffla la fumée dans une autre direction.

— C'est vraiment surprenant, me dit-il un jour. Est-ce que vous ne comprenez pas que si vous étiez innocente, vous demanderiez à votre famille, à vos amis de venir vous voir à Saint-Lazare. Vous avez honte, parce que vous êtes une criminelle !

— De telles paroles me crispaient le cœur, mais je trouvai la force de répondre : Mme Steinheil-Japy ne reçoit pas dans le parloir d'une prison.

L'incident le plus extraordinaire, — je dirais comique s'il ne s'était passé entre un juge et une femme accusée du plus horrible des crimes — eut lieu à la fin de l'instruction.

M. André, hanté comme toujours par la conviction de ma culpabilité, bondit, et s'écria de sa voix furieuse et rauque, en soulignant chaque mot d'un geste menaçant : « Oui, vous êtes coupable ! Je vous dis que vous avez étranglé votre mari et votre mère de vos propres mains, de vos grosses mains, de vos puissantes mains d'assassin ! »

Or, j'ai les mains fort petites, et bien souvent Bonnat et Henner les ont peintes ou dessinées et se sont moqués de leur petitesse.

J'étendis les bras et mis mes mains sous les yeux du juge d'instruction. Malgré sa rage aveugle, il vit qu'elles étaient petites...

Je me mis à regarder ses mains, à lui...

— Qu'est-ce que vous regardez comme ça ?

Je regardai fixement les mains du juge, des mains énormes, mal soignées, rouges, velues et puis mon regard remonta le long de son bras jusqu'à ses yeux...

Je tremblais de colère — et de douleur. Cet homme, depuis le premier jour, m'avait traitée en assassin et m'avait torturée comme les deux journalistes de la « Nuit des Aveux », mais plus cruellement, plus impitoyablement encore... Eux, ils avaient une excuse, ils étaient en quête d'une copie sensationnelle. Mais lui n'en avait aucune. Il était là pour chercher et pour faire la lumière, pour faire éclater la vérité, pour faire œuvre de justice. Et comment un juge

peut-il, irrémédiablement, considérer comme coupable la personne qu'il interroge !...

— Qu'avez-vous à me fixer ainsi ? demanda M. André.

— Je regarde vos mains, monsieur le juge...

— Et après ?

— ...Et ...je me disais, monsieur le juge, qu'il est bien heureux pour vous que vous ne soyez pas accusé d'un crime, vous, car, alors même que vous seriez aussi innocent que je le suis, la taille et l'apparence de vos mains vous dénonceraient irrévocablement — si vous aviez à faire à un juge aux mêmes idées que les vôtres.

M. Simon, le greffier, n'écrivait plus. Me Aubin souriait, ravi, et je pouvais entendre les deux gardes, derrière moi, ricaner. M. André se retira dans la salle voisine et, pendant un long moment, nous l'entendîmes marcher de long en large, pesamment, bruyamment.

Chaque instruction durait de midi à sept heures. On me reconduisait au Dépôt où j'attendais une heure et quelquefois plus longtemps avant d'être ramenée à Saint-Lazare, par les inspecteurs. Il était parfois dix ou onze heures lorsque, épuisée, et n'ayant pris aucune nourriture depuis mon départ le matin, c'est-à-dire depuis plus de douze heures, je rentrais dans ma cellule où Firmin et Jacq m'attendaient. Firmin ne se couchait jamais avant mon retour.

Sœur Léonide aussi m'attendait ces soirs d'instruction et, me voyant si défaite quand je rentrais du Palais de Justice, elle se mit à me faire des « surprises... » Un soir, elle me donna une petite assiette d'un sou. Mais quel luxe ! Quelle joie de pouvoir manger dans une assiette et non dans une terrine de terre brune...

Malgré les soins de sœur Léonide, les visites de Marthe, le dévouement de mes trois avocats, ces instructions minaient le peu de forces qui me restait. C'était terrible d'avoir à répondre à toutes

sortes de questions insidieuses, de questions « à piège », pendant sept ou huit heures de suite : et cela d'autant plus que le questionneur ne manquait pas une occasion de me faire comprendre qu'il me croyait coupable. Selon lui, j'avais commis le double assassinat, seule, sans aide ! Plus tard, après avoir lu les rapports des experts, il voulut bien m'accorder quelque complice !

M. André me croyait coupable, mais il aurait à soumettre le dossier de cette instruction à ses supérieurs. Ce dossier irait devant la Chambre des mises en accusation qui déciderait s'il fallait me mettre en liberté ou m'envoyer devant la Cour d'assises. Il fallait donc que M. André accumule le plus de témoignages accablants contre moi, il fallait démontrer pourquoi il me croyait coupable, jusqu'à un certain point tout au moins, et cela n'était pas facile (puisque j'étais innocente) ! C'était la difficulté même de sa tâche qui le rendait si agressif, si menaçant et si profondément injuste par moments... Du moins, j'aime à croire que c'est là l'explication de son attitude vraiment féroce.

Tous les procédés, tous les tours, tous les moyens lui semblaient bons.

A chaque instruction, il s'occupait de tout, et de tout à la fois... Et quand j'hésitais, quand je me trompais, quand je ne répétais pas exactement la réponse faite d'autres fois à une même question, il tressautait de joie et s'écriait : « Je vous tiens ! »

Un autre procédé favori de ce juge d'instruction était de me poser d'un trait toute une série de questions — certaines de ces séries couvrent deux grandes pages du dossier ! — Et malheur à moi si j'omettais de répondre à l'une de ces questions ! Parfois, je me révoltais et demandais qu'un certain détail me fût répété, mais alors, d'un ton mélodramatique, le juge m'expliquait que mon but était de gagner du temps, de pouvoir réfléchir... et l'innocence n'a pas à réfléchir, et la vérité n'hésite jamais, elle éclate !

Quand je faisais un grand effort et paraissais calme et maîtresse de moi-même..., je cachais mon jeu ; donc, j'étais coupable.

Quand, épuisée par cette lutte inégale, cette torture continuelle, ces injustices flagrantes, ou par des questions pénibles sur ma vie intime, je me mettais à pleurer... ma faiblesse et mon chagrin étaient du remords ; donc, j'étais coupable.

Quand je criais mon innocence, je jouais une comédie ; mais mes grimaces ne le trompaient pas ! J'étais une comédienne ; donc, j'étais coupable.

Quand je ne parlais pas de mon innocence, c'était que la honte m'accablait ; je n'avais pas même l'audace de dire que je n'étais pas coupable ; donc, j'étais coupable !...

Huit mois après la fin de l'instruction, M. de Valles, mon juge en Cour d'assises, devait déclarer : « *Je sens le frisson de l'erreur judiciaire...* », et le jury m'acquitta... huit mois après ! Pourquoi M. André ne le connut-il pas, ce frisson !... Parce que, et c'est la seule excuse de sa conduite, il avait l'obsession, l'idée fixe de ma culpabilité, et que, inconsciemment peut-être, il s'appliquait à faire s'adapter tous les faits, tous les détails de l'affaire à cette conviction, et que, en même temps, il passait outre à tout ce qui ne s'y adaptait pas, ou s'assurait à lui-même que ces faits ne s'emboîtaient pas, dont il ne pouvait pas se servir pour étayer, pour affermir et compléter son accusation, n'avaient aucune importance et devaient être ignorés !

Je prouve mon assertion, irréfutablement, en citant quelques passages du dossier de l'instruction André, pages qui sont signées par lui, par M. Simon et par moi-même :

(M. André me parlait de certaines contradictions dans mes déclarations...)

R. — ...A ce moment-là, je n'avais pas la tête à moi, la question de mes bijoux m'était bien indifférente... Je n'étais tourmentée que par le chagrin d'avoir perdu ma mère...

(M. André m'interrompit et s'écria :)

D. — Vous n'aviez donc pas de chagrin d'avoir perdu votre mari !

R. — Mais si, naturellement...

(Dossier. Cote 3310.)

Autre exemple :

D. — Il est peu admissible que le vol ait été le mobile du crime, car on conçoit difficilement des voleurs qui après avoir commis, *afin d'agir tout à leur aise,* un double homicide, auraient dédaigné et laissé sur les lieux tout le butin que voici : 1° dans la chambre où était votre mère, trois bagues sont restées sur un plateau ; 2° une broche en diamants, deux pendentifs de valeur, deux épingles à petites pierres que, dans son petit sac de voyage, votre mère avait apportés chez vous au moment où elle s'y installait, en mai, ont été retrouvés après le drame ; 3° dans la chambre occupée par votre mari, les vêtements de celui-ci n'ont pas été fouillés alors qu'ils étaient disposés en évidence sur une chaise et qu'ils contenaient une montre en or ainsi qu'un porte-monnaie renfermant une somme de 80 francs ; 4° dans le petit salon, un billet de banque de 50 francs a été laissé, bien qu'il fût en évidence ; 5° des déclarations que vous nous faisiez tout à l'heure, il résulte que n'ont pas été soustraits une partie des bijoux de votre fille que vous indiquiez comme se trouvant cette nuit-là dans sa chambre, c'est-à-dire dans la chambre occupée par vous.

R. — Que voulez-vous que je vous réponde. On peut trouver drôle tout. Des gens ayant tué n'ont peut-être pas eu tout le calme que vous croyez pour emporter tout.

(J'expliquai ensuite que le sac de ma mère n'était pas dans la chambre où elle était couchée, mais dans un coin du cabinet de débarras...)

D. — Comment expliquez-vous que ce sac n'ait

pas été ouvert par les voleurs et le contenu emporté par eux ?

R. — La porte de ce cabinet était fermée, quoique non fermée à clef.

D. — L'explication est peu satisfaisante.

R. — Je maintiens mes dires. Tout ce que je comprends, c'est que des gens, après avoir commis deux crimes aussi épouvantables et avoir cru faire de moi une troisième victime, aient pu perdre la tête et n'avoir plus dans l'idée que de se sauver le plus rapidement possible.

(Dossier. Cote 3239.)

Quelle raison y avait-il de croire que ces gens étaient venus pour tuer ? M. André semblait le croire et faisait cette remarque extraordinaire qu'ils avaient tué « afin d'agir tout à leur aise ». Personnellement — et mon opinion est partagée par tous ceux que j'ai consultés et qui ont étudié cette affaire sérieusement — je crois que les hommes vinrent pour voler, et se voyant dérangés, surpris par l'apparition de mon mari, armé d'un alpenstock, et par les cris de ma mère, ils tuèrent... Effrayés de ce qu'ils venaient de faire, car cambrioler et tuer deux personnes n'est pas la même chose, ils s'enfuirent sans emporter tout ce qu'ils auraient pris s'il n'y avait pas eu le double assassinat. Ils emportèrent toutefois plusieurs milliers de francs et une vingtaine de bijoux appartenant à ma mère ou à moi (sans compter les dix grosses perles !)

D. — Depuis votre précédent interrogatoire, nous avons comparé le récit du drame, tel que vous l'avez fait, au récit que vous avez fourni depuis le début de l'information. Nous avons constaté notamment que, alors que vous avez signalé comme violences proprement dites de la part des malfaiteurs envers vous-même, un seul coup à la tête et le piétinement de votre ventre, vous avez antérieurement dénoncé d'autres violences : le 31 mai 1908,

au commissaire de police, vous indiquiez que *des coups* de bâton vous avaient été portés sur la tête. Le 31 mai, au commissaire de police, puis à M. Leydet, vous disiez avoir été saisie à la gorge dès le début de la scène. A M. Leydet, le 31 mai et le 5 juin, vous déclariez que l'un des hommes vous avait étreint le poignet. Enfin, le 26 juin, devant M. Leydet, à qui vous n'avez jamais parlé que d'un *seul coup* reçu sur la tête, vous précisiez que ce coup avait été comme un coup de massue porté avec un corps dur, que ce coup avait été selon l'intention évidente des malfaiteurs en quelque sorte le coup de grâce. Comment expliquez-vous *tant de variations* dans vos récits successifs ?

R. — Il ne faut pas tenir compte des déclarations que j'ai pu faire le 31 mai, car je ne savais pas alors ce que je disais, étant affolée, apeurée de tout. J'ai bien été étreinte au poignet par l'un des hommes... Le 26 juin, quand j'ai parlé du coup à la tête avec plus de précision, c'est que depuis le drame je m'efforçais d'en faire revivre par la pensée tous les détails.

D. — Le 26 novembre (après la nuit dite « des veux ») vous avez déclaré avoir imaginé de toutes pièces le récit des hommes à barbe, de la femme rousse et des robes noires.

R. — Ça, c'est le résultat de l'œuvre des journaux; ils m'avaient conduite à l'affolement.

D. — En tous cas, l'étrange histoire des fantômes noirs est remplie d'*impossibilités matérielles*. Dans quel but, au début de la scène, les malfaiteurs auraient-ils jeté sur votre visage un linge puisque ce linge ils ne l'y maintenaient pas, et que, immédiatement après, il fut possible de vous en débarrasser. Comment s'expliquer ces lanternes sourdes, qui, malgré le grand éclat des rayons qu'elles projetaient sur votre personne, ont pu faire naître et persister chez les malfaiteurs la méprise qu'ils se trouvaient en présence d'une jeune fille, tandis que malgré l'ombre où restaient les personnages, vous les dis-

tinguiez, vous, si parfaitement que vous avez pu vous livrer à un examen complet de chacun des acteurs de la scène, remarquer jusqu'à l'absence de cols de leurs vêtements spéciaux, constater toutes les laideurs de la femme rousse, lire nettement l'expression de la physionomie de l'homme blond ? Comment s'explique que, alors que toutes les portes se trouvaient ouvertes, vous n'ayez pas entendu votre mari se lever de son lit, prendre son alpenstock et aussi que vous n'ayez pas entendu crier, pendant qu'ils étaient étranglés, ni votre mari, ni votre mère ?

R. — Je maintiens qu'au début un linge me fut jeté sur le visage. Je ne sais si les lanternes étaient des lanternes sourdes. En tous cas, leur lumière était d'autant plus grande qu'elle était reflétée par les cinq glaces de la chambre de ma fille... Que les malfaiteurs m'aient pu prendre pour ma fille, rien d'étonnant, car si j'ai bien vieilli depuis, j'étais alors d'un aspect tout à fait jeune, au point que le plus souvent on me prenait, non pas pour la femme, mais pour la fille de mon mari. Quant aux portes qui étaient bien ouvertes au moment de notre coucher, je ne sais si les malfaiteurs les avaient laissées ouvertes. Je n'ai entendu, je vous le répète, que le mot de « Meg », prononcé par ma mère, au moment où je l'ai dit.

(La question suivante, posée sans transition quelconque, fut) :

...Le 20 novembre, vous avez placé la perle dans le portefeuille de Rémy Couillard ?...

(Dossier. Cote 3240.)

On m'avait recommandé de ne pas parler du Président Faure (et d'ailleurs pour des raisons que j'ai données, je ne tenais pas à ce qu'il fût question de cette amitié) même si l'on m'interrogeait sur mon passé, ni du collier de perles, même si l'on m'interrogeait au sujet des bijoux volés... Il fut

néanmoins question de ce collier, mais pas par ma faute.

M. André, qui n'aimait pas les demi-réponses et qui me forçait à parler quand j'hésitais à le faire, fit une exception bien remarquable, ainsi que le lecteur pourra en juger d'après les citations suivantes du dossier :

(M. André avait interrogé récemment un nommé Brun, décorateur et ami de mon mari, qui, plusieurs années auparavant, avait, à la requête de M. Steinheil, engagé certains bijoux m'appartenant au Mont-de-Piété. Il fut question du collier de perles accidentellement. M. André me questionna au sujet de M. Brun et de ces engagements de bijoux, et je répondis que je me rappelais que, dix ans auparavant, M. Brun avait été au Mont-de-Piété pour mon mari.)

Le juge me demanda : « Ne savez-vous pas que l'engagement, par Brun, dont vous parlez, a porté sur un collier de perles ? »

R. — Permettez-moi de ne pas vous parler de cela. C'était un collier que j'avais reçu en cadeau... C'était un collier à cinq rangs de perles... Je l'avais donné à mon mari en lui disant qu'il pourrait en faire ce qu'il voudrait, qu'il pouvait le vendre quand il voudrait...

(Dossier. Cote 3308.)

M. André n'insista pas davantage.

Je lui expliquai que mon mari et moi vivions entièrement séparés, mais que je lui permettais de se servir de mes bijoux lorsqu'il était à court d'argent. Quand j'eus fini, M. André ne parla pas du collier, et poursuivit son interrogatoire sur d'autres sujets, comme si cette question de perles ne présentait pas le moindre intérêt.

Deux jours après, cependant, lors de mon « instruction » suivante, voulant sans doute savoir si le collier dont Brun avait parlé était le même que celui

qui m'avait été donné par Félix Faure, il me demanda quelques détails. Je répondis :

Sur interpellation. — Le collier de perles a cinq rangs, dont je vous parlais avant-hier, a été, au cours de ces dix dernières années, vendu petit à petit, c'est-à-dire par perle ou séries de perles, par mon mari. Je ne me suis pas occupée de ces ventes, car je vous ai déjà dit et je vous répète que mon mari avait à sa libre disposition tous mes bijoux, avec faculté de les vendre à sa guise. Tout ce que je sais, c'est qu'au moment du drame, il existait encore de ce collier quelques perles... Ces perles se trouvaient alors dans le tiroir inférieur de l'armoire à glace, où je plaçais habituellement mes écrins. J'ai vu pour la dernière fois ces perles au nombre d'une dizaine... vers le 5 ou le 6 mai. Je ne les avais pas emportées à Bellevue. Depuis le drame, je ne les ai pas revues. Ces perles ont donc été volées. Pour qu'il en fût autrement, il faudrait que mon mari les eût vendues entre le 5 et le 30 mai, et cela m'étonnerait, car mon mari était à Bellevue, près de nous, bien tranquille.

D. — Pourquoi donc n'avez-vous pas parlé du vol de ces perles, notamment au moment de l'établissement de la liste Azur ?

R. — A cause de ma fille. Je voulais faire le silence sur l'origine, c'est-à-dire sur le donateur de ces perles.

D. — En signalant le vol de ces perles, rien ne vous obligeait à indiquer leur provenance.

R. — Je n'ai pas voulu en parler.

(Dossier. Cote 3310.)

Et ce fut tout.

Au cours d'une autre instruction, un mois plus tard (Cote 3389), M. André revint une dernière fois sur ce collier et tâcha de me faire me contredire, en disant que ma description de la scène pendant laquelle M. Brun avait consenti à engager des bijoux

pour mon mari ne correspondait pas au récit de cette scène fait par M. Brun ; il déclara en outre que M. Mustel, le fabricant d'orgues bien connu, qui avait entendu parler des perles, avait décrit autrement que moi une scène de famille, chez moi, au sujet de dettes de ma mère, que j'avais dit être prête à payer en vendant certaines perles...

Mais tout cela avait bien peu de rapport avec le fameux collier. La preuve en est que M. Brun déclara qu'on ne lui avait donné que 150 francs, au Mont-de-Piété, pour le collier qu'il y avait engagé. (Dossier. Cote 1929.) Donc, il ne pouvait être question de perles à cinq rangs du Président !...

Une enquête au Mont-de-Piété démontra que : L'engagement d'un collier de perles, soit au nom des Steinheil, soit au nom de M. Brun, n'est pas mentionné sur ses livres (les livres du Mont-de-Piété).

(Dossier. Cote 1919.)

Il ne fut pas question du collier dans l'instruction finale, résumant toutes les autres, ni dans l'acte d'accusation, et on n'en parla pas à mon procès. Peut-on me donner tort si je dis qu'il a toujours été dans ma pensée que « les autorités » savaient l'existence de ce collier, mais ne tenaient pas à ce que son origine fût discutée, pas plus qu'elles ne voulaient savoir que certains des bijoux volés pendant la nuit du 30 au 31 mai venaient d'un Président et deux au moins d'un Procureur général. J'ai toujours cru aussi qu'on n'ignorait pas l'existence des documents.

Quant à ce mystérieux individu, l' « Allemand », que j'appelais aussi le « journaliste Allemand », parce qu'il s'était targué, peu de temps après la mort de Félix Faure, de faire cesser les insinuations des journaux, grâce à ses attaches journalistiques, quelques recherches furent faites, notamment à l'Elysée, car l'homme avait déclaré à mon mari qu'il ferait

signer au Président Fallières le portrait dessiné par M. Steinheil, mais ces recherches n'aboutirent à aucun résultat.

(Dossier. Cotes 103, 161 et 164.)

A Saint-Lazare, un jour — au temps de l'instruction — deux gardes vinrent me chercher pour m'escorter au Palais de Justice.

Je demandai où étaient les inspecteurs.

— Madame, me répondit-on, ce n'est plus M. Hamard qui vous fait chercher, mais M. André et, évidemment, celui-ci a donné des ordres nouveaux.

Le sous-officier, très poliment, me fit monter dans un fiacre fermé. Il s'assit près de moi, le garde se mit en face.

— Savez-vous au moins pourquoi les inspecteurs ne sont pas venus ? demandai-je.

— C'est difficile à dire... En tous cas, votre juge n'a pas l'air commode et nous savons qu'il n'est pas bien disposé à votre égard.

Comme nous arrivions près du Palais, je m'aperçus que le cocher ne prenait pas le chemin habituel et n'allait pas au Dépôt.

— Nous sommes obligés de vous mener à la Souricière, finit par m'avouer le sous-officier.

— Quoi ! On va me mettre dans une de ces cages? Est-ce que la Souricière des femmes est comme la Souricière des hommes ?

— Oui madame... Il faudra que vous attendiez là que le juge soit prêt à vous recevoir... Croyez-moi, nous sommes venus le plus tard possible pour que vous n'ayez pas à rester trop longtemps à la Souricière.

Je remerciai le sous-officier, entrai par une porte nouvelle pour moi et fus menée, à travers un long couloir, à la Souricière. Saint-Lazare est repoussant ; le Dépôt l'est plus encore, mais la Souricière est une abomination.

Que le lecteur s'imagine deux rangées de cages,

l'une au-dessus de l'autre, avec des marches en bois pour atteindre le rang du haut. En face, sur une sorte d'estrade, est assise une sœur qui peut voir à travers les barreaux de fer de chaque cage.

Quand elle me vit, la sœur de service, la bonne sœur Berthe quitta son estrade. Elle était vieille et dodelinait de la tête. Elle me dit de la suivre et me fit entrer dans une des cages vides.

Je n'exagère pas en disant « cages ». Chacune d'elles a environ deux mètres de haut, un mètre de large et deux mètres de profondeur. On peut à peine s'y retourner. La porte forme un des côtés ; elle est percée, en partie, d'un trou barré de fer dans les deux sens. L'air et la lumière pénètrent par ce trou. La porte ouvre en dehors, bien entendu. A l'intérieur, il y a un tabouret et... un cabinet d'aisance tellement immonde et pestilentiel que les malheureuses qui sont obligées de rester dans une de ces cages étroites plusieurs heures, en reviennent malades... Il semble incroyable qu'un endroit aussi répugnant et même mortel — le mot n'est pas trop fort, car on respire dans ces cages un air empoisonné et l'on y claque des dents à cause du froid ou de la fièvre — soit toléré au vingtième siècle, à Paris !

Je n'avais pas passé cinq minutes dans ma cage que j'étais déjà malade. Mais il me fallut rester là, frissonnante de froid et d'écœurement pendant trois heures... car M. André m'avait fait chercher vers neuf heures. Des femmes, dans les autres cages, à côté et au-dessus de moi, m'injuriaient. Elles ne pouvaient pas se voir, mais elles m'avaient vu arriver et, je ne sais comment, elles avaient su que c'était moi. Parfois, une d'elles prenait mon parti, surtout pour le plaisir de contredire les autres... « Je vous dis que c'est une « gosse », et les gosses ça n'a pas la poigne qu'il faut pour supprimer un homme et une femme ! » Il y avait des querelles terribles de cage à cage ; tout tremblait et le vacarme était effrayant. La sœur continuait de trico-

ter, tranquillement, sans lever la tête. Quand les femmes étaient fatiguées de hurler, elles se taisaient et puis, au bout d'un moment, on entendait des supplications : « Donnez-moi une cigarette, ma sœur... Nous savons que vous en avez pour celles qui se taisent. Donnez m'en une et je ne dirai plus rien... »

J'attendis trois heures dans cette cage infecte, mais certaines de ces malheureuses y passaient toute une journée à attendre la voiture cellulaire ou leur juge d'instruction.

Une journée dans une de ces cages !... Je pensai à un juge d'instruction, M. L..., que j'avais beaucoup connu autrefois. Il abandonnait souvent sa tâche pour venir faire de la musique avec moi ou me conter fleurette... Et je le trouvais charmant ! Mais, maintenant, je me rendais compte que chaque fois qu'il abandonnait son poste, des malheureux ou des malheureuses avaient à se morfondre, pendant des heures entières, à la Souricière, jusqu'à son retour ! Et j'eus honte de n'avoir pas deviné, alors, que le magistrat, comme le médecin, a des malades qui ne peuvent pas, qui ne doivent pas attendre.

J'étais plus morte que vive quand j'entrai dans le cabinet de M. André, et je lui dis :

— Vous ne me reverrez plus ici. Vous m'avez envoyé chercher à Saint-Lazare de bonne heure et je viens de passer trois heures dans une des cages de cette immonde Souricière, et cela sur votre ordre, paraît-il ! Comment voulez-vous que je réponde à vos questions, après ce que je viens d'endurer ?

Par trois fois je dus attendre à la Souricière avant l'instruction, mais, ensuite, un contre-ordre fut donné et j'attendis, de nouveau, le bon plaisir du juge d'instruction au Dépôt où je revis le gardien si poli, le directeur si courtois et la sœur supérieure au visage de madone, qui me consolait et me rendait des forces par sa beauté radieuse et sa

sérénité, ses paroles douces et sages et la flamme divine de ses grands yeux purs.

Je citerai maintenant le procès-verbal de la dernière instruction, qui eut lieu le 13 mars 1909. Je ne puis concevoir un document plus dramatique et plus poignant. Après deux années, en le relisant, je puis à peine croire que c'est à moi que ces questions furent posées, que c'est moi qui fis ces réponses, dans le cabinet d'un magistrat qui m'accusait d'avoir assassiné mon mari et ma mère !

L'an mil neuf cent neuf, le treize mars, devant nous, André, a été amenée :

Veuve Steinheil.

D. — Sous les réserves et restrictions que nous vous avons fait connaître lors de votre précédent interrogatoire, le docteur Balthazard a émis l'avis que *le crime peut n'avoir été commis par une seule personne*. En tout cas, l'ensemble de l'information paraît établir votre participation personnelle au crime et nous avons aujourd'hui, dans un interrogatoire que nous considérons comme devant être le dernier, à vous rappeler l'ensemble des présomptions et des charges relevées contre vous.

R. — Je vous crie de toute mon âme que je suis innocente et vous avez dans votre dossier la preuve de mon innocence.

D. — En quoi prétendez-vous que nous ayons cette preuve ?

R. — On ne tue pas sans raison péremptoire ; or, vous savez que j'adorais ma mère et que j'ai fort bien vécu avec mon mari pendant dix-huit ans.

D. — Au cours de l'information, le 26 novembre, a l'occasion de la procédure suivie contre Couillard, vous avez attibué le crime à Alexandre Wolff, tout en produisant, au cours de la même journée, à propos des circonstances dans lesquelles Alexandre Wolf aurait agi, des versions différentes et contradictoires, puis vous vous êtes rétractée et d'ailleurs

les investigations faites à propos de Wolff n'ont pas justifié les soupçons portés sur lui.

R. — Je n'ai imaginé ce que j'ai dit d'Alexandre Wolff que sous la pression des journalistes, ainsi que je l'ai expliqué. Je vous répète une fois de plus que Wolf est innocent.

D. — Depuis le début de l'information jusqu'au 20 novembre, puis constamment depuis lors, vous avez attribué le crime à quatre individus, dont trois hommes et une femme rousse, tous quatre vêtus de grandes robes noires, et les hommes portant des chapeaux hauts de fond et larges de bord.

R. — Sur ce point, je ne change rien à mes déclarations.

D. — Votre récit des quatre personnages en robes noires *garde toute son invraisemblance romanesque, tout son caractère inacceptable que domine cette fantaisie de malfaiteurs,* qui, dans l'inexplicable préoccupation de masquer non pas leurs visages, mais leurs vêtements, se seraient résolus à empêtrer au cours des plus délicates opérations criminelles tous leurs mouvements dans les plis flottants de leurs vêtements leur retombant jusque sur les mains. Nous n'en avons pas moins, d'une façon constante et jusqu'au bout laissé à vos investigations le champ le plus illimité, même en ce qui concerne la réalité et l'identité des quatre personnages dépeints par vous.

Tous les efforts faits par vous dans ce but n'ont pas eu plus de succès que ceux qui ont été faits depuis les premiers mois de l'information.

(Ce qui, au fond, en revenait à me dire : *Vous* n'avez pas pu trouver ces assassins ni dire *qui* ils sont, donc, l'assassin, c'est vous !)

R. — Je ne puis que maintenir ce que j'ai dit dès le début à M. Hamard, dans toute la sincérité de mon âme, des hommes et de la femme rousse que j'ai vus et bien vus, autour de mon lit, dans les circonstances que j'ai dites. Vous trouvez invraisemblable que des gens aient pu, pour voler, s'em-

pêtrer dans des robes, cependant, dans l'assassinat de M. Rémy, qui a suivi, de huit jours, le double assassinat qui vous occupe, sont intervenus des hommes entièrement nus. Cela n'est pas plus surprenant que les gens en robe noire que j'affirme. Or, si je vous avais parlé de gens complètement nus, vous m'auriez certainement traitée de folle et d'hystérique.

D. — Les raisons diverses qui amènent à éliminer l'hypothèse d'assassins, mus par l'appât d'un vol, constituent autant de raisons de penser que le crime a été un crime domestique. *Et, comme à ce crime vous avez survécu dans des conditions toutes particulières, comme à propos de tous les détails se rapportant à ce crime, vous avez entassé invraisemblances, mensonges et contradictions, comme vous aviez bien à ce crime un intérêt personnel, la révélation s'est faite peu à peu que vous avez pris au crime une part directe.*

R. — Je n'ai pris au crime aucune part quelconque. Pourquoi donc l'aurai-je fait ?

D. — Non seulement vous avez survécu, mais vous n'aviez d'une victime que les apparences. Votre ligotage, même en s'en tenant uniquement à la description que vous en avez faite vous-même, était un ligotage des plus inoffensifs, des plus complaisants. Ce ligotage n'avait du reste laissé autour de votre cou aucune trace quelconque et ce ne sont que des empreintes fugitives qu'il avait marquées à vos poignets et à vos chevilles... Ce n'est certes pas avec mansuétude que vous auraient liée et immobilisée sur votre lit des malfaiteurs capables de commettre un double assassinat.

R. — Il m'est impossible de vous expliquer ce qui a pu se passer dans la tête de ces monstres. Peut-être ont-ils cru m'avoir suffisamment attachée. En tous cas, si, comme vous le croyez, j'avais pu être mêlée au crime et avoir pour cela un complice, j'aurais eu certainement l'intelligence et la présence d'esprit de me faire traiter plus durement,

puisque ce qu'on me reproche, c'est d'être restée vivante.

(M. André énuméra alors les diverses traces des violences que j'avais subies et conclut que « ces lésions insignifiantes ne pouvaient être considérées comme violences dues à de redoutables brigands. »)

R. — Je n'ai pas à répondre sur tout cela. Si je n'ai pas eu de marques extérieures, j'ai eu des douleurs internes qui m'ont rendu absolument malade pendant deux mois, ainsi que vous en avez la preuve dans votre dossier.

D. — A côté de la très significative absence de violences réelles que nous vous indiquions, entrait en jeu pour vous accuser tous les persistants efforts que vous avez déployés pour dissimuler la réalité des faits. Dès le début et pendant toute l'information, vous avez affirmé n'avoir jamais connu et vous avez attribué aux assassins qui les auraient apporté de l'extérieur, l'alpenstock ainsi que le gant d'homme trouvé dans le petit salon. Or, à la suite de nos recherches, il est devenu absolument vraisemblable que l'alpenstock était l'un des accessoires de l'atelier de votre mari. Ensuite, la preuve est acquise que le gant vous avait été personnellement donné, que ce gant vous appartenait depuis plusieurs années.

R. — Je n'ai jamais connu l'alpenstock dans l'atelier de mon mari ni dans la maison. En admettant que le gant soit l'un de ceux que m'ait donnés M. Ch..., je ne m'en souviens pas. (Je demandais parfois les vieux gants à des amis, car je m'en servais pour arranger mes fleurs, et lorsque je faisais des travaux qui pouvaient m'abîmer les mains.) Si j'avais eu un souvenir quelconque, tant pour l'alpenstock que pour le gant, je me serais empressé de le signaler. Je n'avais aucune raison de ne pas le faire.

D. — Les coups que vous avaient portés les assassins et l'émotion que vous aviez ressentie au cours de l'accomplissement de leur forfait, vous auraient, dites-vous, occasionné une longue maladie. Les vio-

lences dont vous parlez comme de l'une des causes de la maladie en question, nous vous rappelions tout à l'heure combien la manifestation extérieure a été peu convaincante. Quant à l'agitation nerveuse qui — le fait est incontestable — s'est manifestée chez vous après et depuis le drame, *la secousse morale de votre participation au crime, le poids même d'une si lourde responsabilité pénale, les inquiétudes des actes de l'information suffiraient simplement à l'expliquer.*

(M. André oubliait évidemment que je craignais si peu les recherches et « l'information » que pendant des semaines entières et sans relâche je poussai la police à redoubler d'efforts, j'obsédai M. Hamard de mes insistances, fis des démarches auprès de M. Leydet et du Procureur, des inspecteurs... et sollicitai même l'aide de la presse, tant je tenais à ce que l'affaire de l'impasse Ronsin ne soit pas classée ! Après avoir une fois de plus discuté la question du tampon d'ouate et celle de l'argent et des bijoux volés, M. André conclut :)

D. — Toujours et à propos de tout, vous avez menti. Ç'a été de votre part le mensonge systématique. D'une telle attitude, il n'y a qu'une explication possible, c'est que vous avez pris à tâche de détourner de vous les soupçons et, par suite, que vous avez bien eu dans le crime une part directe.

R. — Vous voulez voir de ma part le mensonge partout. Si j'ai menti, c'est uniquement pour cacher la réalité de ma vie, les « amis » qui étaient dans ma vie.

(La remarque que fit ensuite M. André est inouïe :)

D. — Il est intéressant d'observer, tout au moins comme bizarrerie singulière, que c'est au coin de votre imagination personnelle que paraissent être marqués le récit que vous avez fait du crime comme sa mise en scène elle-même. En effet, l'intervention dans votre récit de grandes robes noires, ressemble beaucoup à quelque réminiscence des per-

sonnages de plusieurs tableaux de votre mari. D'autre part, bien des détails, des faits ont une analogie frappante d'une cause célèbre où était impliqué le percepteur de Montbéliard qui, en 1885, alors que vous aviez seize ans accomplis, passionna longtemps la région de Montbéliard, c'est-à-dire la région où vous viviez.

R. — Je n'ai pas pu perdre la tête au point d'avoir dit avoir vu des personnages en robes noires alors que cela n'aurait pas été vrai. Les personnages des tableaux de mon mari, dont vous parlez, ont de grandes robes noires qui ne ressemblent en rien aux lévites dont étaient revêtus les assassins, c'est-à-dire aux vêtements simples, droits, à manches collantes que portaient les assassins. Quant au crime de Montbéliard dont vous parlez, je n'en ai aucun souvenir, je n'en ai même jamais entendu parler. Dans ma famille on (les enfants) ne lisaient pas les journaux. Montbéliard est à une heure de voiture de Beaucourt. Quand j'y allais pour mes leçons de piano, j'y allais soit en voiture, soit en chemin de fer.

(M. André essaya ensuite de prouver ma culpabilité par le fait que je m'étais débarrassé du chien Turc et que j'avais attiré ma mère chez moi à la fin de mai. Il déclara en outre que ma décision de passer la nuit du 30 mai à Paris n'avait pas été causée par l'aggravation dans l'état de ma mère, mais avait été arrêtée dans mon esprit « tout au moins dès deux heures de l'après-midi ». Je répondis en disant l'exacte vérité — et mes dires avaient d'ailleurs été corroborés par le docteur Acheray :

— Le samedi 30 mai, c'est bien au dernier moment, quand j'ai vu que ma mère ne pouvait pas se tenir debout, que nous avons décidé de ne pas rentrer coucher à Bellevue.)

D. — Au cours des quelques mois qui ont suivi le drame, les événements ont, sur un double point, dérouté vos prévisions. Troublé par la suspicion existant contre vous dans beaucoup d'esprits,

M. Bdl et aussi la famille Buisson s'étaient éloignés et restaient éloignés de vous. Dans ces circonstances couraient le risque d'être irrémédiablement compromis, non seulement l'avenir de Marthe tel que vous l'aviez conçu, mais encore vos ambitions du côté de M. Bdl. Donc, sous peine de voir échapper une large part des avantages du double crime, la nécessité d'une justification devant l'opinion publique s'imposait à vous. De là, le 30 octobre, le coup d'audace de votre lettre au journal *L'Echo de Paris,* c'est-à-dire de la réclamation publiquement faite par vous d'une prolongation de l'information contre les assassins de votre mari et de votre mère.

Et, en définitive, puisque la prolongation de l'information a abouti à révéler votre culpabilité personnelle, l'attitude prise par vous montre simplement que vous avez poussé jusqu'à la témérité la volonté d'avoir et conquérir quand même le fruit de votre double crime.

R. — Non. Et c'est justement là que vous avez encore une preuve de mon innocence. Si j'avais eu la moindre des choses à me reprocher, je n'aurais pas alors repris l'affaire bravement, sans avoir peur de qui que ce soit. Si j'avais été coupable, je n'aurais pas eu certainement une telle témérité ; un homme n'aurait pas fait cela parce que l'homme est trop lâche et une femme l'aurait encore moins fait parce que la femme est trop faible.

D. — Il *résulte* de la procédure, que vous êtes inculpée :

Primo : D'avoir, à Paris, dans la nuit du 30 au 31 mai 1908, volontairement donné la mort au sieur Adolphe Steinheil ;

Et ce avec préméditation.

Secondo : D'avoir, dans les mêmes circonstances de temps et lieu, volontairement donné la mort à Mme veuve Edouard Japy, votre mère légitime.

R. — C'est une abominable et monstrueuse accusation contre laquelle je proteste de toute mon âme. Et je prie de tout mon cœur ceux qui vont être

appelés à examiner et à juger votre dossier — je les en prie au nom de mon enfant — de se rendre compte que je n'ai pu tuer ni ma mère, ni mon mari. Je ne puis être accusée en définitive d'un crime aussi abominable, aussi infâme. Rien dans ma vie ne saurait expliquer une telle chose de ma part.

L'inculpée pleure et sanglote.

Lecture.

A signé : Veuve STEINHEIL.
SIMON.
ANDRÉ.

(Dossier. Cote 3423.)

...L'inculpée pleure et sanglote... Quatre petits mots, mais quel abîme de douleur ils représentent !

Dans ces procès-verbaux, les paroles prononcées par l'inculpé sont rarement reproduites littéralement, et pour cette raison : Le juge a devant lui la liste des questions qu'il a préparées avant l'interrogatoire ; il pose une question ou une série de questions comme on l'a vu, et, au fur et à mesure, écrit rapidement la réponse de l'accusé ou plutôt les points essentiels, ou qu'il trouve essentiels, de cette réponse, il y a constamment des interruptions, des lambeaux de discussion, de « conversation » presque, qu'il juge inutile de noter, car « on n'en finirait plus, alors », comme disait M. André. Puis le juge d'instruction passe ses notes — question et réponse — au greffier qui les écrit d'une façon lisible et définitive... Et le résultat inévitable de ce procédé, c'est d'abord, que *tout* n'est pas écrit, qu'il y a des nuances (qui peuvent être très importantes) qui manquent, et secondement, que le procès-verbal, la plupart du temps, semble avoir été écrit par la même personne, tant le style des réponses ressemble à celui des questions. Je trouvai plus tard dans le dossier complet que Wolff, Couillard, Mariette,

certains modèles de mon mari, se servaient des mêmes expressions, du même style compliqué et « judiciaire » que tel ou tel inspecteur, ou commissaire de police, et il n'y avait guère de différence entre le style du plus humble et du plus illettré des témoins avec celui de telle ou telle femme du monde ou de tel ou tel personnage distingué et instruit. Il est évident, en ce qui me concerne, que je ne m'étais pas servi d'expressions comme celles-ci, qui m'étaient attribuées dans ce dossier : « J'ajournai la confection d'un grog... », « J'assurai l'exécution de l'ordonnance... » Tout cela n'a pas d'importance quand il s'agit de menus détails, mais il est facile de concevoir tout le tort que peut faire à une inculpée une rédaction trop vague ou trop résumée de ses réponses...

D'habitude, à mes instructions, je n'écoutais pas ce que M. André dictait à M. Simon. Pendant ces quelques instants de répit, je me reposais et tâchais de calmer mes esprits. Pendant cette dernière instruction, toutefois, j'essayai, bien qu'elle fût la plus pénible et la plus révoltante de toutes, d'écouter ce que le juge dictait à son greffier, et, bien des fois, je déclarai qu'il ne répétait pas exactement mes paroles ou qu'il omettait certaines de mes réponses, et, généreusement, il fit droit à mes légitimes réclamations.

A la fin de chaque instruction, le procès-verbal m'était lu, afin que je puisse y apposer ma signature. Parfois, je n'écoutais pas, parce que j'étais trop épuisée, et je signais machinalement ; parfois aussi, je faisais des objections, mais Me Antony Aubin, toujours calme, toujours maître de la situation, me disait : « Signez donc, madame ! » et dans son sourire, il y avait une grande confiance dans l'avenir, et il semblait me dire : « La Justice parfaite n'est pas de ce monde, mais ne craignez rien, nous gagnerons la victoire... »

Donc, malgré tout ce que j'avais dit et fait, malgré tout ce qui prouvait mon innocence, cette inno-

cence qui devait éclater aux yeux du jury, et qui devait être proclamée par ce jury, *huit mois plus tard,* M. André qui m'avait cru coupable dès le début, ne changea pas son opinion, et, très tranquillement, avec un sourire d'évidente satisfaction, m'annonça que j'étais accusée d'avoir assassiné mon mari et ma mère !

Mon avocat était près de moi avec ses deux secrétaires. Je fis un effort surhumain et me levai. M. Simon me tendit la plume pour que je signe ce dernier procès-verbal. Je l'entendis murmurer : « Ne pleurez pas, madame ; il n'y a rien contre vous dans le dossier, et je m'y connais ! » Puis il signa à son tour et tendit la plume à M. André qui revenait de la pièce voisine où, selon son habitude, il était allé causer à son autre greffier.

M. André signa. Tandis que je passais devant lui en me retirant, il me dit : « Au revoir, madame ! »

— La lumière se fera, malgré tout, monsieur le juge, répondis-je.

M. André, congestionné, mais triomphant, alluma une cigarette et sortit.

Il avait accompli une grande œuvre. Bien qu'il n'y eût aucune preuve véritable de ma culpabilité, il avait réussi — il le croyait du moins — à échafauder, avec des détails insignifiants, certaines déclarations un peu vagues, quelques réticences et de menues contradictions puériles, et surtout à l'aide de ses préconceptions, une accusation, la plus grave entre toutes, contre une femme malheureuse, malade, épuisée et innocente.

Quelle victoire ! Décidément, la vie était belle, l'instruction une institution sublime et un juge d'instruction un sauveur de la société !... M. André avait rendu un signalé service à son pays, à la Justice. Et M. André était sûr désormais de son avancement...

Comme tant de magistrats que j'ai connus — et seul mon livre d'adresses, saisi lors de mon arrestation et qui ne me fut jamais rendu, après mon

acquittement, malgré mes réclamations répétées, pourrait fournir le nombre de tous ceux qui fréquentaient ma maison, venaient assidûment à mes réceptions et me racontaient de si piquantes anecdotes sur leur carrière et leurs travaux ! — M. André souffrait de la maladie que Brieux, dans *La Robe Rouge,* a si justement définie : « ...la fièvre de l'avancement, qui change tant d'honnêtes gens en mauvais juges. »

CHAPITRE XXIII

TROIS CENT CINQUANTE-TROIS JOURS EN PRISON

Le ciel est par-dessus le toit,
Si bleu, si calme...
Un arbre par-desus le toit
Berce sa palme...
La cloche dans le ciel qu'on voit
Doucement tinte,
Un oiseau sur l'arbre qu'on voit
Chante sa plainte...

Mon Dieu, mon Dieu, la vie est là
Simple et tranquille ;
Cette paisible rumeur-là
Vient de la ville...
Qu'as-tu fait, ô toi que voilà
Pleurant sans cesse,
Dis ! qu'as-tu fais, toi que voilà !
De ta jeunesse ?...

VERLAINE.

Quand je retournai dans ma cellule, à Saint-Lazare, je n'avais pas perdu tout espoir. Me Antony Aubin m'avait dit, tandis que l'on me reconduisait au Dépôt :

— Il n'y a rien contre vous. On peut vous mettre en liberté d'un instant à l'autre. C'est le moment ou jamais d'avoir de l'espoir. Peu importe André ! C'est le dossier qui est tout ; or, quand on le lira, ce dossier, on sera bien obligé de se rendre à l'évidence et de reconnaître votre innocence. Le fait que vous n'avez pas reçu une réponse favorable à

votre demande de mise en liberté provisoire ne prouve rien.

Cette demande, je l'avais remise à M. André, à la fin de l'avant-dernière instruction. Je la cite, parce qu'elle contient des allusions à des faits que le lecteur ne connaît pas encore :

(N° 342). 8 mars 1909.

Monsieur le Juge d'instruction,

Avec l'opinion si terriblement surexcitée contre moi, mais qui, mieux renseignée, redeviendra forcément généreuse et juste, vous m'avez considérée comme une monstrueuse criminelle. J'ai subi vos dix interrogatoires, vos soixante heures de questions sans une faiblesse, protestant chaque fois de mon innocence. Vous ne m'avez pas crue, vous ne pouviez pas me croire après toutes les folies, les extravagances que j'ai dites, que j'ai faites (cette dernière phrase me fut dictée par Me Aubin, toujours prudent et conciliant) et que l'on m'a fait faire. Mon récit du crime vous paraissait à vous comme à tous inacceptable ; j'étais bien seule la coupable, ou bien j'avais avec moi, l'ayant entraîné, ou entraînée par lui, un complice.

Eh bien, monsieur le Juge, les assassins étaient bien ceux que j'ai dit, nombreux comme je l'ai déclaré. Et ce sont vos experts, dans leurs derniers rapports, votre dossier, dans son dernier état, qui en apportent enfin la preuve.

Moi, la seule criminelle ! Cette abomination matérielle et morale a pu être envisagée ! Seulement, comme pour lui donner quelque apparence, il fallait le narcotique ou le poison, des expertises s'imposaient. Or, après le docteur Ogier, déclarant que les viscères des victimes ne contenaient aucune trace de narcotique ou de toxique, voilà le docteur Balthazard qui donne cet irrésistible argument : que mon mari et mère étaient si peu empoisonnés, si

peu sous l'influence d'un narcotique, que l'une sortait de son lit et que l'autre a marché, passé dans le cabinet de toilette, tous les deux ayant été, incontestablement, tués à l'endroit et dans la position où l'on a retrouvé leur corps. Ainsi se trouve détruite l'odieuse hypothèse de la Veuve Tragique, verseuse de poison ou de narcotique, ayant tué seule son mari et sa mère.

Reste l'hypothèse où je serais criminelle quand même, mais avec un complice. Sans insister sur l'imprudence que représenterait le choix d'un complice quelconque, imprudence inadmissible et qui vous a paru telle puisque, si longtemps et avec tant de persistance, vous m'avez considérée comme seule coupable, à quels résultats dans cette voie est arrivée l'instruction ? A aucun !

Et cependant ce ne sont pas les pistes ouvertes, fouillées, qui manquent ! Vos dossiers sont pleins de recherches visant toutes les personnes qui m'ont fréquentée, depuis mes relations les plus éloignées jusqu'à mon propre frère ! Ce n'est pas tout. Ici encore, la raison et la science apportent leurs renseignements. Les travaux de MM. Bertillon et Balthazard ont abouti aux constatations suivantes : sur la pendulette, maniée sûrement par un des assassins et jetée dans une armoire, une empreinte non identifiée ; sur la bouteille de rhum ayant servi aux grogs, bouteille montée le soir presque pleine, retrouvée le matin du crime presque vide, des empreintes nombreuses non identifiées également, empreintes se remarquant surtout autour du goulot, comme si les assassins avaient bu à même la bouteille. Sur le tapis, un semis de taches d'encre provenant de la flaque d'encre du petit salon et produit par le bas d'un vêtement flottant, vêtement qui ne pouvait être un des miens, puisque m'étant déshabillée le soir du crime dans le cabinet de toilette, où mes effets ont été retrouvés le dimanche matin, aucune tache d'encre n'a été constatée ni sur eux, ni sous eux. A qui ce vêtement flottant ? A qui

cette robe qui a ainsi laissé son empreinte sur le tapis ? N'est-ce pas à la femme que j'ai dénoncée ou à l'un des meurtriers vêtus comme je l'ai dit, l'un d'eux en me ligotant m'ayant d'ailleurs marquée d'une tache d'encre au genou ? C'est revenir à la piste des lévites, piste si ridiculisée ?

Eh bien, oui, cette piste que je n'ai jamais abandonnée, — si ce n'est en pleine folie et en pleine suggestion, pendant quelques jours — vous-même vous l'avez justement reprise ces derniers temps, et vous l'avez étudiée sans que rien n'ait disparu, au contraire, de cette coïncidence étrange et pour moi révélatrice : car, enfin, des lévites ont été volées, au Théâtre Hébreu, la veille du crime, vers six heures du soir, et l'on a découvert le lendemain, dans un wagon du Métropolitain, une carte d'invitation à l'exposition de mon mari, portant l'adresse qui a renseigné, à mon insu, la Sûreté sur le vol de ces lévites.

Permettez-moi d'ajouter que quatre lettres qui se trouvent au dossier viennent corroborer mon récit : deux émanées d'un sieur Arthur Rewer, dont l'une du 2 juin, trois jours après le crime ; une lettre mise à la poste à Boulogne-sur-Mer, et la quatrième écrite par une femme italienne, et expédiée de Porto (Portugal).

Vous leur avez attribué assurément quelque importance, puisque notamment pour les deux lettres Arthur Rewert, un expert en écriture a été désigné par vous et que vous avez fait procéder à tout un ensemble d'investigations et d'enquêtes. Or, dans la lettre Arthur Rewer, du 2 juin, il est nettement affirmé que, la nuit du crime, le signataire a remarqué et même suivi, vers minuit et demie, quatre hommes et une femme qui sortaient de l'impasse Ronsin avec des sacs, et dont le signalement répond à celui que j'ai donné moi-même.

Je m'efforce de soumettre à votre haute conscience des preuves d'innocence puisées dans votre dossier, et combien en est-il d'autres qui rendent ma culpa-

bilité désormais impossible. Mais je vais plus loin, et vous rappelant combien, pour ma vie, pour ma fille, j'avais besoin de mon mari, combien j'aimais ma mère, je vous crie une fois de plus mon innocence.

D'ailleurs, quel mobile aurait pu me conduire à un crime aussi atroce ? Ce n'est pas le désir d'un mariage puisque la personne que vous savez ne pouvait et ne voulait se remarier avant huit ans ! Un intérêt d'argent ? Comment l'admettre puisque, si la mort de ma mère me procurait une faible rente, celle de mon mari me privait de revenus notablement supérieurs !

Pour les bijoux que je déclare avoir été volés, vous savez que, contrairement à ce qui a été répandu dans le public, il a été impossible d'en retrouver un seul, en dehors des quatre bijoux remis par moi le 12 juin à M. Souloy, ainsi que je l'ai déjà reconnu devant M. Leydet, et qu'aucun des bijoux également volés à ma mère n'a été retrouvé !

C'est pourquoi, monsieur le Juge, étant donné l'état actuel de l'instruction, je vous demande de me rendre à mon enfant et de mettre un terme à ce supplice désormais inutile et dont votre conscience souffrirait un jour.

J'ai l'honneur de vous demander ma mise en liberté provisoire et je prends vis-à-vis de vous l'engagement formel de rester à votre disposition et de vous aider de toutes mes forces à la recherche de la vérité.

Signé : M. STEINHEIL-JAPY.

Quatre jours après, c'est-à-dire le 12 mars — la veille de l'instruction finale — ma demande me fut retournée. Elle était rejetée « purement et simplement ».

Me Antony Aubin m'avait dit qu'on me rendrait à la liberté aussitôt que le dossier aurait été lu. Je le crus et j'essayai d'attendre, patiemment...

J'ai interrompu le récit de ma vie pour décrire l'instruction. Je puis maintenant reprendre le récit douloureux entre tous...

Le 1er janvier 1909, plusieurs des sœurs vinrent me souhaiter une « heureuse année », mais malgré leur sincérité et leurs bons sourires, ces vœux me semblèrent bien amers...

Le pasteur Arboux m'offrit une Bible et M. Desmoulin quelques mandarines, qui nous parurent, à Firmin et à moi, des fruits merveilleux. Sœur Léonide me donna sa lampe, une toute petite lampe à huile d'autrefois qu'elle possédait depuis bien des années. Je pleurai de joie en la recevant des mains de la bonne sœur. Rien n'aurait pu me faire plus de plaisir... La flamme de cette lampe n'éclairait guère plus que celle d'une chandelle, mais elle ne vacillait pas, cette flamme, et cela signifiait du repos pour mes yeux usés par la couture et par... les larmes. Qui aurait pensé qu'une petite lampe à huile aurait pu me gonfler le cœur de bonheur, à moi qui aimais tant m'entourer de toute la lumière possible et qui ne trouvais jamais une chambre assez éclairée ! Avec le papier d'argent qui enveloppait les mandarines, je fis un joli abat-jour !

Ce jour-là, par les soins d'une société de bienfaisance, des brioches étaient distribuées aux prisonnières. Il y avait quelque chose de pénible à voir leur joie folle... et de navrant à voir constater que quelques-unes des mères arrachaient leurs brioches à leurs petits, qui se mettaient à sangloter. Une femme peut donc tomber si bas qu'elle perd même l'instinct maternel !

Un jour — c'était après la fin de l'instruction — sœur Léonide vint me dire :

— Le directeur me prie de vous demander une de vos bottines. M. Hamard en a besoin.

Je dus faire ce qu'on me demandait, mais chargeai mon avocat de se plaindre de ces procédés arbitraires. L'instruction était terminée ; j'avais le droit qu'on me laisse en repos, et je devinais bien

qu'il s'agissait d'une nouvelle absurdité. Quelques jours après, Me Aubin vint à Saint-Lazare. Je ne l'avais jamais vu si gai. Il éclatait de joie et riait tant qu'il avait peine à parler.

— Mais que se passe-t-il donc ?

— Ecoutez, c'est trop drôle. Le substitut, le procureur et d'autres sont en train de lire le dossier. Je suppose qu'ils sont un peu ennuyés de voir que ce dossier ne démontre pas, tant s'en faut, votre culpabilité. Ils doivent se demander comment rédiger l'acte d'accusation... Ils ont cherché, cherché, et tout à coup l'un d'eux s'est écrié : « La bottine ! Nous la tenons par la bottine !... » Vous ne comprenez pas ! Moi non plus, je ne comprenais pas, tout d'abord !... Eh bien, il paraît que sur une des photographies prises dans vos appartements, après le crime, on peut voir la trace d'un talon sur le parquet de la chambre de votre mari. On a examiné les bottines de toutes espèces de gens, en vain... Alors on s'est dit qu'il s'agissait peut-être d'une de vos bottines à vous ! C'est alors qu'on en a fait chercher une ici... Mais il a fallu se rendre à l'évidence ; votre talon ne correspondait pas !... D'ailleurs, s'il avait correspondu, qu'est-ce que cela aurait prouvé ? Que vous aviez été dans la chambre de votre mari !... Quoi de moins extraordinaire !... Mais attendez la fin ! C'est ce qu'il y a de plus drôle. Ces messieurs ont fini par découvrir que l'empreinte était celle du talon du photographe lui-même, du photographe qui avait pris la photographie de ce plancher et de ce talon !

Me Antony Aubin, changeant de ton, me dit sérieusement :

— Ah ! madame, je souhaite presque que le non-lieu que vous attendez ne vous soit pas accordé. Cela doit vous sembler cruel, et, évidemment, vous auriez à rester plusieurs semaines, des mois entiers peut-être, en prison ; mais, croyez-moi, un non-lieu ce serait la ruine de votre vie et celle de votre fille. Si on vous mettait ainsi subitement en liberté, le

public croirait à un pacte entre vous et les autorités. On vous soupçonnerait plus que jamais et votre vie serait rendue intolérable, tandis qu'à un procès, on vous verrait, on vous entendrait, on saurait ce qu'il y a au dossier, on connaîtrait la vérité, tout se passerait au grand jour, et après votre acquittement, qui ne ferait aucun doute, s'il y avait procès, vous seriez réhabilitée complètement aux yeux du monde entier, et tous ceux qui vous ont soupçonnée seraient les premiers à vous féliciter et à vous témoigner leur sympathie.

Me Aubin était sincère, comme toujours. Je savais qu'il ne songeait pas — l'eût-il fait que cela aurait été bien excusable — à la grande plaidoirie qu'il prononcerait à la cour d'assises, au rôle glorieux qu'il jouerait dans le dernier acte de ce drame retentissant, de cette cause célèbre ; il songeait à moi, à mon intérêt, à ce qui valait le mieux pour moi.

Hélas ! malgré mon acquittement, beaucoup de gens continuèrent de me croire coupable, et moins d'un mois après, se passa une petite scène bien caractéristique. Plusieurs personnes discutaient l' « Affaire Steinheil » dans un salon, et presque tout le monde était d'accord pour me traiter de femme fatale et même d'assassin ! Nul ne savait qui j'étais. J'avais été invitée à cette soirée par une amie qui m'avait priée de garder mon incognito et qui me présenta sous le nom que j'avais adopté pour éviter toute indiscrétion. Je pris part à la discussion sur Mme Steinheil. Hommes et femmes m'entouraient et m'écoutaient parce que je semblais avoir étudié cette affaire de très près, comme le dit quelqu'un. Je déclarai même sans ambage que j'avais rencontré Mme Steinheil et que je l'avais trouvée bonne et sympathique, une femme de goût et une mère dévouée ; j'ajoutai qu'elle avait eu des faiblesses, comme tant de femmes, mais que je la savais absolument incapable d'un crime.

— Vous l'avez rencontrée, madame, dit un vieux monsieur en hochant la tête, mais vous ne la con-

naissez pas. Les femmes, surtout dans votre pays, qui est aussi celui de cette misérable, ont parfois des « faiblesses », comme vous les appelez. Mais si de telles faiblesses sont parfois excusables, le meurtre de son mari et de sa mère est quelque chose de monstrueux.

— Mais comment savez-vous qu'elle a tué son mari et sa mère ? demandai-je.

— Tous les journaux de son pays l'ont dit. Et si elle avait été innocente, on ne l'aurait pas arrêtée et jugée...

— Mais elle a été acquittée...

— Oui, évidemment. Mais je ne suis pas convaincu pour cela de son innocence. Et si jamais vous la rencontrez, madame, prenez garde... ou sinon, il pourrait vous arriver de partager le sort de M. Steinheil et de Mme Japy et d'être...

Depuis, j'ai passé bien des heures dans ce salon. Les maîtres de la maison et tous leurs amis savent maintenant qui je suis et je crois que, bien que je ne sois pas une « femme fatale », ils feraient tout au monde pour moi. Pour les gagner à ma cause et leur faire comprendre la monstruosité de cette accusation contre moi, il m'a suffi d'être moi-même. Ils me connaissent maintenant, et pourtant je ne leur ai raconté qu'une bien petite partie de ma vie.

J'espère et je crois que tous ceux qui m'ont condamnée et m'ont cru coupable « parce que tout le monde le disait » apprendront, après avoir lu ce récit douloureux et sincère de ma vie, à oublier la « Veuve tragique » et sympathiseront avec une femme qui a souffert, injustement, le plus cruel des martyres.

⁂

Firmin quitta Saint-Lazare quelque temps après la fin de mon instruction. Elle était gravement

malade et désespérée, et on la mit en liberté avant l'expiration de sa peine. Quand elle apprit la grande, la merveilleuse nouvelle, Firmin eut un beau cri :

— Oh ! madame !... Et moi qui espérais pour vous que vous seriez libérée avant moi !

Elle était toute triste de se séparer de moi, malgré son bonheur d'être libre. Elle fit ses paquets en silence et puis, quand ce fut fini, elle vint à moi et me dit, hésitante :

— Promettez-moi de m'accorder ce que je vais vous demander.

— Oui, Firmin, je le promets.

Pauvre jeune femme ! Pendant de longues semaines, nous avions partagé la même cellule, la même vie, la même nourriture, les mêmes espoirs et les mêmes chagrins... Et elle allait partir, et jamais plus, sans doute, je n'entendrais parler d'elle...

Elle s'approcha de moi, toute pâle, et très simplement me dit :

— Je voudrais vous embrasser avant de m'en aller...

Nous nous embrassâmes sur les deux joues, comme deux sœurs, et Firmin partit très vite, sans se retourner.

La lourde porte se referma. Je restai seule dans la cellule et tombai à genoux. Longtemps, je sanglotai en murmurant ce mot que je répétais si souvent :

— Pourquoi ?... Pourquoi ?...

⁂

Une autre prisonnière prit la place de Firmin. C'était une malheureuse que les privations et une affreuse maladie qui la rongeait avaient rendue mauvaise, hypocrite et dangereuse. Elle ne resta que quelques semaines avec moi... Puis, une autre

vint, une femme nommée Adèle, presque aussi neurasthénique que Firmin et, comme elle, dévouée et sincère... A mon grand regret, on l'emmena en province, pour une raison que j'ai oubliée...

Quelques heures après son départ, sœur Léonide entra dans ma cellule :

— J'ai une bonne nouvelle à vous annoncer. Votre nouvelle compagne s'appelle Juliette. Elle s'appelle Juliette et c'est une brave femme, très propre, pleine d'énergie et même d'entrain. Elle sera ici bientôt. Je la connais bien ; c'est une très brave femme, mais elle vole. On la prend constamment et dès qu'elle sort de prison elle se remet à voler... Je suppose qu'elle a ça dans le sang. Elle a été ici plus d'une fois et je puis vous assurer que jamais vous n'aurez été soignée comme vous allez l'être par elle. Elle était institutrice autrefois ; elle a de bonnes manières et elle aime beaucoup lire, et elle est courageuse... Ça vous changera de Firmin et d'Adèle, qui avaient plus de courage à recevoir qu'à donner. Juliette a été récemment condamnée à plusieurs années de prison. On l'avait mise en bas, mais les autres femmes la détestaient et voulaient même lui faire du mal, l'écharper, parce qu'elle disait que vous étiez innocente... Depuis qu'elle est ici, elle demande à partager votre pistole ; elle va venir. Remerciez sœur Léonide, madame !

Juliette entra. Je fus toute surprise. Jacq, Firmin, Adèle étaient petites et frêles ; Juliette était grande, large, puissante. Elle devait avoir environ trente-six ans. Ses cheveux étaient bien coiffés ; elle avait le teint frais, « appétissant », comme disait sœur Léonide. Elle avait une expression franche et sympathique. Comment une telle femme pouvait-elle être une voleuse !

Elle lut la question dans mes yeux et après le départ de la sœur, elle me dit :

— Madame, ne me jugez pas trop sévèrement. Vous ne pouvez pas savoir... J'ai été élevée par des parents qui m'adoraient. Ils n'étaient pas riches,

mais ils arrivèrent à me donner une bonne éducation. Je passai mon brevet supérieur et je devins institutrice.

Elle me dit le nom de quelques personnes dont elle avait instruit les enfants, et parmi ces noms se trouvait celui d'un directeur au ministère des Finances que je connaissais fort bien. Elle me dit qu'elle était la femme d'un croupier et qu'elle avait une fille, âgée de quinze ans, qui était tout pour elle.

— A vivre près de gens riches, continua Juliette, un peu naïvement, je m'habituai au confort et au luxe et je voulus du confort et du luxe, moi aussi, non pas seulement pour moi, mais pour mon mari et pour ma fille. Un jour, dans un magasin, je vis une femme bien mise glisser une pièce de dentelle dans une de ses larges manches. Cette dentelle devait valoir plusieurs centaines de francs le mètre. Je racontai cela à une femme à qui je vendais des choses quand j'avais besoin d'argent. Elle me dit, sans hésiter : « Je vous paierai bien pour *tout* ce que vous m'apporterez. » J'essayai et je réussis. En une semaine je gagnai dix fois ce que je gagnais en un an comme gouvernante... Il y avait la joie de gâter ma fille, de lui donner de jolies choses, de l'habiller comme une princesse, et puis, l'attrait extraordinaire du vol... Ah ! c'est plus fort que soi ; on y revient malgré soi quand on y a goûté ! Je vois bien que vous êtes scandalisée, madame, mais je vous assure que je ne suis pas une mauvaise femme. Et puis, pensez au danger que je cours !... Je viens d'être prise, me voilà séparée de tous ceux que j'aime et je suis ici pour plusieurs années !...

Sœur Léonide ne s'était pas trompée quand elle m'avait annoncé que Juliette serait une compagne dévouée. L'instruction m'avait usée, et le docteur de la prison eut de sérieuses inquiétudes à mon sujet. Juliette vit bien vite que j'allais très mal et quand, le lendemain matin, je me mis à laver la cellule, elle m'arracha le torchon des mains, me porta, comme une plume, sur mon lit, releva ses manches

sur ses bras solides et, sans mot dire, se mit à frotter le carrelage comme il ne l'avait jamais été. Ensuite elle nettoya les planches et les tables, me transporta sur un autre lit, examina mes draps et s'écria :

— Vous ne pouvez pas dormir là-dedans...

— Il n'y en a pas d'autres ici.

— Mais si il y en a. Laissez-moi faire. Je n'en suis pas à ma première visite à Saint-Lazare... hélas !

Quand sœur Léonide vint nous voir, elle lui demanda la permission d'aller à la lingerie changer mes draps.

— Mais tous les draps de la prison sont pareils !

— Je le sais, ma sœur. Seulement, il y en a des neufs et il y en a des vieux. Je veux trouver la plus vieille paire... Plus les draps sont usés, plus ils sont fins...

Juliette revint avec des draps qui étaient pleins de trous. Elle les répara et quand je me couchai, le soir, elle me dit, d'un air triomphant :

— Eh bien ! madame, comment vous sentez-vous maintenant ?

Le changement était presque incroyable. Je le dis à Juliette, qui battit des mains comme un enfant.

Elle était intelligente, mais sa vie étrange, le contact avec des gens suspects et sans éducation lui avaient donné une personnalité déroutante. Parfois elle parlait avec beaucoup de raffinement et parfois faisait des remarques de femme sans instruction. Elle aimait les bons livres et critiquait avec discernement, et elle adorait les cartes. Elle s'était fait un jeu avec un crayon rouge, un crayon noir et des morceaux de papier, et elle passait des heures à se faire des réussites.

— Ah ! madame ! Ne riez pas ! me disait-elle parfois. Les cartes savent tout et disent tout... Tenez, regardez ! A l'instant je viens de lire qu'il y a une femme blonde près de mon mari... Le roi de trèfle, c'est mon mari. Vous allez voir... Vous voyez, cette

femme blonde, elle est là de nouveau, et ils vont voyager... Qui ça peut-il bien être ?... Et moi qui suis sûre de mon mari !...

Juliette n'aimait pas aller à la messe le dimanche, mais elle aimait entendre parler le pasteur Arboux quand il venait me voir et me faisait le culte dans la cellule.

Elle me parlait de sa fille et je lui parlais de Marthe. J'appris à Juliette toutes sortes de travaux d'aiguille, pour qu'une fois sortie de prison elle puisse gâter sa fille et la faire belle sans voler. Elle était adroite et apprit en très peu de temps, non seulement à faire bien, mais à faire vite.

Quant à moi, je continuais de faire de la frivolité. Je peignais aussi... Les sœurs m'avaient fourni des couleurs et quelques pinceaux, et je décorais de fleurs et de paysages des coussins, des boîtes à gants, des dessus de livre des abat-jour... Tout cela était moins fatiguant pour mes yeux, mais il me semblait un peu amer de peindre des paysages... car je ne voyais que les murs d'une prison, hélas !...

L'aumônier (catholique) venait souvent voir Juliette. Je l'avais déjà vu quand il visitait Firmin. L'abbé Doumergue devait avoir plus de soixante-dix ans. Il était encore très droit et avait de larges épaules et la tête d'un saint homme. Il parlait d'une voix douce et égale.

— Ce n'est pas tant ce qu'il dit qui me plaît, m'expliqua Juliette un jour, que la façon dont il parle.

Mais ce que l'aumônier disait valait la peine d'être entendu. Il avait voyagé en Orient et connaissait bien la Palestine. Parfois, après nous avoir répété une des paraboles, il décrivait l'endroit où probablement le Fils de l'Homme l'avait prononcée...

Nous parlions de musique, souvent, car il m'avait dit aimer « de toute sa tête et de tout son cœur » la musique sacrée. Il appelait Sébastien Bach le père de la musique, et connaissait tous les oratorios dignes de ce nom... Je lui dis combien j'aimais le

chant des sœurs et lui fis, une fois, sans le savoir, un grand compliment :

— On joue l'orgue le dimanche matin, à la grande chapelle, d'une façon agréable, lui dis-je, mais quelle différence avec la musique que j'entends l'après-midi, après les vêpres ! L'organiste ne doit pas être le même. Le matin, j'entends des accords justes et classiques, sans plus, mais le soir, c'est une musique du ciel...

— L'organiste qui joue quand je dis la messe, madame, répondit l'aumônier très simplement, est la sœur du guichet ; mais après vêpres, je joue chaque dimanche, tout seul dans la grande chapelle, et j'improvise, je me laisse aller. C'est ma grande joie...

A partir de ce jour-là, le vieil aumônier joua chaque fois qu'il avait un peu de loisir et me rendit ainsi une des joies dont j'étais tant privée en prison : la joie profonde, intense d'entendre de la bonne musique.

Parfois, il me parlait de la religion catholique. Il savait que Marthe s'était faite catholique, et, avec beaucoup de largeur d'idées, il m'expliqua la grandeur, la puissance et l'unité de la religion catholique.

Sous son influence et sous celle de M. Arboux, mon esprit se calma peu à peu. La blessure dont je souffrais était inguérissable et rien ne pouvait dissiper ma tristesse, mais ces deux hommes m'apprirent à respecter la douleur, à être triste sans amertume. Je ne pouvais pas m'habituer à l'atroce pensée que j'étais accusée d'avoir assassiné, d'avoir tué, mais je trouvais juste que j'aie à souffrir pour avoir accusé deux hommes sans avoir de vrais preuves contre eux.

Le merveilleux exemple des sœurs changea la pitié que je ressentais pour les femmes qui, si longtemps, m'avaient insultée, en sympathie sincère. Et un miracle se produisit : elles cessèrent de crier « Assassin ! » et « A la guillotine ! » quand elles

me voyaient... Elles virent que je ne répondais jamais à leurs insultes et que j'essayais de les aider, et, peu à peu, elles se mirent à me respecter. Un jour, l'une d'elle, se promenant dans la cour, tandis que j'étais à ma fenêtre, cria :

— J'espère que vous serez bientôt libre, vous, là-haut !

Puis une autre me dit une parole bienveillante. Puis une troisième, une des terribles « gitanes », s'écria :

— Pourquoi ne venez-vous pas dans la cour ? Ça vous ferait du bien ! On ne vous fera pas de mal, allez ! On s'est trompé sur vous, voilà tout !

Les arbres bourgeonnaient. Les jours s'allongeaient ; il faisait moins froid dans ma pistole. Les prisonnières allaient plus souvent maintenant laver leur linge dans le bassin de la cour, et il n'y avait plus de glace à briser. Les enfants avaient appris à me connaître. A travers le grillage de ma fenêtre, je leur envoyais de tout petits morceaux de chocolat enveloppés dans du papier, et ils me disaient : « Bonjour, madame ! » et m'envoyaient des baisers. Parfois, quand je me rendais à la chambre où je voyais Marthe ou mon avocat, je rencontrais des petits enfants. Ils ouvraient de grands yeux en me voyant, me suivaient, touchaient ma robe et disaient : « Nous aimons bien madame. »

Le docteur me donna l'ordre formel de marcher pendant une heure dans la cour quotidiennement. Je tremblais un peu en m'y rendant la première fois. L'air frais me grisa, m'étourdit et je vacillai, mais plusieurs prisonnières s'élancèrent à mon aide et me firent asseoir sur le rebord du bassin, en me prodiguant des paroles d'encouragement... Et ces femmes étaient celles qui, quelques semaines auparavant, m'avaient injuriée de la façon la plus terrible et la plus obstinée...

Il arrivait qu'une femme qui venait d'être arrêtée se mettait à m'invectiver quand elle apprenait qui j'étais, mais les autres l'entouraient bien vite,

lui parlaient, et bientôt la femme venait près de moi, me demandait pardon et se mettait à me dire les dernières nouvelles sur mon affaire... Elle avait lu les journaux ; elle savait ce qu'on disait ; elle avait entendu des rumeurs ; et, presque toujours, la femme se montrait optimiste, pour me donner du courage et de l'espoir.

Je dois dire un mot de Blanc-Blanc, le chat de sœur Léonide. Il était tout noir, sauf entre les yeux où il avait une minuscule tache blanche. Il suivait la sœur partout, mais quand elle entrait dans ma cellule, il se glissait sous mon lit et ne sortait de sa cachette que lorsque sœur Léonide était sortie. Alors il venait se frotter contre ma jupe, et je savais ce qu'il voulait. Juliette prenait notre unique assiette — notre service de Sèvres, comme elle l'appelait — et nous donnions un peu de lait à Blanc-Blanc. Quand il entendait la porte s'ouvrir, il se plaçait contre le mur et, avant que la porte ne soit refermée, il se faufilait au dehors. Sœur Léonide savait parfaitement où son chat avait été, mais elle ne manquait jamais de dire : « Je me demande où Blanc-Blanc a passé l'après-midi ! »

Juliette trouvait que notre pistole manquait de confortable et que le mobilier laissait à désirer. Un jour, elle me dit :

— J'ai une idée ; nous allons faire une superbe chaise longue !

Là-dessus, elle prit les paillasses des lits inoccupés (il y en avait trois, car notre pistole contenait cinq couchettes), les entassa l'une sur l'autre et plaça la « chaise longue » dans un coin, après l'avoir recouverte d'un drap. Devant, nous mîmes la « table du salon », qui était maintenant ornée non seulement des photographies de ma mère et de Marthe, mais encore d'un portrait de la fille de Juliette. Nous nous assîmes sur ce splendide canapé, et tout à coup la porte s'ouvrit...

Notre mère entra, suivie de sœur Léonide. Celle-ci vit tout de suite le nouveau meuble et elle eut beau-

coup de peine à ne pas rire. Notre mère le vit aussi. Avant qu'elle puisse me gronder, je la pris par la main et la suppliai d'essayer le canapé improvisé. Elle dut admettre que c'était infiniment plus confortable que les chaises si dures de la cellule... Mais les règlements sont les règlements, et, lugubrement, Juliette et moi nous nous apprêtâmes à défaire notre ouvrage. Mais notre mère nous dit, en s'en allant :

— Il faut défaire ce canapé, mais il n'est pas absolument nécessaire que vous le défassiez tout de suite...

Le vendredi saint, le pasteur Arboux vint dans ma cellule me donner la communion. Il avait été prendre le pain et le vin dans la petite chapelle où il m'avait reçue lors de sa première visite...

Le jour de Pâques, je me sentis infiniment triste. Pâques était une si grande fête à la maison. Ma mère — qui venait toujours à Paris à cette occasion — et moi, nous cachions des œufs de toutes tailles et de toutes couleurs dans le jardin. Chacun de ces œufs contenait une surprise, et Marthe passait la journée à les chercher. Autrefois, quand elle était petite, je lui avais donné des petits poulets. Elle les soigna et se fit si bien connaître d'eux qu'ils la suivaient partout ; et un jour de Pâques, elle entra au salon suivie de tous ses protégés ; et son coq préféré, « l'Effronté », se percha sur le piano à queue et chanta !...

Tous les ans, à Pâques, j'allais chanter au temple de l'Etoile, et le soir, je donnais un concert. Toute la famille était réunie et, pour une fois, tous désaccords étaient oubliés. Mon mari descendait de son cher atelier et jouait avec Marthe, qu'il adorait.

M. Arboux vint à Saint-Lazare de très bonne heure en ce jour de Pâques de 1909, car ce dimanche-là, naturellement, était très chargé. Mais il avait tenu à venir.

Après vêpres (Juliette était allée à la grande chapelle pour y assister et ensuite s'était rendue au

parloir), la sœur supérieure entra dans ma cellule. J'essuyai vite mes yeux... Très doucement, notre mère me gronda et m'annonça que plusieurs personnes venaient me faire une visite... Des sœurs entrèrent une à une et ma cellule fut illuminée de leurs bons visages, et l'air sembla vibrer des blancheurs de toutes ces cornettes.

Sœur Léonide me mit des primevères dans la main :

— Elles remplaceront, dit-elle, le mimosa de votre petite table. Ces fleurs nous ont été envoyées par une pauvre fille qui n'a pas oublié le peu que nous avons fait pour elle quand elle était ici prisonnière. Notre mère m'a permis de vous offrir ces fleurs.

Il y avait dix ou onze sœurs dans ma cellule maintenant ; toutes avaient un mot gentil à me dire et une surprise à me faire. Notre mère me donna une petite photographie d'une des madones de Raphaël ; une autre me tendit deux œufs frais que lui avaient envoyés ses parents, des fermiers près de Paris... Une sœur, toute jeune et qui avait de beaux yeux espiègles, me donna une branche de boules de neige fanée en disant :

— Sœur Léonide prétend que vous savez faire revivre les fleurs, même celles qui sont presque mortes... Quand pourrai-je venir voir le miracle ? Et quel est ce grand secret ?

— Demain, ces boules de neige, je l'espère, seront fraîches et belles, dis-je. Quant au secret, il consiste à couper le bout des tiges et à tremper ces tiges dans de l'eau chaude ; le tout est de deviner à quel point l'eau doit être chaude et combien de temps il faut les y garder. Parfois, il faut plusieurs bains...

Le lendemain, les sœurs vinrent voir les boules de neige, et la sœur supérieure parla de résurrection...

J'oubliai presque ma misère le soir de ce jour de Pâques, et quand les sœurs me quittèrent, il me sembla qu'elles emportaient une grande partie de mon chagrin sur les grandes ailes de leurs cornet-

tes... Je n'étais plus seule : j'avais des fleurs... Je déposai les primevères et les boules de neige devant le portrait de ma mère, comme sur une tombe...

⁂

Vers la fin du mois de mai, Me Antony Aubin entra au parloir en coup de vent, l'air exalté, triomphant. Il me saisit les mains et s'écria :

— Vous êtes sauvée ; votre innocence va éclater... On a trouvé les assassins. En tous cas, c'est presque une chose sûre. Attendez-vous à être libérée triomphalement d'un jour à l'autre... J'ai rarement été aussi heureux !

J'avais eu tant d'amères désillusions, mon espoir avait si souvent été déçu que je n'osai pas partager l'enthousiasme de mon avocat.

— Mais, madame, il ne faut pas douter, cette fois... Ecoutez !...

Et il me raconta qu'un individu du nom de Allaire, qui avait déjà été dénoncé dans une lettre anonyme adressée à M. Hamard comme étant l'un des assassins du crime de l'impasse Ronsin, venait d'être arrêté à Versailles, où il avait volé, à une foire. Une enquête avait été ouverte et on avait découvert que Allaire avait pris part à un cambriolage d'église avec une femme à cheveux roux et un nommé Tardivel. Allaire avait nié avoir été mêlé à l'affaire Steinheil, mais avoir avoué que Tardivel lui avait longuement parlé de ce crime et lui avait déclaré que lui, Tardivel, y avait joué le rôle principal !

La nouvelle était sérieuse. Il me fut impossible de douter plus longtemps. Une fois de plus, je fus convaincue que la vérité allait être connue, que mon innocence serait proclamée, que mes morts seraient vengés et qu'on me rendrait enfin à ma fille bien-

aimée... Et pourtant, malgré moi, j'avais peur que cette nouvelle piste n'aboutisse à rien, comme tant d'autres pistes dans lesquelles j'avais cru, dans lesquelles tout le monde avait cru ! Je savais, par expérience, hélas ! que l'on ferait des recherches, que ces recherches seraient longues... Et alors, si cette piste Tardivel n'avait aucune valeur, elle ne servirait qu'à retarder le non-lieu que j'attendais encore ou mon procès en cour d'assises, et à me faire rester plus longtemps dans cette horrible prison !...

Mes craintes étaient bien fondées... L' « affaire Tardivel » prit deux mois à élucider complètement, et le résultat de toutes les recherches fut de démontrer qu'Allaire était un épileptique, que Tardivel était un fou et que, bien que tous deux fussent des cambrioleurs à leurs heures, ils n'avaient pris aucune part au drame de l'impasse Ronsin. Tardivel, pour en imposer à Allaire, s'était vanté d'avoir assassiné M. Steinheil et Mme Japy !...

Le dossier Tardivel comprend 234 pages et contient 36.000 mots... Je l'ai lu et relu ; il est là, sous mes yeux, et, en l'examinant, je comprends que Me Aubin ait pu me dire qu'on avait enfin trouvé les assassins.

On retrouva Tardivel. Mais il déclara, et je suppose, prouva qu'il « n'avait en rien participé au crime », et il ajouta : « Je suis l'objet d'une vengeance de la part du sieur Allaire... »

(Dossier. Cote 34.)

Marthe, naturellement, crut en la piste Tardivel, autour de laquelle, d'ailleurs, tous les journaux menaient grand bruit. Et quand elle venait me voir en prison, elle me suppliait d'avoir « encore un peu de patience ». Elle se réjouissait follement de ma prochaine mise en liberté, qui lui semblait inévitable, comme à tant d'autres... Mais rien n'arriva... Après de longues semaines d'enquête, pendant lesquelles je pus à peine dormir tant j'étais agitée et

impatiente, il fut démontré que ni Tardivel, ni Allaire n'avaient trempé dans le crime...

Pendant ce temps, certains journalistes, une fois de plus, faisaient le siège de ma maison, et Marthe, pour s'en débarrasser, eut recours à un moyen très simple : elle les inonda, à travers le judas de la porte d'entrée, à l'aide du tuyau d'arrosage.

Des gens de la province et beaucoup d'étrangers venaient demander à visiter la maison désormais célèbre, et quand Marthe était absente, et malgré ses ordres formels, on leur faisait faire le tour des appartements, moyennant finance !

⁂

Les jours succédaient aux jours, les semaines aux semaines, les mois aux mois... La faillite de la piste Tardivel avait été un coup pénible pour moi ; mais un coup plus terrible m'était réservé.

Depuis le 30 mars, le procureur avait le dossier devant lui. Le 18 juin, la Chambre des mises en accusation décida ma mise en accusation, et le 8 juillet, près de *huit mois après mon arrestation*, « à la requête de M. le Procureur général près la Cour d'appel de Paris, lequel fait élection de domicile en son parquet susdite ville au Palais de Justice, un huissier-audiencier à la Cour d'appel de Paris, me signifia et laissa copie de l'acte d'accusation ».

Il n'était plus question d'un non-lieu. On me croyait décidément coupable et je serais jugée en Cour d'assises...

C'est dans le cabinet du directeur de la prison que j'appris l'affreuse nouvelle. M. Desmoulin s'y trouvait avec M. Pons.

Me Antony Aubin entra tout à coup, suivi de Me Landowsky.

— Je suis ravi, madame, s'écria mon avocat, je suis absolument ravi. Je vous vengerai, je vous justifierai, je prouverai votre innocence ! Réjouissez-vous, madame ! Le grand jour va venir !

— Alors, c'est fini ; je quitte Saint-Lazare ?...

Je croyais que Me Aubin parlait de ma libération.

— Quand puis-je partir ?

— Vers la fin d'octobre, je pense. On vous aura jugée, à ce moment, et acquittée, naturellement...

Je compris. La Cour d'assises. Plusieurs mois encore à passer en prison... Tout tourna autour de moi et je m'évanouis.

Quand je revins à moi, je vis sœur Léonide qui me soutenait et me faisait signe de ne pas parler. Me Aubin détournait la tête. J'entendis le directeur et M. Desmoulin murmurer : « Courage, courage ! », et sœur Léonide m'aida à regagner ma cellule.

Pendant plusieurs jours, je fus en proie au désespoir le plus profond, puis je connus une fois de plus le soulagement des larmes... Quand je fus un peu remise, Me Aubin vint me voir. Sa seule vue m'irrita. On est souvent injuste lorsqu'on souffre... Je lui dis qu'il était la cause de tout ce qui s'était passé, qu'il aurait dû me conseiller, et même m'ordonner de tout dire à M. André au sujet des papiers du Président Faure, au sujet du collier et de l' « Allemand ». Je l'accusai de s'être laissé acheter par le gouvernement, d'avoir été placé auprès de moi pour exécuter des ordres d'en haut, de me faire des promesses mensongères...

Me Aubin attendit patiemment que j'aie terminée, puis se mit tranquillement à m'expliquer qu'il était honnête homme, indépendant et qu'il ne craignait personne...

— Vous n'avez que des soupçons sur cet Allemand, comme vous n'aviez que des soupçons sur Couillard et sur Wolff, et vous savez où cela vous a menée. Vos domestiques, Marthe et d'autres ont vu cet étranger, mais allez donc le chercher au bout de quatorze mois ! Et d'ailleurs, vous avez pu

vous tromper. Cette histoire du collier remonte à bien loin et ces documents aussi. J'ai fait mon devoir, je vous ai conseillée au mieux de vos intérêts... Traitez-moi comme vous voudrez. Vous avez tant souffert qu'il serait bien surprenant que vous soyez restée maîtresse de vous-même. Tout ce que je puis vous dire, c'est que vous serez triomphalement acquittée et qu'il ne restera plus un seul soupçon contre vous... Et c'est là l'essentiel, n'est-ce pas ?

Il parla longtemps ainsi ; je l'écoutai, je le crus et je lui demandai pardon... Me Aubin m'était profondément dévoué et je n'aurais jamais dû douter de lui...

Mais malgré ses assurances, malgré la tendresse de Marthe, les exhortations de M. Arboux, de M. Desmoulin, des sœurs... je tombai gravement malade et, pendant trois semaines, ma vie fut en danger...

Quand j'allai mieux, Marthe vint me voir et d'un ton grave qui contrastait avec son apparence frêle et menue, elle me dit que la victoire ne pourrait être gagnée que si j'étudiais et « travaillais » le dossier...

— Il faut que tu le lises bien à fond, maman, pour pouvoir répondre à tout. Me Aubin te le dira aussi...

On me força à manger, à prendre toutes sortes de médicaments et, voyant ma fille si brave, si forte, je résolus de guérir et de lutter — une fois de plus.

Peu après, j'appris que le Président du tribunal qui me jugerait serait M. le conseiller de Valles et que M. l'avocat général désigné était M. Trouard-Riolle.

Je n'avais jamais rencontré M. de Valles, mais j'appris qu'il était vicomte, petit-fils de Charles d'Hozier, « le dernier généalogiste de France » et descendant d'un autre généalogiste, Pierre d'Hozier, qui, au commencement du XVIIe siècle, fonda, avec Renaudot et Richelieu, la *Gazette*, le premier journal

de France. On me dit en outre qu'il était archéologue distingué, un savant latiniste dont la joie était de s'enfermer dans sa bibliothèque dans la compagnie d'Horace ou de Lucrèce, qu'il avait environ cinquante-cinq ans, et que c'était un juge très capable et d'une impartialité exemplaire.

Sur M. Trouard-Riolle, je n'avais pas besoin de détails. Depuis quinze ans, je l'avais rencontré dans divers salons. J'avais bien connu Mme Trouard-Riolle et j'étais parfaitement au courant de la carrière de celui qui prononcerait le réquisitoire à mon procès, depuis l'époque où il avait quitté le Lycée de Rouen et était devenu docteur en Droit, jusqu'au jour où il avait été nommé avocat général à Paris.

Un matin on vint me dire : « M. de Valles vous attend dans le cabinet du directeur. »

Je trouvai là, à côté de M. Pons, un homme, grand, à l'élégance sobre, aux traits pleins de distinction, aux cheveux et à la barbe grisonnants, au regard scrutateur et sévère, à l'expression empreinte d'une extrême dignité.

— M. le Président de Valles, dit le directeur.

— Asseyez-vous, madame, dit le juge.

Un greffier lut à haute voix un document...

— La pensée d'avoir à paraître dans une Cour d'assises, accusée d'un crime que je n'ai pas commis, dis-je à M. de Valles, est odieuse, mais j'espère encore qu'on finira par faire la vérité sur ce mystère. Mais monsieur le Président, votre tâche comme la mienne sera bien difficile... (Je pensais à certains faits qu'on n'avait dit de laisser de côté...)

M. de Valles m'interrompit :

— Je ne vous cache pas, madame, que l'opinion publique est très surexcitée contre vous... et il est impossible de ne pas reconnaître que votre mari vous aimait...

— Non, mon mari ne m'aimait pas ; il m'adorait, et comme il faisait absolument tout ce que je dési-

rais, je n'avais aucune raison de le tuer. Quant à ma mère, la lecture des lettres qu'elle m'écrivait et de celles que je lui écrivais auraient dû rendre impossible à M. André de maintenir son accusation.

Je vis clairement que M. de Valles ne tenait pas à discuter l'accusation. Il me pria de signer le document lu par le greffier, puis il me dit d'un ton très courtois :

— Je vous conseille d'être calme, madame. Je conçois que la pensée de la Cour d'assises vous est profondément pénible, mais pour vous permettre de vous habituer, en quelque sorte, à l'atmosphère du tribunal, j'ai l'intention de vous poser tout d'abord des questions secondaires, des questions sans trop d'importance sur votre enfance, votre jeunesse. Vous trouverez sans doute facile d'y répondre, quelque tourmentée et accablée que vous puissiez être.

Je le remerciai, puis demandai :

— Est-il vrai que mon procès sera une sorte de spectacle où se rueront des femmes, avides de jouir de ma douleur... Si cela doit être, je sens, monsieur le Président, que je perdrai toute possession de moi-même.

— Me Antony Aubin est un excellent avocat, me dit le juge, sans répondre à ma question... C'est un homme de cœur et de haute conscience. Suivez ses conseils et puisque vous dites que vous êtes innocente, que cette innocence vous donne la force et le pouvoir de convaincre les jurés.

M. de Valles se leva, sonna... Un gardien entra et me reconduisit à ma cellule.

⁂

Le lecteur se demandera peut-être comment il se fait que je me rappelle cette scène, et tant d'autres,

avec une telle précision de détails. La réponse est facile. Je tenais une sorte de journal à Saint-Lazare et en remettais les feuillets à une personne qui me les rendit après mon acquittement.

CHAPITRE XXIV

L'ACHAT DU DOSSIER

Quelques jours après, Me Aubin vint me voir et me dit :

— Nous allons recevoir le dossier, tous les documents de l'Affaire de l'impasse Ronsin, et nous pourrons lire les dépositions de tous les témoins et suivre, pas à pas, les différentes pistes suivies, voir de quelle façon elles ont été suivies, savoir exactement sur quoi est basée l'accusation monstrueuse érigée contre vous ; nous saurons ainsi à quoi nous en tenir et comment y répondre... Seulement, ce dossier, il faut l'acheter.

— L'acheter ! Payer le dossier ! Payer pour savoir pourquoi on m'accuse d'avoir tué mon mari et ma mère ! Payer pour pouvoir me défendre !... Vous n'êtes pas dans votre bon sens, Me Aubin !

— Vous avez parfaitement raison, madame ; c'est une infamie que vous ayez à acheter votre propre dossier. C'est scandaleux, honteux, c'est tout ce que vous voudrez. Mais il nous faut ce dossier, et il faut le payer.

— Mais, dis-je, supposez que je sois une pauvre femme, devrais-je me passer du dossier, ne pas savoir à fond, avec tous les détails, ce dont on m'accuse, devrais-je être dans l'impossibilité de me défendre comme on doit se défendre à un procès où il s'agit de vie ou de mort ?...

— Que puis-je vous dire, madame ! Evidemment, tout cela est profondément injuste... Mais votre dossier est énorme. Il contient, paraît-il, 4.000 documents, et 15.000 pages. Songez donc ! A 150 mots

par page, cela fait un total de deux millions un quart de mots ! On demande 1.800 francs.

— Ne pouvez-vous pas vous en passer pour plaider ?

— Si, évidemment... J'ai assisté à toute l'instruction et suis au courant de tout ce qui est essentiel... Mais sait-on jamais ! L'accusation peut, au moment où nous nous y attendons le moins, se servir d'un argument, d'un détail auquel ni vous ni moi n'aurons pensé, d'une phrase d'un dossier que je n'ai pas étudié... et nous serons embarrassés; or, il ne faut pas être embarrassé, jamais... Il vaut mieux, croyez-moi, que nous puissions étudier le dossier dans son ensemble et connaître à fond toutes les dépositions.

— C'est bien. Je me défendrai moi-même alors, sans dossier, sans avocat... et mon innocence éclatera quand même.

Le lendemain Marthe, très émue, me dit : « Tu n'as pas le droit de te passer du dossier, maman ; tu n'as pas le droit de risquer quoi que ce soit... ne fût-ce que par amour pour moi. Une injustice de plus ou de moins, vois-tu... D'ailleurs, si tu ne l'achètes pas, c'est moi qui l'achèterai !

Je dus céder, et chargeai Me Aubin d'acheter le dossier, avec mon notaire, et de *marchander.*

Le prix fut réduit. On voulut bien me laisser ce dossier pour la modique somme de 1.200 francs, au lieu de 1.800 ! Cette réduction semblait prouver que la Justice avait commis... une injustice de plus. On ne fait pas de *rabais,* en justice, quand il s'agit d'une somme qui est vraiment *due !...*

⁂

Nous étions au milieu de l'été. Il faisait déjà jour vers trois heures dans notre cellule, et Juliette accrochait le soir un drap devant la fenêtre pour

que nous puissions dormir plus longtemps. Je faisais de nouveau beaucoup de travaux d'aiguille pour les sœurs, mais je consacrais plusieurs heures par jour à l'étude du volumineux et extraordinaire dossier. Deux ou trois fois par semaine, Me Aubin venait « travailler » avec moi.

Je découvris d'étranges choses dans le dossier. Je trouvai par exemple que quatre-vingt-dix-neuf pour cent des personnes que je connaissais intimement, les recevant constamment chez moi, les visitant souvent chez elles, et échangeant avec elles une correspondance régulière depuis des années, et cela jusqu'à quelques jours avant le crime, avaient déclaré solennellement qu'elles me connaissaient « à peine ».

Un monsieur, brillant et inutile, que je connaissais depuis fort longtemps et que, par affection pour sa charmante femme, j'avais beaucoup aidé dans sa carrière, déclara qu'il m'avait rencontrée une ou deux fois, dans le monde, comme par hasard... Il ne se doutait guère que je possédais et possède encore des paquets de ses lettres dans lesquelles il me demandait de l'aider, de le tirer d'affaire, d'intercéder en sa faveur auprès de tel ou tel personnage...

Une vieille dame, grande prêtresse d'un salon politique et dont le but principal en ce monde était le renversement de la République, m'invitait sans cesse — bien que je n'acceptasse jamais — à des réunions plus ou moins secrètes où l'on complotait (elle-même avait un lieu de rendez-vous pour les réunions les plus « graves » en Belgique) et qui venait très souvent chez moi, après avoir déposé qu'en février 1908, elle avait assisté à un dîner chez Mme Steinheil auquel avaient également pris part un sous-secrétaire d'Etat, la femme d'un ancien ministre et d'autres personnes notables, « de moralité incontestable... » raconta qu'elle m'avait vu quelques jours avant le crime, que je lui avais paru hallucinée, et qu'elle avait eu l'impression que je n'avais pas été sincère avec elle et que *je m'étais*

servie de sa position mondaine pour me faire des relations... Elle décida dès lors de ne plus me voir !...

Un autre document curieux était la déposition de la femme d'un financier bien connu : « ...A une soirée, en 1906, j'ai entendu chanter la dame Steinheil. J'ai fait à celle-ci les compliments d'usage, ce dont elle a immédiatement profité pour m'inviter à aller voir l'exposition que faisait son mari... Je me suis rendue à cette exposition et la dame Steinheil, très empressée auprès de moi, m'ayant demandé mon jour de réception, je le lui ai donné. Elle est venue à ce jour et m'a promis d'assister à une de mes soirées et d'y chanter. Quelques jours après, j'avais l'occasion de réunir du monde, j'ai invité la dame Steinheil, qui est venue avec son mari, et qui a chanté avec un certain succès. Comme je ne pouvais pas la considérer comme une artiste professionnelle à qui l'on donne un cachet, je me suis rendue impasse Ronsin, où j'ai acheté au sieur Steinheil un des tableaux de son exposition. Ce jour-là, la dame Steinheil m'avoua qu'elle était très gênée (!)... Je n'ai vu la dame Japy qu'une fois, *c'est à l'unique soirée* où je me suis rendue chez les Steinheil... C'est à cela que se sont bornées nos relations avec la dame Steinheil, à part la visite que nous lui avons faite, et par simple condoléance, au Vert-Logis, après le crime. Les *rares* fois où nous nous sommes trouvés en présence de la dame Steinheil, c'était toujours au milieu d'une affluence de personnes...

La vérité sur ces « rares » fois et cette « unique soirée » est différente. Pendant les trois années que durèrent mes relations avec cette dame, elle ne manqua presque *pas une* de mes réceptions ou de mes soirées. Elle arrivait vers 3 heures à mes jours et partait à 7 heures. Elle dînait chez moi une dizaine de fois par an et se servait de mon salon pour se faire des relations, utiles à elle-même ou à son mari. Lors d'un séjour que mon mari et moi fîmes à son

château des environs de Paris, elle me présenta un de ses amis, un sculpteur de talent, en me suppliant de faire mon possible pour qu'il soit décoré... Je le fis d'autant plus volontiers, qu'après avoir vu les œuvres de l'artiste, je fus étonnée qu'on ne lui ait pas encore donné le ruban rouge...

La femme du financier se prit d'une telle affection pour moi qu'elle m'écrivait constamment de longues lettres, qui commençaient invariablement par ces mots : « Ma chère petite Nell... ». Ce n'est pas une fois et « par simple condoléance » qu'elle et son mari vinrent me voir à Bellevue, comme il me serait aisé de le prouver, mais de nombreuses fois...

Quant aux « amis » qui déclarèrent qu'ils ne me connaissaient pas du tout, leur nom ferait une longue liste... Je leur ai pardonné bien volontiers. Et, après tout, je préfère encore ceux qui m'ignorèrent à ceux qui ne se souvinrent de moi que pour médire et calomnier.

⁂

Chose curieuse, les seules personnes qui parlèrent de moi avec sincérité et sympathie ne furent pas des gens du monde, des gens riches ou haut placés, mais des domestiques que j'avais soignés quand ils étaient malades, et de pauvres artistes — homme et femmes, qui n'eurent pas honte de dire qu'ils me connaissaient et que je leur avais fait un peu de bien.

En vérité, ce dossier était une mine d'information psychologique. Il révélait, sous leur véritable jour, toute une série de gens en qui j'avais cru, que j'avais aidés de mon mieux pendant des années, quand je jouissais de quelque influence à l'Elysée et dans la plupart des ministères, et il jetait de la lumière sur un côté de la vie parisienne qu'il vaut mieux ignorer.

Je fus plus surprise encore quand je vis que diverses personnes, dont je n'avais jamais entendu parler, avaient déposé... contre moi ! Mais la plus extraordinaire découverte que je fis dans le dossier concernait le comte de Balincourt. J'avais appris bien des détails sur lui, mais je ne me doutais certes pas de ce que je lus dans un des documents du dossier.

Rien au monde ne pourrait me faire insinuer que M. de Balincourt et son ami M. Delpit aient trempé d'une façon quelconque, directe ou indirecte, dans le crime de l'impasse Ronsin. J'ai follement accusé Couillard et Wolff et l'ai amèrement regretté depuis ; mais je me suis souvent dit, après avoir lu ce document édifiant, qu'il a été bien heureux pour moi que je n'aie pas eu connaissance de ce document après le crime et avant mon arrestation. Car, dans mon état morbide, à cette époque, et dans ma soif, bien excusable, on en conviendra, de trouver les coupables, j'aurais sans doute aggravé mon cas en dénonçant non seulement Couillard et Wolff, mais encore M. de Balincourt, d'autant plus qu'il s'était introduit chez moi d'une manière un peu étrange, qu'il avait capté la confiance de M. Steinheil, qu'il m'avait menti au sujet de son adresse, qu'on parlait de lui dans les lettres anonymes que je recevais, et, enfin, qu'il savait que je possédais des papiers du Président Faure.

J'ai fait part à plusieurs inspecteurs, pendant l'été de 1908, de mes soupçons sur M. de Balincourt, et c'est vraiment miracle que je ne l'ai pas accusé, dans l'état d'énervement où j'étais, affolée par les dénonciations, anonymes et autres.

Je n'ai rien trouvé de grave dans le dossier contre Couillard ou contre Wolff, que j'ai accusés. Mais on conviendra que si j'avais accusé le comte et non pas mon valet de chambre et le fils de ma cuisinière, et que le document que je viens de citer ait été rendu public, on aurait peut-être été moins sévère pour moi... Et pourtant, je ne perdis la raison que parce

que j'étais obsédée par des lettres qui dénonçaient ces trois hommes. J'accusai l'un, puis l'autre cinq jours après. Si l'on ne m'avait pas arrêtée, j'aurais sans doute accusé M. de Balincourt, puis un quatrième...

(Dossier. Cote 1089.)

***

Le dossier contenait non seulement des aperçus étranges et nouveaux sur le caractère et la vie de bien des gens, et les preuves de mon innocence — ou si l'on préfère les preuves de ma non-culpabilité — mais, indirectement, il s'y trouvait la condamnation de certains procédés judiciaires qui ne devraient pas être tolérés dans un pays qui domine non seulement dans les domaines de l'art et de la science, mais encore dans celui des hautes aspirations et de la liberté.

Le dossier contient 15.000 pages ; il est donc impossible de le citer en entier ; d'ailleurs, le lecteur en connaît déjà les passages essentiels. Toutefois avant de clore cet aperçu des surprises que ce dossier me réservait, je voudrais citer un ou deux incidents intéressants :

J'avais une « amie » qui avait au moment du crime une cinquantaine d'années, et que je connaissais depuis quinze ans. Elle connaissait ma vie aussi bien que je connaissais la sienne. Elle venait constamment à l'impasse Ronsin avec son mari et son cousin, un avocat de talent. Nous nous écrivions régulièrement et étions dans les meilleurs termes. Je conçois, à la rigueur, et je puis pardonner certains commentaires méchants et pitoyables tels que ceux-ci : « Mme Steinheil était très familière et très promptement familière avec tout le monde, hommes

et femmes. Elle tutoyait tout le monde, appelait les messieurs « mon ami, grand ami », et les femmes « ma chérie, ma bonne chérie »... Elle a souvent donné l'impression d'être jalouse du bien-être de ses amies. A propos de tout, elle mentait constamment... Mes relations avec elle s'espacèrent. D'ailleurs, j'avais alors recueilli de fâcheux bruits sur sa conduite...

(Dossier. Cote 3058.)

C'est si humain, si caractéristique d'un certain monde... D'ailleurs, j'étais en prison à cette époque ; je ne pouvais répondre à ces déclarations, ni les contredire... Mais il paraît qu'à cette époque — dans les premiers mois de 1909, cette dame parla de certaines lettres anonymes et de « chocolats empoisonnés », qui, crut-elle un moment, lui avaient été envoyés par moi ! Et cela, c'était grave.

Je m'imagine l'émotion qui s'empara de tous dans son salon — et dans d'autres — quand il fut question de ces bonbons. On ne parlait partout que de l'Affaire Steinheil, et cette maîtresse de maison avait connu cette horrible femme, la Veuve tragique, pendant de longues années. Et elle avait quelque chose de neuf à dire, à révéler, quelque chose de sensationnel, d'inouï : elle avait reçu naguère une boîte de chocolats empoisonnés, très probablement de la femme qui était accusée d'avoir tué son mari et sa mère... Je vois d'ici les dames qui l'écoutaient, oubliant leur thé et leurs petits fours, se rapprochant de « mon amie », se penchant vers elle les yeux écarquillés, la bouche ouverte, et tout à coup, murmurer : « Ce n'est pas possible !... Vraiment ! Mais c'est insensé !... Quel monstre que cette femme... Et dire qu'elle a été ici, dans cette chambre... Ma pauvre amie !... En tous cas, comptez sur nous : nous ne soufflerons mot de cette affaire à qui que ce soit. Mais quel horrible secret ! »

Le lendemain, bien entendu, tout-Paris en causait, et les journaux consacraient des colonnes entières à cette histoire de chocolats empoisonnés.

Tout s'expliquait. Le mystère était percé à jour ! Mme Steinheil avait empoisonné les victimes et ensuite quand elles avaient été sans défense, elle les avait assassinées. Une fois de plus, l'opinion fut ainsi soulevée contre moi — au point qu'il n'était pas prudent de prendre mon parti — et c'était parmi ce public, qui lisait, à n'en pas douter, les journaux, que douze hommes devaient être choisis quelques mois plus tard — douze hommes qui devaient décider de mon sort !

J'ai à peine besoin de dire qu'il n'y avait pas un atome de vérité dans cette atroce histoire. Au cours de sa déposition faite le 12 janvier 1909, mon « amie » déclara :

« ...Il y a trois ou quatre ans, je reçus deux ou trois lettres anonymes, plutôt taquines que méchantes ; je supposai qu'elles m'étaient adressées par Mme Steinheil, mais je ne lui en ai jamais parlé. Vers la même époque, pour le 1er janvier, chez mon concierge fut déposée, à mon adresse, une boîte de chocolats, toute ouverte ou mal fermée. Je supposais qu'il s'agissait de bonbons purgatifs. Sans y avoir goûté, ni y avoir fait goûter qui que ce soit, pas même ma chienne, je transmis ces chocolats pour analyse, au Laboratoire municipal, sous un nom quelconque. Il me fut répondu que ces chocolats étaient absolument inoffensifs. J'avais pris la chose pour une taquinerie et je l'avais attribuée à l'auteur que je supposais pour les lettres anonymes dont je vous parlais, c'est-à-dire Mme Steinheil.

« Depuis, j'ai appris que ces bonbons m'avaient été offerts par le Dr Carlet. En tous cas, comme j'avais la pensée que les lettres anonymes venaient de Mme Steinheil, à partir de cette époque mes relations avec elle s'espacèrent... »

(Dossier. Cote 3058.)

Une enquête fut faite et ses résultats sont résumés dans un rapport, en date du 9 février 1909, adressé à M. Hamard par M. l'inspecteur Laurent, qui contient ces mots :

« ...Elle a perdu ou détruit la réponse secrète du Laboratoire, mais elle se souvient qu'il lui fut répondu que les bonbons étaient inoffensifs...

« ...Le Dr Charlet a fait connaître qu'il avait déposé au domicile de Mme... une boîte de bonbons en chocolat, mais il avait omis d'y joindre sa carte de visite, de telle sorte que cette dame n'a connu l'origine des bonbons qu'elle avait reçus que quand il lui a demandé lui-même si son envoi lui était bien parvenu... A aucun moment, Mme... ne lui a dit que ces bonbons étaient mauvais.

« ...Les recherches faites par les soins du Laboratoire municipal au sujet des bonbons en question sont demeurées sans résultat. On ne trouve pas trace que des bonbons de chocolat aient été donnés à l'analyse par Mme... ou à un nom quelconque à son adresse. »

(Dossier. Cote 3060.)

Donc, encore une légende dangereuse pour moi, discutée, publiée, répandue partout, commentée... et finalement reconnue fausse *dans le dossier*. Une fois de plus, un grand tort m'avait été fait, injustement !

Cette histoire des bonbons empoisonnés eut une suite. Du moins, un certain rapport de dates me donne lieu de le croire. Peu de temps après « l'Affaire des bonbons empoisonnés », le corps de mon mari fut exhumé.

En décembre 1908, celui de ma mère avait été exhumé et maintenant on fit une seconde autopsie du corps de M. Steinheil pour voir si l'on découvrirait des traces de narcotique ou de poison. Le Dr Courtois-Suffit avait fait immédiatement après le crime toutes les recherches médico-légales nécessaires, mais M. André n'en crut pas moins devoir

confier à M. Balthazard le soin d'une seconde autopsie... Et je dois ajouter ici que bien que M. Steinheil fût enterré dans un caveau de famille au cimetière de L'Hay, on ne demanda même pas à Marthe son consentement pour l'exhumation. On viola la tombe de son père, sans même la prévenir, et ma fille ne sut ce qui s'était passé qu'après que le cadavre avait été re-enterré. Ces détails sont macabres et il m'est pénible de les rapporter, mais il n'est que juste qu'on connaisse jusqu'où peut aller l'arbitraire en France...

La conclusion du long rapport du Dr Balthazard fut la suivante :

« ...Le sieur Steinheil a succombé, sans avoir lutté, à la strangulation à l'aide d'un lien. Il paraît avoir été tué là même où son cadavre a été retrouvé...

« ...La dame Japy a succombé à la suffocation produite par l'introduction d'un volumineux tampon d'ouate dans la bouche. Avant qu'elle fût morte, un lien a été serré autour du cou. La dame Japy parait avoir été tuée dans son lit, à l'endroit même où l'on a retrouvé son cadavre...

« Le 1er mars 1909. Signé : Dr Balthazard. »

(Dossier. Cote 220.)

⁂

Il n'était pas même question de poison.

Un fait qui me surprit beaucoup fut celui-ci : on interrogea à mon sujet des personnes qui me connaissaient à peine, mais on ne posa pas une question à ceux de mes amis et connaissances que je voyais très fréquemment. Ainsi, dans cet extraordinaire dossier, pas un mot de Bonnat, de Massenet, de M. Viollet-le-Duc, de M. Delalande, consul général à

Naples, et récemment à Londres, qui me connaissait depuis mon enfance ; de M. Sadi-Carnot, de M. Duteil d'Ozanne et d'autres. On ne consulta à mon sujet pas un des généraux, amiraux, politiciens, fonctionnaires, ni, bien entendu, le Président Tassard, le Président Gillet, le Président Petit et tous les magistrats avec qui, et avec les femmes de qui, j'étais dans les meilleurs termes.

Ce dossier, plein de surprises, d'enseignements et de révélations, me rendit un grand service. Il piqua ma curiosité, me donna un nouvel intérêt dans la vie et sa lecture eut un effet très salutaire sur moi. Je cessai de me lamenter et de désespérer. La lecture de ce dossier révoltant galvanisa, en quelque sorte, ma volonté. Décidément, je ne me laisserais pas condamner ; je lutterais et je triompherais ; il était bien facile de démolir un à un les pitoyables arguments de l'accusation ; je dirais tout ce que je savais, ce que je pensais... Mais maître Antony Aubin secouait la tête et me disait : « Laissez-moi faire et surtout, à votre procès, n'attaquez personne. Tenons-nous-en à l'accusation et répondez-y point par point. Si vous recommencez à faire part de vos soupçons sur l'un ou sur l'autre, vous êtes perdue... »

Quand aurait lieu mon procès ? Quand serais-je de nouveau auprès de ma fille bien-aimée ?... A ces questions-là, pas de réponse... L'été avait fui ; on était en automne. A travers les barreaux de ma fenêtre, je regardais les feuilles se détacher des arbres de la cour, tourbillonner, tomber ; le ciel était gris comme en ce jour de novembre, près d'un an auparavant, où je m'étais éveillée un matin dans une cellule... Je connaissais tout le monde dans la prison, maintenant, et je connaissais chaque pierre de Saint-Lazare...

Marthe venait trois fois par semaine. Les sœurs avaient plus de dévouement que jamais ; M. Arboux, l'aumônier, et M. Desmoulin venaient me voir et m'encourager avec une régularité touchante. Et Juliette faisait tout au monde pour me rendre la vie

possible. Mais la fin d'un voyage est toujours la partie la plus pénible pour le corps qui s'épuise et pour l'esprit qui s'impatiente. Et, d'ailleurs, je n'étais pas absolument sûre, malgré mon innocence, que la fin de mon calvaire était venue... J'avais été traitée avec tant d'injustice, l'acte d'accusation était un tel tissu d'inexactitudes, et l'opinion — tout le monde me le disait — était si surexcitée contre moi que, parfois, je me disais que je serais condamnée... Mais sœur Léonide, Juliette, mes avocats... tous me défendaient d'avoir de telles pensées, et l'espoir se glissait furtivement dans mon cœur glacé...

Il y avait plus de onze mois que j'étais en prison. Nous étions à la fin d'octobre. Il pleuvait souvent. Il faisait de nouveau froid dans ma cellule et tout était humide... Juliette « faisait » les cartes cinq, huit, dix fois par jour, fébrilement, anxieusement. Elle voulait savoir ce qui se passerait à la cour d'assises, et chaque fois les cartes, maniées par la bonne Juliette, annonçaient mon acquittement. Et, chaque fois, elle recommençait, pour « être plus sûre »... et aussi pour essayer de me convaincre...

Je savais le dossier par cœur, malgré ses 15.000 pages. Mais ce procès, bien que chaque seconde écoulée m'en rapprocha, ne semblait jamais plus proche. Je savais pourtant qu'il commencerait le mercredi 3 novembre (1909), à midi...

Je passais des heures entières assises près de la fenêtre ouverte et tâchais de m'intéresser à ce que je voyais et que je connaissais si bien... La pluie oblique passait à travers le treillage de fer et entre les gros barreaux et venait rafraîchir mon front. Je posais mes mains, à plat, contre le treillage, car elles étaient toujours brûlantes, et parfois dans un élan de révolte je secouais convulsivement les barreaux et le treillage, croyant dans ma rage et mon affolement que je pourrais les briser et m'enfuir de cette prison détestée...

A la fin d'octobre, j'avais eu un long entretien avec Marthe et nous avions décidé qu'elle ne viendrait

plus à Saint-Lazare. Dans quelques jours, je devais aller à la cour d'assises. La pensée de ce procès nous bouleversait toutes deux, et, pendant les visites de Marthe, nous sanglotions dans les bras l'une de l'autre... Il valait mieux ne plus nous voir jusqu'au procès...

— Je serai là pour te voir acquittée, maman... furent ses dernières paroles.

Maître Antony Aubin vint me voir, me recommanda une fois de plus d'être calme et discrète, de ne pas introduire de faits nouveaux... Bref, il répéta ce qu'il m'avait dit à la veille de l'instruction. Je promis tout ce qu'il voulut ; j'avais la plus entière confiance en maître Aubin et il m'avait juré que je serais acquittée si je suivais ses conseils.

Je menaçai cependant de ne tenir aucune de mes promesses, si l'on admettait les femmes à la cour d'assises... Je pensais surtout à la femme, épouse d'un personnage assez considérable, que le Président Faure m'avait dit avoir reçue peu de temps avant ma brève visite, le 16 février 1899, et qui lui avait fait adopter ce remède dangereux, de l'abus duquel il mourut, sans doute... L'idée qu'elle serait là, à mon procès, libre et respectée, riant de mon malheur et de ma honte, tandis que je serais entre deux gardes, accablée de douleurs, et accusée d'un crime monstrueux, m'était insupportable. Je savais que cette femme me détestait... Et il y en avait bien d'autres à qui je pensais : des mondaines qui m'avaient reniée — j'en avais la preuve dans le dossier — des « amies » qui, après m'avoir vue pendant quinze ans dans mon salon ou dans les leurs, trouveraient drôle de me voir dans une cour d'assises!... Ah ! qu'on ne dise pas : Mesquinerie, jalousie, rancune ou dépit ! Non, je n'avais rien dans l'âme contre mes ennemis ou mes ennemies ; je ne songeais qu'à une chose : être acquittée, sortir de cet enfer et avoir de nouveau mon enfant auprès de moi... Mais il me fallait toute ma tête, toutes mes forces pour ce procès, et je sentais bien — quelle

est la femme qui ne comprendrait pas ! — que si je voyais, autour de moi, des dames se gausser de ma misère, sourire, me fixer... ma douleur serait plus amère, l'épreuve plus pénible, la victoire plus difficile...

Maître Aubin fit-il ou ne fit-il pas des démarches? Je l'ignore. Mais quelqu'un me montra une coupure de journal — du *Temps*, je crois — qui annonçait que M. de Valles ne tolérerait pas la présence de dames au procès Steinheil.

Le dimanche 31 octobre, mon avocat vint pour la dernière fois me donner ses conseils... Mais je ne savais plus que penser. J'étais épuisée ; depuis dix-huit mois, ma vie avait été un martyre ; pas une épreuve ne m'avait été épargnée ; j'avais soif de repos, de calme, d'oubli...

Le lundi 1er novembre, on me dit qu'on viendrait me chercher le lendemain à deux heures de l'après-midi pour me conduire au Palais de Justice. Notre mère, sœur Léonide et plusieurs autres sœurs passèrent de longs instants dans ma cellule, mais nous pouvions à peine parler, tant nous étions émues... Le pasteur Arboux vint aussi et pria avec moi. Le vieil aumônier joua longtemps à l'orgue et depuis, lui aussi, vint me donner sa bénédiction...

Je ne pus pas dormir et la pauvre Juliette, toujours dévouée, passa la nuit, assise près de mon lit, me causant, tâchant de m'égayer, de me consoler...

Le lendemain — mardi 2 novembre — sœur Léonide m'apporta mon chapeau, mon manteau et mes gants ; et plusieurs sœurs vinrent me dire qu'elles avaient prié pour moi, qu'il fallait que j'aie confiance en Dieu... Toutes « savaient » que mon innocence serait reconnue, que le jury se rendrait à l'évidence, que je serais acquittée. Je les remerciai en pleurant.

Une horloge sonna deux heures. J'étais prête depuis midi. Trois heures sonnèrent, puis quatre heures, cinq, six, huit, dix heures ! Sœur Léonide entra :

— On a décidé de ne pas vous emmener aujourd'hui. On viendra vous chercher demain matin à cinq heures, ma pauvre enfant.

Pendant dix heures, j'avais attendu... Pendant dix heures, j'avais arpenté ma cellule... Sœur Léonide me supplia de manger ; puis je me couchai, on me fit prendre une potion et je m'endormis. Et je rêvai de Marthe...

Sœur Léonide me réveilla à quatre heures, car on devait venir me chercher à cinq heures pour un procès qui devait commencer à... midi !

J'étais fatiguée ; j'avais sommeil ; j'avais froid... Juliette m'embrassa et me dit adieu, sœur Léonide, les larmes aux yeux, comme moi, me demanda de penser quelquefois à Saint-Lazare et à elle, et me bénit. Je regardai autour de moi... J'allais quitter cette cellule où j'avais passé une année entière. Je serrai une fois encore la main de Juliette, et sortis. Je suivis sœur Léonide le long du boulevard des Pistoles, puis d'un couloir à un autre. On ne sonna pas pour que les autres prisonnières ne se doutent pas de mon départ... Je pensais sans cesse à mon arrivée à Saint-Lazare. J'y étais arrivée un soir de novembre, j'en sortais un matin de novembre... Il faisait très froid et le silence me donnait des frissons...

Je remerciai sœur Léonide pour tout ce qu'elle avait fait cet été pour moi pendant cette année de douleur que je n'aurais pas endurée sans son sublime dévouement, mais il dut y avoir plus de reconnaissance dans mes yeux que dans mes paroles... On me conduisit à une voiture qui attendait... Je sortis de Saint-Lazare.

On m'emmenait au Dépôt. En route, je regardai Paris, cette ville qui pour moi n'avait plus de signification. Je comptais les becs de gaz, j'examinais les rares passants ; je vis la Seine qui semblait être de plomb, lourde, immobile, froide... Une pluie fine m'effleura le visage à travers mon voile noir, au

moment où je sortis de la voiture et j'entrai au Dépôt.

Là, la sœur supérieure que j'aimais tant me reçut. Elle me conseilla de me coucher dans ma cellule et j'obéis. Mais vers huit heures, il me fut impossible de rester tranquille et je me mis à tourner dans l'étroite cage... La vieille sœur, que je connaissais, vint me voir et m'apprit que des centaines de malheureux avaient passé la nuit en dehors du Palais de Justice pour vendre leur place aux amateurs de procès sensationnels. Plus tard, j'ai su que certaines personnes avaient payé jusqu'à cent et même cent cinquante francs pour ces « places ».

On entra pour me dire d'être prête à onze heures. J'étais prête, mais mon esprit ne l'était pas, car, à mesure que s'approchait l'heure où je paraîtrais devant mes juges, les forces m'abandonnaient davantage. Une grande lassitude me prenait. A quoi bon ce procès !... Tout cela me semblait si inutile, si absurde. Etre innocente et avoir à prouver son innocence... Etre accusée d'un crime qu'on n'a pas commis et avoir à se défendre, pour sauver sa propre vie !..

CHAPITRE XXV

A LA COUR D'ASSISES

Enfin, on me conduisit à la salle des Gardes, à côté de la Cour d'assises. Comme je m'asseyais dans un coin, j'entendis un garde municipal dire à un de ses camarades :

— Regarde sa robe ; tu vois, les journaux disent des blagues.

Plus tard, je découvris le sens de ces paroles. On avait raconté, paraît-il, — toujours par souci de la vérité et pour me rendre sympathique ! — que je m'étais fait faire une merveilleuse robe de deuil par Worth ou Paquin, que je comptais arborer au procès !... La réalité était autre : je portais la même robe noire toute simple que je portais le jour où j'avais été conduite à Saint-Lazare, un an auparavant.

J'appris, par un des gardes, que, en dehors des juges, des témoins, du jury, de la presse, des avocats et d'une centaine de personnes, au fond de la salle — car tout procès doit être « public » — il n'y aurait personne...

Toutes sortes d'inconnus vinrent me donner toutes sortes de conseils... contradictoires.

— Ne soyez pas hautaine ou sûre de votre fait ! me dit l'un, car cela déplairait au jury.

— N'ayez pas l'air déprimée ou honteuse ! dit un autre, car on vous croirait coupable.

— Tâchez d'avoir l'air naturel, me recommanda un avocat.

— Surtout, n'ayez pas l'air naturel, fit un autre, car une femme accusée de meurtre ne peut pas se ressembler à elle-même !

M. Desmoulin, toujours dévoué, vint me dire qu'il assisterait à mon procès, qu'on lui avait réservé une place non loin de moi ; et il ajouta :

— Votre long martyre touche à sa fin. Soyez brave et ne faites que ce que votre avocat vous dira. Ne changez rien à vos précédentes déclarations, et tout ira bien.

Le docteur Socquet — que je n'avais jamais vu, et qui me soigna pendant les jours du procès avec un zèle et une délicatesse admirables — vint me donner une potion calmante.

Les gardes fumaient. Quelques-uns me regardaient d'un air soupçonneux ; mais la plupart avaient un bon sourire encourageant. J'entendis un grand bourdonnement, qui venait de la Cour d'assises, le bruit de centaines de pas et de centaines de voix qui chuchotaient, des exclamations, des rires même... le bruit qu'on entend dans un théâtre le soir d'une grande première avant le lever du rideau. Mon cœur battait dans ma poitrine comme un marteau très lourd. J'avais d'étranges douleurs dans la tête, j'étouffais, et cependant mes mains, mes pieds étaient glacés.

— Suivez-moi, madame, dit une voix.

Je me levai, machinalement, et, entre deux gardes, je marchai le long d'un corridor. Une porte s'ouvrit. J'entrai dans la Cour d'assises et m'assis au banc des accusés. Il y avait des gardes à mes côtés et derrière moi, plus haut. Le silence était absolu. Tout me semblait sombre. Je frissonnais... J'entendis des voix, devant et au-dessous de moi... Mes trois avocats étaient là, debout à leur banc. Ils me parlaient, ils me disaient d'être courageuse. Je rejetai mon voile en arrière et tâchai d'écouter, de comprendre Me Antony Aubin. Je le voyais pour la première fois

en toge noire. Ma vie, celle de ma fille, dépendaient en grande partie de ce que cet homme en noir allait dire, allait faire... Quelle effroyable responsabilité... Je m'habituai à la demi-obscurité et je levai la tête...

Là, en face de moi, sous de grandes fenêtres par lesquelles filtrait un jour blafard, étaient assis des hommes qui me regardaient... C'était le jury. Près du jury, à une sorte de bureau surélevé, je vis un homme en robe rouge, que je connaissais bien. C'était M. Trouard-Riolle, l'avocat général. Je regardai bien cet homme au long nez mince, au crâne dénudé, au regard dur sous le pince-nez, au double menton et à la bouche mauvaise sous la petite moustache raide... Entre le jury et moi, il y avait un espace libre, et, devant la barre des témoins, une table avec les pièces à conviction : des morceaux d'ouate, l'alpenstock, la bouteille de rhum et puis des cordes...

A droite, sur une sorte d'estrade, assis derrière une longue table, je vis M. de Valles entre deux autres juges, tous trois en robes rouges. M. de Valles jouait avec un couteau à papier. Près de lui, se trouvait l'énorme dossier... Derrière, dans l'ombre, quelques personnes étaient assises, des invités de marque, sans doute.

A gauche, une foule d'avocats et deux avocates. Plus loin, des journalistes et, tout au bout, derrière une cloison, le public, « les cent veinards », comme j'entendis plus tard quelqu'un les appeler !...

Je ne me souvins pas de ce qui se passa tout d'abord. Je revois seulement des centaines de visages tournés vers moi et flottant en quelque sorte sur la mer sombre des robes noires... Les seules notes claires étaient les rabats des avocats et les quatre robes rouges... Je me sentais très faible et pourtant jamais je n'avais eu tant besoin de force physique et morale... Un greffier lut, d'une voix monotone, blasée, l'acte d'accusation. Je le savais par cœur, naturellement, et, sans doute, cette foule, autour de

moi, le savait par cœur aussi, puisqu'on l'avait publié !...

Je regardai le jury. Donc, c'étaient ces hommes-là qui, dans quelques jours, décideraient si j'avais ou non assassiné mon mari et ma mère !... Je me demandais à quoi ils pensaient et je tâchais de deviner qui ils étaient. J'avais vu une liste de leurs noms et de leurs occupations. Lequel était le compositeur de musique, lequel était le boulanger, lequel le maçon ? Où étaient les deux mécaniciens, les employés de commerce, et quels étaient ceux qui étaient « propriétaires » ?...

Au plafond, lourd de décorations, je vis les symboles de la Justice : les balances et le glaive, et puis mes yeux se portèrent vers le mur, derrière les juges. Autrefois, j'étais venue dans cette Cour d'assises pour admirer le Christ peint par mon vieil ami Bonnat. Le Christ n'était plus là. On l'avait enlevé après la Séparation de l'Eglise et de l'Etat...

Tout à coup, M. de Valles me parla.

Le duel commençait...

Je fis un effort suprême pour retenir mon esprit qui tournait, tournait... J'avais passé douze mois en prison ; pendant dix-sept mois, j'avais subi tous les chocs et toutes les épreuves, traversé toutes les douleurs, et maintenant, après cinq cents jours d'un martyre continuel, où tant de fois ma raison avait failli sombrer, il me fallait livrer la plus grande bataille de ma vie !

M. de Valles tint sa promesse. Il me posa, au début de son interrogatoire, des questions sans grande importance sur mon enfance et ma jeunesse, et je pus rassembler mes esprits, jusqu'à un certain point. Mais bientôt les questions et les remarques se firent plus pénibles et je chancelai sous les insinuations révoltantes... Il me fallut nier que mon père ait été un alcoolique et affirmer que ma conduite de jeune fille avait été irréprochable et que mon père n'était pas mort de chagrin !... Impitoyablement, on me posa des questions sur l'innocente idylle de ma jeu-

nesse. On discuta mes relations avec le lieutenant Sheffer. Je luttai désespérément et puis, épuisée déjà par l'effort que j'avais fourni, je me mis à pleurer...

Une allusion fut faite au Président Félix Faure. Mais, me rappelant ma leçon, bien que le juge me demandât de ne rien cacher, de dire « tous les noms », je n'insistai pas et dis qu'il fallait laisser dormir les morts...

M. de Valles se plaignit de mes contradictions et je répondis que pendant des heures entières j'avais été assiégée par certains journalistes qui m'affirmaient que j'étais perdue si je n'abandonnais pas ma version du crime et ne faisais de déclarations nouvelles. J'affirmai qu'on m'avait affolée et que les assassins étaient bien les hommes aux robes noires et la femme rousse dont j'avais toujours parlé...

Le président se plaignit du manque de méthode dans mes réponses et je répondis que j'avais pensé qu'on m'accusait d'avoir menti mais que depuis de longs mois je savais être accusée d'avoir assassiné un mari que je respectais et une mère que j'adorais. Devant une telle accusation, il ne m'était pas possible d'être méthodique. Je disais les choses telles qu'elles venaient à mon esprit...

Puis l'on me posa des questions, pénibles entre toutes, sur ma vie intime, sur les jours qui avaient précédé le crime. Avais-je attiré ma mère à Paris... pour la tuer, elle comme mon mari ?... Le lecteur est déjà au courant des arguments de l'accusation et des faits réels. Il est donc inutile que j'insiste.

Mon interrogatoire par le président dura trois jours... A la seconde audience (jeudi 4 novembre), M. de Valles m'interrogea sur la nuit du crime. Je répétai publiquement ce que j'avais dit à M. Bouchotte, le commissaire de police ; à M. Hamard et à M. Leydet, le 31 mai au matin, et à M. André, huit mois après. M. de Valles, au lieu de faire comme ce dernier, de traiter mon récit de fable et les assas-

sins de « fantômes noirs » créés par mon imagination, tâcha, par une critique serrée des événements et de mon récit, de faire le plus de lumière possible sur ce mystère troublant.

Mais qu'on ne croie pas que, parce que j'avais tant et tant de fois raconté les détails de cette nuit tragique, il ne m'ait pas été douloureux de la faire revivre dans cette Cour d'assises. Et puis, il régnait, quand je parlais, un silence si impressionnant dans cette vaste salle où tant de gens, depuis des années, avaient été mis en jugement et condamnés à mort, je sentais tant de regards peser sur moi, les jurés m'observaient avec une telle fixité et il y avait tant de dureté et de sarcasme dans les yeux de l'avocat général, qu'une sueur glacée me coulait le long des tempes... Je parlai, je criai la vérité, je criai mon innocence... Et tandis que je parlais, je sentais Marthe près de moi qui m'approuvait, qui m'encourageait et qui attendait que je sois acquittée, réhabilitée, libre... Je fis un effort surhumain, et quand j'eus fini d'expliquer, de lutter, de faire toucher du doigt la vérité à ces jurés qui me regardaient, qui buvaient mes paroles, je retombai sur mon banc...

— L'audience est suspendue, me dit Me Aubin.

— Venez, madame, dit un des gardes ; venez vous reposer un peu...

Mais je ne pouvais arracher mes mains de la cloison qu'elles agrippaient nerveusement... Le docteur Socquet vint à mon aide dans la chambre des Gardes, où l'on m'avait emmenée... Une demi-heure après, un timbre sonna. Il fallut rentrer dans la Cour d'assises. Le duel recommença...

Tout à coup, on apporta une lettre à Me Aubin, qui la parcourut, puis la tendit au président, qui lut à haute voix :

« Comme je ne puis supporter plus longtemps le poids de mon crime, je suis venu vous dire que j'ai été un des complices dans l'assassinat de M. Stein-

heil. C'est moi qui étais la femme rousse. J'ai apporté la perruque...

« JEAN LEFÈVRE. »

Un jeune homme à longs cheveux bruns, très pâle, fut introduit. D'une voix hésitante, il dit qu'il s'appelait Lefèvre, qu'il avait vingt et un ans... Je le regardai : il ne ressemblait à aucun des quatre personnages que j'avais vus pendant la nuit du crime... Il raconta qu'il s'était déguisé, qu'il avait mis une perruque rousse, que les robes noires avaient été brûlées dans la forêt de Montmorency... Il s'était déguisé dans une ruelle derrière le Panthéon. Il était venu avec un ami qui lui avait dit qu'il y avait de l'argent chez les Steinheil... L'ami avait disparu dans une des chambres. Tous deux s'étaient enfuis. L'autre avait volé 8.000 francs. Lui, Lefèvre, n'avait rien eu...

Il s'agissait évidemment d'un fou ou d'un imposteur. Lefèvre fut arrêté, et M. de Valles se remit à me poser des questions. Cette fois, l'interrogatoire roula sur les taches d'encre et sur le ligotage.

Torturée par la nécessité de répondre à des questions auxquelles j'avais répondu tant et tant de fois, et qui me semblaient inutiles et incompréhensibles puisque j'étais innocente, épuisée et le cœur déchiré par cette discussion macabre sur la nuit du crime, je tombai sur mon banc et éclatai en sanglots... Et ce n'était que la fin de la seconde audience ! Et mon avocat m'avait dit qu'il y en aurait au moins dix autres.

Le lendemain, à peine assis, le président expliqua au jury que le jeune homme de la veille ne s'appelait pas Lefèvre, mais Collard, qu'il avait résolu de voir Mme Steinheil et qu'il avait trouvé ce moyen extraordinaire de pénétrer dans la Cour d'assises, moyen que lui, M. de Valles, n'avait pu prévoir... L'incident était clos.

Se tournant vers moi, il me questionna au sujet de la pendule du vestibule, qui marquait minuit

douze quand on l'avait regardée le lendemain du crime, et, après avoir observé que j'avais déclaré avoir entendu ma mère crier : « Meg, Meg... » presque aussitôt après que cette pendule avait sonné minuit, il exprima sa surprise devant la rapidité avec laquelle les assassins auraient tué deux personnes, bâillonné et ligoté une troisième et fouillé les tiroirs en quête d'argent et de bijoux.

Si j'avais été en état de raisonner, de discuter, j'aurais pu dire que mon mari avait peut-être été tué avant ma mère, que c'était peut-être onze heures et non pas minuit que j'avais entendu sonner, que les misérables s'étaient peut-être sauvés en toute hâte parce que, comme j'en étais convaincue, ils étaient venus pour voler et non pour tuer... Effrayés de ce qu'ils avaient fait, ils avaient agi à la hâte, d'où le fait qu'ils avaient négligé de fouiller les poches des vêtements de mon mari, par exemple, et qu'ils ne m'avaient pas ligotée aussi solidement qu'ils l'auraient fait s'ils n'avaient été si pressés de quitter la maison du crime... Mais je n'avais qu'une pensée : moi, Marguerite Steinheil-Japy, suis accusée d'avoir tué ma mère et mon mari. Et je répétais :

— C'est horrible, c'est monstrueux, je ne les ai pas tués !

Et comme M. de Valles s'impatientait, je m'écriai :

— Ah ! vous ne voulez pas que je proteste ! Vous ne voulez pas que je crie mon innocence. Mais qu'est-ce que vous feriez, vous, si l'on vous accusait d'avoir tué votre femme et votre père ?...

Je demandai pardon, le lendemain, à M. de Valles de lui avoir parlé de cette façon, et je dois dire qu'en lisant, plus tard, le compte rendu de ce procès terrible dont je fus, hélas ! l'héroïne, j'ai été frappée, plus encore qu'au procès même où je souffrais trop pour apprécier les choses à leur juste valeur, par sa parfaite impartialité. Il fut sévère, très sévère à certains moments, quand il s'agit, par exemple, de la façon dont j'avais dénoncé Couillard, en mettant,

dans un moment d'aberration, une perle dite volée dans son portefeuille, mais il n'hésita pas, d'autre part, à rendre pleine justice à mon désintéressement, à mon activité et à mes qualités de maîtresse de maison, et quand mon ancien valet de chambre fut appelé à la barre des témoins, il déclara qu'il ne lui demanderait pas son opinion sur moi, attendu qu'il ne voyait pas la nécessité d'entendre les racontars d'office...

Une fois seulement, le président dévia de son attitude rigoureusement juste et généreuse. Trouvant, à un moment donné, que ma réponse à une de ses questions n'était pas satisfaisante, il dit au jury, dans un mouvement d'humeur :

— Je m'en doutais... Regardez bien cette femme, messieurs les Jurés. Elle se trouve mal chaque fois que je lui pose une question à laquelle elle trouve difficile de répondre ; vous allez la voir s'évanouir !

Ou des mots analogues. En réalité, j'eus bien des crises de larmes durant cet affreux procès où se jouait ma vie et celle de mon enfant, car elle serait morte de chagrin et de honte si sa mère avait été condamnée ; mais je ne m'évanouis pas une seule fois.

Le président, je l'ai dit, fut très sévère en ce qui concerne ma dénonciation de Couillard. Et je méritais qu'on fût sévère, très sévère pour moi... Mais j'avais passé une année en prison à regretter cette dénonciation et j'avais quelque excuse, le lecteur en conviendra peut-être, — Couillard a dû par fois l'admettre — et je perdis tout sans-froid. Quand le président tonna que je n'avais pas le droit d'agir comme je l'avais fait, je ne pus m'empêcher de répondre que la justice se servait parfois des mêmes moyens...

— Je vous défends d'insulter la justice... me dit-il.

Et je répondis à peu près ceci :

— Je parle en connaissance de cause. Il y a des juges d'instruction qui torturent leurs prisonniers, qu'il y ait des preuves de leur culpabilité ou non, et

qui ont recours aux moyens les plus injustes, les plus inhumains pour arracher des aveux à leurs victimes...

— Vous ne savez pas ce que vous dites, madame. Je proteste ! me dit le président.

— Je dis la vérité, répliquai-je...

Et je la disais, la vérité. Hélas ! j'avais connu de très près des magistrats plus ou moins « éminents » qui m'avaient gaiement raconté leurs « trucs » et leurs « procédés » et s'étaient vantés que pas un inculpé ne sortait indemne de leurs mains... Et d'ailleurs, n'avais-je pas moi-même été torturée par un juge d'instruction ?... Et j'ai cité des pages entières de mon instruction pour qu'on ne puisse crier à l'exagération...

Cette audience fut terrible. Il y eut des éclats, des incidents, et M. Trouard-Riolle s'oublia au point de me traiter de menteuse. Me Aubin bondit et s'écria :

— Je vous défends d'insulter ma cliente...

Le tumulte, dans la salle, était assourdissant... Quand le silence fut rétabli, j'expliquai pourquoi j'avais accusé Couillard, puis Wolff...

Quand l'audience fut levée, on m'emmena, comme chaque soir, et je rentrai dans ma petite cellule du Dépôt, où m'attendaient les bonnes sœurs de Marie-Joseph, aux cornettes blanches et aux longs voiles azur...

M. Desmoulin vint me voir et le pasteur Arboux aussi. On ne l'avait pas autorisé à assister au procès, hélas ! — encore une injustice ! — mais il vint chaque soir, tant que dura ce procès, me prodiguer ses exhortations. Puis, j'essayais de manger un peu. Je causais longuement avec la sœur supérieure, avec le directeur du Dépôt... Dans la soirée, une sœur me faisait boire quelque chose qui, m'assurait-elle doucement, me ferait dormir, et je me couchais... Mais, vers deux heures, j'étais réveillée en sursaut par des cris, des lamentations, des jurons... C'était l'arrivée de malheureuses arrêtées çà et là dans des bouges, sur des trottoirs... Et je

ne dormais plus, je pensais à Marthe et me demandais quand je la tiendrais enfin dans mes bras. Je pensais à mon mari aussi, à ma mère, à mon père adoré... Puis, pour changer mes idées, j'écrivais à Me Antony Aubin de longues lettres, lui faisant des recommandations, le suppliant de dire ceci ou cela...

Le matin venait enfin... Une sœur me conduisait à la chapelle, la petite chapelle des sœurs, où il y avait des fleurs, de la paix, de beaux tableaux et une madone dont le regard était une caresse... Non loin de là, dans les sous-sols, il y avait les cellules où Camille Desmoulins, Bailly, Danton, Mme Roland et d'autres grandes figures de la Révolution avaient attendu l'heure de l'exécution...

Avec la cinquième audience (samedi 7 novembre), commença le défilé des témoins. Rémy Couillard vint d'abord à la barre, en uniforme de dragon.

Me Steinhardt m'avait dit : « Couillard, c'est le pivot de l'accusation. » Mais, chose curieuse, mon ancien valet de chambre fit des déclarations qui contredisaient singulièrement ses déclarations antérieures. Il affirma, par exemple, qu'il avait d'abord défait les cordes de mes pieds, puis celles qui liaient mes poignets ; que j'étais entièrement recouverte d'un drap, que mes mains étaient croisées sur ma poitrine et qu'il n'y avait pas de corde autour de mon corps. Me Aubin, bien entendu, rappela à Couillard que le 31 mai il avait déclaré que j'étais découverte, que mes mains étaient liées au-dessus et derrière ma tête, aux barreaux du lit, qu'une corde passait autour de mon corps et sous le lit et qu'après avoir détaché les cordes de mes poignets, il avait, avec M. Lecoq, défait celles de mes chevilles... Ces contradictions firent sensation, on le conçoit, et, par le fait même de ces contradictions, la déposition de Couillard me fut favorable.

D'ailleurs, le même phénomène se reproduisit plusieurs fois au cours de cet extraordinaire procès : nombre de témoins « à charge » se contredirent tellement ou firent des déclarations si manifeste-

ment dictées par l'animosité qu'ils rendirent service à ma cause. Par contre, plusieurs témoins à décharge, dans leur désir d'aider la défense, se laissèrent aller à des exagérations presque ridicules sur l'union de mon ménage et mon bonheur conjugal, furent ainsi plus nuisibles qu'utiles à ma cause.

Quant à Couillard, il avait souffert, il avait été emprisonné par ma faute, et je lui devais une réparation. Je lui fis des excuses, dans cette Cour d'assises, aussi sincères que complètes. Je l'ai, en outre, dédommagé, récemment, d'une façon plus matérielle.

Après la lecture des déclarations faites par M. Lecoq, qui se trouvait alors en Amérique, M. Albert Bonnot, qui, en 1880, avait épousé une des sœurs de M. Steinheil, et dont le jardin n'était séparé du nôtre que par un petit mur, vint à la barre des témoins.

M. Bonnot n'hésita pas à piétiner une femme à terre.

Puis vint M. Geoffroy qui, lui aussi, avait épousé une sœur de M. Steinheil. Comme M. Bonnot, il dit des choses tres désobligeantes sur mon compte et se montra d'une ingratitude vraiment rare.

Je passe rapidement sur la partie si pénible de cette audience où des membres de la famille de mon mari me traitèrent si durement et si injustement.

M. Bertillon, le célèbre expert en anthropométrie, vint ensuite déclarer qu'il avait été impossible d'identifier certaines empreintes de doigts, notamment sur la bouteille de rhum, et le docteur Lefèvre affirma qu'il n'avait pas dit : « C'est de la frime ! » en parlant du ligotage, mais qu'il avait pensé que je n'étais pas liée très solidement...

Pendant les suspensions d'audience, toute une foule se pressait autour de moi, et j'entendais dire :

— Ça va très bien... Vous gagnerez... L'accusation ne se remettra jamais des coups qu'elle a reçus... Encore quelques efforts...

On aurait dit qu'on me parlait d'un championnat

de lutte ou d'un combat de boxe... Et puis, j'entendais dire ce mot, que tous ceux qui m'approchaient avaient sur les lèvres :

— Courage !... Courage !...

Je ne voyais jamais Me Antony Aubin après les audiences, mais d'autres venaient me dire d'être calme, d'être discrète... Et je m'étonnais un peu de cette dernière recommandation...

Le dimanche (8 novembre), j'eus la visite de M. Arboux, et la sœur supérieure aussi vint me voir... Mais je fus seule presque toute la journée. Il faisait si froid dans ma cellule que je marchai pendant longtemps dans une cour pour tâcher de me réchauffer un peu. Ah ! la tristesse poignante de ce dimanche interminable, de cette reclusion, et l'horreur de ne pas savoir ce qui se passerait quand tout serait fini, quand les jurés se retireraient pour délibérer, l'horreur d'attendre, d'attendre...

Le lendemain lundi, j'étais encore à la chapelle quand on vint me dire que les gardes m'attendaient.

Quand le président et ses collègues entraient, après que l'huissier avait annoncé : « La Cour, messieurs ! » tout le monde se levait et s'asseyait de nouveau, à un signe du président, mais je restais debout, pour la seule joie d'entendre M. de Valles me dire : « Asseyez-vous, madame. » Ce petit mot, « madame », au lieu du mot usuel, « accusée », me réchauffait un peu le cœur, me faisait sentir qu'aux yeux de ceux qui me jugeaient je n'étais pas déchue et que je n'étais pas condamnée...

A mesure que le procès s'approchait de son terme, l'avocat général devenait plus agressif, plus cassant et moins impartial. Le docteur Acheray s'étant contredit s'attira une sérieuse algarade... Il y eut des exclamations, des murmures de protestation dans l'auditoire, et M. Trouard-Riolle eut la maladresse d'exprimer son mécontentement, ce qui augmenta, bien entendu, les murmures... Les témoins se succédaient rapidement. Il y eut des incidents nombreux entre M. Trouard-Riolle et certains témoins,

et d'autres plus graves entre lui et mon avocat... Et je me demandais comment tout cela finirait...

Je pleurais... Puis des docteurs, des experts vinrent à la barre, et ce fut horrible pour moi d'entendre tous ces détails macabres, infiniment douloureux... Le docteur Courtois-Suffit émit l'opinion que, selon lui, ma mère avait été tuée avant mon mari ; il ajouta qu'il croyait à la pluralité des criminels... Le docteur Augier affirma que les corps des victimes ne contenaient aucune trace de narcotique ou de poison, et le docteur Balthazard fit une longue et pénible conférence sur les autopsies auxquelles il avait procédé, sur les taches d'encre trouvées sur le tapis, sur les tampons...

Tout cela était si technique, si compliqué, tellement sinistre que, faisant un grand effort pour ne pas écouter, je regardai pour la première fois les gens qui étaient là, cette foule à ma gauche. Je vis M. Renouard, M. Sem et d'autres artistes qui dessinaient, et des photographes aussi... Il y avait là M. Claretie, le directeur du Théâtre-Français ; M. Bernstein, l'auteur dramatique ; M. Paul Adam... J'aperçus un ou deux des inspecteurs qui, pendant tant de mois, avaient cherché les assassins. Je vis Séverine, je vis Rochefort, toujours sur la brèche, toujours amer et attaquant toujours ; à trente-cinq ans, il attaquait M. de Morny et le gouvernement impérial ; à quatre-vingts ans, il attaquait encore, n'importe qui, n'importe quoi, mais toujours furieusement... Il avait été un boulangiste acharné, un anti-dreyfusard acharné, et maintenant il était un anti-steinheiliste acharné — s'il m'est permis de forger ce mot.

Je n'ai pas eu d'ennemi plus féroce ou plus injuste. Chaque jour, *pendant mon procès,* il écrivit un article, non pas sur moi, mais contre moi. Plus tard, j'en ai lu quelques-uns, hélas !... Il est impossible d'imaginer des attaques plus venimeuses, des insultes plus viles, ou un procédé plus lâche et plus coupable. Le nombre d'épithètes mauvaises que

trouva pour moi le marquis de Rochefort-Luçay est inouï et fait honneur à son imagination plutôt qu'à son bon goût ou à son sens de ce qui est juste. Quelle qu'ait été son opinion personnelle sur moi, il n'avait pas le droit, dans un journal, de traiter de « panthère noire » (je cite l'expression la moins féroce) une femme *qu'on jugeait* en Cour d'assises.

J'étais si nerveuse, le lendemain (mardi 10 novembre), qu'au début de l'audience, exaspérée par certaines questions, je menaçai de n'être plus discrète. Me Antony Aubin bondit et me supplia de me calmer. Je crois même qu'il alla jusqu'à me dire qu'il s'en irait si je parlais encore de cette façon ! Pauvre Me Aubin... Quel soupir de soulagement il a dû pousser quand le procès a pris fin !

A cette sixième audience, plusieurs témoins déposèrent. M. Souloy, le bijoutier, qui établit ce fait que, sur douze de mes bijoux et les onze bijoux de ma mère, dix-huit n'avaient jamais été retrouvés ; M. Boin, qui prouva que dans quelques cas, du moins, je possédais des bijoux en double ; M. et Mme Chabrier... et d'autres.

Puis vint le tour des deux journalistes de la Nuit dite des Aveux, MM. de Labruyère et Hutin. M. de Labruyère parla d'un ton chagriné, mais M. Hutin essaya de se montrer spirituel.

— Mme Steinheil était très déprimée, dit-il par exemple, et il ajouta finement : Moi aussi !

Quand je me levai et rappelai à M. Hutin la façon dont il m'avait torturée, il répondit :

— Votre mémoire, madame, est sans doute plus fidèle que la mienne !

M. de Labruyère fit un récit de la Nuit des Aveux qui était l'écho du récit de M. Hutin, et, comme son collègue, cela se conçoit, il nia m'avoir torturée...

Je me tus, parce que mon avocat m'en priait.

Me Antony Aubin résuma en quelques mots mon sentiment et celui du public à ce sujet :

— Les journalistes ont subi l'impulsion professionnelle, mais où en arriverions-nous, où en se-

raient les garanties de la justice si de pareils procédés se réalisaient jamais ?

A l'audience du mercredi 11, ma vieille Mariette vint témoigner. Quelqu'un l'a décrite ainsi : « On dirait une vieille paysanne tirée d'un des romans de Balzac. Elle est petite, sèche et ronde. Ses rares cheveux gris sont aplatis au-dessus d'un front bosselé, étroit, têtu. Elle a le nez fort et les yeux sont terribles, mais elle sait les rendre presque doux. Il y a à peine d'intervalle entre le bout du nez et le menton, qui est petit, rond et plissé comme une pomme d'api desséchée. La lèvre est mince. Mariette ne donne pas l'impression d'être cruelle, méchante ou même haineuse ; il y a surtout de l'obstination et de la ruse un peu goguenarde dans ce masque intéressant. On sent qu'elle ne dit que ce qu'elle veut bien dire et qu'elle n'est pas femme, toute fruste et simple qu'elle est, à se laisser prendre dans un piège, quelque subtil qu'il puisse être. »

Elle porte une vieille robe sombre, une toque noire, un manteau étriqué et un bout de fourrure. Elle prête serment d'une voix ferme.

Mariette dit qu'elle est née en 1854, qu'elle est veuve depuis quinze ans et qu'il y a seize ans qu'elle connaît les Steinheil.

Elle a des façons extraordinaires de ne répondre ni oui ni non, et elle a réponse à tout.

— Mme Steinheil s'occupait de son ménage ?

— Oui, monsieur le Président.

— Elle vous aidait parfois ?

— Oui...

— Même pour les gros travaux ?

— Oui...

— Elle était forte, n'est-ce pas ? Elle pouvait manier des meubles lourds ?...

Mariette comprend qu'on pourra peut-être conclure d'une réponse affirmative à cette question qu'une femme qui peut déplacer une grosse armoire a la force nécessaire pour étrangler quelqu'un et traîner un cadavre !... Et d'ailleurs, je ne déplaçais

pas les meubles, j'aidais parfois à les déplacer... Mariette répond :

— Madame faisait ce qu'elle pouvait, comme tout le monde.

Maintenant, M. de Valles l'interroge sur le Vert-Logis, sur les personnes que j'y recevais. Elle parle de M. [redacted] et de M. B...

Puis le président lui demande si elle se rappelle m'avoir entendu dire : « Enfin, je suis libre ! », après le crime. Mariette répond que j'étais malade à ce moment-là, qu'on dit bien des choses quand on est malade et que ces mots signifiaient simplement que j'étais heureuse que la garde-malade soit sortie, car elle ne m'était pas très sympathique...

Mariette fait songer à ce Normand qui, lorsqu'on lui demandait des nouvelles de son verger, disait : « Pour dire qu'il y a des pommes, y a pas de pommes, mais pour dire qu'il n'y a pas de pommes, y a des pommes... »

On lui demanda si j'aimais mon mari ? Elle doit le savoir, car les domestiques en savent long sur leurs maîtres.

— Les domestiques voient tout, mais ne doivent rien dire, répond Mariette.

On lui demande ce que contenait une certaine boîte qu'elle me rapporta de Bellevue, quelques jours après le drame.

— Je n'en sais rien, répond-elle ; une domestique n'a pas à savoir ce que contiennent des paquets.

— Avez-vous porté une robe de chambre de Mme Steinheil chez le teinturier ?

— Je ne me rappelle pas. C'est possible...

J'avais fait teindre un de mes peignoirs en noir parce que j'étais en deuil.

— Connaissez-vous les tapisseries que Mme Steinheil a dit avoir été volées à l'atelier ?

— Je ne les ai jamais vues.

— Alors, vous êtes en contradiction avec Mme Steinheil !

— Je n'avais rien à faire à l'atelier ; j'y allais

rarement. La place d'une cuisinière est dans sa cuisine...

Mariette décrit ce qu'elle sait de la nuit dite des Aveux. Elle parle avec conviction et avec véhémence... Elle nie qu'elle ait voulu se suicider...

M. de Balincourt fait une très brève déposition.

Des témoins, encore des témoins... J'écoute à peine... J'en reconnais un ou deux... Pouce, l'inspecteur Pouce, s'écrie bravement :

— Même si Mme Steinheil m'avait dit qu'elle était coupable, je ne l'aurais pas crue...

Un homme à l'allure militaire se dirige vers la barre. Je ne sais pas qui c'est. Il prête serment de dire toute la vérité, rien que la vérité... Et sa voix me fait frissonner. Je la connais cette voix. Elle me rappelle mon père, Beaucourt, ma jeunesse... C'est Sheffer, mon premier amour, mon fiancé de quelques mois... il y a vingt ans ! Des larmes brouillent ma vue...

Doucement, tristement, M. Sheffer dit l'histoire de notre beau roman, naïf et pur... Mon Dieu, mon Dieu ! J'avais dix-huit ans alors et j'étais la plus heureuse jeune fille du monde. Le jeune lieutenant m'aimait et je l'aimais ; tout était beau et souriant...

Il est là, mon fiancé... Je ne l'ai pas vu depuis vingt ans. Il est là, debout, à la barre. Il parle de moi, de nous... Je sens ses yeux se poser sur moi, parfois... Il parle :

— Elle était charmante, modeste, artiste... Elle adorait son père et sa mère... La Marguerite que j'ai connue est incapable d'avoir commis le crime monstrueux dont on l'accuse...

Et c'est moi, cette Marguerite Japy dont il parle ! C'est moi qui suis là, prisonnière, qui suis accusée de ce crime monstrueux dont il parle !... Quand tout cela finira-t-il ?... Mon martyre n'a-t-il donc pas encore assez duré ?...

M. Sheffer se tait... Il se tourne pour s'en aller et nos yeux se rencontrent. Il y a de la pitié tendre dans son regard, il y a des larmes dans mes yeux...

Et puis, il y a un bruit, une ondulation dans la salle... L'homme en robe rouge, en face de moi, se lève, dégage ses poignets de ses larges manches et se met à parler... L'heure tragique est venue. L'avocat général parle... Quelles accusations va-t-il faire ? Quelle condamnation va-t-il demander pour ce crime que je n'ai pas commis !

CHAPITRE XXVI

LE RÉQUISITOIRE, LA PLAIDOIRIE

Le soir est venu. On éclaire la salle. Je regarde l'avocat général, et il est facile de lire dans son expression qu'il est convaincu de ma culpabilité, comme M. André. Je me cramponne à la cloison et j'essaye d'écouter... D'ailleurs, je devine ce que M. Trouard-Riolle va dire ; j'ai lu le dossier, je connais, hélas ! l'acte d'accusation... Il n'existe que des présomptions contre moi, de menues coïncidences ; je me suis parfois contredite ; j'ai même menti plus d'une fois, et puis j'ai accusé, en des jours d'affollement, d'abord Couillard, puis Wolff... Mon mari et moi n'étions pas dans les meilleurs termes... Et puis, la nuit du crime, j'ai été épargnée et je n'étais pas ligotée assez solidement au gré de l'accusation, et le chien, Turc, avait été renvoyé... Et ma mère était descendue chez moi et non chez ma sœur !... Et puis, à l'âge de cinq ans, je mentais !...

Et c'est avec cela que l'avocat général va essayer de prouver que j'ai assassiné mon mari et ma mère !

Je cite quelques passages de ce long et pénible réquisitoire, d'après la *Revue des Grands Procès contemporains* (février 1910).

M. Trouard-Riolle passe d'abord ma vie en revue, rappelle qu'à cinq ans je mentais !... La famille de M. Sheffer dut avoir de bonnes raisons de ne pas vouloir que leur fils épouse la dangereuse Marguerite... J'épousai M. Steinheil parce qu'il habitait

Paris, où je voulais briller... Il fouille ma vie intime et, une fois de plus, mes relations avec M. B... et avec M. [redacted] sont discutées, examinées, pesées... mais, une fois de plus, il n'est pas question d'un certain Procureur général ou d'un certain Président de la République... Je suis une comédienne, une menteuse, une femme, non seulement immorale, mais mercenaire !... M. Trouard-Riolle a évidemment oublié que M. de Valles a lui-même rendu hommage à mon parfait désintéressement !...

J'écoute l'avocat général parler et je me demande comment il ose critiquer ma vie ; mais Me Aubin, me voyant indignée, me calme d'un mot : « Laissez faire... Il rend ma tâche plus facile ! »

L'avocat général a une façon unique de trancher les difficultés et de tout expliquer contre moi ; il en arrive à cette conclusion que le mobile du crime a été mon désir de faire un riche mariage. D'après lui, je détestais mon mari et j'avais de graves difficultés financières... Puis se produit un coup de théâtre : Mme Steinheil a assassiné son mari avec ou sans complice, *mais l'accusation de parricide n'est pas suffisamment établie... on la retire !*

Vendredi 12 novembre. — M. Trouard-Riolle continue son réquisitoire... J'ai atteint l'extrême limite de l'endurance. J'ai peine à ouvrir les yeux. Pendant la nuit, j'ai été si malade qu'il a fallu faire venir un médecin. Mes sens sont comme figés, sauf le sens de l'ouïe. J'écoute l'avocat général... Il parle, parle, parle...

Il parle de la nuit dite « des aveux » : « ...On a beaucoup discuté le point de savoir si elle était abattue ou fatiguée, ou découragée, ou affolée ; mettons qu'elle ait été très abattue, très découragée, affolée même. L'affolement m'étonne chez l'accusée. Quand elle comparaît en justice elle a, au contraire, une sûreté d'élocution, une facilité pour se défendre qui rend absolument inconciliable l'affolement devant deux journalistes. L'affolement serait plus compréhensible lorsqu'on comparait devant la majesté de

la Justice, en présence des hauts et éminents magistrats que vous êtes. Affolée... je ne le crois pas ; elle ne l'a jamais été. Mais mettons qu'elle soit très abattue et très découragée. On l'aurait été a moins, à la suite des déclarations du bijoutier Souloy...

« Vous ne pouvez pas soutenir que vous avez été suggestionnée, hypnotisée, puisque vous avez dit tout à l'heure au juge : « C'est de ma propre inspiration « que j'ai fait tout cela. » Donc, ne soutenez pas que M. de Labruyère et M. Marcel Hutin vous ont inspiré des machinations pareilles. On a parlé d'un duel. S'il y a eu duel, il a été de la plus grande douceur !

« Vous avez remarqué la saisissante déposition de MM. Hutin et Labruyère. Tous deux vous ont dit qu'ils s'étaient mis à la disposition de Mme Steinheil pour chercher la vérité. Les plus grands efforts ont été faits et toute la presse se mettait à sa disposition pour faire la lumière. Vous allez me faire croire que ce sont ces honorables témoins qui lui ont donné des idées pareilles. C'est à faire hausser les épaules. »

L'avocat général supprime tout ce qui le gêne : les hommes en robes noires... Fable !... Le vol des lévites ?... Pure coïncidence ! D'ailleurs, « ...Dans tous les théâtres, quels qu'ils soient, il disparaît une quantité énorme de costumes... » Un côté politique au mystère... Fantaisie ! On a pris Mme Steinheil pour sa fille, mais un témoin-jeune fille est aussi dangereux qu'un témoin-femme de trente-neuf ans !... « Si des cambrioleurs avaient tué sa mère et son mari, elle serait morte ; *elle est vivante, donc elle a joué un rôle dans l'assassinat !...* » Le ligotage ?... De la « frime ». Les bijoux ?... On n'en a pas volé... Sa maladie ?... « Elle a tué son mari : vous ne voulez pas qu'elle soit malade ? Elle assiste à la mort de sa mère, mort accidentelle, je le veux bien, et vous ne voulez pas que, lorsqu'on l'a transportée chez M. d'Arlon, elle ne soit pas atteinte de fièvre, qu'elle ne soit pas affolée, qu'elle n'ait pas les yeux ha-

gards ?... Mais cela est certain, mais là où j'établis la simulation, c'est pour les blessures, non pour la maladie. »

Enfin l'avocat général conclut en expliquant comment, d'après lui, le crime s'est passé :

« Mme Steinheil a son mari en horreur ; elle veut s'en débarrasser, parce qu'à côté de l'homme qu'elle considère comme indigne d'elle, il y a l'homme près duquel elle aspire vivre. Et alors elle se dit que, si on la trouve un matin ligotée sur un lit à l'impasse Ronsin, près du cadavre de son mari, oh ! c'est la condamnation certaine. Et, en effet, tous les témoins auraient surgi contre elle si on vous avait démontré sa culpabilité. Alors, avec le tempérament astucieux et perfide que nous lui connaissons, elle attire sa mère à Paris. Elle la fait venir à Paris. C'est établi. Elle l'amène au 18 de l'impasse Ronsin, elle l'y retient dans la nuit du 29 au 30, non pour la tuer — j'ai abandonné la prévention de parricide, parce qu'il n'est pas établi qu'elle n'aimait pas sa mère — mais elle a voulu avoir en sa mère *un témoin de bonne foi* du ligotage simulé, de l'agression simulée des cambrioleurs à lévites ; elle a voulu qu'on vienne le lendemain du crime et qu'on la trouve, elle, sous les ficelles, sa mère avec un tampon dans la bouche, ligotée elle aussi sur un lit, qui n'aurait été qu'un lit de douleur. *Et alors, trouvant dans son entourage plus ou moins immédiat, plutôt une femme qu'un homme, elle a fait venir cette femme, elle a fait venir cet homme, comptant sur leur silence. Si la main de la justice avait pu s'appesantir sur l'un ou sur l'autre, nous les aurions arrêtés ; nous n'avons pas trouvé de preuves suffisantes pour avoir et pour dire : c'est celui-ci ou celui-là* ».

Je suis stupéfaite !... L'avocat général fait exactement ce que j'ai fait : sans preuves suffisantes, il accuse Wolff ou Mariette... Moi, j'avais l'excuse de l'affolement ; mais lui, M. Trouard-Riolle, quelle excuse avait-il ?... Que le lecteur examine froidement cette situation !...

Je bondis et voulus interpeller le président, car ce qui se passait était vraiment révoltant d'injustice... Mes avocats me saisirent les mains et me supplièrent de ne rien dire. Me Antony Aubin s'écria :

— Vous êtes trop loyal, monsieur l'avocat général, pour ne pas répondre à la question que je vais vous poser. Je désire savoir si c'est à Mariette et à son fils que vous venez de faire allusion ?

Tout l'auditoire applaudit... M. Trouard-Riolle fait un geste évasif, mais ne répond pas. Il se tourne vers le président qui ajourne l'audience... Les gardes m'emportent...

Samedi 13 novembre 1909. Midi.— La dernière audience. Mon martyre touche à sa fin. Je l'espère du moins, tandis que je m'assieds pour la dernière fois au banc des prisonniers, aidée par les gardes, qui murmurent des paroles d'encouragement. On étouffe ; la salle regorge de monde... M. de Valles remarque l'absence du président du jury. On lui dit que M. Poupard est malade. L'audience est suspendue.

1 heure. — On me ramène à la Cour d'assises. M. de Valles lit un télégramme : « Je suis malade. Veuillez me faire remplacer. Signé : Poupard. » On charge le docteur Socquet d'aller se rendre compte si le président du jury sera bientôt suffisamment rétabli pour assister à l'audience.

2 h. 30. — La sonnette, de nouveau. Pour la troisième fois, je reviens m'asseoir à mon banc. Le docteur Socquet annonce que M. Poupard souffre d'une bronchite sérieuse. Il est tombé malade la veille au soir et ne pourra pas reprendre ses fonctions. On fait prêter serment à un juré « de réserve »...

Mariette s'avance à la barre des témoins.

— On a traité mon fils et moi d'assassins. J'exige des excuses...

Le président répond que ni elle ni Alexandre Wolff n'ont été formellement désignés, déclare l'incident clos et prie Mariette de se retirer.

Et maintenant Me Antony Aubin se lève pour prononcer sa plaidoirie.

« Messieurs de la Cour, Messieurs les Jurés,

« Après de longues hésitations et des doutes confessés hier devant vous, M. l'avocat général s'est affermi dans sa conviction de la culpabilité de Mme Steinheil... »

Je n'en entends pas davantage. Je n'ai plus de forces. Je laisse tomber ma tête sur mes mains, appuyées sur la cloison qui est devant moi... et j'attends.

Trois fois la plaidoirie de mon avocat fut interrompue par des ajournements ; trois fois on me traîna de mon banc à la salle des gardes, trois fois on me traîna de la salle des gardes à la Cour d'assises...

Tandis que j'écris, le texte de cette plaidoirie est devant moi et je veux en citer certains passages qui traitent des points qui ne sont peut-être pas encore très clairs dans l'esprit du lecteur, et d'autres dont, pour des raisons qui paraîtront évidentes, je n'aurais pas pu parler moi-même...

« ...Que n'aurait-il pu faire de sa femme, le pauvre Steinheil, si, ne se contentant pas d'admirer les dons de son esprit et de la trouver belle, il avait rivalisé d'énergie à côté d'elle et pour elle ? Son courage, son dévouement l'auraient assurément enchaînée uniquement à lui, car elle était affectueuse et bonne — et cette bonté est encore, précisément, un trait de caractère sur lequel je tiens à appuyer.

« Ne vous méprenez pas pourtant sur le sentiment qui me fait vous tracer le portrait de Mme Steinheil. Ici je ne cherche avec vous que le vrai. Qu'elle mérite l'éloge complet sans réticence, non. Mais elle échappe encore plus aux sévérités dont on la marque. Ni piédestal, ni pilori. M. l'avocat général s'est fatigué pendant cinq mois à l'étude du dossier, mais il a passé à côté de la femme ; il ne l'a

pas étudiée, il ne la pressent même pas. Il l'adapte à son dossier, mais le dossier n'est qu'un mirage. A proprement parler, il ne connaît rien d'elle. Mme Steinheil était bonne, serviable, attentionnée, dévouée à tous, aux siens, aux étrangers et, ce qui importe surtout dans ce procès, à son mari lui-même. Prouvons-le. Démontrer qu'elle fut parfaite pour les siens, Mme Seyrig sa jeune sœur, Julien son frère, Mme Herr sa sœur aînée, rien de plus facile. Pour Mme Seyrig, un seul exemple, pour Mme Seyrig lui rendant son affection, reconnaissante du passé, a tenu à faire le long et fatigant voyage de Bizerte à Paris, et qui tous les soirs vient, douloureuse, mais convaincue de l'innocence de sa sœur, se renseigner auprès de moi sur vos audiences. Cet exemple tient dans la lettre suivante que Mme Seyrig adressait à sa sœur :

« Bizerte, le 23 septembre 1903.

« Ma chère Meg,

« J'espère que tu es mieux et que tu te soignes. « Comme je voudrais être auprès de toi et t'entou- « rer de ma tendresse. Mais, hélas ! je suis loin. « Mon mari a eu l'imprudence de placer son argent « presque totalement en immeubles, qui ont aug- « menté de valeur, mais qui ne sont pas faciles à « liquider. Je te demande pardon, toi qui es malade, « mais je pense que toi, qui n'as pas hésité à sau- « ver Julien, tu n'hésiteras pas à nous sauver. Je « ne vis plus ; j'ai bien peur de tomber malade si « Henri n'a pas ces 20,000 francs... »

« (Le service fut rendu.)

... Une lettre de Mme Japy à sa fille, lettre récente :

« Ma chère petite Meg,

« Comme il te faudrait une vie moins fatigante, « ma pauvre enfant, et combien je voudrais te voir

« la force de renoncer aux autres et de penser plus « à toi et aux soins absolus que réclame ta santé. « Apprends donc, ma Meg adorée, à penser à toi, « et à oublier de vouloir toujours faire plaisir aux « autres. Je t'en supplie, conserve-toi, en te soignant, « à ceux qui t'aiment et te veulent bien portante. « Chère enfant, que je suis malheureuse d'être ainsi « séparée de toi ! »

« Et c'est vis-à-vis d'une pareille femme que la peine de mort est réclamée tacitement, implicitement, évasivement. La peine de mort, suprême ironie ! Il vous semble peut-être qu'on ait voulu l'écarter en vous parlant plutôt d'une accusée complice que d'une accusée auteur principal... ne vous y trompez point. Avec un verdict affirmatif sur l'une ou sur l'autre de ces questions, c'est la mort.

« La mort ! Mais, monsieur l'avocat général, si vous l'aviez proposée au jury, l'auditoire tout entier, soudainement frémissant, se serait révolté...

« Je reviens à cette malheureuse suppliciée.

« Entre Mme Steinheil et les humbles et les simples, l'opinion égarée a dressé une dure et mauvaise barrière. Eh bien ! Que cette barrière soit renversée ! Sachez-le, l'accusée ne demandait qu'à leur rendre service. Qui le dit ? C'est Marie Bourcard, sa domestique pendant dix ans et dont voici la déposition très nette, à l'instruction, le 12 décembre 1908 :

« Mme Steinheil était dévouée aux malheureux. »

« C'est un ancien valet de chambre, Duclerc :

« Elle était très bonne pour ses domestiques et « son entourage, rendait service à tous et soignait « les pauvres du quartier. »

« Très bonne pour ses domestiques, convient-il de s'en étonner... Elle allait naturellement aux modestes, aux déshérités, par un besoin du cœur, un élan de nature. Ceux-là, du moins, lui rendaient son amitié. Les ingrats, c'est dans le « monde » qu'ils circulent le plus aisément ; c'est dans le « monde » qu'elle devait les trouver.

« Cherchons encore. Oh ! il m'a fallu fouiller sou-

vent et longtemps, dans ce volumineux dossier, pour faire les utiles découvertes. En voici une encore, c'est une pièce 3040 :

« De ses toilettes de rebut, elle tirait des vête-
« ments qu'elle destinait à une œuvre charitable de
« Beaucourt... »

« ...Lorsque Mme Steinheil chantait, c'était une fête inoubliable... Tenez, écoutez-la, chantant au piano... L'émotion, le génie de l'auteur la possèdent, l'envahissent, et la voilà emportée par sa nature, s'impressionnant jusqu'aux sanglots, jusqu'à l'angoisse...

. . . . . .

« ...Si de façon aussi détaillée, je vous ai révélé la nature vraie, profonde, exacte de Mme Steinheil, si je vous ai fait pénétrer dans sa vie d'intimité, dans sa vie mondaine, insistant sur ses relations, sa façon d'être avec son mari, c'est pour en faire résulter cette démonstration : que tout répugne à l'idée qu'une femme semblable ait jamais pu être une criminelle. Dans une pareille existence, et chez une pareille femme, découvrir des pensées de meurtre ? Non, non, voyez-vous, c'est là une tâche impossible. Et pourtant on l'a tenté — oh ! combien faiblement, combien inutilement ! Du moment que le mariage avec M. B... disparaissait comme mobile, c'est en vain que M. l'avocat général, en des gestes désespérés, a battu l'air vide !

« J'ai tenu à ce que M. Bdl vous fît bien entendre toute la vérité. Interrogé par moi sur le point de savoir s'il ne lui était pas arrivé de donner quelque espoir de mariage à Mme Steinheil, il vous a répondu qu'elle n'avait pu en concevoir aucun. J'ai insisté dans ma question, véhémentement; il a insisté aussi, lui, dans sa réponse : « Là-dessus, Mme Stein-
« heil, à coup sûr, ne pouvait et ne devait se faire
« aucune illusion... »

« Pour l'instant, je voudrais en terminer avec le

crime de parricide. Il y avait là une accusation d'une exceptionnelle gravité. Le juge d'instruction l'avait relevée, l'acte d'accusation l'avait reprise. Survient M. l'avocat général qui, lui, a étudié à fond le dossier et qui n'écoute que sa conscience. Le résultat ? Plus de parricide ; de sa mère, Mme Steinheil n'a jamais songé à faire une victime, mais un témoin... Et voilà, pour ce crime, ce forfait, l'instruction toute entière détruite, l'acte d'accusation saccagé.

« L'accusation de parricide est aujourd'hui, et devant vous, abandonnée ; on a justement redouté votre bon sens; mais pendant une année, en s'en référant à des charges vaines, empruntées à l'instruction et répandues par les journaux, à ce mot atroce imprimé tout vif, « qu'elle détestait sa mère », l'opinion l'a vue, l'a crue coupable. Et maintenant que la malheureuse Mme Steinheil, représentée comme une fille dénaturée, a été méprisée, haïe ; qu'à l'abri de cette monstrueuse accusation de parricide, a germé, poussé, grandi cette autre accusation d'assassinat du mari, votre conviction et votre loyauté, monsieur l'avocat général, lui tirent la révérence. C'est bien, c'est très bien pour vous ; ce n'est pas assez pour elle. Non, ce n'est pas suffisant pour cette pauvre femme, accusée hier de deux crimes, accusée aujourd'hui d'un seul. Et j'annonce que plus tard, quand on réfléchira sur ce procès, on la plaindra profondément, on s'indignera de tant d'erreurs accumulées contre elle, et qu'une honte restera sur l'instruction, d'avoir laissé cette femme, si longtemps aux prises avec l'opinion publique qui l'a abominée, la croyant parricide...

« Cédant aux suggestions de sa conscience, M. l'avocat général a répudié toutes ces inconséquences... et il a repoussé le parricide, ne voulant pas voir, ne pouvant pas voir, en Mme Japy, une victime.

« Seulement, ne l'imaginant plus victime, il l'a imaginée « témoin » — même, car l'expression est

de lui, « témoin de bonne foi » — et vraiment la transformation n'a pas été heureuse.

« Qu'est-ce à dire ? « J'ai, relativement à la mort « de Mme Japy, prononce gravement M. l'avocat gé- « néral, une version à moi, toute nouvelle, qui s'est « imposée à mon esprit. J'ai étudié, j'ai cherché, j'ai « douté ; puis, finalement, je suis arrivé à une expli- « cation. Reprenons le mot, car il en vaut la peine : « à une version. »

« La version, la singulière version, la voici : seul, le mari devait mourir ; sa mort était voulue, préméditée. On le devait tuer à deux ; le complice étant Alexandre Wolff, peut-être ; plus sûrement Mariette Wolff. Là, M. l'avocat général hésite, oscille, tout en marquant une préférence, semble-t-il, pour celle qu'il appelle la « mégère », pour Mariette Wolff. Mme Japy, elle, devait vivre, devait voir, afin de se dresser ensuite comme « témoin », et « témoin de « bonne foi », confirmant l'irruption des criminels ; seulement voilà... en lui enfonçant le tampon dans la bouche, on a agi avec trop de brutalité, trop de vigueur ; on ne voulait qu'un simulacre et on est allé jusqu'à une réalité, jusqu'à la suffocation, jusqu'à l'asphyxie. A la place d'un témoin vivant : un cadavre.

« Pourquoi ai-je déjà qualifié cette version de singulière ? Tout simplement car elle suppose les criminels décidés à laisser vivre Mme Japy. Or, il résulte des constatations du dossier que la mort de Mme Japy a été, tout au contraire, résolue et voulue, que même et presque sûrement, les assassins ont commencé par elle. Pour la tuer, les misérables ne se sont pas bornés à lui enfoncer dans la bouche un énorme tampon, avec une violence telle qu'une dent de son ratelier, poussée jusqu'au fond du gosier, s'est brisée. Ils ont tenu surtout à l'étrangler à l'aide d'une corde serrée deux fois autour du cou. Ainsi, avec cette mort causée volontairement par le serrage de la corde, il n'est plus possible de se servir de ce témoin « de bonne foi », dont Mme Steinheil et son com-

plice se seraient à l'avance précautionnés. Et puis, vraiment, Mme Steinheil préparant ainsi le témoignage de sa mère pour accuser, si près d'elle, Mariette ou son fils, n'était-ce pas se compromettre elle-même et se perdre infailliblement ? Alors, Mme Japy aurait gardé le silence ; mais, se taisant, de témoin elle devenait complice... Vous le voyez, messieurs les jurés, cette explication, cette version, ce n'est qu'une fantaisie de plus au milieu de toutes les fantaisies de ce procès. »

***

Me Antony Aubin réfuta ensuite l'argument de l'accusation d'après lequel il n'y avait pas eu de cambriolage, parce qu'aucune porte n'avait été forcée et parce que les assassins s'étaient servis de corde et d'ouate trouvées dans la maison, et pour d'autre raisons encore qui ont été pleinement discutées déjà, au cours de ce livre ; pas de bijoux volés, pas d'argent volé, pas de désordre suffisant, ligotage pas assez sévère, pas de tampon mouillé, etc...

Me Antony Aubin n'eut pas de difficulté à expliquer que, comme une porte avait été laissée ouverte, il n'avait pas été difficile aux assassins de pénétrer dans la maison, même au cas où ils n'auraient pas eu de fausses clefs. Ils avaient d'ailleurs placé une échelle contre une fenêtre qui avait été laissée ouverte. La corde qui avait servi à étrangler M. Steinheil venait d'une armoire de l'office, mais celle qui avait servi à étrangler ma pauvre mère et à l'aide de laquelle j'avais été ligotée ne venait pas de la maison. Quant à l'ouate, n'était-il pas tout naturel que les misérables se soient servis de l'ouate qu'ils trouvèrent à leur portée, puisque je m'étais servi d'ouate pour envelopper le vase de Sèvres, quelques

heures avant le crime, et qu'il en était resté sur une table ?

Quant à l'argument que je n'avais pas été malade, après le repas du crime, il était uniquement basé sur une déclaration faite par une Mlle Vogler, qui avait été ma garde-malade, du 5 juin au 5 juillet 1908, d'abord chez les d'Arlon, puis à Bellevue. Bien qu'on ait dû, pour me faire vivre, m'inoculer du sérum Quinton et me faire constamment des piqûres de morphine, cette garde-malade n'avait pas hésité à dire que ma maladie était de la comédie, que ma température était toujours normale, etc...

(Dossier. Cotes 3225-3230.)

Mon avocat se contenta de dire :

« On ne pense pas à tout. Mlle Vogler avait oublié cette lettre d'elle à Mme Steinheil :

« Vendredi, 6 novembre.

« Chère Madame,

« Quel martyre vous devez encore endurer ! On ne « vous en a donc pas fait assez subir ! Ce matin, je « lisais dans le journal *Le Matin,* votre affreuse « journée passée à Boulogne. Comme vous devez « souffrir en vous rappelant cette affreuse journée « de torture. *Si, toutefois, il était nécessaire de prou-* « *ver combien vous avez souffert par la fièvre et les* « *affreuses nuits de délire ?* n'oubliez pas que je « me tiens à votre disposition pour le témoigner. « Je suis votre affaire tous les jours. Comme je se- « rais heureuse pour vous que l'on retrouve les « assassins. Si vous avez des ennemis, croyez, chère « Madame, que vous avez aussi des personnes qui « prennent part à votre malheur...

« Recevez, chère Madame, tous mes vœux de « prompt rétablissement et mes sincères saluta- « tions.

« Votre garde-malade.

« MARGUERITE. »

Cette lettre — il convient que je le dise — je l'avais remise à M. de Labruyère, qui désirait la publier dans le *Matin* (il s'était trouvé là quand je l'avais reçue et m'avait prié de la lui confier. Par malheur, il la perdit, mais la retrouva, à l'époque du procès, et, loyalement, la remit à mon avocat.

Encore une citation de la plaidoirie de Me Antony Aubin :

Me Antony Aubin explique toute l'importance de la piste des lévites, décrit la nuit des aveux, critique certains journalistes pour le rôle qu'ils ont joué dans l'affaire Steinheil, cite certains témoignages et termine sa plaidoirie en ces mots : « Eh bien ! cette enfant (Marthe), si pure et si noble, je l'appelle à mes côtés ; je la veux tout près de moi, oui, je la veux, tendant les bras vers vous, défendant sa mère !... Les deux malheureuses !... Combien de larmes elles ont déjà versées !... Combien de larmes elles verseront encore !... Ah ! messieurs les jurés, donnez-leur le moyen d'arriver à se consoler, à oublier ensemble — un peu seulement et dans bien longtemps, en bénissant votre justice.

***

Mon avocat a cessé de parler. Un silence, et ce silence m'arrache à ma torpeur. Je lève la tête, par un dernier effort, et je vois des centaines de visages tournés vers le juge...

M. de Valles parle. J'entends à peine ; mais, d'après certains mots : « L'accusée a-t-elle... nuit du 30 au 31 mai... assassiné... préméditation... Steinheil... Mme Japy... » Je devine qu'il lit au jurés les questions auxquelles ils auront à répondre, affirmativement ou négativement.

Le juge se lève... Les jurés se retirent... Je sanglote. On m'entraîne, on me porte presque, à la salle où sont les gardes. L'air froid de cette salle me fait du bien. On me force à prendre un peu de thé... On m'entoure, on me félicite ! On m'encourage... Il paraît que je causai, que je ris même... Tout est possible...

Des gardes me tendirent des paquets de cartes postales — me représentant — en me suppliant de les signer. Je pouvais à peine tenir la plume, et il y en avait tant, de ces cartes à signer... Pauvres gardes ! ils avaient été bons pour moi, dévoués à leur simple façon, et ils me disaient qu'ils pouvaient vendre ces cartes très cher, à cause de l'autographe... Comme ils avaient l'air rayonnant...

Tout le monde me disait que, dans quelques instants, je serais acquittée, libre. Le bon docteur Socquet me dit : « Quand le jury rendra son verdict, j'écouterai, et puis j'accourrai si vous êtes acquittée... Si je ne viens pas, alors vous saurez... je n'aurai pas le courage de venir si ça va mal... Mais je viendrai ! »

Quelqu'un me dit qu'il était onze heures. Onze heures du soir ! Le jury délibérait déjà depuis un quart d'heure ! Il fallait donc tant de temps pour me trouver innocente. N'avaient-ils donc pas encore compris ?... Comment était-ce possible ?

Un timbre sonna...

Je me levai... Mais l'on vint me dire que les jurés, voulant des éclaircissements... le président et Me Antony Aubin allaient les rejoindre.

Les gardes chuchotaient et, tout à coup, une terreur indescriptible s'empara de moi. Jusqu'à présent, ils avaient parlé à haute voix et gaiement. Alors,

c'est qu'il s'agissait d'un affreux secret qu'ils ne voulaient pas que je sache ?...

Onze heures et quart. Onze heures et demie. Minuit moins un quart. Minuit... Toujours rien !

Ce martyre ne finira-t-il jamais? De quel droit me fait-on souffrir ainsi ?... Et où est Marthe, mon enfant ?... Si elle était ici, je pourrais peut-être supporter cette angoisse... Comme Marthe doit souffrir si elle sent combien je souffre...

On entre, on m'entoure de nouveau... Les deux huissiers viennent à tour de rôle auprès de moi. L'un est de Montbéliard et connaît mon pays, ma famille... L'autre, qui le soir fait fonction de maître d'hôtel à des dîners importants, m'avait vue souvent chez tel magistrat ou tel haut fonctionnaire...

J'entends deux voix d'hommes discuter dans le couloir, et l'un disait à l'autre : « Je te dis que lorsque le jury délibère longtemps, c'est mauvais. C'est parce qu'il hésite au sujet de la condamnation... Si les jurés voulaient l'acquitter, ils n'auraient pas fait venir le président... »

Je frissonne... Je vais tomber. Ce serait très doux de mourir, d'en finir avec toutes ces souffrances, toutes ces injustices. Mais un des huissiers vient tout près de moi et me dit : « Madame, ne soyez pas inquiète. La Cour d'assises, ça me connaît! Vos jurés sont de braves gens; j'ai vu ça tout de suite. Je vous jure que vous serez acquittée... Ecoutez! Aussitôt que le verdict sera connu, je viendrai à la porte, là... et je dirai : Hou! et alors, levez la tête, entrez bravement, pour la dernière fois, et faites-leur voir à tous qui vous êtes! »

Un garde me dit : « Madame, il est plus de minuit. Ce n'est plus le 13 novembre; c'est le 14! C'est de la veine, ça... »

Minuit quinze. Minuit trente... Le timbre sonne...

Non, l'heure n'est pas encore venue. Les jurés ont encore besoin d'explications. Ce nouveau coup m'achève. Heureusement, car je souffre moins maintenant. On me donne à boire de l'éther, beaucoup

d'éther... Je ne me rends plus compte de rien. Je suis au bord d'un abîme; je sens vaguement que je vais y rouler, mais je n'ai même plus d'émotion... Je puis attendre des heures, des journées ainsi. Peu m'importe... Je vois bien des gens se presser autour de moi; je les entends bien me dire : « Courage! Courage!... ». Mais je ne comprends pas bien pourquoi il me faut du courage... Pendant dix-huit mois, j'en ai eu du courage, j'en aurai encore, mais je ne sais plus pourquoi...

Une heure moins le quart... Une heure... Une heure et quart. Maintenant je le sens. J'en suis sûre. Il va se passer quelque chose !...

Le timbre sonne deux coups !...

J'essaye de réagir, pour la suprême fois ; j'avale encore un peu d'éther, qu'un docteur me tend... J'aperçois le docteur Socquet, très pâle... Une voix, derrière lui, crie : « Hou ! »... Et tout à coup, j'entends la tempête la plus formidable, la plus terrifiante que j'ai jamais entendue... Plus tard, j'ai appris que le grondement, la tempête, le tumulte que j'entendis à cet instant inoubliable, c'était les cris d'enthousiasme, et les applaudissements frénétiques de la foule, dans la Cour d'assises, à la nouvelle du verdict. J'étais acquittée, mais malgré le docteur Socquet, malgré le « Hou » du vieil huissier, je ne savais pas... Je ne pouvais plus comprendre.

Des gardes me portent, littéralement, à la Cour d'assises. La lumière m'aveugle. La tempête éclate de nouveau : des cris, des hurlements. Vaguement, je vois des centaines de mains levées vers moi, des centaines de visages radieux, des centaines de bouches qui crient : « Bravo, bravo ! Acquittée... Acquittée... »

Je ne comprends pas encore. Je me figure que ces cris sont des menaces ; que ces mains tendues veulent me saisir, me déchirer...

Je regarde le jury... et parmi ces douze visages, j'en vois un qui sourit... Je comprends enfin, et, usée

par tant d'émotions, je tombe en arrière, évanouie.

Hélas, hélas...Marthe n'était pas là...

Une chambre... Des mains serrent les miennes ; on rit, on pleure autour de moi, et le mot qui revient sans cesse sur toutes les lèvres, c'est : « Quel triomphe ! Quel triomphe ! »...

Un triomphe, mon Dieu !... Marthe n'est pas là !...

Le reste importe peu. Quelques mots suffiront : Il y eut des discussions sur ce qu'on allait faire de moi. Où me mènerait-on ? Comment éviterait-on les journalistes, la foule... Je réclamais ma fille à tout le monde et tout le monde me demandait de décrire mes « impressions » !... Je suppliai qu'on me conduise chez moi, à l'impasse Ronsin... J'entendis quelqu'un dire : « Il ne faut pas qu'elle y aille, on l'écharperait... »

On finit par me conduire en automobile à un hôtel, après mille détours pour dépister la presse. Me Landowsky, Me Steinhardt, un photographe, qui avait prêté l'automobile, et la femme de celui-ci étaient avec moi... On m'a dit que j'avais été gaie et rayonnante pendant le trajet !... A l'hôtel, on me fit poser pour ma photographie ; je devais bien cela à ceux qui m'avaient aidé à quitter le Palais de Justice, entouré, me disait-on, d'une foule immense et hostile !...

Je me reposai pendant deux ou trois heures... Au petit jour, on me conduisit, en automobile, au Vésinet, près de Paris, à une maison de santé. En route, je fus, paraît-il, gaie et rayonnante de nouveau et l'on me photographia plusieurs fois, et plus tard, le photographe écrivit, pour le *Matin*, des articles où toute ma gaieté et tout mon rayonnement étaient copieusement décrits...

Marthe n'était pas à Bellevue...

⁂

Le lecteur se demandera sans doute, comme je me le suis souvent demandé moi-même, ce qui,

exactement, se passa pendant les deux cents minutes de délibération du jury.

Indirectement, mais sûrement, j'ai pu l'apprendre. Une majorité écrasante avait décidé que j'étais coupable, mais les deux ou trois jurés qui croyaient à mon innocence discutèrent avec un bel acharnement.

Quand on sonna, la première fois, il s'agissait de poser des questions au sujet du meurtre de Mme Japy, car la majorité des jurés croyaient non seulement que j'avais assassiné mon mari, mais que j'avais aussi tué ma mère, et cela, bien que l'Avocat général lui-même avait renoncé à l'accusation de parricide !

Nouvelles discussions. Un ou deux jurés se mirent à hésiter... puis se rangèrent avec les partisans de l'acquittement. Second coup de timbre. Nouvelle consultation. Cette fois, il s'agissait de la formule de réponse aux questions. Une longue discussion s'ensuivit où les *lévites volées* jouèrent le rôle principal. Mon innocence apparut évidente, enfin ! à d'autres jurés, et, finalement, sept furent pour l'acquittement et cinq pour la condamnation. Je fus donc acquittée, après avoir été, si longtemps, hélas ! bien près de... l'échafaud !

CHAPITRE XXVII

APRÈS LE VERDICT. EN ANGLETERRE

La maison de santé où j'avais été conduite était celle des docteurs Raffegeau et Mignon. Ma jeune sœur, autrefois, avait été soignée dans cette maison.

Personne ne put me dire où était ma fille.

— Votre beau-frère, M. Seyrig, me dit le docteur Raffegeau, m'a télégraphié pour me prier de vous réserver une chambre ici, car vous avez besoin de repos, de soins... Et vous serez ici à l'abri des journalistes. Je vais vous installer dans un joli pavillon, au bout du parc de cet établissement. Ma femme et Mme Mignon vous tiendront compagnie...

— Mais Marthe ?

— Elle sera sans doute bientôt ici...

Je passai ce dimanche assise à une fenêtre, surveillant la route et attendant mon enfant. Qui la retenait loin de moi ? Comme elle devait souffrir, et comme je souffrais !... Le bruit de chaque automobile qui passait faisait battre mon cœur plus vite et plus douloureusement... Mais Marthe ne venait pas...

Une automobile s'arrêta près de la maison... Ma jeune sœur et mon frère entrèrent.

— Ma fille ?

— Elle viendra... Mais nous ne pouvons pas la trouver ; nous ne savons pas où elle est... Elle n'est

pas à l'impasse Ronsin et Chabrier non plus ; la maison est vide...

— C'est bien. Je la trouverai, moi ! Je pars à sa recherche, à l'instant ! m'écriai-je.

— C'est de la folie. Tu es trop faible... on te suivra... il t'arrivera quelque chose... tu ne sais pas ce qui se passe...

Je devinai ce qu'ils voulaient dire. Malgré mon acquittement, on me détestait encore, on me croyait encore coupable ! La foule énorme qui grouillait autour du Palais de Justice la nuit du verdict, en apprenant que j'étais acquittée, avait crié : « A mort ! » et « A la guillotine ! » pendant qu'à la Cour d'assises, ceux qui avaient suivi les débats, qui avaient appris à me connaître, qui s'étaient rendu compte de mon innocence, applaudissaient le verdict et criaient leur joie parce que justice avait été faite...

Mais les autres... hélas ! Je compris, à certaines paroles ou plutôt à certaines hésitations, que l'absence de ma fille à la scène finale de mon procès était interprétée, par bien des gens, comme un signe de ma culpabilité !... Que de fois j'ai entendu, moi-même, des gens dire, ne sachant pas qui j'étais : « Si Mme Steinheil avait été vraiment innocente, sa fille se serait précipitée dans ses bras. Au lieu de cela, elle a évité sa mère... La conclusion est claire ! »

Je suppliai mon frère et ma sœur de chercher, de trouver Marthe. « Le photographe » aussi promit de m'aider...

Des journalistes découvrirent où j'étais, et le soir même de mon arrivée à la maison de santé, le docteur Raffegeau me fit déménager et me conduisit, par cent détours, à la maison de M. et de Mme Mignon, où je fus reçue et choyée par trois enfants charmants qui se mirent à m'appeler « Tante Meg » et dont les caresses et l'affection spontanée me réchauffèrent un peu le cœur...

Le lendemain, Me Antony Aubin vint me voir, et je pus enfin le remercier et le féliciter... Il avait

apporté une énorme liasse de télégrammes et de lettres pour moi...

Le docteur Raffegeau et le docteur Mignon me soignèrent avec un zèle constant. Mme Seyrig vint me dire qu'il était impossible de trouver ma fille, qu'elle était sans doute à la campagne... Tout à coup, j'eus l'idée qu'elle était à Nogent, près de Troyes, chez les Bwd, de vieux amis du père de Marthe, et ma sœur promit d'aller à Nogent.

Me Antony Aubin venait fréquemment, toujours porteur de centaines de lettres et de télégrammes de tous les coins du monde.

Quelques lettres contenaient des menaces et des insultes — encore ! — et quelques-unes étaient des offres d'engagement faites par des directeurs de théâtres et de music-halls de France, de Russie, d'Allemagne, d'Angleterre, des deux Amériques... Des auteurs m'écrivaient qu'ils avaient en mains une pièce et me demandaient de jouer le rôle de l'héroïne (une femme accusée d'assassinat, naturellement), et un impresario étranger m'offrait une somme fantastique si je voulais me montrer pendant dix minutes, chaque soir, sur la scène de son théâtre. On me demandait de chanter ; des entreprises de cinématographes et de phonographes me faisaient toutes sortes de propositions. Plusieurs écrivains me demandèrent de signer leurs livres... les livres se vendraient et une partie des bénéfices me serait remise...

Et il y avait des douzaines de demandes en mariage ! L'inévitable Péruvien, possesseur de mines fabuleuses, le prince slave, l'Espagnol pauvre, mais de si vieille noblesse, le riche Américain, et le jeune homme romanesque — de tous les pays — qui jurait de trouver les assassins...

Il y avait des lettres de propriétaires d'hôtels, dans divers pays, qui m'assuraient qu'un séjour dans leur établissement me rendrait la santé ; des catalogues et des prospectus de marchands de vins, de fabricants de pastilles et d'agences de voyage qui m'affirmaient que leurs vins, leurs pastilles ou un

voyage me sauveraient !... Il y avait des demandes d'autographe, et des lettres où l'on me demandait la permission de donner mon nom à un nouveau produit ou une petite invention : un parfum, un vernis, un savon, un instrument à éplucher les légumes, un corset... Et il y avait deux lettres en vers latins et une lettre en iambes grecs !

Mais l'immense majorité de ces lettres et de ces télégrammes venaient de personnes qui avaient suivies mon douloureux calvaire et qui avaient tenu à m'exprimer leur sympathie. Elles étaient écrites en une douzaine de langues, mais la plupart en français, en anglais ou en allemand. J'en ai gardé une centaine de ces lettres. Il y a là de chaleureuses félicitations signées par des groupes d'officiers d'un même régiment ou d'un même vaisseau de guerre, par une série d'avocats, par les employés d'une banque, d'une manufacture, d'une administration, par des groupes d'étudiants, de fonctionnaires même. Il y a là des lettres de pasteurs et de clergymen qui citent la Bible, et de prêtres qui citent l'Imitation ou Lacordaire ; des lettres de vieillards, de femmes, d'enfants même... Il y a la lettre d'une petite fille qui écrit de Manchester : « Mes parents ne savent pas que je vous écris, mais quand je serai grande, dans six ans, j'irai vous voir et vous consoler ; et je jouerai du piano pour vous, car je sais que vous aimez la musique... » D'Alger, une « maman qui a souffert » crie son amitié. De Kansas City (Etats-Unis d'Amérique), vient un message de sympathie signé par une centaine d'ouvriers ; un message semblable est daté de Moscou, un autre de Rome... Plusieurs télégrammes viennent de la région de Beaucourt et de Belfort et sont signés par des gens qui ont connu ma mère, mon père ; et il y a beaucoup de lettres comme celle-ci, simple et touchante :

« 14 *Novembre* 1909.

« C'est dans une brasserie de la rue des Halles que, en famille, nous lisons votre liberté. Que vous

dire, Madame, sinon que nous sommes heureux. On vous a fait, enfin, justice. Notre salut très profond, Madame, pour votre magnifique énergie, pour votre longue souffrance. Et notre vivat ému et profondément joyeux pour votre beau et mérité triomphe.

« (*Signé*) : Toute une famille de braves gens. »

Je les remercie, tous ces braves gens, de France et d'ailleurs. Leurs messages de sympathie m'ont aidé à porter ma croix.

⁂

Avec Me Antony Aubin, j'écrivis une lettre d'excuses à M. Burlingham. Et puis nous causions de ce qui était déjà, et enfin, « le Passé ».

« Le photographe », qui avait promis de trouver ma fille, me dit qu'il était sur ses traces et qu'il la ferait venir au Vésinet... Mais il ajouta qu'une photographie de moi, où je serais représentée, assise, près d'une fenêtre, attendant Marthe, ferait une agréable surprise pour celle-ci...

Le lendemain, j'étais alitée, par ordre du docteur Raffegeau, on vint me dire, vers quatre heures de l'après-midi, que Marthe était là !

— J'aurais voulu que vous soyez seule avec votre fille... Mme Seyrig est avec elle, et aussi M. Chabrier, et celui-ci vient de nous dire, à moi et à ma femme, et d'un ton très blessant, que « Mlle Marthe ne verra sa mère qu'en ma présence... ou pas du tout ».

Je répondis, stupéfaite, que dans de telles conditions je préférais ne pas voir mon enfant, et que M. Chabrier n'avait aucun droit sur elle... Je n'arrivais pas à comprendre ce qui se passait. Mon martyre

ne prendrait-il donc jamais fin !... Le docteur me supplia de laisser entrer M. Chabrier. L'essentiel, c'était la visite de ma fille...

J'entendis des pas lents, fatigués... Marthe était donc malade ? Elle entra, pâle, défaite, presque méconnaissable, la pauvre petite... Ma sœur la soutenait d'un côté, M. Chabrier de l'autre. On mena Marthe jusqu'à mon lit, et alors je vis sur son visage une expression que je n'y avais jamais vue... Je lui ouvris mes bras, elle m'embrassa, mais on la tira en arrière... Je sentis la vie m'abandonner. Je perdis tout courage, tout espoir...

— Qu'y a-t-il ?... Tu me reviens, Marthe ?

Mon enfant essaya de parler.

— Elle n'est pas bien, dit Mme Seyrig. Elle est venue te dire... Dis-lui, Marthe, dis-lui toi-même... Essaye...

— Oui, c'est cela, dis-moi toi-même... tout... toute la vérité...

Marthe, les yeux gros de larmes, se tourna vers M. Chabrier qui était debout, près de mon lit, et qui lui faisait face, puis, d'une voix très faible, d'une voix mourante, elle me dit, comme si elle récitait une leçon : « Après ce qui s'est passé... tu comprends... Elle fit un grand effort et ajouta : Je suis venue te dire adieu, pour toujours... »

Pendant deux ans, j'ai entendu ces paroles, jour après jour, nuit après nuit... Mais au moment où elles furent prononcées, je ne les compris pas.

— Tu entres au couvent, Marthe ?

— Non...

— Où vas-tu alors...

— Je ne peux pas te le dire...

— Mais c'est impossible, Marthe... Je ne te laisserai pas partir...

— Elle est libre de sa personne, dit une voix. Il faut qu'elle vous oublie comme vous devez l'oublier.

— Est-ce Pierre qui exige que nous nous séparions ? demandai-je.

Marthe saisit avidement ce prétexte. Cette scène

atroce lui était visiblement aussi pénible qu'à moi-même :

— Oui... c'est à cause de Pierre...

— Alors, il t'épousera à condition que nous nous séparions, c'est cela ?... Je sanglotais maintenant... Je dis encore : « Si tu veux, Marthe, moi, j'entrerai au couvent ; je ne demande qu'une chose à la vie : ton bonheur ».

Elle me regarda. Je vis qu'elle voulait se jeter dans mes bras.

— Il faut nous en aller, Marthe, dit quelqu'un... Tout cela a assez duré.

Ma fille se pencha vers moi :

— Adieu, lui dis-je. Tu as toujours été tout pour moi ; il en sera toujours ainsi ; si un jour on t'abandonne, si tu es malade, si tu es malheureuse, rappelle-toi que ta maman t'ouvrira les bras, qu'elle sera toujours ta maman...

Tout se brouilla devant moi...

Quand je revins à moi, Mme Mignon et ses chers enfants m'entouraient... mais *mon* enfant était partie... Et, malgré mes lettres, malgré les supplications de ceux qui allèrent la voir en mon nom, Marthe, pendant près de deux ans, ne revint jamais...

Il y a quelques semaines, elle vint à moi, de son propre gré, plus tendre, plus aimante que jamais. Elle est près de moi, avec le jeune peintre italien qu'elle épousa, à Paris, en 1911, longtemps après sa rupture complète avec celui qui avait été son ami d'enfance et son fiancé... Nous avons longuement parlé du passé et je sais la vérité maintenant sur cette scène navrante, sur cette séparation qui faillit me coûter la vie et qui rendit ma fille infiniment malheureuse.

Je cite l'explication que me donna ma fille dans une des lettres qu'elle m'envoya pendant l'été de 1911, à une époque où, hélas, j'avais renoncé à l'espoir de jamais la revoir !

« ...Vers la fin d'octobre, quand nous avions décidé que je n'irais plus te voir à Saint-Lazare,

j'allai à la campagne, chez les Bw. On me gardait à la maison, on ne me permettait jamais de sortir, à cause des journalistes, et on ne me permettait pas de lire les journaux. Je ne savais rien de ton procès, et pourtant, Dieu sait si j'avais soif de savoir ce qui se passait. On me disait sans cesse des choses horribles sur ton compte et l'on m'assurait que je serais perdue si je te revoyais. J'étais souffrante — nous avions traversé tant d'épreuves, toutes les deux — et tout ce qu'on me disait m'influençait. Le dimanche 14 novembre, M. L..., mon amie, accourut me dire que tu étais acquittée. Toutes les deux nous avons pleuré de joie. Dans l'escalier, comme j'allais descendre, j'entendis quelqu'un, tu devines qui, s'écrier: « C'est honteux. On a acquitté cette misérable. On aurait dû la guillotiner ! » Je retournai dans ma chambre et pleurai. Vers minuit, on carillonna à la porte. Je m'habillai vite. L'omnibus de la gare était là. C'était Edouard (M. Chabrier). Il nous dit qu'il avait vu Me Antony Aubin, le matin, et aussi la famille (les oncles, les tantes du côté Steinheil). Puis, à moi, il me dit : « Ta mère est une misérable ; il « paraît qu'elle menace de tuer tout le monde si on « ne te mène pas à elle »... Moi, j'étais ravie, car je ne demandais qu'à être ramenée auprès de toi. Il y eut une longue discussion, et finalement il fut décidé qu'on me permettrait d'aller te voir, une fois, quelques instants, pour te calmer. Edouard sortit un papier de sa poche et me dit : « Copie ceci, tel quel, « signe et mets la date. » C'était une lettre au Procureur, dans laquelle je demandais d'être protégée. Elle avait été rédigée par la famille, à Paris. On me força de la copier. Nous étions tous perdus si je n'écrivais pas cette lettre. J'obéis, mais j'étais si bouleversée que je datai la lettre septembre au lieu de novembre. Edouard empocha la lettre et dit qu'il la remettrait à l'oncle L... (un magistrat, beau-frère de M. Steinheil) qui la donnerait au Procureur. Et j'allai me coucher. Il était trois heures du matin. J'ai su, plus tard, que la lettre ne fut pas remise au Procu-

reur, peut-être à cause de la date, peut-être parce qu'on ne me l'avait fait écrire que pour m'effrayer et me faire croire que vraiment tu étais folle, et que tu menaçais de tuer !... Tu devines mon état. Je me mis à croire une partie de ce qu'on me disait. Je pensais que tu étais devenue folle de chagrin et que tu voulais vraiment nous faire du mal, même à moi. Pardonne-moi, maman.

« Le lendemain, Edouard retourna à Paris. Le soir, M. Bw. arriva à l'improviste et dit : « Tante « Mimi (Mme Seyrig) est venue me voir, à Paris, et « a exigé de savoir où tu étais. Je lui ai dit que tu « étais ici et j'ai dû promettre de te laisser aller voir « ta mère. »

« On me conduisit à Paris, et là j'allai chez les L..., où eut lieu une sorte de conseil de famille. Tout le monde était là, les oncles, les tantes, leurs enfants. De nouveau, on me terrorisa, on te décrivit sous un jour affreux, tellement que je demandai à ne pas aller te voir, du tout, tant j'avais peur. Et, rappelle-toi, maman, j'étais malade. On me fit jurer qu'après cette courte visite au Vésinet, je ne te reverrais jamais. « Si elle insiste, dis que tu es libre, que tu es « émancipée. Tu ne seras jamais assez sévère pour « ta mère. Elle nous menace tous. Il faut que tu la « voies, que tu la calmes et que tu lui dises que tout « est fini entre vous ». Peut-être étaient-ils convaincus qu'ils agissaient justement.

« Tante Mimi, elle, me dit que tu allais faire du théâtre, du music-hall, que l'honneur de la famille était menacé... Le lendemain, j'allai au Vésinet. Tante Mimi alla là-bas en automobile — elle fut même photographiée en route, et le journal qui publia cette photographie indiqua que c'était moi, allant voir ma mère ! Edouard et moi, nous prîmes le train pour Le Pecq et, de là, allâmes à pied au Vésinet, pour dépister les journalistes. En route, Edouard me fit répéter vingt fois ce que je devais te dire. J'étais plus morte que vive en entrant dans ta chambre. Tu sais le reste, ma pauvre maman.

« Après, on me ramena à la campagne. Je tombai malade. J'étais bien malheureuse, va... »

⁂

Pendant les jours qui suivirent cette entrevue, je ne dus la vie qu'aux soins dévoués du docteur Raffegeau et du docteur Mignon, et à l'affection dont m'entourèrent leurs femmes et leurs enfants. Le pasteur Arboux et un autre pasteur vinrent me voir.

Quelqu'un me dit : « Votre fille est catholique, ce sont les prêtres qui vous l'ont enlevée, parce que vous êtes protestante ». C'était absurde, mais j'étais si égarée que je me cramponnais à la chance de salut que j'entrevoyais. Je fis venir le curé du Vésinet, et eus plusieurs conversations avec lui. Très loyalement, il me dit : « Il ne faut pas changer de religion, Madame, si vous n'êtes pas convaincue que la religion catholique est la meilleure. Quant à votre fille, aucun prêtre n'a le droit de vous l'enlever ou de l'éloigner de vous... »

Il parlait avec beaucoup de fermeté et de douceur, et me rappelait le saint aumônier de Saint-Lazare.

Me Antony Aubin se mit à me conseiller d'aller à l'étranger, de voyager, dès que je serais assez remise. Je serais partout plus heureuse et surtout plus tranquille qu'en France. Peu à peu, je m'habituai à la pensée d'aller en Angleterre. J'y étais allée naguère et y avais quelques amis. L'Angleterre était un pays de liberté et d'ordre. Je trouverais peut-être, là-bas, le repos dont j'avais tant besoin.

Me Antony Aubin me présenta M. Jacques Dhur, le publiciste bien connu. Je le trouvai un homme sincère, courageux et fort. Il fut entendu que j'écrirais quelques pages de « mon calvaire » pour *Le Journal*... La somme que je toucherais pour ce travail me serait très utile...

Dans les premiers jours de décembre (1909), j'étais prête à partir pour l'Angleterre. Le docteur Mignon, à cause de mon état de santé, offrit de m'accompagner jusqu'à Londres, et j'acceptai avec reconnaissance. Je pris congé de tous ces amis du Vésinet, dont le dévouement avait été si complet et si généreux...

Un soir — je devais prendre le train de neuf heures pour Charing-Cross — j'allai en automobile à Paris, avec M. Dhur et le docteur Mignon. Ils me menèrent à un restaurant élégant, où nous retrouvâmes un ou deux collègues de M. Dhur... Depuis plus d'un an et demi, je n'étais pas entrée dans un restaurant. Nous nous assîmes à une table, dans une petite chambre. La table était couverte de roses et d'orchidées. On avait voulu atténuer le plus possible la tristesse poignante qui me serrait le cœur à la pensée de l'exil...

— Pour qu'on ne se doute pas de qui vous êtes, me dit-on, vous allez passer pour Mme X..., la femme-aviateur... Les garçons nous écoutent...

Et gaiement, on me posa des questions sur l'aviation, mes impressions, mes préférences... Quelle marque d'aéroplane approuvais-je ? Quel était mon moteur favori ?...

J'étais fatiguée, agitée et profondément triste en arrivant à la gare du Nord... J'allais quitter Paris où j'avais vécu pendant vingt ans, Paris que j'aimais malgré toutes les souffrances que j'y avais endurées... Je voulus acheter un journal, mais j'y vis mon nom, et je m'éloignai... M. Dhur me dit : « Prenez garde... il y a deux journalistes anglais dans le train ».

Un coup de sifflet. On me serra les mains ; le train se mit en marche et entra dans la nuit.

En route, les deux Anglais parlèrent très poliment au docteur Mignon et lui dirent que leur journal était prêt à payer « n'importe quoi » pour des articles ou des Mémoires que j'écrirais, mais le docteur

répondit que j'avais besoin de repos et ils n'insistèrent pas.

Sur le bateau, une grande angoisse m'étreignit à la gorge... Il faisait très froid... et les côtes de France disparaissaient.

A Londres, le train stoppa à une station avant celle de Charing-Cross, et l'un des Anglais qui m'avaient suivie depuis Paris, vint me dire : « Madame, je sais qu'il y a une foule de journalistes et de photographes à Charing-Cross qui vous attendent. Croyez-moi, descendez vite ici...

Mais il était trop tard ; je n'eus pas le temps de suivre cet excellent conseil...

J'étais à peine sortie de mon compartiment que déjà j'entendais des explosions de magnesium... Et une quarantaine de journalistes se précipitèrent vers moi. Quelques-uns parlaient le français — sans doute les correspondants londoniens de journaux parisiens ; d'autres me parlaient en anglais ou en mauvais français.... Je poussai le docteur Mignon dans une voiture et sautai derrière lui. Des automobiles nous suivaient. Je dis au cocher : « Hôtel...Find ! » (Hôtel... Trouvez !) car je ne savais alors que fort peu d'anglais.

Il était environ six heures. Nous essayâmes d'obtenir des chambres dans un hôtel, mais la meute de journalistes à mes trousses effraya celui qui nous reçut, et il fallut aller ailleurs. Deux, trois fois, ce fut la même chose... J'étais à bout de force... Je me tournai vers les reporters et les suppliai d'avoir pitié...

Enfin, on me donna une chambre et je pus me reposer. Oh ! pas longtemps : deux heures... Le *manager* de l'hôtel vint me dire : « Madame, je suis désolé, mais on assiège littéralement cet hôtel depuis que vous y êtes... » Il nous donna asile cependant, au docteur Mignon et à moi, une heure de plus et promit généreusement de nous aider à dépister la presse.

Le docteur téléphona à un de ses amis, un avoué,

je crois, qui vint aussitôt. Le docteur partit d'un côté et moi d'un autre, après avoir pris rendez-vous... Hélas, on me vit et je fus suivie, poursuivie une fois de plus, de rue en rue, de quartier en quartier. Et ce ne fut que grâce à un embarras de voitures que nous fûmes débarrassés de ceux qui s'étaient jurés de m'arracher une interview, des déclarations... quelconques.

Quel journée que ce dimanche !... Nous allions en voiture, puis à pied, puis prenions une autre voiture. Il pleuvait à verse. Il faisait nuit quand nous retrouvâmes le docteur... Ensemble, nous passâmes par des rues étroites, peu fréquentées, et arrivâmes à un *boarding-house* tenu par des Allemands. J'étais épuisée, désespérée, anéantie... Tant bien que mal, je fis ma toilette. Nos bagages étaient restés à la gare. J'allai dîner, avec le docteur Mignon, chez des Français, les D..., chez qui je m'installai, après avoir passé quarante-huit heures dans le boarding-house. Le docteur partit au bout de deux ou trois jours.

En janvier, je louai une maison...

Je puis résumer ma vie, en Angleterre, en quelques mots. Je fis la connaissance de quelques amis anglais qui ne savaient pas qui j'étais, mais qui, lorsqu'ils connurent mon identité, furent plus dévoués que jamais. Je trouvai peu à peu le calme et le repos d'esprit dont j'avais tant besoin. Je rendis mon petit nid le plus beau possible, et trouvai, dans la lecture, la musique et les longues randonnées à travers la belle campagne anglaise, la consolation, l'oubli et les forces... sans lesquelles je n'aurais pas pu vivre bien longtemps.

J'ai appris à aimer l'Angleterre et les Anglais. Je les ai trouvé bien différents des gens qui fréquentaient mon salon, en ce qui concerne l'enthousiasme, l'imagination, la conversation, le goût... mais je les ai trouvé supérieurs dans d'autres qualités plus importantes. Ils sont peut-être moins spirituels et moins subtils, mais on peut compter sur eux ; ils savent peut-être moins de choses, mais ils savent bien ce

qu'ils savent ; ils ont moins de spontanéité, ils sont moins démonstratifs, mais leur sympathie est plus durable...

Vers la fin de décembre (1909) le mobilier de l'impasse Ronsin fut vendu, à ma demande, après que certains meubles m'avaient été expédiés. J'avais auparavant offert à ma fille de garder tout ce qu'elle désirait. La lettre ne lui fut jamais remise et je sais pourquoi maintenant. D'ailleurs, ma fille ne vit pas les lettres que je lui envoyai...

Certains journaux profitèrent de l'occasion pour, une fois de plus, surexciter l'opinion contre moi, en annonçant que je ruinais ma fille ! Quand je vis la liste de ce qui devait être vendu, je fus pleinement rassurée et ne doutai pas que ma fille avait conservé une grande partie des meubles de ma maison. A la même époque, la personne qui me représentait à la vente m'envoya la lettre suivante, de M. Chabrier, à laquelle était jointe celle que j'avais adressée à ce dernier : « Monsieur, veuillez bien remettre à Mme Steinheil la lettre que vous trouverez ci-incluse et qui émane certainement d'elle. Je lui renverrai de même, sans en prendre connaissance, tout ce qu'elle pourra m'adresser... »

En mars 1910, je dus aller à Paris pour régler certaines affaires avec Me Antony Aubin et mon notaire. J'y restai trois jours. Pour n'être pas reconnue, j'avais poudré mes cheveux et changé mon extérieur les plus possible. J'écrivis à ma fille, la suppliant de venir me voir chez Me Antony Aubin... Marthe ne vint pas. Mais des journalistes et des photographes, prévenus par une bonne âme, m'attendaient à la porte. Je passai quelques heures auprès de l'avocat qui avait tant fait pour moi et, le soir, je réussis à reprendre le train pour l'Angleterre, sans être suivie.

J'étais désespérée ! J'écrivis une longue lettre à ma fille, *et on lui dicta la lettre suivante :* (j'avais envoyé la lettre à mon notaire, mais Marthe n'était pas seule quand elle alla voir celui-ci.)

« 12 Mars 1910.

« Me Jousselin m'a remis une lettre de vous à laquelle je me vois obligée de répondre pour vous redire, une dernière fois, ce que vous vous refusez à vouloir comprendre. La décision irrévocable que j'ai prise de ne plus vous voir ne m'a été dictée par personne. Je n'ai pas de conseillers ; ma conduite et mes actes relèvent de ma conscience uniquement. Je ne puis oublier la souffrance et la ruine de mon pauvre père, et je considère que certains liens peuvent être irrémédiablement brisés par certains cruels souvenirs. La seule preuve de désintéressement que je vous avais demandée, l'abandon de votre part d'usufruit (la maison de l'impasse Ronsin), vous me la refusez et vous accusez mes conseillers imaginaires d'être seuls responsables de ce refus, m'offrant ensuite votre aide pour supporter les difficultés de la vie ! Difficultés d'une vie que vous m'avez faite, de par votre volonté et vos actes, infiniment pénible et douloureuse, me la brisant pour toujours. Encore une fois, je vous le répète, j'ai pris seule ma décision ; j'en garde la pleine responsabilité ; vous ne me reverrez jamais. Je vous prie même de ne plus m'écrire, car il ne peut plus y avoir entre nous que le silence absolu séparant deux êtres qui s'ignorent pour toujours.

« M. Steinheil. »

Il n'était pas difficile pour moi de voir que Marthe n'avait pas écrit cette lettre. Dieu merci, elle n'avait pas ce style, et je n'eus pas grand'peine à deviner qui avait dicté la lettre ! Mais que m'importait... Je ne vis qu'une chose : Marthe était dans le besoin, et bien qu'elle eût refusé (ou plutôt, bien qu'on m'ait dit qu'elle refusait) d'accepter *quoi que ce soit* de sa mère, je me rendis en toute hâte au Consulat de France à Londres et signai un document par lequel je lui abandonnais la maison de l'impasse Ronsin.

Un mois plus tard, anxieuse d'avoir des nouvelles de mon enfant, si anxieuse que j'en étais tombée gravement malade et qu'un docteur devait me visiter trois fois par jour, je fis promettre à un ami d'aller à Paris, et de causer à ma fille. Cet ami se rendit à l'impasse Ronsin et fut reçu par M. Chabrier qui lui dit qu'il était désolé, mais que Mlle Steinheil était depuis quelques jours à la campagne. On expliqua la gravité de mon état, on demanda l'adresse de Marthe, on supplia... Tout fut en vain.

Depuis, ma fille m'a dit qu'elle était chez elle ce jour-là, qu'elle avait désiré voir la personne qui venait de ma part, mais qu'on l'avait enfermée dans sa chambre pendant l'entretien.

De nouveau, j'écrivis à Marthe, mais mes lettres restèrent sans réponse. J'essayai de l'oublier, mais une mère n'oublie jamais. Je voyageai en Hollande, en Italie, en Suisse (*jamais* en France), je m'occupai, j'écrivis mes mémoires... Ma santé se rétablit, et puis, je me remis à désespérer et, pour la seconde fois en une année, je vis la mort de près.

1er Janvier 1911... Je passai la journée à relire les lettres que Marthe m'écrivait autrefois, quand elle passait quelques jours à la campagne, loin de moi. Puis, je lui écrivis une longue lettre et après, je rédigeai mon testament, car, malgré quelques amis et amies, malgré les livres, la musique et mon beau jardin, la vie ne me semblait plus la peine d'être vécue — sans ma fille, et la fin vient vite quand on a de telles pensées...

Depuis plus d'un an, j'attendais mon enfant. Je ne savais rien d'elle... Si, pourtant..., des journaux annoncèrent qu'elle devait entrer dans un couvent de Carmélites ; quelques jours après, je lus les détails de sa prise de voile ; et le lendemain, la nouvelle était démentie... Parfois je recevais un mot d'une pauvre femme à qui j'avais rendu quelques services autrefois. Elle m'écrivait de Paris, une carte postale de temps en temps, disant : « J'ai vu

Mlle Marthe hier, dans la rue... Elle a l'air pâle... Elle semblait très pressée... » Et c'était tout...

En juin 1911, je reçus une lettre de Marthe... Ce fut le jour le plus heureux de ma vie, depuis celui où Marthe, après une très grave maladie, était tout à coup revenue à la santé. A mesure que je lisais cette lettre bénie, il me semblait que le sang qui coulait dans mes veines était un autre sang, que je respirais autrement, mieux, et la vie me sembla une chose merveilleuse, divine...

Marthe demandait mon pardon. On l'avait influencée... on lui avait appris à me craindre, à me détester presque... Pendant plus de dix-huit mois, elle avait été le jouet des choses et des gens, elle avait souffert en silence, et elle avait été reconnaissante à ses « protecteurs », parce qu'elle se sentait abandonnée de tout et de tous, et que ces deux ou trois personnes ne la traitaient pas tout à fait en paria... Sans lire jusqu'au bout, je télégraphiai, puis j'écrivis à mon enfant qu'elle était tout pour moi, que je n'avais jamais cessé de l'adorer, et que, quoi qu'il advienne, elle pouvait compter sur moi.

Je reçus beaucoup d'autres lettres. C'était de la joie, ces lettres, et c'était aussi, encore, de la douleur... Je lus, le cœur déchiré, que ceux qui s'étaient institués ses seuls amis s'étaient servis d'elle, et puis l'avaient abandonnée à elle-même, à la vie... Elle, ma Marthe si frêle, si jeune... Je lus qu'on lui avait fait signer trois sortes de documents, sans même les lui donner à lire. Je lus qu'elle avait souffert de la faim, et que pas un sarcasme, pas une épreuve, ne lui avait été épargnés... On lui avait conseillé d'entrer au couvent et on lui avait dit : « Tu seras mieux là qu'ailleurs, tu y seras heureuse et tranquille... Quant à ta maison, tu peux nous la laisser... » Quant on vit qu'elle n'avait pas le moindre désir de se faire religieuse, on lui trouva un mari, un jeune homme qui habitait la Californie, et qui se trouvait à Paris, de passage... Si elle l'épousait, elle irait en Amérique... On se chargerait de sa maison...

Mais bien qu'elle fût malheureuse et traitée presque en servante..., bien qu'elle passa quatorze ou même seize heures par jour à coudre et à broder pour gagner sa vie et payer sa pension, bien qu'en rentrant, épuisée, chaque soir, elle ne trouvât parfois, quand elle rentrait tard, après avoir couru les rues de Paris pour remettre son ouvrage, qu'un peu de chocolat à sa porte, au lieu du dîner auquel elle avait droit — la brave petite créature ne perdit pas courage et continua de donner son affection à ceux qui la traitaient ainsi. Elle continua de ne pas voir la vérité — et continua sa confiance à ceux qui l'empêchaient de me voir, accumulaient les calomnies sur mon compte et ne lui permettaient même pas de correspondre avec sa mère... et pour cause !

Enfin, Marthe fit la connaissance d'un jeune peintre italien, M. del Perugia. Peu à peu, les deux enfants apprirent à s'aimer et je reçus une lettre de tous deux demandant mon consentement au mariage... Je l'accordai bien vite.

A ce mariage, auquel, hélas, je ne pus même pas assister, il y eut des bagarres sur les marches de l'église, et même devant l'autel ! Toujours certains journalistes et certains photographes... Marthe défaillit, et après la bénédiction nuptiale, on dut l'escamoter, la faire fuir par une porte dérobée !...

Nous échangeâmes bien des lettres et, enfin, le jeune couple vint me rejoindre en Angleterre.

Le plus grand des poètes, le plus génial des musiciens ne pourraient décrire notre joie merveilleuse, quand, après deux années de séparation et de souffrance, nous fûmes enfin réunies... Tout notre long martyre — et le lecteur connaît nos deux vies maintenant — disparut, fut comme s'il n'avait jamais été, au moment divin où nos yeux se rencontrèrent, où nous nous étreignîmes... où nos larmes se mêlèrent, nos larmes de joie...

CHAPITRE XXVIII

CONCLUSION

J'ai terminé mes Mémoires.

J'ai essayé de n'être ni amère, ni vindicative.

J'aurais pu écraser bien des ennemis, montrer sous leur vrai jour bien des gens qui m'ont traînée dans la boue ou qui m'ont fait souffrir ; je n'ai voulu compromettre personne ; j'ai évité les « noms » le plus possible, et le lecteur conviendra sans doute que je n'ai cité certains noms que lorsque c'était nécessaire, lorsqu'il était impossible de ne pas le faire, pour justifier ou expliquer ma conduite, pour faire toute la lumière sur certains faits.

J'ai dit la vérité sur ma vie et sur ce qui a été appelé l' «Affaire de l'impasse Ronsin ».

***

On m'a demandé bien souvent quelle était ma théorie du crime. J'ai agité, tourné et retourné ce problème dans mon esprit presque chaque jour depuis le 31 mai 1908, au point d'en perdre la raison parfois... Et je n'ai pas de « version », je n'ai pas de théorie.

Parfois il me semble que le double assassinat fut commis par des modèles de mon mari ; parfois que les assassins — l'un d'eux, tout au moins — furent des gens qui nous touchaient de plus près, mon mari et moi, ou l'un de nous deux. Parfois, je me suis figurée que le crime avait été commis ou instigué par quelqu'un qui m'aimait et voulait se débarrasser de mon mari. Parfois, j'ai pensé que les malfaiteurs furent des gens qui s'étaient mis en tête d'obtenir les papiers politiques dont il a été question dans ce livre, et qui, surpris, allèrent jusqu'au crime. Parfois, enfin, j'ai pensé que le drame s'était passé de cette façon :

Un homme, un déclassé quelconque, adroit et dangereux, découvre que je possède des papiers importants. Peut-être connaît-il mon mari ; peut-être me connaît-il, moi, plus ou moins. Mon mari est faible, se laisse facilement aller aux confidences. Ce déclassé va trouver un fonctionnaire quelconque — je dis fonctionnaire à défaut d'un terme plus approprié — et lui annonce qu'il peut se procurer certains documents très importants, lesquels, s'ils étaient divulgués, pourraient gravement compromettre certains personnages... Il demande de l'argent ; il exige peut-être un document qui fixe le marché... Etant un malfaiteur de profession, le déclassé décide de voler non seulement les papiers, mais d'autres choses... Il sait que je possède des bijoux ; il sait que je possède des perles de grande valeur... Il connaît peut-être cet étranger qui, depuis la mort de Félix Faure, a capté la confiance de mon mari après l'avoir terrorisé... Cet étranger, qui est Juif, va peut-être au théâtre Hébreu quand il est de passage à Paris où il fait Dieu sait quel métier, et a remarqué, un jour qu'il passait près de ce théâtre, qu'on dépose les paniers de costumes dans un couloir que personne ne surveille...

Etant malfaiteur de profession, le déclassé est lâche, et comme on ne sait jamais ce qui peut arriver, il décide de ne pas « travailler » seul... Lui et ses

amis — à qui, je suppose, il n'a parlé que de bijoux et d'argent à voler, car les documents, il se les réserve — viennent examiner la maison. Des voisins les ont vus, à plusieurs reprises, surveiller la maison de l'impasse. Ils se sont procurés des cartes d'invitation à l'exposition de M. Steinheil. (L'un d'eux devait perdre sa carte dans le Métropolitain, le lendemain du crime). Ils ont profité de cette exposition pour se glisser dans la foule, pour visiter la maison, se rendre compte... D'ailleurs, un, peut-être deux des hommes de la bande connaissent l'atelier, les chambres du premier étage...

Ils préparent leurs plans. Nous voilà au mois de mai. Ils ont appris que les Steinheil sont presque constamment à Bellevue, et toujours du vendredi ou du samedi au lundi, à cette époque de l'année. Voilà qui va simplifier les choses.

Le 30 mai, vers six ou sept heures, l'un d'eux vole les robes noires au théâtre Hébreu. Ils comptent se déguiser ; ils pourraient être vus. S'ils devaient quitter la maison précipitamment, sans avoir le temps d'enlever leurs robes noires, on les prendra, dans la nuit, pour des imprimeurs... Il y a une grande imprimerie au bout de l'impasse Ronsin, à quelques mètres de la villa Steinheil et les imprimeurs portent des blouses noires — ils travaillent fort avant dans la nuit. Vers minuit, ou onze heures, les trois hommes portant des sacs qui contiennent leurs déguisements (les robes noires et peut-être des fausses-barbes) pénètrent dans le jardin, au n° 6 *bis*. On les a vus passer, tenant ces sacs. Peut-être sont-ils quatre hommes. Je n'ai pas vu le quatrième ; il faisait sans doute le guet, en bas. Il y a aussi une femme rousse avec eux, sans doute la maîtresse d'un des malfaiteurs qui a tenu à accompagner son « homme » parce qu'il y a des bijoux à voler, à partager...

Ils entrent. La grille du jardin n'est pas verrouillée. Rien de plus facile. Ils placent une échelle contre une fenêtre restée ouverte. Mais, s'apercevant que la porte de l'office n'est pas fermée, ils l'ou-

vrent. Ils allument leurs lanternes. Une armoire est là, ouverte. Il y a de la cordelette là, qui pend, qu'on voit. Ils en prennent. Elle pourra servir à ficeler les paquets, le butin... D'ailleurs, ils en ont apporté, déjà... Ils endossent leurs robes et montent doucement l'escalier. Ils croient la maison vide, mais je suppose qu'ils savent que le valet de chambre est dans la maison ; il dort, tout là-haut, au troisième, près du grenier. Il n'entendra rien de ce qui se passe au premier. Ils ne vont pas à l'atelier qui est trop près de la chambre du domestique. Ils ne cambriolent pas au rez-de-chaussée, parce que, d'habitude, ce n'est pas dans une salle à manger, un salon, un vestibule, un jardin d'hiver ou une cuisine que les gens mettent leurs valeurs.

Ils vont tout droit au premier étage, où sont les chambres à coucher. La première chambre devant eux, au haut de l'escalier, c'est celle où je suis couchée... Ils me voient. Ils me prennent pour ma fille, dans la chambre de qui je dors... Voilà de l'inattendu. Que faire ?... Je vais peut-être me réveiller, crier au secours... Il vaut mieux me faire peur. Je ne reconnaîtrai personne, même en admettant que j'aie déjà vu un ou plusieurs des malfaiteurs. Je me réveille en sursaut, et l'on me me menace d'un revolver... Où est l'argent de tes parents... Ils sont venus voler, pas tuer...

A moitié morte de peur, j'indique le petit salon, dont la porte est ouverte. Ils trouvent l'argent dans le bureau et reviennent pour me demander où sont les bijoux... Dans l'armoire à glace de l'autre chambre. Ils y vont. Celui qui me connaît, du moins, je le suppose, demande où sont « les papiers » ...Il s'agit, évidemment, des documents politiques, des papiers du Président Faure... La femme rousse reste auprès de moi, terrible, le revolver au poing... Pendant que les autres fouillent dans la chambre où ma mère est couchée, le chef de la bande découvre les papiers dans le tiroir secret du bureau... ou du moins ce qu'il croit être les véritables pa-

piers... Il lit les mots écrits sur le paquet, il est satisfait ; il ne va pas se mettre à les lire maintenant !... Il rejoint ses compagnons. Le bruit réveille ma mère. Elle m'appelle : « Meg, Meg... », vite, on prend de l'ouate — les malfaiteurs en ont là, sous la main — et l'on étouffe avec un tampon les cris de ma pauvre mère, qui a essayé de bondir hors du lit. Elle étouffe et retombe en arrière... Mon mari, réveillé par le bruit, quitte sa chambre, mais les hommes l'ont entendu et se sont élancés. Au moment où il va franchir le seuil de la salle de bain, on l'étrangle. Il est vieux, faible... Il ne peut résister... On serre une corde autour du cou de ma mère. Peut-être l'avait-on tuée avant... Mais les gens sont venus pour voler, pas pour tuer, et voilà deux assassinats... Vite, ils passent par le petit salon... L'un d'eux renverse l'encrier du bureau ; le bas de sa robe de prêtre israélite traîne dans l'encre et des gouttes tombent sur le tapis. Vite, vite, on me ligote, on me bâillonne... La femme voudrait qu'on m'achève. On me donne un coup sur la tête... Je m'évanouis... Les trois hommes et la femme rousse disparaissent en toute hâte, après avoir arrêté ou retardé la pendule...

Le lendemain, le meurtre est découvert ; on trouve la carte de mon mari dans le Métropolitain ; au théâtre Hébreu, on s'aperçoit que trois robes noires et un manteau ont été volés...

Quelqu'un, à qui je racontais cette théorie, ajouta : La vérité est peut-être là, et avec un peu d'imagination, on peut aussi se figurer ceci : celui qui avait organisé le vol des papiers — et du reste — va trouver, après le crime, le fonctionnaire... Celui-ci apprend ce qui se passe, est atterré... Mais l'homme lui dit : « Si l'on m'arrête, j'ai de quoi prouver que j'ai été chargé de vous procurer certains papiers, et le monde croira à un crime politique ». La police fait des recherches, dans la mauvaise direction, et l'affaire est classée. Par malheur... pour vous, vous la reprenez ; vous refusez, cela se

conçoit, d'être accusée du crime par le public qui flaire quelque chose de louche, et puis, vous perdez la tête peu à peu. Vous accusez à tort et à travers ; vous voyez des assassins partout ; on vous arrête, on vous accuse ; on vous acquitte. Vous quittez la France... Le tour est joué.

Tout cela est évidemment du roman, de la pure fantaisie. Que le lecteur fasse la part, dans toutes ces versions, de ce qui est insensé et absurde, la part de ce qui est possible et la part de ce qui est probable...

⁂

Qu'il me soit permis maintenant de tirer quelques conclusions des épreuves tragiques que j'ai dû traverser. Je ne doute pas que mon innocence est absolument et pleinement établie maintenant aux yeux du lecteur ; j'ose même espérer que j'ai acquis un peu de sa sympathie.

Mais ma complète réhabilitation, la justification — jusqu'à un certain point — de certains de mes actes, n'étaient pas mes seuls buts.

D'autres ont souffert et souffrent comme j'ai souffert, dans le pays où je suis née et que j'aime passionnément ; et d'autres souffriront ainsi tant que certaines prisons françaises resteront ce qu'elles sont, tant que des juges d'instruction pourront traiter les prisonniers comme je fus traitée, moi ; tant que certains points de la procédure, dans les procès criminels, ne seront pas changés ; tant qu'une loi ne sera passée, rendant impossible aux journaux de juger et de condamner les accusés, de faire l'instruction au lieu d'information et de se servir de procédés d'intimidation et de chantage comme ceux dont j'ai tant eu à souffrir.

⁂

J'ai décrit Saint-Lazare : plus tôt disparaîtra cette vieille prison délabrée, malsaine moralement et physiquement, où les règles les plus élémentaires de l'hygiène sont impossibles à cultiver — mieux cela vaudra.

J'ai décrit mon instruction : plus tôt les instructions auront lieu *en public*, et plus tôt il sera interdit aux juges d'instruction d'avoir des idées préconçues sur les inculpés qu'ils sont chargés d'interroger, et plus tôt il leur sera interdit de les menacer, de les intimider, de les maltraiter, de les torturer pour atteindre leur but, qui est de trouver ces inculpés coupables coûte que coûte, et non de faire la lumière et de faire acte de justice, mieux cela vaudra.

J'ai décrit mes 363 jours en prison : plus tôt la justice, en France, comprendra qu'elle n'a pas le droit de garder en prison, *pendant des mois* entiers, en attendant son procès, un être humain qu'elle soupçonne ou accuse d'avoir commis un crime, mieux cela vaudra.

J'ai décrit les onze audiences de mon douloureux procès ; ces onze jours d'agonie — car après une année passée en prison, un être humain n'est plus qu'une loque humaine, une masse de nerfs qui souffrent : plus tôt la procédure à ces procès criminels sera changée, plus tôt le long interrogatoire du juge, forcément partial, plus ou moins, sera supprimé et remplacé par des interrogatoires alternés de l'accusation et de la défense, et plus tôt le jury sera mis dans l'impossibilité de communiquer avec le dehors, mieux cela vaudra.

J'ai décrit le rôle inouï de la presse — ou plutôt d'une certaine presse — dans l'affaire de l'impasse

Ronsin, comment certains journaux soulevèrent l'opinion contre moi, se servirent des pires procédés de contrainte et d'intimidation, comment ils firent de ma vie et de celle de ma fille de véritables martyres : plus tôt une loi empêchera la presse d'assumer le rôle de la Justice, de publier des articles arbitraires, imaginaires et nuisibles contre des êtres simplement accusés ou soupçonnés, et cela non seulement avant, mais pendant le procès de ces êtres, mieux cela vaudra.

Que le lecteur veuille bien peser, un moment, les faits suivants, par exemple : Pendant mon procès, certains journaux publièrent de longs articles dans lesquels on donnait clairement à comprendre que j'étais coupable, des articles où l'on me traitait de femme dangereuse, fatale, de « Veuve Tragique », et de... Panthère noire ! dans lesquels, en quelque sorte, *on dictait leur devoir aux jurés !*

Et chaque soir, les douze hommes qui devaient décider de mon sort, rentraient chez eux après l'audience : ils discutaient le procès, mon attitude, les dires des témoins, les questions qui m'avaient été posées et mes réponses... avec leurs femmes et leurs enfants ; ils allaient à leur café où ils causaient, où, en tous cas, ils écoutaient ; ils lisaient les journaux, peut-être même les articles de M. Rochefort — l'apôtre de la justice, du bon droit, le redresseur de torts — et, chaque matin, avant de se rendre au Palais de Justice, ils causaient et écoutaient encore, lisaient les journaux et étaient de nouveau exposés aux influences du dehors.

Je ne crois pas un instant que les jurés français laissent influencer leur conscience, quand il s'agit de vie ou de mort, j'en ai eu moi-même la preuve la plus éclatante, mais est-ce aller trop loin que de dire que, sur les douze membres d'un jury, l'un d'eux peut, fut-ce inconsciemment, se laisser influencer par ce qu'il entend ou ce qu'il lit, et, à son tour, influencer ses collègues à l'heure suprême, à

l'heure poignante où tous sont réunis dans une chambre pour décider du sort d'un être humain ?

⁂

Je voudrais que ce livre fût utile, ouvrît certains yeux, éveillât certaines consciencs, changeât certains états de choses.

Tandis que j'écris, ma fille repose auprès de moi sur un divan. Elle dort et son jeune mari peint, debout près de la fenêtre. Il règne une paix, une sérénité idéales dans cette chambre qui donne sur un immense pré, si frais, si vert... Cela semble incroyable après les années de tourmente et de douleur que j'ai traversées...

Marthe sera maman dans quelques mois... Son enfant lira ces Mémoires un jour... Puisse-t-il alors comprendre ma vie, pardonner à mes faiblesses et aimer la mère de sa mère, une femme qui, comme toutes les autres créatures humaines, a commis des fautes, mais qui, Dieu le sait, les a payées bien cher...

FIN

TABLE DES MATIÈRES

		Pages
Introduction		5
Chapitre	I. Enfance	7
Chapitre	II. Rêves d'amour et mariage de raison	15
Chapitre	III. Arrivée à Paris. Une séparation. Marthe. Vie parisienne	24
Chapitre	IV. Mon salon	33
Chapitre	V. Mon salon (*suite*)	42
Chapitre	VI. Des Alpes à l'Elysée	51
Chapitre	VII. Confidente du Président	62
Chapitre	VIII. Le carnet de Félix Faure (Dreyfus et Fashoda	70
Chapitre	IX. Fashoda	80
Chapitre	X. Le collier mystérieux. La mort du Président de la République	87
Chapitre	XI. Les documents secrets, le collier.	95
Chapitre	XII. Le pressentiment ; l'homme du métro et l'homme du collier.	106
Chapitre	XIII. Mai 1908	116
Chapitre	XIV. La nuit du crime	128

CHAPITRE XV. Les robes noires. 163
CHAPITRE XVI. Recherches 178
CHAPITRE XVII. La salle du trone. 193
CHAPITRE XVIII. La perle dans le portefeuille . . . 202
CHAPITRE XIX. Nuit dite « des Aveux » 220
CHAPITRE XX. Mon arrestation. 232
CHAPITRE XXI. Saint-Lazare 257
CHAPITRE XXII. L'Instruction 272
CHAPITRE XXIII. Trois cent cinquante-trois jours en prison 304
CHAPITRE XXIV. L'Achat du Dossier 331
CHAPITRE XXV. A la Cour d'Assises 348
CHAPITRE XXVI. Le Réquisitoire. La plaidoirie. . 367
CHAPITRE XXVII. Après le verdict. En Angleterre . . 386
CHAPITRE XXVIII. Conclusion 404

B 4480
18

Imp. Vve GAMBART et Cie, 52, Avenue du Maine, Paris

UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
A 000 024 280 0

THE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LOS ANGELES

THE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LOS ANGELES